RIODICAL ROOM
NERAL LIBRARY
NIV. OF MICH.

1 3 1937

REVUE DE PARIS

1er MARS 1937

GÉNÉRAL MESSIMY.	*Souvenirs de l'année 1911* . . .	5
Dsse DE VENDÔME.	*Un Voyage du duc d'Orléans* . .	36
BERNARD GRASSET.	*La Querelle de l'édition*	61
DUFF COOPER.	*La Trahison de Talleyrand* . .	83
MARTHE DE FELS.	*U.S.A. (Carnet d'une étrangère)* - Fin	99
RAMON FERNANDEZ.	*Charles Péguy*.	124
SOMERSET MAUGHAM.	*Servitude humaine.* — IV . . .	152
ADOLPHE JAVAL.	*L'État tuteur*	172
JACQUES CHENEVIÈRE.	*Les Écoles du sentiment.* — Fin	193
FRANÇOIS LEUWEN.	*Que fera M. Léon Blum?* . . .	220
A. ALBERT-PETIT.	*L'Histoire*.	228

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 Fr. 50

44e ANNÉE *NUMÉRO 5*

LA REVUE DE PARIS

publiera le 15 mars

une étude de **JEAN MISTLER**

SUR LES RAPPORTS FRANCO-ALLEMANDS

en réponse

à l'article du **Baron DE RHEINBABEN**

VERS UN NOUVEL ÉQUILIBRE DE L'EUROPE

paru dans la livraison du 15 Février

Elle commencera prochainement la publication de :

LA DERNIÈRE INCARNATION DE M. DE COURPIÈRE

par **ABEL HERMANT**

de l'Académie Française

L'EXPÉRIENCE DE 1935

par **P.-E. FLANDIN**

Ancien Président du Conseil

FLANDRES 1915

par **GUY DE POURTALÈS**

REVUE DE PARIS

REVUE DE PARIS

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

TOME DEUXIÈME

Mars-Avril 1937

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 114

—

1937

SOUVENIRS DE L'ANNÉE 1911

I. — Agadir, le traité du 4 novembre 1911.

Soit en 1911, soit en 1914, en arrivant rue Saint-Dominique, j'ai « encaissé un direct » dans l'estomac. En 1911, c'est dans les quarante-huit heures que je l'ai reçu.

Le ministère Caillaux, dans lequel j'ai accepté le portefeuille de la Guerre, s'installe le 29 juin[1]. Le 1er juillet, à midi, M. de Schœn remet à M. de Selves, aussi novice que son prédécesseur[2] dans les questions de politique extérieure et coloniale, une note indiquant que des maisons allemandes établies dans le sud du Maroc « se sont adressées au Gouvernement impérial en lui demandant aide et protection pour leur vie et leurs biens. Le Gouvernement a fait droit à cette demande en décidant d'envoyer un navire de guerre à Agadir... ».

Le motif, officiellement invoqué, de l'envoi du *Panther* à Agadir était insoutenable. « Il n'y avait, en effet, dans

1. Le 21 mai 1911, le ministre de la Guerre Berteaux avait été tué à Issy-les-Moulineaux par un aéroplane. Le président du Conseil, Monis, qui se trouvait à ses côtés avait été blessé. Son ministère, privé de direction efficace, était appelé à tomber rapidement. C'est ce qui arriva en effet à la fin de juin. On forma alors le cabinet Caillaux, où le général Messimy eut le portefeuille de la guerre. Tout de suite le nouveau ministère se trouva en face d'une crise internationale des plus graves : le 1er juillet le *Panther* avait jeté l'ancre devant Agadir (N. D. L. R.).

2. Cruppi.

cette région, ni menaces contre les intérêts allemands, ni même d'intérêts allemands. Agadir était un port fermé, où, par suite, il n'existait et ne pouvait exister de maisons de commerce européennes. Quelques Allemands, Espagnols, Français, avaient acheté des terrains quelques mois plus tôt aux environs de la ville. Mais ces achats ne portant point sur le périmètre ouvert, en vertu de l'acte d'Algésiras, à la propriété européenne, étaient faits aux risques et périls des acheteurs. A la date du 1er juillet, aucun Européen ne se trouvait à Agadir. Dans le Sous tout entier, on n'en comptait que trois ou quatre. En ce qui concerne l'Allemagne, dont on évaluait les intérêts dans la région à 75 000 pesetas, ces intérêts étaient représentés par deux maisons de la côte qui, par l'intermédiaire d'agents indigènes, achetaient des produits agricoles, et par quelques agents des frères Mannesmann, venus là pour prospecter les mines et créer des titres d'antériorité à leur maison[1]... »

Le motif vrai, c'est que l'Allemagne voulait que lui fût réservée au Maroc une grosse part du dernier morceau d'Afrique qui fût encore livré à la barbarie, en proie à l'anarchie et voué de ce fait à tomber dans les mains de celle des grandes puissances qui, soit par adresse, soit par intimidation, saurait s'y établir la première.

Le destin voulut que le ministère français eût à sa tête — depuis quarante-huit heures — un homme au cerveau lucide, qui désirait la paix, mais ne la bêlait point, qui savait où il allait et qui parvint à déjouer les embûches tendues sous ses pas par le Quai d'Orsay, plus empressé à le faire trébucher qu'à le soutenir. Tous les Africains, de cœur ou de naissance, doivent conserver à Caillaux une profonde gratitude d'avoir, dès le début, déclaré inadmissible tout projet d'accord qui aboutirait au partage de l'empire chérifien entre la France et l'Allemagne. Plus qu'aucun autre, j'ai le devoir de le rappeler : ministre de la Guerre, trois ans plus tard, j'ai, dès la mobilisation, pu tirer du Maroc trois divisions de troupes d'élite[2] ; elles jouèrent, au moment décisif,

1. Tardieu, *le Mystère d'Agadir*, pp. 425 et 426.

2. En fait, deux très grosses divisions et une forte brigade.

un rôle peut-être déterminant. Si l'Allemagne avait réussi à partager avec nous le territoire qu'elle convoitait, pas un bataillon français du Maroc n'aurait pu venir prendre part à la bataille de la Marne. Je m'abstiens d'en dire plus.

Il serait injuste de ne pas marquer la part éminente qui revint, dans le succès final, à notre illustre représentant à Berlin, Jules Cambon, qui fut pour le Président du Conseil le plus admirable des collaborateurs, — injuste aussi de ne pas rappeler que l'appui énergique et loyal de la Grande-Bretagne contribua fortement à décourager l'Allemagne de persévérer dans ses visées marocaines.

Par un paradoxe inouï, le ministre des Affaires étrangères, plus exactement le Quai d'Orsay, considéré comme une personnalité collective, ne servit guère qu'à brouiller le jeu. J'en dirai quelques mots plus loin.

André Tardieu, qui ne peut pas être suspecté d'une tendresse particulière pour mon Président du Conseil de 1911, et qui appartint à la Carrière, résume ainsi l'histoire des six premières semaines de pourparlers, semaines pendant lesquelles le Cabinet — et particulièrement le ministre de la Guerre — vécut dans une perpétuelle alerte.

La négociation franco-allemande a duré du 1er juillet au 4 novembre 1911. Pendant une première période, du 1er juillet au 17 août, elle a été, pour notre pays, stérile et nuisible.

. . . . . .

La diplomatie française se montra également incapable de manœuvrer et d'attaquer, — de manœuvrer en invoquant l'acte d'Algésiras, en suggérant l'intervention de l'Europe, en traitant rapidement avec le Sultan, — d'attaquer, en mettant l'Allemagne en présence d'un texte marocain complet et précis. Ainsi, au lieu de mener les événements, elle se laissa mener par eux. Au lieu de se protéger par des feintes, elle se jeta sur le fer de l'adversaire. Au lieu d'élever devant elle des ouvrages de campagne, de s'y abriter quelques jours, quitte à les abandonner ensuite, elle se livra en terrain découvert, renonçant au bénéfice de ces armes françaises, la souplesse, le coup d'œil, la méthode, qui, en 1905 et 1906, avaient trouvé, pour le bien du pays, de si ingénieux et si vaillants escrimeurs. Et c'est pourquoi, lorsqu'on les revit, les six premières semaines de négociations apparaissent comme un lamentable gâchis. A l'agression allemande, nulle riposte : un regret d'abord, et puis le silence. Par la suite, un souci puéril de savoir ce qu'on nous demande avant de préciser ce que nous voulons ; un jeu de propos interrompus, aggravé par l'esprit brouillon et retors de l'interlocuteur allemand ; un réseau de projets incomplets et divers ; des instructions contradictoires, envoyées sous réserve,

ne qui est la pire façon d'utiliser un ambassadeur ; pas de point fixe ; pas de programme ; des velléités, des intentions, des alternatives de confiance et d'affolement ; une psychologie courte, servie par une volonté faible, ce n'est point dans cette période de notre histoire que les diplomates de demain devront chercher des modèles[1].

Pendant ces six semaines, fidèle à la « règle du jeu », le Président du Conseil laissa au Quai d'Orsay le soin de poursuivre les négociations.

Résultat mirifique : après six semaines de pourparlers, notre collègue des Affaires étrangères m'informait que l'Allemagne se préparait à effectuer un débarquement au Maroc. Au cours d'une absence très brève, coïncidant elle-même avec celle du Président du Conseil, j'apprenais que de Selves avait inopinément convoqué à son cabinet les chefs d'état-major de la Guerre et de la Marine. De retour à Paris, je recevais le même jour deux visites me signalant que la situation à Berlin, au lieu de se détendre, s'envenimait : Vollenhoven[2], envoyé à Berlin comme expert ès questions africaines, me rapportait l'opinion de l'ambassadeur sur le rôle du Quai d'Orsay. — « Ils ne savent pas ce qu'ils veulent, me mettent constamment des bâtons dans les roues, excitent la presse et jouent avec le feu. » Le colonel Pellé, attaché militaire à Berlin, qui, par la suite, fut souvent chargé par M. Cambon de me communiquer, pour qu'elles fussent transmises au Président du Conseil, les réflexions de l'ambassadeur, lorsqu'il ne voulait pas se servir des courriers du Quai d'Orsay, vint à la même date me faire part des craintes que lui inspirait la « politique belliqueuse » du Quai d'Orsay.

Ces rapports correspondaient du reste à la réalité.

Les pourparlers n'avançant pas, ayant même l'air de s'acheminer vers l'échec, le chef du cabinet militaire de l'empereur mit sur le bureau de celui-ci, le 17 août, l'ordre préparatoire à la mobilisation *(Kriegsgefahrzustand)*. L'empereur écarta, d'accord avec Kiderlen, cette initiative du clan militaire[3].

1. André Tardieu, *le Mystère d'Agadir*, pp. 422, 446 et 447.

2. Après avoir été mon chef de cabinet aux Colonies, il était devenu celui de Lebrun, nommé ministre des Colonies à ma place.

3. Ce fait résulte de témoignages absolument concordants provenant, l'un du colonel Pellé, l'autre de S. E. Gaiffier d'Hestroy, qui fut par la suite ambassadeur de Belgique à Paris, et qui tenait le renseignement de la bouche du prince Max de Furstenberg, ami intime du kaiser.

Mais ce seul fait démontre combien peu la situation s'était détendue depuis le 1er juillet — bien au contraire.

La situation m'apparaît si sérieuse que je demande au Président du Conseil de prendre lui-même en mains le gouvernail. Je ne suis pas le seul du reste ; la plupart de mes collègues lui adressent la même prière instante. « C'est en présence du résultat nul de sept semaines d'efforts que le Gouvernement français décida de prendre sous son contrôle immédiat et direct la suite de la négociation », a écrit André Tardieu[1]. Ces sept semaines n'avaient pas seulement abouti à un résultat nul ; elles avaient déterminé une situation dont le chef du Gouvernement, seul, par une action énergique, pouvait prévenir les dangers.

Caillaux appelle à Paris, avec Jules Cambon, son frère, Paul, ambassadeur à Londres, et Barrère, ambassadeur en Italie, pour étudier l'ensemble de la question et ses répercussions possibles en Europe. A deux reprises, le matin et le soir du 22 août, il confronte pendant de longues heures l'opinion des meilleurs de nos diplomates avec celle de ses ministres des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine et des Colonies.

L'accord relatif au Maroc fut examiné, article par article, ligne par ligne, presque mot à mot — et mis au point. Une fois adopté le texte de l'accord marocain, on passa à l'examen des échanges de territoires, plus exactement des cessions de territoires congolais à l'Allemagne.

Certains de mes collègues hésitaient à aliéner des « terres françaises ». J'avoue, et le recul des années n'a fait qu'accentuer cette opinion, que leur sentimentalité me stupéfia. Avoir les mains libres au Maroc, pouvoir étendre notre Afrique du Nord du fond des Syrtes jusque très au delà des Colonnes d'Hercule m'apparaissait comme une réalisation si magnifique, comme un accroissement si tangible et si substantiel de notre puissance, de notre « potentiel » à la fois économique et politique, que je ne fus pas de ceux qui chicanèrent sur les cessions congolaises.

Jules Cambon, enfin orienté sur un plan précis de négocia-

1. *Le Mystère d'Agadir*, p. 483.

tions et sur ses possibilités de manœuvre, repartit pour Berlin à la fin d'août.

Nous réussîmes pleinement à faire prévaloir les droits et les intérêts de la France au Maroc. Pendant plus d'un mois, nous disputâmes pied à pied avec l'Allemagne. Toutes les dépêches de Berlin furent successivement soumises au Conseil des ministres ; toutes les réponses à faire furent délibérées en conseil. C'est le Gouvernement tout entier qui négocia en laissant à l'arrière-plan les bureaux du Quai d'Orsay. Je me suis laissé dire qu'on lui en avait quelque peu voulu[1].

A la négociation marocaine succéda la négociation congolaise. Pour celle-ci, plus encore que pour la précédente, notre ambassadeur eut à lutter à la fois : en face, contre les Allemands, et, sur ses derrières, contre le Quai d'Orsay.

Celui-ci — en l'espèce un haut fonctionnaire des Affaires d'Europe, qui avait dans la maison une influence déterminante — semblait avoir été saisi d'une sorte de rage à la pensée qu'un traité considérable était sur le point d'être conclu entre la France et l'Allemagne et que ce traité était principalement l'œuvre d'un « profane », celui-ci fût-il Président du Conseil.

Tardieu dans son livre, comme Caillaux dans le sien, cite un certain nombre de preuves de cet extraordinaire état d'esprit d'une « petite chapelle » au ministère des Affaires étrangères.

Du fait de la création de la Société des Nations, la diplomatie a pris, aujourd'hui, des formes absolument différentes de celles d'avant-guerre ; je ne crois cependant pas sans intérêt de citer quelques extraits des lettres extraordinairement vivantes que m'adressa à cette époque notre attaché militaire, le colonel Pellé :

Berlin, le 8 septembre.

... J'ai su, de très bonne source, que le Chancelier avait dit à la grande-duchesse de Bade que la paix était assurée. Le secrétaire d'État a dit la même chose à la mission américaine...

Seulement, nous traitant comme une « puissance faible » (le mot a été dit), la diplomatie allemande s'efforcera, suivant son habitude, de nous arracher jusqu'à la fin de nouvelles concessions.

Dans des circonstances de ce genre, la conviction que les Allemands, en général, ont de leur supériorité absolue, du point de vue militaire, a joué un grand rôle. Le parti de la guerre doit être encore peu nombreux, à l'heure qu'il

1. Caillaux, *Agadir*, p. 190.

est. Mais les Allemands et le Gouvernement lui-même ne semblent pas se rendre compte du tout de l'état de l'opinion en France ; ils iraient à la guerre sans s'en douter...

M. Cambon a rapporté de ses dernières entrevues avec M. de Kiderlen-Waechter l'impression que celui-ci, malgré tout, désire aboutir à un accord. Il espère donc qu'il se rendra compte de la nécessité d'adopter notre projet, dans tout ce qu'il a d'essentiel.

Il compte beaucoup sur votre influence dans le Gouvernement pour qu'à Paris *on tienne bon*, mais sans nervosité, sans tatillonneries et *sans couper les ponts derrière soi*, c'est-à-dire sans montrer, sur les points de détail, une intransigeance qui pourrait être nuisible à nos véritables intérêts...

Berlin, le 10 septembre.

... Les officiers s'excitent, comme il est naturel ; mais le parti de la guerre, en dehors de l'armée, est encore peu nombreux.

J'ajoute qu'il le deviendrait, du jour au lendemain, si nous prenions une attitude de provocation, si nous semblions (comme certains y poussent) donner à nos propositions la forme d'une sorte d'ultimatum, ou encore si nous maintenions la classe sous les drapeaux, après que les Allemands auront renvoyé la leur...

Berlin, le 16 septembre.

... M. de Kiderlen a clairement laissé entendre à M. Cambon qu'il accepterait bien plus facilement ses propositions si les indiscrétions de nos journaux ne lui rendaient la retraite difficile. Il faudrait éviter à tout prix de rendre cette retraite impossible à l'amour-propre allemand. Si maintenant nos journaux pouvaient se taire, ce serait un grand bien...

Berlin, le 20 septembre.

La France, quoi qu'on en puisse dire, peut-être, au Quai d'Orsay, n'a fait que de minimes concessions sur son projet. L'Allemagne abandonne la situation particulière qu'elle avait un instant demandée ; elle nous concède le contrôle politique, administratif, financier, la représentation diplomatique, l'occupation militaire, en définitive le protectorat.

Il serait vraiment regrettable que, parvenue à ce point, l'affaire échouât et que nous manquions l'occasion de nous assurer le Maroc pour des satisfactions d'opinion.

C'est pour cela que l'attitude d'une grande partie de la presse française semble peu compréhensible ici. Peut-être certains journaux obéissent-ils à des considérations d'intérêt privé, financier, etc... Peut-être d'autres, en cherchant une sorte d'humiliation de l'Allemagne qu'il serait absurde de demander, poussent-ils à la guerre avec inconscience. Quoi qu'il en soit, des articles comme ceux qui viennent de paraître rendent la situation des négociateurs *allemands* difficile ; ils peuvent, comme je vous le disais à peu près dans une de mes dernières lettres, leur rendre impossible la retraite qu'ils ont maintenant acceptée en principe. Pardonnez-moi de signaler respectueusement à votre attention ce point dont M. l'ambassadeur a certainement parlé aussi dans sa correspondance d'aujourd'hui...

Berlin, le 2 octobre.

... Dans la réalité, vous savez qu'après bien des tâtonnements et des lenteurs, l'accord, en ce qui concerne le Maroc, *est fait* (bien entendu si on veut à Paris qu'il soit fait). Le Gouvernement allemand est arrivé à nous concéder ce que nous avons demandé. En tout cas, sur tous les points, même ceux de l'organisation judiciaire et des protégés, les négociateurs sont arrivés à des formules si voisines qu'il serait difficile de concevoir que la négociation échouât.

C'est en ce moment que des journaux français, dont certains reçoivent visiblement leurs renseignements à bonne source, partent en campagne pour que nous *retirions* les concessions par nous consenties au Congo. Et il semble, autant qu'on peut en juger d'ici, qu'une bonne partie de l'opinion française (cette opinion *qu'on a faite* depuis des semaines) soit avec ces journaux.

Si peu d'importance qu'ait à cet égard mon impression personnelle, permettez-moi, monsieur le Ministre, de vous la donner franchement. Si le Gouvernement français entre dans la voie qui lui est indiquée de restreindre ou de modifier notablement les offres qu'il a faites au Congo, l'accord est à l'eau.

Nous, la France, sommes engagés vis-à-vis de l'Allemagne. Nous avons formulé, dans des conversations successives, les cessions territoriales que nous étions disposés à faire. *L'ambassadeur a été autorisé par le ministre des Affaires étrangères à communiquer « sans réticences »* et il a communiqué effectivement à M. de Kiderlen une carte de ces cessions. Si nous revenons maintenant là-dessus, quand l'Allemagne croit l'accord presque conclu, l'effet produit sera *défavorable*. Déjà, pour l'affaire de la N'Goko-Sangha, pour celle des chemins de fer marocains, nous nous sommes dérobés après que nos propositions avaient été acceptées. Si nous recommençons le même jeu, cette fois, on ne doutera plus ici qu'il ne soit impossible de traiter avec nous.

Il ne faut pas oublier non plus que M. de Kiderlen a posé l'accès au fleuve Congo (c'est-à-dire « la coupure » de notre colonie, contre laquelle on proteste tant aujourd'hui en France) comme une *condition « sine qua non »* de l'accord.

Enfin, si on change actuellement les bases du traité qu'on avait préparé, c'est toute une négociation nouvelle qui recommence et qui ne peut manquer de durer des semaines. Pendant ce temps, les Parlements se réuniront dans les deux pays, les Gouvernements devront répondre à des interpellations et les dernières chances s'évanouiront de faire prévaloir une solution moyenne entre les opinions publiques des deux pays.

Cet échec satisfera peut-être en France certains personnages qui le préparent depuis le début ; mais il satisfera aussi en Allemagne beaucoup de gens qui regretteront vivement l'abandon du Maroc.

Nous aurons donc perdu le Maroc et il me semble que, si le Gouvernement allemand publie les offres qu'il nous a faites (et il est difficile que, d'une manière ou d'une autre, ces offres ne parviennent à la publicité), il sera difficile aussi à n'importe quel Gouvernement français de se justifier de les avoir refusées.

Que se passera-t-il ensuite? Nous n'en savons rien. Je constate qu'en ce moment l'opinion allemande est toute à la paix. Mais je continue à croire que l'échec des négociations actuelles, *la conviction qui s'affirmera en Allemagne de l'impossibilité de s'entendre avec nous sur quoi que ce soit, nous conduiront à une situation très tendue.*

Il paraît qu'au cabinet de M. de Selves, on juge que je n'ai pas « assez de confiance dans l'armée française » et que cela rejaillit autour de moi. Vous savez, monsieur le Ministre, que *depuis que je suis en état d'exprimer des jugements sur l'armée allemande, j'ai toujours essayé de réagir contre l'opinion exagérée*

qu'on s'en fait en France. Je serais heureux d'avoir contribué pour une petite part au revirement d'idées qui semble se faire aujourd'hui. Je suis convaincu qu'à égalité de forces nous pourrions entamer la lutte avec confiance. Il n'en est pas moins incontestable que, si les négociations marocaines étaient rompues par notre faute — et ce serait manifestement le cas — nous nous trouverions, *du point de vue diplomatique vis-à-vis de nos alliés, du point de vue militaire en face de l'Allemagne et de l'Espagne, dans une situation parfaitement défavorable.* Pour faire une bonne guerre, il ne faut pas commencer par faire de la mauvaise diplomatie.

Il est certain qu'en ce moment le Gouvernement allemand est très désireux de traiter. Profitons-en pour conclure l'accord aux conditions que nous avons posées nous-mêmes. C'est la seule solution possible et raisonnable.

Pardonnez-moi, monsieur le Ministre, d'avoir développé ces idées si longuement. Je suis convaincu qu'elles sont les vôtres et je serais seulement heureux si je vous avais fourni un argument de plus pour les soutenir...

(Post-scriptum)...

Par le temps d'indiscrétion qui court, l'ambassadeur a jugé préférable que le compte rendu qui précède ne passât pas par l'intermédiaire des bureaux des Affaires étrangères. Je vous l'adresse donc par lettre particulière...

Berlin, le 30 octobre.

... J'ajoute quelques mots sur l'état de l'opinion allemande.

Il est certain que celle-ci, dans son ensemble, n'est nullement satisfaite de ce qu'elle sait de l'accord. Le parti national a fait un effort pour saisir le Reichstag de la question avant sa séparation ; le Gouvernement a paré le coup. Il est presque certain qu'aucune partie du traité ne sera soumise au vote de l'Assemblée, mais il y aura débat et, à l'approche des élections, les députés, même ceux de la majorité gouvernementale, tiendront à marquer leur regret de l'abandon du Maroc. Ce regret est presque général. Comme on est discipliné en Allemagne, on se résignera au fait accompli, mais il restera beaucoup de mécontentement contre l'empereur, ou tout au moins contre le chancelier...

De certains points de vue, l'opinion allemande semble éprouver en ce moment quelque chose de l'inquiétude qu'elle a manifestée au moment de « l'encerclement » tant reproché à M. Delcassé. Les Allemands (y compris l'empereur) sont profondément montés contre les Anglais ; la guerre entre l'Italie et la Turquie affaiblit la Triplice. Notre attitude pendant la crise a donné à réfléchir ; on se demande si nous ne serions pas plus forts qu'on ne le croyait.

D'autre part, si on regrette le Maroc, on est profondément et absolument indifférent aux compensations congolaises. On voudrait du moins espérer qu'en échange des sacrifices qu'on aura consentis, on aura obtenu un rapprochement avec la France. On aura détaché celle-ci de l'Angleterre. Et on se rend compte que la diplomatie allemande a bien mal opéré dans cet ordre d'idées. D'où de grosses rancunes.

En définitive, l'empereur semblerait, malgré certaines apparences, plus près de l'opinion moyenne allemande que M. de Kiderlen.

Si l'accord aboutit, la période qui suivra sera très intéressante à observer ici et un peu délicate, surtout étant donné l'approche des élections...

Et, pour finir[1], cette lettre à moi adressée par notre ambas-

1. Voir également les lettres du colonel Pellé en date du 5 novembre 1911 et du 1er janvier 1912 publiées par le ministère des Affaires étrangères (Documents diplomatiques français, 3e série, 1911-1914, pp. 451 et 455).

sadeur à Berlin, qui, en quelques lignes, résume tout le débat :

Berlin, le 19 octobre 1911.

Monsieur le Ministre,

Vous aurez vu qu'enfin nous commencions à apercevoir l'issue du long débat que je poursuis depuis plusieurs mois. Je suis resté plusieurs jours devant un mur à savoir comment nous passerions, mais enfin la brèche semble faite. J'espère que nous pourrons avoir bientôt place gagnée et qu'il ne se trouvera pas des fous à Paris pour s'exposer à perdre ce que nous avons obtenu au Maroc pour quelques marais de plus ou de moins au centre de l'Afrique. Mais il importe d'aller vite et d'en finir vite. Les amours-propres sont trop éveillés pour rester ainsi longtemps en l'air...

Jules Cambon avait raison. Le 4 novembre 1911 est, dans l'histoire française, une date qui doit être mise sur le même plan que celle de la prise d'Alger (4 juillet 1830) et celle du traité du Bardo (12 mai 1881). C'est le traité signé ce jour-là par Jules Cambon et Kiderlen qui nous a permis, en établissant notre protectorat au Maroc, de constituer dans sa pleine homogénéité notre bloc magnifique de l'Afrique du Nord.

L'opinion allemande accueillait ce traité comme infligeant à sa diplomatie un notoire échec. Le ministre des Colonies, M. de Lindequist, démissionnait. La presse européenne était unanime à reconnaître que, dans le véritable troc que constituait le traité du 4 novembre, la France avait su, en abandonnant de lointains territoires, doubler d'un seul coup l'étendue et la valeur de son domaine algérien.

Par contre, à Paris, un concert de récriminations, de protestations et d'attaques se déchaînait contre le Président du Conseil, auquel la presse inféodée au Quai d'Orsay me faisait l'honneur de m'associer étroitement.

J'ai eu la curiosité de relire notamment la collection complète des *Débats* d'octobre 1911 à février 1912[1]. Ce journal passait pour interpréter fidèlement la pensée des augures diplomatiques qui entendaient orienter, à leur gré, toute la politique étrangère de la France. Les articles de cette fin de 1911 tranchent, par leur violence calculée, sur la tenue générale de ce grand journal de la haute bourgeoisie : il n'est pas

1. Les articles de M. Gauvain, rédacteur de politique étrangère au *Journal des Débats*, ont été réunis, pour toute la période 1908-1914, sous le titre *l'Europe au jour le jour*, Éditions Bossard, 1918.

d'insulte qui ne soit prodiguée aux ministres qui viennent de donner le Maroc à la France.

Approuvé à une énorme majorité par la Chambre, le traité fut, au Sénat, soumis à l'examen d'une commission dite spéciale, présidée par Poincaré. Pour éclairer sa religion, elle ne rechercha pas s'il représentait ou non pour le pays un ensemble de stipulations favorables à sa politique générale et particulièrement à sa politique africaine ; elle se livra à une étude minutieuse de la qualité et des titres des agents que le Président du Conseil avait jugé bon d'employer. Elle voulait étrangler Caillaux en sourdine ; elle y réussit. Se drapant dans sa dignité offensée — j'allais écrire dans sa nullité offensée — de Selves donna avec éclat sa démission, qui entraîna à sa suite celle de tout le cabinet.

Cette sournoise conjuration de couloirs fut célébrée par la presse conservatrice, nationaliste et bien pensante comme une grande victoire française.

Pauvres gens, qui ne voulurent pas voir que la seule grande victoire française des années qui précédèrent la guerre, ce fut l'incorporation définitive du Maroc à la France africaine, le 4 novembre 1911 !

II. — *Le haut commandement.*

Je répète ces deux dates :

— 29 juin 1911 : je m'installe rue Saint-Dominique.

— 1er juillet 1911 : Le *Panther* s'embosse devant Agadir.

Leur rapprochement suffit à définir ce qu'a été, au moment d'Agadir, mon action au ministère de la Guerre : une énergique mise au point du passage du pied de paix au pied de guerre — autrement dit, une *répétition générale* du grand drame de 1914.

La tâche est rude. Mes deux prédécesseurs immédiats sont :

— L'un : Maurice Berteaux, qui a été, dans l'exercice de ses fonctions, fauché par l'aile d'un avion ; il est resté moins de trois mois au ministère[1] ;

1. 2 mars-21 mai 1911.

— L'autre : le général Goiran y est resté vingt-six jours[1] ; c'est la veille même de sa chute qu'il s'est installé au ministère de la Guerre ; il n'a même pas eu le temps de prendre contact avec ses directeurs.

En réalité, je succède au général Brun, qui est demeuré longtemps rue Saint-Dominique[2]. Il y a instauré le règne du scepticisme intégral. Sa santé est médiocre et son activité physique nulle.

Nous nous connaissons de longue date : il a été, quinze ans plus tôt, un de mes professeurs de l'École de Guerre. A une date plus proche, j'ai été, comme membre soit de la Commission de l'armée, soit de la Commission du budget, rapporteur de très nombreux projets touchant directement à la vie de son département. Aucun ne l'intéressait : son seul souci était « d'éviter les histoires ».

Je me souviens, à son sujet, d'un incident assez caractéristique :

La Commission de l'armée de la Chambre s'est, sur ma demande, saisie, en décembre 1910, de la question du Conseil supérieur de la Défense nationale. Celui-ci a été créé en 1906, après le débarquement de Guillaume II à Tanger, par le ministère Sarrien[3], sous la pression de la Commission de l'armée, inquiète de voir que les deux ministères militaires, — Guerre et Marine — le ministère des Affaires étrangères et le ministère des Colonies travaillaient en ordre dispersé, et qu'il n'existait aucun organisme permanent pour coordonner leur action en vue de la défense du pays. J'ai informé la Commission que, depuis avril 1908, soit depuis deux ans et demi, ce Conseil n'avait jamais été réuni. Je suis chargé de faire une démarche auprès du général Brun pour lui demander les raisons de cette carence.

Exposé de la thèse de la Commission — discussion dont

1. 27 mai-23 juin 1911.

2. Le général Brun fut ministre de la guerre des deux cabinets Briand : 24 juillet 1909 au 3 novembre 1910 — puis du 3 novembre 1910 à sa mort (23 février 1911) — soit dix-neuf mois consécutifs.

3. Le décret du 3 avril 1906 créant le Conseil supérieur de la Défense nationale était contresigné de MM. Sarrien, Président du Conseil; Léon Bourgeois, Affaires étrangères; Poincaré, Finances; Étienne, Guerre; Thomson, Marine, et Leygues, Colonies.

le ton devient assez vif. Elle se termine sur ces mots du ministre de la Guerre : « Ne vous échauffez donc pas ainsi ! Ah ! je vois bien que vous êtes toujours le même ! Vous êtes de ces emballés qui croient encore à la possibilité de la guerre ! »

Textuel — sur l'honneur.

On voit d'ici quels ravages cet état d'esprit du ministre avait exercés dans la maison. On y faisait, à toute petite allure, du service courant.

Par ailleurs, l'organisation du Haut Commandement était telle que le généralissime désigné, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, n'avait aucun lien permanent ni avec les directions du ministère, ni même avec l'état-major de l'armée, appelé à être son instrument de travail en temps de guerre. Celui-ci avait à sa tête un parfait bureaucrate, le général Laffon de Ladébat.

Le généralissime désigné était le général Michel, homme d'une haute honorabilité, dont la carrière avait été extrêmement rapide dans les cabinets de ministres et les fonctions d'officier d'ordonnance. Son autorité — cet élément impondérable, mais nécessaire qui, beaucoup plus que les galons et les étoiles, fait les chefs — était nulle.

Appelons les choses par leur nom : en raison des personnalités effacées qui se trouvaient à sa tête — le général Brun, le général Michel et le général Laffon de Ladébat — l'armée, pendant les années 1909 et 1910, était demeurée un grand corps solidement hiérarchisé, mais, au sommet de cette hiérarchie, il n'y avait plus personne.

Privés de véritables chefs, les officiers de l'état-major de l'armée s'étaient groupés par affinités de tendances et surtout de doctrines ; des « chapelles » indépendantes s'y étaient constituées ; celle qui comptait le plus de fidèles était celle du 3e bureau, à la tête duquel se trouvait un ardent et brillant officier, le colonel Loyseau de Grandmaison, chef du bureau des opérations.

Cette situation grave avait, lors de la prise de possession de ses fonctions, si vivement frappé Maurice Berteaux que, quelques semaines après son arrivée au ministère et peu de jours avant sa mort, il avait appelé aux fonctions de chef

d'état-major de l'armée son ami, le général Dubail, qui, comme commandant, d'abord de la 1re armée, puis du groupe des armées de l'Est, a fait preuve, en 1914, 1915 et 1916, des plus viriles qualités de chef[1].

Elle n'avait pas non plus échappé à la vigilance des deux Chambres : dans une période d'inquiétude, tous les parlementaires informés avaient la sensation très nette que l'organisation du Haut Commandement était tout entière à reprendre ou, pour mieux dire, à créer de toutes pièces.

Le 19 juin 1911, au Sénat, le comte de Tréveneuc affirmait, avec l'approbation de la plus grande partie de la Haute Assemblée, que : « à l'heure actuelle, l'armée est acéphale ; il n'y a pas de tête, il n'y a pas de chef, il n'y a pas de pensée initiale... ».

Ces appréciations sévères étaient appuyées et confirmées par le général Langlois[2] qui faisait autorité au Sénat pour toutes les questions d'ordre militaire.

Le ministre de la Guerre était le général Goiran, encore mal revenu de la surprise que lui avait causée sa nomination, inattendue pour tout le monde et même pour lui, de ministre de la Guerre ; il bafouilla lamentablement.

« Je ne peux pas résoudre en cinq minutes, étant arrivé depuis si peu de temps au ministère de la Guerre et alors que j'ai dû consacrer la plus grande partie de ce temps à l'étude du budget, la question que vous posez.

» Par conséquent, je la réserve... Je n'ai pas encore étudié à fond une pareille question. »

La Chambre, à son tour, s'émeut en constatant que le ministre de la Guerre est seul à ignorer que la sécurité de la nation exige impérieusement une prompte et complète réorganisation du Haut Commandement.

Quatre jours après la séance du Sénat, le 23 juin, à la Chambre, André Hesse, l'amiral Bienaimé et le général Pedoya interpellent à ce sujet le Gouvernement : quoi qu'il

1. En fait, le décret concernant cette décision prise par Maurice Berteaux, ne parut au *Journal Officiel* que le 30 mai, peu de jours après sa mort.

2. Général Langlois (*Journal Officiel* du 19 juin 1911) : « Je m'associe de tout cœur aux paroles de mon collègue, M. de Tréveneuc. Je crois qu'il est absolument nécessaire d'avoir en temps de paix, même, un organe de commandement avec un état-major à sa disposition. »

ait eu quatre jours pour « étudier à fond » le problème, pourtant capital et essentiel, qu'il ignorait lorsqu'il avait été questionné au Sénat, le ministre de la Guerre répond à côté de la question en s'empêtrant dans des affirmations de bonne volonté et de dévouement à la République.

La question est plus haute ; la Chambre le fait bien voir au malheureux Goiran.

Le Gouvernement est par terre.

Le 29 juin, je succède rue Saint-Dominique à l'éphémère et inconsistant ministre qui vient d'y passer vingt-six jours, partagé entre l'orgueil d'être le chef de l'armée et la terreur panique que lui cause le Parlement.

C'est la Chambre elle-même qui, par son vote du 23 juin, m'a donné mandat de réorganiser le Haut Commandement.

Quarante-huit heures plus tard, l'avertissement brutal et précis qui vient de l'Allemagne rend pour moi la décision à prendre singulièrement urgente.

J'ai à résoudre deux ordres de problèmes :

1° Question de personnes ;

2° Question d'organisation.

Fidèle à ma méthode, je décide de les trancher sur l'heure, d'ensemble et d'un seul coup.

Nomination de Joffre. — Dès le 2 juillet, j'appelle le général Michel à conférer avec moi. Je ne le connais que de réputation, et cette réputation est celle que j'ai dite plus haut. Je n'ai pas de peine à me rendre compte, d'une part, que le généralissime désigné est peu informé des questions multiples que pose une mobilisation, que j'ai le devoir de considérer comme pouvant être imminente, — d'autre part que la perspective d'avoir à passer de la « période des honneurs » à la « période des responsabilités » lui apparaît comme une écrasante menace. Hésitant, indécis, il me donne, à ce moment décisif, l'impression d'être un homme écrasé par la charge qui peut, d'une heure à l'autre, devenir la sienne.

Pour un peu, il me dirait, comme le général Brun, auquel il doit son élévation au poste suprême : « Vous êtes

encore un de ces emballés qui croient à la possibilité de la guerre ».

Après quelques entretiens (2 au 10 juillet), mon opinion est formellement arrêtée : ce personnage représentatif, mais sans caractère, ne peut pas rester et ne restera pas le chef éventuel de nos armées mobilisées.

J'ai grande confiance dans le jugement des généraux Gallieni, Léon Durand et Dubail, tous trois membres du Conseil supérieur de la Guerre[1]. Je les fais venir successivement ; tous trois sont du même avis : « A une heure où nous sommes exposés à mobiliser demain, donnez-nous un chef auquel nous obéirons aveuglément. Michel ne peut être celui-là, car nous considérons tous que, par son manque de caractère, il est incapable de commander. »

Léon Durand résume son opinion en deux mots : « Michel est un danger national. »

Gallieni, après quelques propos réticents, se décide, sur mes pressantes instances, à me livrer toute sa pensée : « Vous me demandez, dans les moments graves que nous traversons, de vous parler à cœur ouvert. Je ne peux pas me dérober au pénible devoir que vous m'imposez, car le dernier geste de l'Allemagne nous contraint à regarder en face les éventualités. Le général Michel, en tant qu'homme, a droit à toute mon estime. Mais, en tant que chef désigné de nos armées mobilisées, je le considère comme absolument incapable de remplir ces fonctions. Il n'a aucune autorité sur ses collègues du Conseil supérieur de la Guerre. En deux mots : ce n'est pas un chef, la situation actuelle ne peut durer. »

Je reçois le général Michel et lui demande de me remettre sa démission de vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, son autorité sur ses collègues me paraissant fort diminuée ; il m'éviterait ainsi de prendre envers lui une mesure qui serait cruelle.

« Vous me dites, me répond-il, que j'ai perdu la confiance de mes collègues du Conseil supérieur de la Guerre. Nous allons avoir occasion d'en juger : je vous demande de leur soumettre, comme votre prédécesseur était d'accord

1. Dubail n'y siégeait pas en 1911, comme membre titulaire, mais comme chef d'état-major de l'armée, il en faisait partie, avec voix consultative.

avec moi pour le faire, le plan de réorganisation de l'armée que j'ai récemment élaboré. »

Deux questions sont, le 19 juillet, soumises au Conseil supérieur de la Guerre, réuni sous ma présidence :

— Organisation des réserves ;

— Création d'une artillerie lourde de campagne.

a) Le général Michel proposait de dédoubler à la mobilisation tous nos régiments actifs, d'en constituer ainsi une brigade à deux régiments, de porter, par conséquent, le corps d'armée à huit brigades (au lieu de quatre) et seize régiments (au lieu de huit). Il réunit l'unanimité contre lui[1].

b) Sur la question de la création d'une artillerie lourde de campagne (obusier de 105), — dont je dirai quelques mots un peu plus loin, — il réunit également contre lui la quasi unanimité du Conseil.

Il vient me voir le lendemain. J'ai trouvé un moyen de ménager les formes : le décret réorganisant le Haut Commandement, qui va paraître, supprimera le titre — sinon la fonction, bien entendu — de vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Son amour-propre est sauf ; il m'en remercie.

Qui nommer à sa place ?

Quoique les Chambres soient en vacances, « les couloirs » s'agitent, car Michel, très répandu dans le monde politique, a des amis nombreux qui me traitent de brute : c'est un qualificatif dont on s'est si souvent servi à mon égard que j'ai fini par m'en parer, comme d'un éloge.

Trois noms se présentent à mon esprit.

Gallieni, qui a le passé colonial que l'on sait, glorieux et plein d'action. C'est nettement le candidat de Caillaux, qui ne cache pas sa préférence pour lui, mais me laisse l'entière responsabilité du choix. Gallieni, pressenti par moi, objecte qu'il ne peut prendre la place d'un homme que j'ai

1. Un membre du Conseil s'abstint, le général Meunier. Il vota avec le général Michel sur la seconde question.

débarqué sur son conseil — qu'il n'a plus que deux ans et demi avant d'être atteint par la limite d'âge — qu'enfin, il est un colonial et que sa nomination au poste de généralissime me créera peut-être des difficultés avec la masse de l'armée métropolitaine, laquelle ne le verra pas venir d'un bon œil. « Je vois deux hommes, ajoute-t-il, Pau et Joffre. Pau a la confiance de l'armée, de l'état-major en particulier, mais il pourra vous créer des difficultés du point de vue politique. Interrogez-le ; il est trop loyal pour ne pas vous répondre en toute franchise. Joffre est un travailleur méthodique et froid, d'esprit lucide et précis. C'est un réalisateur ; je le connais bien, il a été un de mes meilleurs collaborateurs à Madagascar. Il a en outre un grand avantage, celui d'avoir trois ans de moins que moi, il restera plus de cinq ans dans ses fonctions. »

Je convoque le général Pau, le premier. Je lui fais ressortir qu'il a la confiance de toute l'armée et qu'il aura la mienne, si toutefois il n'entend pas, pour les grades d'officiers généraux, imposer les hommes de son choix au Gouvernement : celui-ci, pour les nominations dans les hauts grades, n'entend abdiquer entre les mains de personne. Et Pau de me répondre : « J'ai également la même ambition. Je ne conçois pas mon rôle si je n'ai pas le choix absolu et sans réserve des officiers généraux. Si vous entendez vous immiscer dans ces nominations et discuter les hommes que je vous aurais présentés, je vous rendrai sur l'heure mon tablier. » Je le remercie de sa franchise, qui lui enlève toute chance d'être nommé comme remplaçant de Michel.

Joffre demande vingt-quatre heures de réflexion. Passé ce délai, il accepte, sans se faire prier, mais sous une réserve formelle : « Je crois avoir des qualités de travail et de méthode ; je connais bien l'organisation générale de l'armée. Mais je ne suis pas familiarisé avec le métier d'état-major. Je vous demande de me donner comme second le général de Castelnau, qui a longtemps travaillé à l'état-major de l'armée et qui est un excellent technicien de cette besogne spéciale. Mon acceptation est à ce prix. »

— « Aye ! vous allez me faire et vous faire vous-même des ennemis déterminés dans les rangs républicains. La nomi-

nation de Castelnau va soulever des tempêtes dans les partis de gauche. En tout cas, votre demande m'oblige à consulter le Président du Conseil et le Président de la République. »

Caillaux et Fallières font, comme moi, la grimace ; ils me donnent néanmoins sans peine leur accord. La situation était, à la fin de juillet 1911, trop tendue pour que l'armée restât sans un chef digne d'elle.

Joffre sera celui-là.

Joffre ou Gallieni. — Des centaines de fois, j'ai scruté ma conscience et je me suis posé la question que tout le monde devine : « Il aurait suffi de très peu d'insistance pour déterminer Gallieni à accepter. Ai-je bien ou mal fait de choisir Joffre plutôt que son aîné ? »

Pendant les années 1915 et 1916, alors que, commandant de régiment ou de brigade, je recevais l'ordre de préparer, sans raisons plausibles, des attaques vouées à l'échec certain et que je considérais comme des sacrifices inutiles, j'ai souvent maudit Joffre, son grignotage sanglant, son entourage d'officiers brevetés qui n'avaient jamais marché à l'ennemi sous le feu des mitrailleuses et des canons. Et je me suis adressé bien souvent le véhément reproche de ne pas avoir choisi Gallieni.

Les années ont passé : cette question constitue pour moi un problème de conscience si grave que je n'ai pas cessé de me la poser[1].

En toute sincérité, je ne crois pas que la nation ait le droit de m'adresser à ce sujet aucun reproche.

Joffre possède deux titres incontestables et magnifiques à la reconnaissance du pays :

a) De juillet 1911 à juillet 1914, il a mis au point, avec une maîtrise et une méthode admirables, le passage du pied de paix au pied de guerre ; on peut dire qu'en trois ans il a transformé de ce point de vue notre armée ;

1. La question est purement d'ordre spéculatif et philosophique puisque Gallieni a été mis à la retraite en avril 1914. A la déclaration de guerre, il aurait donc été, depuis trois mois, remplacé par X... qui n'aurait peut-être eu aucun des mérites du vainqueur de la Marne, ni du vainqueur de l'Ourcq.

b) Après l'échec de la bataille des frontières, il a conservé une totale et complète lucidité ; il a manœuvré ses armées, qui battaient en retraite à allure précipitée, sans que son sang-froid fût jamais altéré par les mauvaises nouvelles qui s'abattaient en trombe sur le G. Q. G.

A son passif, par contre, j'inscris :

a) L'erreur initiale de la manœuvre stratégique, erreur si manifeste que, dès le 13 août, nous la voyions de Paris se dessiner ;

b) Il lui a fallu de très longs mois pour se rendre compte de ce qu'était la puissance du feu, de l'impossibilité de faire sur le front de France la fameuse percée, et de l'inutilité absurde et sanglante des attaques qu'il ordonnait.

Gallieni, doué d'une très vive imagination, d'une sensibilité très aiguë, ayant des vues générales étendues sur les problèmes les plus divers, d'un esprit très souple et très inventif, n'aurait pas, à coup sûr, attendu passivement le choc allemand, sans faire quoi que ce soit pour parer à la manœuvre massive des 1re, 2e, 3e et 4e armées allemandes.

Dès la fin d'octobre 1914, d'autre part, il a eu la perception très nette que les fronts organisés défensivement étaient impossibles à percer à coup d'hommes et qu'il fallait envisager une vaste manœuvre dans laquelle le front d'Orient devait prendre un rôle essentiel : ses *Carnets*, à ce sujet, fourmillent de preuves qui concordent entièrement avec mes souvenirs personnels.

Aurait-il mieux réussi que Joffre ? Aurait-il, dans l'adversité, montré la même impassibilité, le même calme ?

Autant de questions auxquelles nul ne peut répondre.

En tout cas, les circonstances ont, en septembre 1914, permis à Joffre comme à Gallieni de montrer ce dont ils étaient capables. La manœuvre de l'Ourcq, que commandait Gallieni, a été la condition nécessaire de la manœuvre de la Marne, qui a donné à Joffre la victoire.

Seul le général Michel, pour la deuxième fois par moi « limogé », — le mot n'existait pas encore, puisque c'est moi qui en ai enrichi la langue française, — a pu maudire le

ministre « brutal » qui, à trois ans de distance, lui a substitué Joffre d'abord (1911), puis Gallieni (1914).

Réorganisation du Haut Commandement. — Qu'est-ce que le « Haut Commandement »? Il comprend, d'une part, le général en chef ou généralissime[1] désigné; d'autre part, l'état-major de l'armée, enfin les généraux qui commandent des unités supérieures au corps d'armée avec leurs états-majors propres. Le Conseil supérieur de la Guerre réunit tous ces généraux destinés à commander des armées ou groupes d'armées. On peut englober également, sous cette rubrique de Haut Commandement, le Centre des hautes études militaires, l'École supérieure de Guerre et le Comité d'État-Major.

En 1911, le généralissime désigné, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, n'avait aucun pouvoir précis de direction sur l'état-major de l'armée. C'était pourtant celui-ci qui était, comme il l'est encore, chargé de préparer et de mettre au point le plan de mobilisation et le plan de concentration, lequel conditionne dans une très large mesure le plan d'opérations.

Autre vice de l'organisation de 1911 : le chef d'état-major de l'armée, qui, en temps de paix, est le bras droit du ministre de la Guerre, devait quitter Paris avec le généralissime, laissant ainsi le chef du département sans autres collaborateurs que des sous-ordres.

Enfin, les états-majors d'armée n'étaient pas constitués, même à l'état d'embryon. Les commandants d'armée connaissaient leurs chefs d'état-major du temps de guerre : c'était tout. Ces derniers conservaient, en temps de paix, le commandement d'une brigade ou d'un régiment; ils n'étaient mis à la disposition de leurs commandants d'armée que pendant quelques jours par an, pour de rares exercices sur la carte ou sur le terrain.

Le « Comité d'État-Major » était censé s'occuper des questions relatives au fonctionnement technique de ce service. En fait, il était « en léthargie ». Quant au « Centre des hautes

1. Ce mot de généralissime n'a pas cours dans l'armée. Mais il répond à une idée claire.

études militaires », à la création duquel j'avais, comme rapporteur de la Guerre, contribué[1], il venait à peine d'être constitué et n'était sous la direction de personne.

Tout cet ensemble, formé par des décisions et des apports successifs, ne procédait d'aucune idée directrice. Rapporteur de la Guerre à deux reprises (1907 et 1908), j'en connaissais les vices. Les dissentiments de personnes, que j'ai soulignés plus haut, les rendaient encore plus graves. La tension franco-allemande consécutive au « coup d'Agadir » me faisait un devoir d'effectuer, sans perdre une heure, non pas un replâtrage, mais une reconstitution totale.

Celle que j'ai faite en quelques jours, en juillet 1911, a subi l'épreuve de la guerre ; elle a dans son ensemble survécu dans l'après-guerre. Certaines modifications y ont été apportées : elles ne sont pas toutes heureuses.

Si j'ai pu, en moins de quatre semaines, mettre sur pied cette organisation méthodique, cohérente et entièrement nouvelle, dont j'éprouve quelque fierté, c'est d'abord parce que les vices de l'organisation, aussi bien que les remèdes à lui appliquer, m'étaient connus, à la fois comme étant du métier et comme rapporteur de la Guerre à la Commission du budget. C'est aussi parce que j'ai pu confier la mise en œuvre de mes idées à un trio d'hommes remarquablement préparés à résoudre cet ensemble de problèmes délicats. Ces trois officiers appartenaient à mon cabinet ; ils étaient en même temps mes collaborateurs et mes amis : le contrôleur de l'armée Boone, le capitaine d'artillerie Carence, le chef de bataillon d'infanterie Brissaud-Desmaillet. J'ai plaisir à citer ici leurs trois noms, que je réunis dans un même sentiment de gratitude[2].

Le 28 juillet, moins d'un mois après l'alerte d'Agadir, trois décrets étaient signés :

L'un nommait Joffre *chef d'état-major général*.

L'autre organisait le Haut Commandement et le plaçait, tout entier et sans réserve, sous sa direction.

1. Voir mon rapport de la Guerre de l'exercice 1907, p. 54 et Annexe I.

2. Tous trois étaient brevetés d'état-major. Boone est mort contrôleur général de l'armée ; Carence est membre du Conseil supérieur de la Guerre ; Brissaud-Desmaillet vient de prendre sa retraite comme général de division.

Le troisième refondait et renforçait le Conseil supérieur de la Défense nationale qui, depuis sa naissance, n'avait existé que sur le papier ; il créait en même temps les noyaux permanents des états-majors d'armées.

Un organisme neuf, que je plaçais dans les mains d'un seul homme, était créé. Au cours des trois années qui suivirent, — exactement trois ans (fin juillet 1911 à fin juillet 1914), — Joffre l'employa à plein et lui donna un rendement maximum.

III. — *Questions de matériel et d'organisation.*

L'artillerie lourde. — Pendant toute la guerre et pendant les années qui suivirent, j'ai bien des fois entendu murmurer, voire même clamer en réunion publique : « C'est la faute des députés si nous n'avons pas eu d'artillerie lourde en 1914 et si nous avons reçu des marmites sans pouvoir en renvoyer aux Allemands. »

Je mentirais à ma pensée si je déclarais que la Chambre n'a jamais entravé l'action des ministres de la Guerre. Les périodes de réserve, notamment, pourtant d'une importance vitale, ont très fréquemment été battues en brèche. Leur suppression a été demandée chaque année par des orateurs plus soucieux de réclame électorale que de l'instruction et de l'entraînement de l'armée.

Mais accuser le Parlement, la Chambre en particulier, d'avoir refusé des crédits pour la construction d'une artillerie lourde est une contre-vérité manifeste.

Ce sont les services techniques de l'artillerie qui, depuis la fin de la guerre russo-japonaise jusqu'à 1914, ont opposé une résistance tenace à l'adoption d'un matériel plus lourd et plus puissant que le 75, ... lequel devait suffire à toutes les missions sur le champ de bataille.

Ce ne sont pourtant pas les avertissements qui nous avaient manqué.

Après la guerre russo-japonaise, la Russie, notre alliée, instruite par une récente et désastreuse expérience, com-

plétait en 1910 son armement en dotant tous ses corps d'armée d'obusiers de campagne lourds (12 centimètres).

L'Allemagne l'avait précédée dans cette voie, puisque, entre 1907 et 1909, elle dotait chacun de ses corps d'armée de bataillons d'obusiers (105 millimètres) et de canons lourds (15 centimètres).

En France, la direction d'artillerie (3e direction), saisie de cette question par l'état-major de l'armée, qui avait le tort de la considérer surtout du point de vue technique alors qu'elle était uniquement d'ordre tactique, multipliait et prolongeait les études. Elle ne voulait pas d'artillerie lourde ; elle était bien décidée à ne pas aboutir.

Je crois — je veux dire que c'est chez moi une certitude — être le premier ministre qui ait pris le problème corps à corps.

Arrivé au ministère le 29 juin 1911, je saisissais immédiatement de la question, non pas la direction technique, — car les techniciens sont faits non pour imposer leurs solutions, mais pour exécuter les ordres qu'ils reçoivent du commandement, — mais le Conseil supérieur de la Guerre.

Ce fut une première bataille : le général Michel, appuyé par le général Meunier, — un artilleur naturellement, — m'opposa que le 75 était beaucoup plus puissant que l'état-major de l'armée et le ministre ne le pensaient et qu'il fallait surtout éviter de créer une dangereuse multiplicité de calibres.

J'emportai la décision du Conseil sur la constitution immédiate de régiments d'obusiers (105 millimètres) dans chaque corps d'armée. Au cours de la même séance, il fut admis que la création d'une artillerie lourde d'armée (canons de 15 centimètres) était également indispensable.

J'avais compté sans l'opposition des techniciens.

Trois mois se passent. La section technique d'artillerie poursuit ses essais sur des modèles divers ; ils n'aboutissent à rien.

Joffre, dans ses *Mémoires*, a bien voulu reconnaître que j'étais un « ennemi né de toute routine »[1].

1. *Mémoires du maréchal Joffre*, t. I, p. 64.

La vérité est que ma conception du rôle d'un ministre est qu'il donne des ordres à ses directions, qui peuvent émettre des avis, formuler des objections, mais qui doivent ensuite obéir.

Mon inimitié pour la routine me fournit un moyen de vaincre — du moins, je le pensais — la résistance des services techniques de l'artillerie, qui croyaient pourtant m'avoir maté.

Le 30 octobre 1911, je pris cette décision, à la vérité fort simple — mais qui apparut sur le moment à la section technique de l'artillerie et à la 3e direction comme révolutionnaire et presque criminelle — que, puisque les services industriels de l'État n'étaient pas capables d'établir des modèles convenables d'obusiers et de canons lourds, on appellerait l'industrie privée (Le Creusot, Saint-Chamond, etc.) à se mesurer avec eux.

Sur le conseil de mon clairvoyant collaborateur et ami, le contrôleur de Lavit, je nomme un technicien appartenant à une autre « chapelle », le général de Lamothe, comme président d'une Commission d'expériences chargée de trancher le différend. Dès le mois de décembre, celui-ci m'informe que le concours que j'ai institué va s'ouvrir et que, d'ores et déjà, le Creusot peut présenter un obusier de 105 millimètres et un canon de 106 millimètres ; il en a vu les spécimens ; tout doit faire supposer que ce modèle — modèle « civil » à la vérité, mais qui tirait quand même fort bien — donnera satisfaction au programme que j'ai tracé.

Au Conseil supérieur de la Défense nationale du 9 janvier 1912, j'annonce au Président de la République et au Président du Conseil que l'exécution du programme va commencer.

Anticipant sur les résultats du concours, j'avais, du reste, dès que j'avais été informé par le général de Lamothe, demandé aux Finances[1] l'autorisation d'engager un crédit de 86 millions[2] pour la constitution d'une artillerie lourde de corps d'armée et d'armée.

1. Lettres des 20 décembre 1911, 6 et 12 janvier 1912.

2. Ces 86 millions faisaient partie d'un ensemble de crédits de 324 millions à répartir sur cinq exercices (munitions de 75, camps d'instruction, forteresse, etc.).

J'étais chaleureusement soutenu par Caillaux et par Fallières.

Le ministère est par terre (12 janvier 1912), ce qui est de peu d'importance, — mais, hélas ! l'artillerie lourde l'est avec lui.

La 3e direction et la section technique ne se tiennent pas de joie. Il n'est plus question des crédits pour l'artillerie lourde pendant un long laps de temps — plus d'une année.

Le général de Lamothe, président de la Commission d'expériences, ne lâche cependant pas le morceau. Il obtient, une année plus tard (1913), qu'un crédit de 80 millions serait demandé aux Chambres pour la fabrication d'obusiers de 105 à tir rapide.

La Commission des finances de la Chambre n'est pas défavorable.

Mais « les techniciens » veillent : « Ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal », l'obusier de 105 (du modèle Creusot, mais qui pourrait être pour la plus grande partie construit dans les arsenaux de l'État) ne peut pas être adopté sans qu'ils se considèrent déshonorés.

Une campagne se déclenche — non seulement dans la presse technique, mais encore dans tous les journaux d'information — pour célébrer les mérites d'une mirobolante découverte qui va rétablir le prestige du 75 : *la plaquette Malandrin*[1].

Cette invention extraordinaire fut portée aux nues. Qu'on en juge !

Elle permettait aux services techniques de l'artillerie d'écraser l'infâme concurrent. Enchantée de l'aubaine, — et rien n'est plus naturel, — la Commission des finances de la Chambre (8 mars 1913) ajournait la construction du 105 et adoptait la plaquette Malandrin, qui devait suppléer à tout.

1. La *plaquette Malandrin* est une petite rondelle de métal qu'un officier d'artillerie, le capitaine Malandrin, avait eu l'idée d'adapter entre l'ogive et la fusée des obus de 75 au cours des tirs d'expérience effectués sur une plage de Calais, en vue d'obtenir des points de chute plus nets dans le sable. On remarqua que l'adjonction de ces plaquettes aux projectiles revenait à courber la trajectoire, naturellement très tendue, du 75.

Certains pensèrent alors que, puisque, grâce à cet artifice, le 75 pouvait faire du tir plongeant, il devenait inutile de s'encombrer d'un obusier de campagne spécialisé dans ce genre de tir.

L'erreur était double : la plaquette ne courbait pas assez la trajectoire du 75 pour lui permettre d'atteindre les objectifs trés défilés, et la puissance du projectile restait la même, c'est-à-dire très insuffisante.

Quelques jours après, Charles Humbert me faisait lire une lettre d'un officier de la section technique qui se vantait de ce que « *Saint-Thomas-d'Aquin*[1] *avait fini, non sans peine, par enterrer l'obusier* ». Jamais, en effet, l'armée française n'en posséda d'autres que l'unique batterie d'expériences commandée par le général de Lamothe.

Ce n'est pas le seul enterrement, hélas, dont la section technique porte l'effroyable responsabilité[2]. Parmi les 1 500 000 morts de la guerre, ceux du début pourraient aussi verser à ce tragique débat leur témoignage posthume pour déplorer l'absence d'artillerie lourde sur les champs de bataille de Morhange, des Ardennes et de Charleroi.

Je suis certain que si le chapitre des *Mémoires* de Joffre, où il traite de l'artillerie lourde, avait été écrit, non par un groupe d'officiers dévoués et fidèles, mais par lui-même, il aurait — comme il le fait à une ou deux reprises, avec beaucoup de crânerie et de franchise — fait son *mea culpa* de n'avoir pas, sur ce point, véritablement capital, engagé la bataille avec les services techniques et avec le ministre. Il aurait sûrement gagné la partie.

Je conclus : si l'armée française n'a pas eu d'artillerie lourde à la déclaration de guerre, la responsabilité principale en incombe aux services techniques de l'artillerie qui, aveugles, ne virent, dans cette lutte acharnée, que le triomphe d'une question d'amour-propre. Il n'est pas discutable que Joffre et l'état-major de l'armée eurent tort de ne pas foncer

1. C'est place Saint-Thomas-d'Aquin que fonctionne la section technique de l'artillerie.

2. *Lettre du général de Lamothe du 1er août 1914 au ministre de la Guerre :*

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la copie d'une lettre du vice-président de la Commission d'expériences de Bourges relative à l'obusier de 105 à chambre agrandie. Je crois devoir appeler votre attention sur le tableau contenu dans sa lettre en ce qui concerne les résultats obtenus avec cette bouche à feu au point de vue portée et précision *(a)*.

» Ces résultats remarquables, que j'avais d'ailleurs escomptés dans ma lettre du 22 juin 1914, rapprochés de ceux signalés dernièrement (lettre du 22 juillet 1914) au sujet de l'efficacité de l'obus explosif de 105 retardé contre les ouvrages de campagne, fait ressortir, une fois de plus, l'erreur commise en 1913, quand, sur des influences anonymes et malgré l'inspecteur des études et expériences techniques de l'artillerie, on a écarté l'obusier de 105, que l'état-major général réclamait en 1911. Le mal est fait; on regrettera peut-être prochainement l'absence d'un obusier léger. En tous cas, les responsabilités seront faciles à établir. »

(a) D'après la Commission d'expériences de Bourges : écarts moyens à 8 194 m. (en portée : 31 m. 5, en direction : 6 m. 4).

sur l'obstacle. Cette artillerie de campagne semi-lourde aurait été, le jour de la déclaration de guerre, presque aussi utile à l'armée que le rétablissement, porté aux nues par la « presse patriote », des retraites militaires[1].

L'augmentation des troupes nord-africaines. — Ainsi, malgré un tenace effort de sept mois, je n'ai pu, du fait de la résistance acharnée des techniciens, doter notre armée de l'artillerie lourde qui lui était nécessaire.

J'ai été plus heureux dans la campagne menée par moi durant quatre ans pour tirer de la population indigène de l'Algérie-Tunisie une véritable armée nord-africaine.

Rapporteur du budget de la Guerre en 1907, je ne puis me dissimuler que l'effectif de nos classes est en constante régression[2]; je cherche le moyen de remédier à cette déper-

1. Dubail, dans son *Journal de campagne*, émet les mêmes amers regrets :

« Combien je déplore, en ce moment — 18 août 1914, début de la bataille de Lorraine — mon impuissance de 1911. J'étais alors chef d'état-major général et j'avais pu, d'accord avec le ministre, M. Messimy, faire voter par le Conseil supérieur de la Guerre le principe d'un obusier dont seraient armées toutes les divisions d'infanterie. Le modèle devait sortir dans les trois mois, c'est-à-dire au commencement de 1912. Mais, à ce moment, je commandais le 9e corps et M. Messimy n'était plus ministre : la question de l'obusier était enterrée.

» Lorsqu'en 1913, je revins au Conseil supérieur de la Guerre comme commandant d'armée, on s'occupait d'un canon long de 105 (c'est par là qu'on reprenait, enfin, la question de l'artillerie lourde). Je déclarai, à la première séance, que je voterais pour ce canon, mais que la nécessité d'un obusier, c'est-à-dire d'une pièce à tir courbe, était autrement importante, et je demandai pourquoi le vote acquis en 1911 n'avait pas eu de suite. On ne put naturellement me donner aucune raison et j'obtins facilement la remise à l'ordre du jour de la question de l'obusier.

» Malheureusement, il était trop tard pour aboutir.

» La seule satisfaction toute platonique de mon initiative avait été pour moi la suivante :

» Comme conséquence du vote de 1911, on avait décidé la mise en service d'une batterie d'obusiers de 105, et cette batterie m'avait été donnée alors que je commandais le 9e corps. Je l'employai hardiment aux grandes manœuvres avec l'artillerie de campagne, et mon rapport fut des plus affirmatifs sur l'excellence des services à en tirer.

» Est-il besoin d'ajouter que ce rapport fut enterré comme le reste ? »

Général Dubail, *Quatre années de commandement*, 1914-1918, t. Ier, pp. 44 et suiv.

2.

Années	Nombre de naissances masculines
1881	480 561
1886	465 523
1891	443 240
1896	441 621
1901	436 790
1905	441 895
1906	407 000 (probable)

dition de forces d'autant plus grave que, chaque année, l'Allemagne augmente le nombre de ses régiments. Je suis amené à penser qu'avec leurs 7 millions d'indigènes, l'Algérie et la Tunisie pourraient fournir à la défense nationale un appoint autrement étoffé que les 25 000 hommes qui composent, à cette date, nos régiments de turcos et de spahis.

Il suffit, pour cela, d'appliquer en Algérie, où le service militaire n'est pas obligatoire, le système de la conscription. C'est évidemment une brèche à faire dans une routine quasi séculaire, puisque, depuis que nous avons, en 1830, pris pied sur la terre algérienne, nos corps indigènes ne se recrutent que par engagements.

En Tunisie, le résultat sera plus facile à atteindre, car un décret beylical, datant de 1860, a, depuis un demi-siècle, instauré le régime du recrutement par appels ; il suffira de l'intensifier.

Je soumets mon idée à Clemenceau, ministre de l'Intérieur, président du Conseil, et au général Picquart, ministre de la Guerre. Ils en adoptent le principe. Une mission d'études est désignée pour examiner sur place les moyens pratiques de créer un certain nombre de nouveaux régiments nord-africains.

Elle est fort mal accueillie à Alger, non pas par les indigènes, mais par les colons qui redoutent, disent-ils, de voir l'Algérie en proie à une révolte des janissaires si l'on accroît le nombre des musulmans sous les armes. Quatre ans durant, je trouve en face de moi le bloc des représentants de l'Algérie au Parlement : Étienne et Thomson, notamment, qui, tantôt ministres, tantôt sur le chemin de le devenir, jouissent dans les deux Chambres d'une inconstestable autorité, et ne négligent aucune occasion de combattre mon dangereux projet. Quatre ans de lutte : je retrouve aujourd'hui, sous un amas de poussière, la collection des articles de revues ou de journaux que j'ai écrits au cours de cette bataille ; elle est impressionnante.

Devenu ministre de la Guerre, j'emporte les derniers retranchements. Mes deux adversaires — et vieux amis, en même temps — tentent un dernier essai de résistance en essayant de m'opposer mon président du Conseil, Caillaux,

ministre de l'Intérieur et, par conséquent, de l'Algérie. Sans peine, je convaincs celui-ci à son tour. Mon dernier acte au Ministère de la Guerre, en janvier 1912, est de présenter moi-même à la signature du Président de la République le décret établissant en Algérie le système du recrutement par appels.

Les événements ne devaient pas tarder, hélas, à donner une éclatante confirmation à ma thèse d'un nécessaire renforcement des effectifs. Le 24 août 1914, le lendemain de Charleroi, Étienne et Thomson venaient rue Saint-Dominique me conseiller, dans notre suprême péril, de recourir, en Afrique du Nord, à la levée en masse des indigènes.

— Nous avons eu tort de ne pas vous suivre. C'est vous qui aviez raison. Aujourd'hui, nous serons avec vous ; il faut tirer de l'Algérie l'armée de 100 000 hommes qu'elle peut facilement nous donner, et cela sans perdre un jour.

— Merci de votre appui, pour tardif qu'il soit ; vous savez, comme moi, que, depuis trois ans, le nombre de nos régiments indigènes a doublé ; c'est déjà un résultat non négligeable. Quant à l'armée arabe de 100 000 hommes, dont vous me parlez, il faudra la recruter, l'instruire, l'encadrer et la transporter en France. Les Allemands sont en Picardie. Nous reparlerons de cela après la prochaine bataille, si la France sort vivante de l'aventure.

Ce furent mes successeurs qui eurent à « en reparler ».

Au fur et à mesure que la guerre se prolongeait, des contingents de plus en plus massifs furent demandés à la conscription que j'avais instaurée en 1912. Au cours de la guerre, 240 000 Arabes ou Berbères[1], appelés pour le plus grand nombre, vinrent combattre à côté des soldats de France avec un courage et un mépris de la mort auxquels il faut rendre un éclatant hommage.

La conscription indigène est mon propre enfant, mon œuvre personnelle. A sa naissance, des années durant, elle fut passionnément combattue, non seulement par les colons algériens, mais par les militaires eux-mêmes, tant en Afrique

1. De ce total, il faut défalquer 30 000 Marocains engagés volontaires, si l'on veut décompter exactement l'effort de l'Algérie-Tunisie. A ces 240 000 soldats, il convient d'ajouter, pour chiffrer l'intensité du recrutement nord-africain, 151 000 travailleurs transportés dans la métropole.

qu'à l'état-major de l'armée. Par contre, elle a, depuis 1918, connu une fortune incroyable, excessive même à mon sens. Depuis 1911, nos effectifs indigènes nord-africains ont été presque quadruplés ; plus du quart de ces troupes sont stationnées en France, sans parler des régiments sénégalais.

Mon enfant a prospéré, à coup sûr, au delà de tout ce que je pouvais espérer. Pour de multiples raisons, dont l'exposé n'a pas de place dans ces *Souvenirs*, je trouve qu'on l'a enflé, soufflé et fait grossir au delà des proportions raisonnables.

Cette réserve faite, je ne saurais que me réjouir de l'avoir mis au monde et de l'avoir vu faire un si beau chemin.

GÉNÉRAL MESSIMY

VOYAGE DU DUC ET DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS

(LOUIS-PHILIPPE ET MARIE-AMÉLIE)

DE PALERME A PARIS EN 1814

I

Dans la soirée du 26 juillet 1814, en rade de Palerme, la *Ville-de-Marseille*, superbe navire français à la haute poupe dorée, à la grande et magnifique voilure, battant le pavillon royal blanc fleurdelisé, recevait, pour les amener en France, Louis-Philippe duc d'Orléans, Marie-Amélie de Bourbon-Siciles duchesse d'Orléans, Mademoiselle d'Orléans (Madame Adélaïde, sœur de Louis-Philippe), le petit duc de Chartres[1], les deux mignonnes princesses Louise d'Orléans, Mademoiselle de Chartres[2] et la princesse Marie, Mademoiselle de Valois[3], avec une suite nombreuse.

Toutes les cloches sonnaient, les canons des ports de Palerme tonnaient, le peuple acclamait « Donna Amalia ».

Des princes et princesses, toute la cour, l'armée étaient sur les quais. Le duc de Calabre, prince royal, mena sa sœur et le duc d'Orléans jusqu'au navire, dans le canot de l'amiral l'Hermite, que le roi Louis XVIII avait chargé d'accompagner ses cousins jusqu'en France. La soirée était chaude et douce.

1. Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né à Palerme en 1810, plus tard prince royal et duc d'Orléans.

2. La princesse Louise d'Orléans, Mademoiselle de Chartres, née à Palerme en 1812, épousa Léopold Ier et fut première reine des Belges.

3. La princesse Marie d'Orléans, Mademoiselle de Valois, née à Palerme en 1813, épousa le duc de Wurtemberg.

Le parfum des roses, des jasmins, de toutes les fleurs des terres, descendait vers la mer. Sa vie durant, Marie-Amélie devait se souvenir de ce départ; elle en reparlait avec émotion dans son vieil âge à ses enfants et petits-enfants. C'est du duc d'Alençon, son petit-fils, que j'en ai recueilli la tradition orale.

Pour Louis-Philippe, s'ouvrait un avenir brillant où tout son besoin d'activité allait trouver une ample occasion de se développer. Resté toujours éminemment français, il avait cruellement souffert de son exil. Quant à la jeune femme, un sentiment d'angoisse en face de l'inconnu qui l'attendait et une grande tristesse de devoir s'arracher à sa patrie et aux siens se mêlait, en son cœur, à de douces espérances. Elle avait joui de ses premières années de bonheur conjugal auprès de ses parents, sans être obligée, comme tant de princes, d'acheter un nouveau bonheur par la tristesse de la séparation.

Feuilletant son journal, nous relevons :

« 27 juillet. A 2 heures du matin nous avons levé l'ancre; toute la nuit le bruit des manœuvres m'a empêchée de fermer l'œil. Je me suis abandonnée mélancoliquement à mes réflexions sur l'inconstance des événements de ce monde, maintenant que, me séparant entièrement de ma famille, de mon pays, me voici embarquée sur un navire français (navire qui, quatre mois plus tôt, était encore notre ennemi) faisant route vers la France, vers cette France que je ne croyais pas devoir jamais habiter ».

Le roi Ferdinand aimait très particulièrement sa fille Marie-Amélie; lui aussi souffrait beaucoup de la voir s'éloigner, car il savait que ce serait une séparation complète...

Il voulut encore la revoir, l'embrasser une dernière fois et se réserver une rencontre d'intime tendresse.

Surnommé par son peuple « Nasone » à cause de son nez prodigieusement grand, le roi de Naples avait un type très frappant avec son profil d'oiseau de proie, ses yeux bleus, rieurs et observateurs, son visage allongé, sa forte lèvre inférieure; très grand, admirablement découplé, il était encore, à soixante-trois ans, le meilleur cavalier et le premier chasseur du royaume.

On le sait : il préférait ses chevaux, ses chasses et ses pêches

aux affaires de l'État, qu'il avait presque entièrement abandonnées à Marie-Caroline, mais, maintenant que la reine était exilée en Autriche par les Anglais, il avait repris les rênes du gouvernement. Plein de vie et de santé, il avait toujours été pour ses enfants, surtout pour Marie-Amélie, elle-même très active, un compagnon affectueux. Ce fut à 6 heures du matin, le vaisseau étant sur la Renalla, aux portes de Palerme, que le vieux roi vint dans sa chaloupe accoster la *Ville-de-Marseille* pour serrer une dernière fois sa fille dans ses bras.

Les princes emmenaient une suite nombreuse : deux dames d'honneur, les comtesses de Montjoye et de Vérac, le docteur Pitto Amati, le secrétaire de la duchesse, Kirchner, et sa famille, l'aumônier l'abbé Benabene et le père Bonaventure, Capucin français, M. de Fontenelle, attaché à la personne de la duchesse d'Orléans, son « huissier de cour » Serio, ses deux femmes de chambre, son « courrier de cabinet », Peppino Ferreri, six valets de chambre et valets de pied, Joseph « le porteur ». C'était là seulement le service de la duchesse, il y avait en plus celui des enfants, gouvernantes et bonnes, celui de Madame Adélaïde, enfin celui de « Monseigneur ».

Le roi Ferdinand avait donné ordre que le navire *La Gabarra*, sous les ordres du capitaine Testa, fît escorte à la *Ville-de-Marseille* jusqu'à l'arrivée en France.

Maintenant, les princes voguent sur la mer, le vaisseau dépasse les îles Éoliennes. La nuit ayant été d'un calme absolu, le matin du 27 juillet, on voyait encore les côtes de Sicile. Dès que le vent se lève, on fait voile vers le royaume de Naples, mais la chaleur étant torride, on n'avance qu'avec une extrême lenteur.

Amélie note dans son journal, le vendredi 29, samedi 30, dimanche 31 juillet et le 1er août, tous les petits incidents de la vie à bord. Pour distraire la monotonie de ces longs arrêts forcés, les matelots organisèrent des divertissements : ils dansèrent et chantèrent des chansons populaires françaises. Il y eut des jeux d'escrime et d'adresse entre les soldats et les marins, puis des concerts de violons, flûtes et guitares, offerts par le chef de musique. Les repas, présidés par les princes et l'amiral, se prenaient en commun; le soir on restait tard

sur le pont afin de jouir du peu de fraîcheur qu'apportait la nuit après ces journées embrasées.

Le 2 août, le vaisseau longe les côtes d'Italie.

« A la lumière de ce beau soleil, nous avons distingué clairement Port-Ercole, le cap d'Argentaro, les îles de Gianutti et de Giglio, puis, au loin, le mont Christo; dans la brume, l'île d'Elbe et la Corse ».

Le 3 août, on rencontre deux grands transports anglais, faisant route vers Malte et la Sicile; on distingue dans les brumes roses les montagnes de la Corse.

Les 4 et 5 août, immobilité complète. Par une chaleur étouffante, les canots ont dû être lancés à la mer pour « faire virer de bord le vaisseau ».

« Samedi 6 août, dans la matinée, le bateau courrier s'étant approché de nous, l'amiral l'a envoyé à Bastia chercher de l'eau et des fruits. Nous nous sommes approchés des côtes de la Corse... Bastia nous a salués par vingt et un coups de canons ».

Lundi 8 août : « Nous nous sommes tous levés reposés; nous avons fait dans la matinée six milles à l'heure avec le vent en poupe. Nous avons vu San-Remo, Vintimiglia, Monaco, Villefranche et Nice, toute la fameuse route de la Corniche sur le versant des montagnes; dans le lointain, on perçoit les Alpes encore couvertes de neige. Nous avons ensuite longé les côtes de Provence, Antibes, Grasse au loin dans les terres, les fameuses îles de Lérins. Le bateau courrier s'étant approché de nous, l'amiral, avec un porte-voix d'une grandeur inimaginable, lui a ordonné d'aller à Toulon, annoncer que notre vaisseau s'y rendait. Nous avons passé devant Fréjus et Saint-Tropez, où s'est embarqué Buonaparte ». Le vent tombe et le courant, après le cap Taclat, porte le navire si près des terres qu'il a fallu promptement serrer les voiles et virer de bord avec l'aide des canots. Marie-Amélie regarde avec intérêt toutes ces rives, première vision de la France; les montagnes des Maures profilent dans la nuit claire leurs crêtes violettes sur le ciel étoilé, le parfum des fleurs embaume toute l'atmosphère et arrive jusqu'au pont, qu'il ne quitte guère.

Le mardi 9 août, « nous avons avancé à force de continuelles bordées, passant la matinée sur le pont à jouir des délicieux

points de vue qu'on aperçoit : d'un côté les côtes variées de Provence, garnies de temps à autre de batteries et de tours de garde appelées « vigiles », puis le village de Bormes, les salines et la ville d'Hyères, dans le lointain le cap Sicié, au delà duquel se trouve Toulon. De l'autre côté, les quatre îles d'Hyères, nommées aussi îles d'Or : Porquerolles, Port-Cros, l'île du Levant et la Gabaude. Elles sont couvertes de bruyères qui embaument, arides et pierreuses comme les montagnes de ma chère Sicile. Sur toutes les hauteurs de Provence, nous avons vu brûler le chaume, tout comme en Sicile. En avant du cap Benat, situé juste en face des îles, se trouve un rocher formant presqu'île sur lequel s'élève le fort Brigançon, ce qui, avec les fortifications construites par Buonaparte, rend ce passage très difficile aux bateaux étrangers. La côte est admirablement défendue ».

Il fut décidé, le vent s'étant levé et la mer étant très houleuse, qu'on aborderait à Hyères pour attendre un temps plus propice.

« En effet, après deux ou trois bordées, l'ancre fut jetée entre les salines et la ville d'Hyères, renommée pour la beauté de sa situation et de ses jardins. De nos fenêtres nous apercevons ce magnifique panorama : la ville s'étageant en amphithéâtre sur une colline entourée de délicieuses campagnes bien cultivées et couvertes d'arbres. Comme la colombe de l'Arche, le médecin du vaisseau a été envoyé à terre pour donner l'assurance que tout l'équipage se trouvait en bonne santé. On désirait prendre à bord un officier de santé afin que la quarantaine d'usage commençât dès aujourd'hui ».

« Mercredi 10 août : Après le dîner, tandis que nous étions sur le pont, la municipalité d'Hyères est venue nous saluer, nous offrir des fleurs et des fruits magnifiques, nous disant ses regrets de ne pouvoir nous accueillir dans la ville. Le maire a porté la parole, terminant son discours par une instante supplique au duc de bien vouloir décorer toute la municipalité et toutes les autorités constituées d'Hyères. Ils étaient accompagnés de deux trompettes très criardes ».

Le jeudi 11 août, la *Ville-de-Marseille* fait deux essais infructueux pour quitter la baie d'Hyères. Un violent vent contraire l'oblige à se remettre à l'abri.

Le 12 août, le navire avance péniblement, tantôt trop de vent, tantôt pas assez! On dépasse Toulon.

On rencontre un bateau sicilien et la duchesse demande qu'on l'arrête, afin de pouvoir parler avec l'équipage. Il avait quitté Naples depuis quinze jours et faisait route vers Barcelone. Le soir, on était en vue de la tour du Planier ou du Faro, qui se trouve à l'entrée du golfe de Marseille.

II

Enfin, le samedi 13 août, après dix-huit jours de navigation, voilà les voyageurs arrivés à Marseille, mais il y a encore la quarantaine, raccourcie pour les princes à dix jours, mais cependant obligatoire.

« Le matin, nous nous sommes trouvés au delà du cap Croiset, en face des îles Ratonneau, Maire, Rion et Pomègue et du fort d'If, situé à quelques lieues de Marseille. La matinée était radieuse, tout à fait calme, en sorte que les cinq canots ont été mis à la mer et nous ont remorqués.

» A midi, nous avons heureusement abordé sous le port dit Notre-Dame-de-la-Garde, à trois milles de la ville. Nous ne pouvions l'apercevoir, car nous nous trouvions dans une baie, juste derrière le rocher sur lequel est bâti ce fort, mais nous apercevions une vallée couverte de jardins et de belles villas; les deux forts complétaient la beauté du tableau.

» Nous n'avons pas tardé à recevoir la visite de la barque de la Santé. On nous dit que les règlements de la quarantaine étant très sévères, la nôtre devait être au moins de dix jours, mais qu'on la compterait à partir du 9, jour où l'officier de santé est monté à bord à Hyères ».

Dimanche 14 août. Messe à bord, toilettes et arrangements pour le débarquement. A 10 heures et demie, le duc et la duchesse recevaient les adieux des officiers, de la troupe et des matelots. Ils les remercièrent chaleureusement.

« Accompagnés de l'amiral, nous avons pris place dans le canot personnel du duc et sommes partis au bruit des salves du navire et des forts de la ville, aux cris enthousiastes de

« Vive le Roi! Vivent les Bourbons! Vive le Duc d'Orléans! ».

» Nous avons passé sous le fort Saint-Jean où ont été enfermés pendant deux ans Montpensier et Beaujolais, les deux frères de mon mari et, au bout d'une demi-heure, nous avons débarqué au Lazaret, où le préfet, le marquis d'Albertas, le maire de Marseille et le chef de santé nous ont reçus, chacun d'eux faisant un discours. Ils nous ont accompagnés à l'intérieur du Lazaret, qu'ils ont fait aménager tout spécialement pour nous. Celui-ci est spacieux et bien distribué. Nous habitons une galerie à colonnes, donnant sur une cour avec vue sur la mer. Chacun de nous a une chambre avec deux cabinets par derrière pour le service. Le tout est parfaitement compris.

» M. Bridoire et ses élèves sont aussi entrés au Lazaret pour y faire la garde ».

On s'installe; cela devait être chose bien compliquée que de contenter un aussi nombreux entourage, et la patience de la douce Marie-Amélie devait souvent être mise à l'épreuve. Elle s'inquiète surtout des enfants, pourtant pleins de vie et de santé, mais les petites princesses sont encore si jeunes que sa sollicitude maternelle est sans cesse en éveil.

Lundi 15 août, Assomption. Il y eut une messe solennelle dans une très belle chapelle annexée au Lazaret. Vers 3 heures, l'amiral l'Hermite demanda au prince de descendre dans le petit port du Lazaret pour voir le superbe canot, construit à Toulon pour l'impératrice Marie-Louise, que le gouvernement mettait au service des princes pour les transporter à Arles. Ce somptueux bâtiment pouvait contenir commodément quinze personnes. Il avait chambres et cabinets de toilette.

Les autorités viennent journellement rendre visite aux princes : les généraux de Muy et Douzelot, M. de Catalan, le général de Jean, commandant la place, et ses officiers, les généraux anglais Spencet et Duplat, commandant les navires de guerre britanniques, amarrés à Marseille; la musique de la garde nationale vint plusieurs fois donner des aubades.

Le 17, on a débarqué les chevaux de selle des princes, belles bêtes de choix, dont ils n'avaient pas voulu se séparer, tandis que le reste de leurs écuries, chevaux de voiture et mules, était forcément resté en Sicile.

C'est le jeudi 18 août que, la quarantaine étant levée, le

duc et la duchesse d'Orléans firent leur entrée solennelle à Marseille.

L'amiral et tous ses officiers en grande tenue, avec la députation de la Santé, vinrent chercher les princes.

« A midi, le duc, Adélaïde et moi avec le petit (le duc de Chartres) sommes montés dans un carrosse ouvert; quatre autres carrosses suivaient emmenant notre suite.

» A la porte du Lazaret, nous avons trouvé la municipalité. M. Raimond, remplaçant le maire absent, nous a fait un discours très flatteur.

» Nous sommes partis lentement, escortés par deux rangs de troupes de ligne à pied et de la garde municipale à cheval, au milieu d'une foule joyeuse et enthousiaste qui, dans la rue comme de toutes les fenêtres, ne faisait que crier : « Vive le » Roi! Vivent les Bourbons! Vivent le Duc et la Duchesse » d'Orléans! ». Les maisons étaient ornées de bannières et de draps blancs.

» Nous avons ainsi parcouru le long trajet de la porte du Lazaret à celle de la ville, la porte d'Aix, entièrement décorée de fleurs. Nous y avons trouvé le commandant général Demuy, à la tête des officiers, et le préfet, M. d'Albertas, avec toutes les autorités civiles ; chacun de ces chefs nous a adressé un discours.

» Le duc est descendu pour marcher, entouré de tout ce somptueux cortège, mais nous avons continué en carrosse au milieu de cris de joie et d'indescriptibles acclamations d'enthousiasme qui allaient en croissant à mesure que nous avancions. Les troupes de ligne et la garde nationale faisaient la haie dans toute la ville; les premières avaient un air triste et abattu, très mal vêtues; les seconds faisaient figure superbe et l'on voyait la joie briller sur leurs visages. Nous sommes arrivés ainsi à la cathédrale, reçus par le clergé dont le doyen fit un discours (le troisième). L'église est petite et obscure, elle ressemble à celles des monastères de Palerme. Nous nous sommes agenouillés dans le chœur, à côté de l'autel, pour assister au *Te Deum* et au *Domine salvum fac Regem* chanté à grand orchestre. A peine la cérémonie eut-elle commencé que deux des principaux messieurs, accompagnés par le général de Jean et M. Raimond, sont venus avec des bourses pour la quête. N'ayant pas prévu cela, nous nous sommes trouvés très embar-

rassés, heureusement qu'Athalin est venu à notre aide. Quittant la cathédrale, nous avons poursuivi notre route de la même manière, le duc à pied, nous en carrosse, toujours au milieu des mêmes cris de joie, jusqu'à la préfecture où nous habiterons. Nous y avons été reçus par toutes les autorités militaires et civiles. Dans le vestibule nous avons trouvé des dames, les plus belles et les plus distinguées, toutes vêtues de blanc et les cheveux ornés de lys. Elles m'ont offert des fleurs, et mademoiselle Bléchamp, fille du commissaire ordinaire, nous a lu, à Mademoiselle et à moi, un discours fort aimable.

» A 4 heures, traversant un charmant petit jardin, nous sommes allés dîner chez le général de Muy ; trente couverts, tous des hommes, surtout des militaires, il n'y avait de femmes que nous deux et nos deux dames. »

Après un peu de repos dans leurs appartements, les princes vont à 7 heures au théâtre ; le spectacle comprenait *Richard Cœur-de-Lion*, de Grétry, et une charmante opérette de circonstance : *les Héritiers Michaud*.

Marie-Amélie écrit :

« Cela m'a fait le plus grand plaisir, car c'était le premier spectacle français que je voyais. C'est intéressant de voir la différence du caractère national à chaque allusion. Les Français la saisissent rapidement, sont toujours impatients et d'une vivacité prompte à s'enflammer pour la moindre chose ».

Les princesses ne se couchèrent qu'à minuit. La duchesse, malgré son état[1], avait fait vaillante figure en cette première journée de triomphale réception dans sa nouvelle patrie. Dès le premier abord avec le peuple de France, la glace avait été rompue : ce fut le coup de foudre, dès lors Marie-Amélie devint la plus patriote des Françaises. L'impression ressentie avait été si profonde que, très âgée, elle en parlait encore au duc de Nemours comme d'une des journées les plus heureuses de sa vie.

Il est intéressant de lire son impression sur Marseille qui ne devait guère ressembler alors à la ville spacieuse et magnifique qu'elle est devenue de nos jours.

« Marseille est une belle ville, ornée de jolies maisons, les

1. La princesse attendait la naissance d'un enfant qui devait être le duc de Nemours.

rues sont larges et droites, mais mal pavées et toutes coupées de petits canaux d'eau assez sale. Elle possède une belle promenade publique, formée de quatre longues allées de grands arbres, terminées par une belle fontaine ornée de verdures; deux belles places suffisamment grandes, la place Royale et la place Mansarde, deux bons forts outre ceux de l'extérieur, d'If et de Notre-Dame-de-la-Garde, celui de Saint-Jean, qui est sur la mer, et celui de Saint-Nicolas, situé sur une montagne qui domine la ville à peu près comme notre San-Elano. Il y a de bons hôpitaux, des églises anciennes, une maison d'éducation et deux bons théâtres. La population actuelle est d'environ quatre-vingt-dix mille âmes, la diminution du commerce l'ayant fait décroître, mais, depuis que la paix a été faite, elle a de nouveau augmenté.

» Avant la Révolution, c'était un évêché et un port franc. Elle a perdu tous ces avantages et désirerait beaucoup les retrouver. Le peuple a une expression ouverte, franche, joyeuse; il est ardent, vif et facile à s'enflammer; son sang est beau et sain. J'ai vu quelques vilaines grosses vieilles, mais beaucoup plus de belles jeunes femmes, elles ont des dents superbes! Leur costume se compose d'une robe de toile à fleurs, très ample, d'une mantille de mousseline colorée, d'un corsage de couleur, non ajusté à la taille, d'un mouchoir par-dessus; elles ont un cordon noir au cou avec une petite croix; sur la tête une coiffe blanche à large bord et garnie sur le front de deux rangs de dentelle fixée tout droit comme un diadème ».

Le vendredi 19 août est tout consacré aux réceptions. Dès le matin, les commerçants ayant demandé de venir présenter leurs marchandises, Marie-Amélie leur acheta des bijoux et objets de fabrication locale. Elle reçut ensuite le vice-consul napolitain, puis toutes les dames qui lui avaient offert les fleurs, elle fit à mademoiselle Bléchamp un beau présent.

A 3 heures et demie, les princes offrent aux autorités un grand dîner de trente couverts, puis se rendent au Champ de Mars passer la garnison en revue et, en cette occasion, ils furent chaleureusement acclamés par le peuple.

A 8 heures et demie, la ville leur offrit en retour un banquet dans la petite salle de théâtre, illuminée avec beaucoup de

luxe et de goût, suivi d'un bal pour lequel deux mille invitations avaient été lancées.

Samedi 20 août, le duc d'Orléans a été chargé par le roi de distribuer les croix de Saint-Louis et de recevoir tous les chevaliers de cet ordre.

Toutes les dames royalistes s'empressaient autour de la princesse, voulant témoigner leur attachement à la nièce de Marie-Antoinette et à la fille de la reine Marie-Caroline, qui avait reçu si généreusement tant d'émigrés; parmi elles, il faut mentionner la marquise de la Tour du Pin et mesdemoiselles de Brossart.

Lundi 22 août, on réveille les princes avec la nouvelle que le vent est propice, la mer calme et qu'il faut se hâter d'en profiter. Il y a encore une série de visites officielles. « Notre bon amiral l'Hermite nous a amené sa femme et ses enfants. » Enfin, à 10 heures, « au milieu des vivats et des acclamations générales, nous nous embarquons dans le port sur le beau canot de l'impératrice Marie-Louise, commandé par M. du Mélès, suivis par deux autres canots commandés par MM. Mari et Marchand, où se trouvent nos gens et nos bagages.

» L'amiral a encore voulu nous accompagner un moment... Soudain la navigation devint fort difficile, le vent étant contraire, la mer très grosse. J'ai beaucoup souffert ».

Les matelots, las de ramer pendant des heures contre une mer houleuse et un mistral désespérant, n'ayant plus l'espoir d'atteindre avec ce lourd bâtiment les Martigues avant le soir, il fut décidé de s'arrêter dans un petit port nommé Sossé, près du cap de la Couronne. On y débarqua; il y avait là deux cabanes de pêcheurs où les princes trouvèrent un asile et un excellent accueil; les braves gens les reçurent à bras ouverts et leur donnèrent un léger repas.

A la nuit tombante, madame Adélaïde et les comtesses rentrèrent se coucher dans le canot, le duc d'Orléans et ses compagnons se roulèrent dans l'herbe pour dormir à la belle étoile, ce qui parut beaucoup les amuser. La duchesse d'Orléans et les enfants s'étendirent dans les cabanes, sur des matelas et des couvertures.

A 11 heures et demie, M. de Caumont, maire de Cary, épouvanté de cette aventure arrivée aux voyageurs royaux, arriva

tout inquiet, plein de bonnes intentions, et réveilla en sursaut les dormeurs. La tempête s'étant calmée, les princes s'embarquèrent à minuit et l'on repartit, remerciant le maire si plein de bonne volonté et gratifiant de dons généreux les pêcheurs hospitaliers.

III

Mardi 23 août, par un bon vent qui permettait de hisser les voiles, la flottille passa la barre de l'embouchure du Rhône.

« Aussitôt l'eau salée s'est changée en eau douce et nos souffrances ont pris fin comme par enchantement...

» Le commissaire de la Marine du département est venu à notre rencontre; nous avons été salués par la tour du Rhône, puis nous avons passé la grande île de la Camargue, pleine de bœufs et de chevaux sauvages, les premiers sont tout noirs, les seconds tout blancs ».

Arrivés à Arles, dont tout le port était en fête, ils furent reçus par le préfet, marquis d'Albertas, par le maire, M. Soret, et par toutes les autorités, avec force discours et compliments.

Entourés par la garde nationale et menés à pied par les ruelles de l'antique et pittoresque cité, ils arrivèrent à la cathédrale Saint-Trophime, où ils furent reçus au seuil du portail par le clergé en ornements.

Après le *Te Deum*, les princes s'installent dans la maison du comte Grill, où ils reçurent les députations de la ville et des environs, des jeunes filles apportant des fleurs et récitant des vers.

Mercredi 24 août. « Accompagnés de toutes les autorités, nous sommes allés au port où nous nous sommes embarqués sur le *Coche*, bâtiment destiné à notre voyage sur le Rhône, large et commode embarcation dotée d'un grand pont couvert. Chacun a une petite tente suffisante; il y a une salle couverte qui sert de galerie et de salle à manger, un autre coche nous suit avec la cuisine, les gens de service et les bagages ».

Les aventures poursuivent nos voyageurs. Un vent furieux se lève en tempête agitant les eaux du Rhône, qui deviennent aussi furieuses que celles de la Méditerranée. Tout est ren-

versé, le beau canot chavire, terreur générale, mais les marins parviennent à le remettre à flot, malgré la pluie, la grêle et l'ouragan; le voyage reprit alors un cours plus pacifique.

Marie-Amélie s'extasie sur la beauté des rives du Rhône, de cette douce Provence.

« Il y a un pont qui réunit les deux villes de Beaucaire et de Tarascon, la première en Languedoc, la seconde en Provence. On ne peut se figurer quel beau tableau formait ce paysage. Le peuple entier s'était réuni sur les deux rives pour nous saluer. Nous nous y sommes un peu arrêtés et avons reçu les compliments des maires respectifs, des autorités et des dames de Beaucaire. »

Le jeudi 25 août, il y a grande réception à Avignon, où le préfet, M. Roanne, fils du notaire de la Maison d'Orléans, le général Vedel, inspecteur général des troupes, le général Leclerc, gouverneur du département, viennent chercher les princes, qui débarquent au milieu de l'enthousiasme du peuple.

« Le duc a voulu aller à pied, entouré des autorités et des officiers; nous l'avons suivi en carrosse ouvert et sommes allés tout droit à la cathédrale Notre-Dame-des-Doms, reçus au portail par monseigneur de Perrier, l'évêque, qui nous fait un très beau discours. Comme c'était la saint Louis, nous avons eu une messe solennelle avec prières pour le roi. L'évêque a béni mon fils d'une manière vraiment affectueuse.

» Les princes descendent à l'hôtel de madame de Calvières, belle et aimable personne, sœur du comte de Saint-Priest, gouverneur de Podolie, qui a eu l'an passé tant d'attentions pour maman, lors de son passage dans cette province. »

Marie-Caroline avait été exilée de son royaume par les Anglais. Durant son interminable voyage de Sicile à Vienne qui dura des mois, rendu pénible et dangereux par l'état de guerre incessante des pays qu'elle devait traverser, elle avait été l'objet de grands égards de la part de certains Français dont les familles avaient bénéficié autrefois de sa générosité. Aussi Marie-Amélie fut-elle tout heureuse de se trouver dans ce milieu si sympathique au sien.

« Le comte de Saint-Priest m'a donné des lettres récentes de maman, ce qui m'a fait un plaisir infini. » Les princes reçurent

les compliments de la garnison, de la municipalité, de toutes les autorités et les présents d'usage de la ville. A 2 heures, ils allèrent dans l'antique église désaffectée des Bénédictins présider un banquet de cent soixante-dix couverts en l'honneur de la fête du roi. Marie-Amélie présidait entre le maire, M. Mui, et le général Leclerc. Le duc d'Orléans a porté la santé du roi aux applaudissements des convives qui burent ensuite à la santé des princes. Un vieux chanoine, appartenant au corps des Invalides, chanta des vers en l'honneur du roi et des princes; après chaque strophe tous les assistants répétaient en chœur : « Vive le Roi! ».

Cette fête fut suivie d'une revue, que le duc d'Orléans passa à cheval, les princesses et le petit duc de Chartres dans leur carrosse.

Après la revue, il fallait faire le tour de la promenade publique, toujours se montrer, saluer et recevoir. La pauvre duchesse d'Orléans devait être bien lasse et regretter de traverser toutes ces cités magnifiques sans pouvoir en visiter les curiosités.

Avignon, avec ses belles églises, son palais des Papes, ses demeures palatiales, la frappa beaucoup; elle admire aussi « les charmantes campagnes très bien cultivées ». Rentrés chez madame de Calvières, il y eut un grand dîner, que Marie-Amélie présida entre l'évêque et le comte de Saint-Priest; pour finir, un bal somptueux chez le préfet. La nuit, sous une pluie diluvienne, on regagna l'embarcation.

Vendredi 26 août. Le voyage continue lentement; passant l'embouchure de la Sorgue et Vaucluse, les princes descendent un peu pour faire une promenade dans les vignobles.

« Vers 4 heures, nous sommes arrivés à la ville de Caderousse qui donne son nom à l'un des quatre duchés qui divisent le Comtat Venaissin. M. de Gramont en est le propriétaire, il est venu à bord nous saluer avec le maire, la municipalité et le clergé. Cette petite ville est située au milieu d'une campagne vraiment délicieuse. M. de Gramont possède toutes les îles et de grands terrains cultivés, disposés en jardins, si fertiles qu'ils rendent presque dix-neuf pour un; c'est un coup d'œil vraiment superbe. »

Plus tard, pendant le dîner, les habitants d'Orange arri-

vèrent en foule pressée sur les rives, criant, chantant, agitant leurs mouchoirs, voulant aussi montrer leur empressement à saluer le nouveau régime.

C'était partout, à ce moment, comme une fièvre d'enthousiasme, lune de miel de la France avec son ancienne monarchie, mais qui trop rapidement devait devenir lune rousse.

Pour la nuit on s'arrêta à Paniers.

Le samedi 27 août, on voit dans son journal combien ce voyage intéressait Marie-Amélie, qui note scrupuleusement tous les endroits traversés, tous les détails historiques et géographiques. Mais la place nous manque pour transcrire ses descriptions.

Dimanche 28 août, messe à Saint-Andéol, petite ville du Languedoc. Ils furent reçus par le maire, M. Repoux, et des dames, parmi lesquelles une fort belle jeune fille, Zoé de Soras, a donné des fleurs et récité des vers.

La foule est compacte, les princes ont de la peine à avancer. Lorsqu'ils revinrent, la chaloupe qui devait les mener au coche était tellement remplie de gens qu'on pouvait craindre qu'elle n'allât au fond.

Le 29 et le 30 août, le coche remonte péniblement le Rhône sous les rafales de la tempête.

Le 31 août, on arrive à Valence « où nous avons été reçus par le préfet, le marquis de Corches, charmant vieillard de l'ancien régime, bon, aimable, mais malheureux, car, de ses trois fils, deux sont morts à la guerre et le troisième a eu la jambe amputée, tous des braves qui avaient obtenu d'heureux succès ; par le maire, marquis de Sieyès, les généraux Pernetti, inspecteur d'artillerie, et Guyot, gouverneur du département ».

Même cérémonial que dans chaque ville ; ici le duc d'Orléans monte à cheval au lieu d'aller à pied, mais les princesses en carrosse parcourent les rues pavoisées. A la cathédrale ils sont reçus par l'évêque.

Après la messe, on va à pied à la préfecture, sise dans un charmant jardin, rempli de fleurs et d'où la vue est superbe. Marie-Amélie se fait expliquer tous les environs et admire le château de Crussol, sur son haut rocher, dominant toute la vallée du Rhône, berceau de l'illustre maison des ducs d'Uzès, premiers ducs et pairs du royaume.

Revue des troupes par le duc d'Orléans, qui fait manœuvrer les deux beaux régiments d'artillerie à cheval, puis réceptions nombreuses. Grand dîner chez le préfet qui, avec les autorités et une suite nombreuse, escorte les princes à travers la ville magnifiquement illuminée. Ces messieurs restent encore sur le coche avec eux pour voir le feu d'artifice tiré en leur honneur.

Le vendredi 2 septembre, le bateau passe « devant Andance, port d'Annonay, fameux par sa manufacture de papier, puis devant Saint-Albon, patrie de Montgolfier, l'inventeur des ballons ».

A Cervières, madame Sotel et mesdemoiselles Robert apportent des gerbes de fleurs à la princesse ; le coche, rempli de multiples bouquets, est comme un jardin!

Les princes sortent et à Saint-Pierre-le-Bœuf sont entourés par une foule nombreuse qui les complimente et les acclame.

Louis-Philippe joignait à une grande affabilité, à une cordialité pleine de charme, un esprit d'à-propos et une verve toute française, qui ont fait le fond de sa grande popularité. Elle commença dès ce premier contact avec le peuple français et il fut, pendant toute la Restauration, le plus populaire des princes, ce qui fit naître autour de lui beaucoup de jalousies.

« Sur le Rhône, le coche croise trois bateaux pleins de soldats venant de Lyon ; dans l'un, ils ont tous crié : « Vive l'Empereur! ».

Samedi 3 septembre. Réception à Vienne par le maire, M. de Guillermin, revue passée par le duc d'Orléans à cheval, les princesses en carrosse. « Le bel et excellent » régiment du 4e hussards fait une magnifique manœuvre, puis réception chez le sous-préfet, après laquelle les princes se rendent pour un *Te Deum* à la cathédrale Saint-Maurice.

La princesse s'extasie sur les beautés de cette vénérable église, cathédrale, durant tant de siècles, des archevêques de Vienne, primats des Gaules. Elle en décrit les vitraux, les trois nefs, la voûte à ciel étoilé, les tombeaux, « le magnifique mausolée représentant l'archevêque de Montmorin recevant son successeur le cardinal d'Auvergne ».

IV

Dimanche 4 septembre. Arrivée à Lyon, où les princes furent reçus par le maréchal Augereau de Castiglione, le préfet comte de Bondy, le maire comte d'Albon, les généraux Alberti et Lucas. Louis-Philippe monte à cheval avec ce brillant état-major, les princesses suivent comme toujours dans leur carrosse, « croyant être suffoquées et aveuglées par le vent et la poussière ». Descendant la promenade de Perrache, la place Bellecour, ils s'arrêtent à la cathédrale pour un *Te Deum* et bénédiction, puis au palais de l'archevêché où ils vont habiter.

Dîner offert par le maréchal Augereau, un des héros des guerres d'Italie : « Il m'a parlé sans le moindre embarras de son séjour à Naples et m'a beaucoup amusée par ses récits pleins de verve et d'esprit. »

Marie-Amélie, avec un tact merveilleux, gardait silencieusement en son cœur d'ardente Napolitaine ses souffrances et humiliations d'antan, pour se rappeler que devenue Française, duchesse d'Orléans, femme du premier prince du sang, elle devait comprendre toutes les gloires de la France.

Gala au théâtre avec une très belle salle comprenant toute la société lyonnaise; représentation magnifique avec mademoiselle Renaud, une des meilleures cantatrices de l'Opéra de Paris, qui se fit entendre dans *Jean de Paris*, tandis que la célèbre mademoiselle Mars se fit applaudir dans la comédie : *Les Fausses Confidences*. Marie-Amélie en fut ravie.

Lundi 5 septembre. Grande revue de la garnison à la plaine des Brotteaux, réception des autorités, de la société, grand dîner et théâtre, après quoi le duc d'Orléans part pour Paris avec M. de Sainte-Aldegonde.

La duchesse reste quelques jours à Lyon pour se reposer. La maréchale lui fait les honneurs de la ville, qu'elle est avide de connaître; elle visite les églises, les musées, les manufactures, les écoles, les ateliers des peintres Richard et Grosbon, célèbres à cette époque.

Lyon impressionna beaucoup la princesse, le caractère posé et concentré de la population, son travail sérieux et tenace, si

différent de l'exubérance méridionale, le ciel embrumé, même en été, les maisons grises à l'aspect austère, formant un contraste frappant avec le soleil, l'azur et la vitalité souvent bruyante de Naples et de la Sicile.

Elle disait plus tard en riant au duc de Nemours : « Lyon m'apparut comme une cité du nord, tant je me sentais déjà loin du midi, bien plus qu'à Vienne[1]. »

Suivant la tradition de charité dont elle ne s'est jamais départie, Marie-Amélie profite de son séjour pour visiter les établissements charitables alors déjà si nombreux à Lyon. C'est « avec l'excellente maréchale » qu'elle va voir l'établissement de la Providence, communauté « dirigée par madame de Sainte-Marie, sœur de mademoiselle de Bruizé. Depuis dix ans, ces saintes filles réunissent et élèvent, sous la direction de quatre maîtresses et d'un prêtre, les filles de mauvais parents. Leurs vêtements sont de couleur puce, elles portent des fichus et des tabliers blancs avec coiffures noires, enseignent la religion, la littérature, tous les travaux de femmes, elles ne sortent jamais, vivent d'aumônes et de leur travail manuel; l'établissement n'a ni fonds, ni rentes. Elles ont actuellement soixante enfants ».

Le grand hôpital civil et militaire, l'Hôtel-Dieu, frappe beaucoup la duchesse. « Il est divisé en plusieurs cours, selon les catégories de malades; il en contient régulièrement douze cents, mais en cas de nécessité, comme l'hiver dernier, il en a reçu trois mille. Il y a une salle superbe appelée le Dôme, éclairée au milieu par une coupole très élevée, y répandant la lumière et l'air; c'est là que sont les blessés. Nous avons visité la cuisine, le laboratoire, la pharmacie, la buanderie, etc. Ce sont les Sœurs de charité qui le desservent, maintenant le tout avec un ordre et une propreté parfaits. C'est un plaisir de voir combien elles cherchent à soulager et à diminuer les maux de la malheureuse humanité. »

Le vendredi 9 septembre. Reposée de la fatigue qui l'avait un moment terrassée, la duchesse d'Orléans reprend son voyage, espérant rejoindre « Monseigneur » près de Dijon. Elle quitte Lyon en carrosse, acclamée par la foule dont elle avait

1. Vienne, la cité impériale de l'empire d'Autriche, où elle passa près de deux ans dans sa première jeunesse.

gagné le cœur. On avait été particulièrement touché de la voir visiter en toute simplicité tous les établissements charitables et porter elle-même ses offrandes à tant de déshérités.

Mademoiselle d'Orléans, les trois enfants et la suite s'embarquent avec la duchesse sur « notre coche ».

« Nous sommes promptement partis, admirant les rives les plus délicieuses du Lyonnais avec maisons de campagne et jardins, l'île Barbe, charmante, couverte d'arbres et de villas, but de promenades et de divertissements...

» Plus loin, nous avons vu Neuville et le beau château du comte de Boufflers. Bien qu'il fît un vent très désagréable, la beauté et la variété des sites passant sous nos yeux ne nous permettaient pas de quitter le pont. »

Samedi 10 septembre, ils passent « Villefranche, où dernièrement il y eut bataille entre les Autrichiens et Augereau, et le beau château de Saint-Tri, saccagé par les Alliés ».

Dimanche 11 septembre. Arrivée à Mâcon, « ville de douze mille âmes, qui a un très bel aspect, étant bâtie en amphithéâtre sur le fleuve ».

Les princesses furent reçues par le préfet, comte Germain, et le maire M. Bonne.

Quittant Mâcon, les princesses, par un fort beau temps, se promenèrent sur la rive gauche de la Saône.

« Le costume des paysannes ici est curieux : elles portent des habits de toile bleue avec des ceintures et des bretelles rouges; des épaules, pendent par derrière deux espèces de lanières de la même toile rouge, sur la tête elles ont une coiffe blanche sur laquelle est posé délibérément, très en avant, un tout petit chapeau rond d'étoffe noire. »

Lundi 12 septembre. Marie-Amélie, qui venait des climats chauds et qui ne s'habituera jamais tout à fait au froid, souffre de la température très rafraîchie.

« Par un froid semblable à celui de janvier en Sicile, nous sommes descendus pour nous réchauffer en marchant pendant une demi-heure dans la campagne. A 11 heures, nous arrivions à Chalon, jolie ville de douze mille âmes. C'est là que s'est terminé notre voyage par eau. Nous avons débarqué en grande cérémonie, reçus et félicités par le sous-préfet, l'adjoint du maire et le général Ronelle. Sur la grande place, étaient groupés

le 36e régiment d'infanterie de ligne, la garde nationale et la garde d'honneur à cheval, commandée par M. Périn, un des trois officiers des dragons de Chartres qui n'ont pas abandonné mon mari lorsqu'il commandait ce régiment à Vendôme. Nous sommes allés habiter l'auberge du Parc, très joliment meublée pour nous par la municipalité. »

Mercredi 13 septembre. « Après une très mauvaise nuit, Athalin est venu réveiller mon mari pour lui porter la réponse de Monsieur (monseigneur le comte d'Artois, plus tard roi Charles X), qui reste encore deux jours à Dijon. Il fut décidé qu'on partirait tout de suite pour cette ville. »

Le 14 septembre. Arrivée à Dijon. « A deux milles de la ville, les généraux Simon, Jacquemar et de Vance sont venus à notre rencontre. A l'entrée des faubourgs, le duc est descendu de voiture, a passé la revue du 23e régiment d'infanterie, puis il est monté à cheval avec les généraux. »

Les princes sont descendus à la préfecture, où madame de Terray, femme du préfet, les attendait, « personne très aimable et très gentille. Après avoir fait toilette nous avons reçu toutes les autorités. Le duc, ayant appris que Monsieur revenait d'Auxonne, alla à sa rencontre... Monsieur nous a ensuite envoyé le duc de Fitz-James, son aide de camp, pour nous saluer ».

La duchesse d'Orléans, Madame Adélaïde et le petit duc de Chartres se rendent ensuite chez le comte d'Artois.

« Le duc nous a présentés et Monsieur nous a reçus avec une extrême cordialité. Il est de taille moyenne, mince, très bien fait, le nez fin et aquilin, la bouche grande et montrant les dents, les yeux beaux, bruns, les cheveux cendrés, très élégant, Bourbon dans toute la physionomie, des manières très affables, mais une grande timidité et une sorte de gêne dans toutes ses actions. Après les premiers compliments, il m'a tendu gracieusement la main pour me conduire dans son cabinet privé où nous sommes restés à causer avec lui. Je lui ai présenté mes enfants (à sa demande on a cherché les deux petites) avec lesquels il a joué amicalement, ensuite il a passé avec nous dans sa galerie pour recevoir plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

» Il y avait un grand nombre de personnes, entre autres

Maret, duc de Bassano, un homme de haute taille, gros, d'une belle figure et peigné comme Alquier[1].

» Vers 6 heures, nous sommes allés dîner; j'étais entre Monsieur et le préfet, nous étions une trentaine de convives, comptant les autorités civiles et militaires. Parmi ces derniers, le général Bellière, homme d'esprit, qui a beaucoup connu ma pauvre chère sœur Toto[2]. Le duc de Mailly, le duc de Fitz-James, Charles de Damas, le comte de Brugé, M. Walsch et M. Sorace accompagnaient Monsieur... Après le repas, Monsieur nous a ramenées avec une exquise courtoisie à notre voiture. Il est allé avec le duc au théâtre, mais nous sommes rentrées à la préfecture. »

Monsieur avait charmé Marie-Amélie par son amabilité et la bonté avec laquelle il les avait tous reçus. Elle avait beaucoup connu, à Naples, à Palerme et à Vienne, le duc de Berri, qui aurait voulu épouser à ce moment une des princesses de Naples, filles de Marie-Caroline[3], elle avait également connu à Vienne le duc d'Angoulême et sa cousine germaine Madame Royale, mais n'avait jamais rencontré Monsieur.

Jeudi 15 septembre. Départ de Dijon « au milieu des acclamations de la population, traversée de campagnes pierreuses comme en Sicile », par des routes affreusement cahotantes, pour arriver à Avallon le soir, au milieu des tirs, des vivats et au son de la musique de la garde nationale, afin d'y passer la nuit.

Le soir du 16 septembre, ils dorment à Sens.

« Nous sommes descendus à l'auberge où Buonaparte s'arrêta lors de son retour précipité de l'armée à Fontainebleau, nous avons couché dans la chambre même où il dîna seul et de fort méchante humeur. »

Samedi 17 septembre. « Nous sommes allés voir la superbe cathédrale, monument du XIIIe siècle. A l'extérieur, elle est du plus pur gothique; j'ai remarqué avec peine que toutes les statues qui l'ornent sont décapitées, ce qui a été fait lors des

1. Alquier avait été envoyé par la Convention comme ambassadeur à la Cour de Naples.

2. La délicieuse « Toto », comme disent d'elle lettres et journal de la princesse, Marie Antoinette de Bourbon-Siciles, née en 1784, la plus jeune des sœurs de Marie-Amélie, mariée au prince des Asturies (1802) (plus tard roi Ferdinand VII d'Espagne), morte toute jeune en 1804.

3. Ce fut la petite-fille de Marie-Caroline, la petite Caroline, que Marie-Amélie avait tant eue auprès d'elle à Palerme, que le duc de Berri épousa.

fureurs de la Révolution. A l'intérieur, elle est remarquable par ses vitraux inimitables de nos jours. Il y a un autel magnifique en marbre blanc, où est représenté le martyre de saint Sabinien, un des apôtres de la Gaule. On voit un beau monument du dauphin et de la dauphine (princesse de Saxe), père et mère du roi actuel, par le sculpteur Coustou, le troisième de ce nom.

» A 10 heures, nous sommes partis pour arriver à 11 heures à la porte de Pont-sur-Yonne. »

Les princes constatent douloureusement à chaque pas les ravages de la dernière campagne. A Montereau, le pont a été coupé, on en a construit un provisoire; à Fossard, « nous avons des balles dans les murs », ainsi que de gros dégâts dans la jolie ville de Moret, après laquelle ils entrent « dans la belle grandiose forêt de Fontainebleau » et, à 4 heures et demie, entre deux lignes de la garde nationale et de la vieille garde impériale, ils sont arrivés au château où MM. de Sainte-Aldegonde, de Chabot et de Brival [1], arrivés de Paris, les ont conduits à l'appartement de la princesse Pauline Borghese, réservé pour eux.

« Il est beau, meublé avec le meilleur goût et a une vue ravissante sur le délicieux jardin anglais. Nous nous y sommes un peu reposés. Le duc a dû recevoir toutes les autorités civiles et militaires. » Marie-Amélie voulut ensuite visiter le château.

» Nous y avons spécialement remarqué, non sans une profonde émotion, le cabinet et la table sur laquelle Buonaparte a signé son acte d'abdication, symbole du néant des choses humaines, de tant de puissance échouée ainsi! Nous avons vu l'escalier par lequel il descendit précipitamment pour haranguer ses braves gardes et monter en voiture pour l'île d'Elbe. Nous étions tout remués. »

Marie-Amélie fait la description des galeries et de leurs ornements. « On y voit partout les chiffres de Henri II et de Diane de Poitiers.Dans toutes les anciennes inscriptions qui se trouvent dans ce château on constate que les souverains prenaient le titre de roi des Français. »

Par une rencontre curieuse, ce titre qui frappait Marie-Amélie, Louis-Philippe devait le porter seize ans plus tard.

1. Gentilshommes de la Maison du duc d'Orléans

V

Dimanche 18 septembre. « Le matin, à mon réveil, le duc est entré dans ma chambre et, d'une voix entrecoupée, m'a dit qu'il avait une mauvaise nouvelle à me donner, ayant reçu une lettre de Léopold [1] m'annonçant que maman était malade. J'ai hélas aussitôt compris l'étendue de mon malheur. Dieu seul sait ce que j'ai éprouvé quand le duc m'apprit en pleurant que, dans la nuit du 7 au 8 courant, une attaque d'apoplexie m'avait enlevé la meilleure, la plus aimée des mères! Les circonstances, le moment du terme de son existence, tout a servi à augmenter ma douleur. En un instant j'ai perdu la plus chère des mères, à laquelle je devais tout, la meilleure des amies, la plus fidèle, que j'aimais si ardemment et juste au moment où j'espérais la revoir et où elle aurait enfin pu jouir de jours meilleurs. »

Louis-Philippe, sachant combien son épouse avait souffert d'être séparée de sa mère, lui avait promis qu'ils iraient la voir à Vienne, maintenant que semblait s'ouvrir une ère de paix.

Il pleura très sincèrement cette belle-mère. Malgré les heurts qu'il avait eu à subir de par sa nature si absolue, il savait que c'était la reine qui avait rendu possible son mariage avec Marie-Amélie (union qui avait rencontré tant d'oppositions). Il devait se le rappeler toujours. Elle l'avait appuyé constamment avec une rare générosité de cœur, oubliant ses ressentiments personnels contre Louis-Philippe-Joseph [2], l'ennemi de sa sœur Marie-Antoinette, pour ne songer qu'au bonheur de sa fille.

1. Léopold, prince de Bourbon-Sicile, comte de Salerne, le plus jeune frère de Marie-Amélie, dont la fille unique épousa le duc d'Aumale. La comtesse de Salerne, née archiduchesse d'Autriche, vint vivre avec sa fille et son gendre après la mort du comte de Salerne, c'est ce qui explique qu'elle ait été enterrée dans la chapelle royale de Dreux.

2. Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, père de Louis-Philippe, qui s'était laissé entraîner par son enthousiasme pour les idées nouvelles, et avait voté la mort de Louis XVI, mais qui mourut lui-même sur l'échafaud avec un courage et un calme qui en imposèrent même à ses bourreaux.

Marie-Amélie fut si accablée que Louis-Philippe en conçut une vive inquiétude à cause de l'état avancé de sa grossesse. Il savait la tendresse extrême qui avait toujours uni la fille et la mère. La princesse demanda qu'on la laissât au moins quelques jours donner libre cours à sa douleur.

Louis XVIII, très affligé de ce deuil qui frappait toute la Maison de Bourbon, au moment de son triomphe, témoigna aussitôt sa sympathie; des messes solennelles furent dites partout sur ses ordres.

Ce ne fut que le 22 septembre qu'elle put se décider à quitter Fontainebleau pour Paris. Une pluie torrentielle rendait les routes si mauvaises qu'il fallut aller continuellement au pas.

« A 5 heures, nous sommes arrivés à la porte de Fromanteau ou de la Cour de France, où les poissardes de Paris nous ont donné des fleurs.

» Passant devant Petit-Bourg, campagne appartenant à la duchesse de Bourbon, puis par Ville-Juif, devant le fameux château de Bicêtre, ensuite à la barrière, nous sommes entrés dans la promenade dite des Boulevards neufs, avons longé le magnifique bâtiment des Invalides, rappelant la grandeur de Louis XIV, le Palais-Bourbon ou du Corps législatif, admiré de côté les Tuileries et l'immense colonnade du Louvre, chef-d'œuvre du chevalier Bernard. Nous avons passé le Pont-Neuf, où l'on a replacé la statue de notre bon Henri IV, et, à 7 heures et demie, nous sommes arrivés, par la rue Saint-Honoré, au Palais-Royal, où j'ai été surprise de voir des boutiques dans les cours et jusque sous la voûte au pied du grand escalier, qui est rond, à double volée, et vraiment superbe.

» Nous avons été reçus par le comte de Montmorency, par Raoul de Montmorency, son neveu, M. de Chabot et les abbés de Saint-Phar et de Saint-Albin (fils naturels du duc d'Orléans, grand-père de mon mari). Le premier est grand, gros, blond, très gai et un bon vivant dans toute l'acception du terme; le second est grand aussi, brun, plus sage et plus sérieux. »

« Au haut de l'escalier se trouvait notre tante la duchesse de Bourbon [1], qui fut des plus affectueuses. Elle est petite, bien

1. Louise-Marie-Adélaïde-Bathilde, Mademoiselle d'Orléans, née en 1750, morte en 1822, mariée en 1770 à Henri-Joseph, duc de Bourbon-Condé, fille du duc d'Orléans et de la duchesse, née Conti.

faite, maigre, avec de beaux yeux bruns et très vifs; elle a soixante-quatre ans et paraît en avoir quarante, elle est tout cœur, vive, gaie et sans façons. Nous sommes allés dans l'appartement que j'habiterai jusqu'à ce que le grand soit terminé; il est très joli mais bruyant. »

Marie-Amélie arrivait au Palais-Royal avec le cœur rempli de peine, dans l'extrême confusion de sentiments, à la fois assaillie de craintes et remplie d'espérance, tout étourdie par le bruit de la ville.

Le voyage de Palerme à Paris avait duré quarante jours.

HENRIETTE DE BELGIQUE,
Duchesse de Vendôme.

LA QUERELLE DE L'ÉDITION

« Ce dont il s'agit, c'est d'examiner dans l'état où sont les choses, et même dans toute autre supposition, s'il est possible d'appauvrir le libraire sans ruiner l'auteur. »

« Songez qu'une branche de commerce égarée est une branche de commerce perdue, et qu'on fait en dix ans plus de mal qu'on n'en peut réparer en un siècle. »

DIDEROT
(Lettre à un magistrat sur le Commerce de la Librairie, 1767).

Depuis six mois l'édition française est sous la menace d'une certaine loi, qui serait proprement sa fin, et qui, par surcroît, atteindrait gravement la littérature. On sait que cette loi s'en prend à la fois à la durée des contrats d'édition et à celle de la propriété littéraire, pour les réduire l'une et l'autre, et priver ainsi l'éditeur du temps qu'il lui faut pour faire lui-même œuvre durable, c'est-à-dire profitable aux Lettres. — Les bons esprits ont, il est vrai, déjà fait justice d'un tel projet qui, sous le prétexte de protéger les auteurs, ne tend rien moins qu'à décourager l'édition, dans sa forme tutélaire d'aujourd'hui, qui permet aux écrivains de se donner à leur œuvre, de se faire un nom à l'abri des soucis matériels. La menace n'en demeure pas moins. Le projet est même déjà entre les mains de la commission nommée pour en apprécier. C'est sous le couvert d'un « Code de l'Édition », qui, en effet, nous manque, que l'on s'apprête à légiférer, dans la hâte, sur la matière la plus subtile et la plus délicate :

les créations de l'esprit. Un tel sujet me provoque véritablement, étant au carrefour de mes curiosités d'écrivain et de mon expérience d'éditeur. Les notes qui vont suivre, que je n'ai pas voulu ordonner avec trop de rigueur, afin de ne pas les priver de leur spontané, sont nées de cette provocation.

*
* *

Le nouveau régime projeté n'a pas pour cause une insuffisance de protection des auteurs, — tout au moins dans l'ordre purement littéraire, qui a, seul, mes préoccupations personnelles. Jamais les écrivains n'ont été aussi favorisés qu'aujourd'hui. Le projet du gouvernement est lié aux progrès foudroyants des techniques au cours des derniers quarante ans. Notre génération a vu, en effet, apparaître et arriver à un point de perfection incroyable des moyens de diffusion de l'image et de la pensée, inconnus de la génération précédente : cinéma, phonographe, T.S.F. Demain : télévision. De là, nécessité de protéger la création en tous ces domaines nouveaux. Une autre technique, en plus intime union encore avec les choses de l'esprit, celle de l'édition a, pourrait-on dire, dépassé son point de perfection, ayant, en effet, traversé une phase d'excès dont elle ne sort que difficilement (c'est de l'édition des contemporains que j'entends parler ici). Si je dis excès, c'est que ce métier nouveau qu'est l'édition d'aujourd'hui, essentiellement provocateur, avec ses moyens de publicité agressive, ses « envois d'office », tout le snobisme qu'il sait créer autour de l'œuvre du jour, est parvenu à ceci : la vente des ouvrages du temps représente à notre époque la moitié de la vente totale du livre, alors qu'il serait audacieux d'évaluer à un centième l'œuvre contemporaine dans l'ensemble de la culture. Excès, parce qu'un tel résultat est, en un certain sens, au préjudice de la culture véritable. Il en va presque là d'une nouvelle Querelle des Anciens et des Modernes où, sans conteste, les Modernes l'emportent, grâce au savoir-faire des éditeurs. Ce sont ainsi les avantages qu'ils doivent à d'autres, que certains mécontents, parmi les écrivains d'aujourd'hui, voudraient remonnayer. Je reviendrai sur cette question au cours de mes notes. Elle se rattache, en

effet, à celle, plus large, de la part que peut revendiquer l'éditeur dans la création de la richesse littéraire. Mais je tenais, dès l'abord, à marquer que les progrès de l'Édition ne sont pas étrangers à la querelle qu'on lui cherche.

*
* *

La naissance et les rapides progrès de techniques nouvelles offraient, je le reconnais, au législateur l'occasion de réglementer des questions qui, hier encore, ne se présentaient pas, de réduire au minimum les sujets de conflits entre auteurs et éditeurs, de protéger l'inexpérience, d'édicter des dispositions, surtout interprétatives, — la liberté restant à la base des contrats, — en un mot de codifier toute une matière qui n'était, jusqu'à ce jour, gouvernée que par les usages et la Jurisprudence. Plusieurs projets avaient d'ailleurs été ébauchés dans ce sens au cours des dernières années. L'un d'eux, émanant d'une commission mixte d'écrivains et d'éditeurs, allait même voir le jour quand, en août dernier, parut dans les journaux, sous le titre : « *Droit d'auteur et contrat d'édition* », le projet de loi Jean Zay, qui souleva dans le monde du livre l'émotion que l'on sait. Ce projet de loi ne se borne pas, comme celui de la Société d'Études législatives, à codifier l'édition : il transforme le régime entier de la propriété littéraire. Partant de principes faux, de notions contraires à l'ordre naturel des choses, méconnaissant certains éléments essentiels de la richesse littéraire, il porte atteinte à cette richesse même qu'il prétend plus équitablement partager. — C'est l'ambition de ces pages, qui ne s'inspirent d'aucun intérêt personnel, d'apporter quelques clartés sur les mobiles avoués ou secrets de cette loi de circonstance, sur les erreurs commises par ses hâtifs rédacteurs, et, à la lumière des lois naturelles de la création littéraire et des enseignements du passé, de fixer les limites que ne peut impunément franchir toute législation sur les créations de l'esprit. L'auteur de ces notes pense que l'homme d'un métier, à la seule condition qu'il sache s'exprimer, apporte, dans les questions qui commandent son métier, des arguments qui tiennent de la vie une force que n'a pas la simple logique.

Il croit à la valeur des « écrits occasionnels » pour cette même raison qu'ils n'ont pas comme origine quelque intention née du hasard de la pensée, mais la vie même.

*
* *

Il faut ici, sans plus de retard, que je dise une rencontre presque miraculeuse en raison de l'enrichissement qui m'en est venu. Ces notes étaient presque achevées quand un ami m'apporta une précieuse édition de l'ouvrage de Diderot : « *Lettre à un magistrat sur le commerce de la Librairie* », écrite en 1767, et qui ne fut publiée que bien après la mort de son auteur (1861). Écrit occasionnel (il s'agit de la défense des vieux « privilèges de librairie », et ainsi d'un régime bien différent du régime présent), mais d'une telle force convaincante, au point de vue de ce que je voudrais appeler « le droit naturel des créations de l'esprit », que je m'enthousiasmai à chaque page. Je ne pouvais négliger un document d'un tel prix, émanant de celui qui peut être considéré comme le premier éditeur français, dans le sens où nous entendons la chose aujourd'hui. Aussi, dans une nouvelle rédaction, qui est la présente, intégrai-je les arguments de Diderot, qui non seulement venaient en tous points renforcer les miens, mais qui leur apportaient la consécration du passé. J'oserai dire : l'approbation classique, en ce sens que l'écrit dont je parle s'applique aussi bien aux circonstances présentes qu'à celles de toute autre époque, ce qui est la marque de l'œuvre classique. Qu'on en juge par le simple énoncé que fait Diderot, — en tête de mon mémoire, — de l'occasion qui le fit s'exprimer. Je demande si cette occasion ne semble pas d'aujourd'hui. « Ce dont il s'agit, écrit Diderot, c'est d'examiner dans l'état où sont les choses, et même dans toute autre supposition, quels doivent être les fruits des atteintes que l'on a données et qu'on pourrait encore donner à notre librairie... quelle liaison il y a entre ce commerce et la littérature, s'il est possible d'empirer l'un sans nuire à l'autre et d'appauvrir le libraire sans ruiner l'auteur... s'il y a quelque fondement légitime à limiter la durée des privilèges de livres et à en refuser le renouvellement, quelle est la nature des fonds de

librairie, quels sont les titres de la possession d'un ouvrage que le libraire acquiert par la cession d'un littérateur, s'ils ne sont que momentanés ou s'ils sont éternels. » S'ils sont éternels! Que l'on observe au passage qu'avant même que ne soit reconnu par la loi (19-24 juillet 1793) le principe du droit d'auteur, Diderot, l'un des précurseurs de la Révolution française, envisage que le droit exclusif du libraire (on disait de son temps : l'exclusif) pourrait être perpétuel !

*
* *

J'en reviens à mon occasion. Sur l'esprit du projet Jean Zay, sur ses lointains objectifs, tout au moins sur ses conséquences naturelles, on est fixé dès l'exposé des motifs. L'éloquence qui y est déployée se ressent des temps que nous vivons. C'est d'abord le mot « travailleur » appliqué à l'écrivain par une grave confusion entre le travail intellectuel « commandé et dirigé », auquel seul s'applique le terme social de « travail », et le travail « inspiré » dont la loi même est l'indépendance de l'écrivain. On sent d'ailleurs à travers toute la proclamation qui précède les mesures édictées, comme un souffle de révolte d'exploités contre leurs exploiteurs. Le même esprit se retrouve dans les dispositions elles-mêmes. Le professeur Escarra l'observe dans un remarquable ouvrage qui vient de paraître sous le titre « *Doctrine française du droit d'auteur* » : toute la législation nouvelle lui semble partir de cet axiome que les auteurs sont uniformément exploités par les éditeurs, et de cet autre axiome que l'éditeur représente la richesse, et l'auteur la pauvreté. — On verra plus loin ce que l'on doit penser de l'un et de l'autre. Toujours est-il qu'il y a là de quoi singulièrement influencer une assemblée qui attache l'importance que l'on sait au mot « populaire ». Au vrai, le plus grand danger que courent les Lettres, en ce tournant, tient en ceci que les dispositions nouvelles risquent d'être présentées aux assemblées délibérantes sous couleur de progrès démocratique, alors que seuls les écrivains arrivés y trouveraient avantage, et qu'elles priveraient demain de tout moyen le talent sans fortune. Le projet de loi Jean Zay détruit et ne crée pas. Il est né de cet état d'esprit social transitoire

ou, si l'on veut, préparatoire (l'on dit l'un ou l'autre, suivant que l'on attend ou que l'on redoute), comme est transitoire ou préparatoire ce régime intermédiaire entre la propriété protégée et le collectivisme, qui est le nôtre présentement. Régime non proclamé, certes, ni même, pourrait-on dire, voulu d'un vouloir clair par tous ceux qui l'acceptent ou le défendent, — et qu'il est d'usage de désigner par le mot « expérience », pour bien marquer que l'on n'a pas demandé au pays d'opter entre le régime précédent et celui auquel tendent nos maîtres d'aujourd'hui. Comme s'il convenait d'attendre des faits eux-mêmes cette option, ainsi qu'il en va dans les expériences scientifiques, où le savant n'est qu'observateur.

*
* *

Comment juger cette façon d'un pays, simple observateur de transformations qui commandent son destin? Comment apprécier ce laisser-faire, si l'on songe qu'il s'agit là bien moins de laisser faire les choses que de laisser faire certains hommes? Puisque l'on tient au mot « expérience », comme s'il en allait de matières qui s'ordonneraient elles-mêmes, qu'attendre de cette expérience qui s'étend aujourd'hui à tous les domaines? Ce n'est pas mon dessein ici d'avancer une opinion sur une attitude qui me paraît mieux convenir à la science qu'à la politique, bien moins encore de me prononcer sur tout le « demain français ». Je n'entends parler que du demain de mon métier et, par delà, du demain de la Littérature, si les novateurs qui nous mènent aboutissaient. Pourtant, au passage, je puis bien dire que cet étrange libéralisme au service de la fin des libertés ne me paraît pas sans lien avec le goût qu'ont les Français de jouer avec le feu, avec leur curiosité du nouveau. Un certain snobisme est de l'affaire, que les Français tiennent en réserve pour tout ce qui est neuf, et, pourrait-on presque dire, pour tout ce qui d'abord les heurte, — trop confiants qu'ils sont dans leur sentiment de la mesure, trop abandonnés à cette certitude qu'ils sauront toujours freiner à temps.

*
* *

M'en tenant à l'avenir de la littérature, si le projet Jean Zay acquérait force de loi, je voudrais d'abord expliquer pourquoi les méfaits d'une telle loi ne pourraient pas être réparés par une loi nouvelle. La raison en est que certaines lois transforment ce qu'on est convenu d'appeler l'Economique, et que l'Économique a ses lois propres qui, elles, répondent à l'ordre naturel des choses, lois dont les conséquences, se croisant et s'entre-croisant, finissent par opposer au bout d'un temps, une résistance presque insurmontable aux lois écrites qui voudraient rétablir l'ordre ancien. Je veux dire là en particulier que, si une loi tue un métier, ce ne sera pas par une loi qu'on pourra rétablir ce métier, quelque aide exceptionnelle qu'on lui apporte. Un métier, en effet, répond à des aspirations, à des espérances, à l'emploi profitable de certains dons particuliers, pour tout dire à des éléments moraux qui ne peuvent jouer que dans certaines conditions de sécurité, et risquent de ne plus renaître, une fois supprimées ces sécurités. Sécurité, c'est parfois protection particulière de la loi ; c'est plus généralement simple liberté de faire, non entravée par la loi. Cela, c'est le réalisme des métiers, qui tient dans des possibilités de déploiement, de gains, de fondations ; c'est le stable et le solide qu'il leur faut pour tenter toujours des hommes nouveaux, c'est-à-dire pour durer. Quant, à vingt-cinq ans, né pour les Lettres, je m'en fis l'auxiliaire, ce fut sans doute l'amour des Lettres qui me guida ; mais je n'en savais pas moins que le métier d'éditeur répondait à des sécurités matérielles qu'il fallait bien que je m'assurasse. Sécurités, choses matérielles, avantages indispensables pour que joue le sensible, mais simple condition pour qu'il joue. L'Économique, qu'on ne s'y trompe pas, c'est avant tout le sensible. « L'homme est tout sentiment, et le sentiment est tout l'homme », a écrit en ce sens Rivarol. Économique, c'est besoins, c'est attraits, c'est dons à dépenser, c'est vocations, facilités et obstacles, enthousiasmes et découragements. L'Économique, c'est la vie de chacun, et la vie ne naît pas de la loi. Mais il est dans les possibilités de la loi de décourager

les plus nobles instincts, en mettant des obstacles sur leur route. Et quand un instinct a donné naissance à un métier, la loi peut détruire ce métier en le privant des avantages que dans tous les ordres l'homme attend de son effort. Et le mal est fait alors pour longtemps ; car, si dans la suite, la loi s'avisait du dommage causé au bien public par la perte de ce métier, il faudrait vraisemblablement un long temps pour qu'à nouveau des hommes s'y engagent sans redouter l'aventure de ceux qui les ont précédés.

C'est là une vérité de toujours et dans le métier même dont la sauvegarde est ma préoccupation. — « Avant tout, songez, Monsieur, écrit Diderot, que sans parler de la légèreté indécente dans un homme public à dire, en quelque circonstance que ce soit, que si l'on vient à reconnaître qu'on a pris un mauvais parti, il n'y aura qu'à revenir sur ses pas et défaire ce qu'on aura fait, manière indigne et stupide de se jouer de l'état de la fortune des citoyens, songez, dis-je, qu'une branche de commerce égarée est une branche de commerce perdue, et qu'on fait en dix ans plus de mal qu'on n'en peut réparer en un siècle. »

*
* *

« L'édition égarée, c'est l'édition perdue » : j'y reviendrai quand je parlerai plus loin de mon métier et de « l'ordre » que je souhaite pour lui. Ici, je tenais seulement à dire que le risque de décourager pour toujours l'édition est la plus forte raison de ne pas toucher aux conditions sans lesquelles ce métier ne peut être exercé de façon profitable aux Lettres. Et la longue durée de la propriété littéraire est, je m'en suis déjà expliqué, la principale de ces conditions. (On sait que le projet Jean Zay prétend réduire à dix années la durée de cette propriété.) Une autre raison commande de ne pas modifier le régime de la propriété littéraire. Cette autre raison déborde la profession d'éditeur. De ce fait y seront sans doute plus sensibles ceux qui ne verraient dans la défense d'un métier que la défense d'intérêts particuliers. Il est, en effet, des cas où une loi nationale non seulement transforme l'Économique du pays où elle est promulguée, mais encore modifie la situation

à l'étranger de ses nationaux. Ce cas se présente quand la matière est régie par un accord international, comme il en va de la propriété littéraire depuis la Convention de Berne (9 septembre 1886), qui assure de la manière la plus efficace la protection du droit d'auteur en tous pays. La loi alors participe de la nature des traités puisqu'il s'agit de pays souverains qui en ont convenu. Or la réciprocité est à la base des traités. Aussi, toute nation modifiant par une loi le régime de la propriété littéraire chez elle, s'expose à ce que les intérêts de ses nationaux à l'étranger ne soient plus défendus dans les conditions antérieures. Et surtout il n'est plus en son pouvoir de rétablir par une loi nouvelle l'ordre ancien, cet ordre ne dépendant plus de sa seule souveraineté, mais d'accords internationaux demandant chacun de longues années de négociations. Il n'est pas dans mes intentions de faire ici l'historique de la législation internationale du droit d'auteur. Que l'on sache seulement que si le projet Zay était adopté « la France assumerait une lourde responsabilité, d'une part en abandonnant complètement sa position traditionnelle depuis 1793 ; d'autre part, en acceptant que les œuvres de son génie soient placées, sous le rapport de la protection, en état d'infériorité vis-à-vis des œuvres étrangères ». C'est là ce qu'écrit le professeur Escarra, qui se demande même « si la rupture de nos engagements internationaux sous une forme indiscutablement unilatérale est licite ». Toujours est-il que la revue *Le Droit d'auteur*, organe officiel du Bureau de l'Union de Berne, dès le 15 octobre 1936, appréciait sévèrement sur ce point essentiel, le projet français.

*
* *

Ayant, je l'espère, rendu claires les raisons pour lesquelles il ne peut être fait « d'expérience » dans le domaine de la propriété littéraire, je voudrais maintenant en venir aux erreurs qui sont à la base du projet Jean Zay. Certaines ne sont en fait que de mauvais arguments, propres à frapper une assemblée qui se dit préoccupée, avant tout, de la défense des faibles. Tel ce thème de l'éditeur-exploiteur et de l'auteur-exploité, et cet autre thème de l'éditeur-homme riche et de

l'auteur-homme pauvre. Je ne m'y étendrai pas, tenant à en venir vite à l'erreur fondamentale du projet : la méconnaissance du rôle essentiel de l'éditeur dans la création de la richesse littéraire. Pour ce qui est de la situation réciproque des éditeurs et des écrivains, il suffit que l'on sache que si, en des temps bien lointains, le besoin d'argent de l'écrivain se donnant entièrement à son œuvre a pu être parfois exploité et entraîner des achats forfaitaires d'un prix inférieur à la valeur de l'œuvre, le forfait n'est plus, depuis bien longtemps, dans les usages de l'édition. Ou plutôt il n'existe qu'en faveur des écrivains sous la forme de ces « avances aux auteurs » que l'éditeur renonce à récupérer si l'œuvre échoue, mais qui ne modifient en rien les pourcentages ultérieurs payés à l'écrivain si l'œuvre réussit. Ces pourcentages sont, pour les œuvres littéraires, de dix à quinze pour cent du prix de l'ouvrage. Pour certains écrivains de grande vogue, ils vont au delà. Quant à l'éditeur, tant qu'il a le goût de croître, il ne peut pas compter, même s'il réussit dans ses entreprises, sur un bénéfice global de plus de dix pour cent. Et s'il échoue, il ne lui reste que l'honneur d'avoir entrepris. De tous les commerces, l'édition littéraire est certainement celui qui comporte les plus grands risques et ménage les plus faibles gains. Le seul bénéfice réel de l'éditeur, se confondant d'ailleurs avec la satisfaction morale qui lui vient de sa réussite, tient, je l'ai souvent dit, dans la croissance en valeur de son fonds. Reste, il est vrai, comme prétexte de dispute, la question irritante du contrôle par l'auteur des opérations de l'éditeur, question que les écrivains soulèvent à tout propos, — soit dit en passant, — depuis qu'ils doivent aux éditeurs de pouvoir équilibrer leur vie sur leurs seuls dons créateurs. Je puis dire là que notre corporation elle-même demande, pour mettre fin à ces chicanes, que l'on rende obligatoire une déclaration écrite de l'éditeur, sous la foi du serment, pour chaque tirage des œuvres qu'il publie, et que nous acceptons les conséquences que comporterait en ce cas une fausse déclaration et en particulier des pénalités pouvant aller, au cas de récidive, jusqu'à la privation du droit d'exercer la profession d'éditeur. Si je fais état de cette querelle secondaire, c'est que je compte, dans la suite de ces notes, inviter

le législateur à fonder un « statut de l'édition » sur des garanties de goût et de moralité, d'un autre poids que des clauses pénales. — Sur les difficultés de notre métier, plus précisément sur ceci qu'il ne saurait satisfaire ceux qui ne recherchent dans l'action que ses profits, j'ai si souvent écrit que je ne crois pas devoir y revenir. Je tiens seulement à recueillir, à l'appui de ma croyance personnelle, un fragment de la lettre de Diderot sur « le commerce de la Librairie », si éloquent dans son raccourci et sa saveur qu'il manquerait vraiment ici. « Ah ! monsieur ! écrit Diderot, on a bientôt compté les libraires qui sont sortis de ce commerce avec de l'opulence ; quant à ceux qu'on ne cite point, qui ont langui dans la rue Saint-Jacques ou sur le quai, qui ont vécu à l'aumône de la communauté et dont elle a payé la bière, soit dit sans offenser les auteurs, le nombre en est prodigieux. » Pour ma part, j'ai toujours pensé que ces hommes passionnés que sont par essence les éditeurs dignes de ce nom, seraient, par le jeu même du hasard des Lettres et les lenteurs du succès, voués à l'échec, si un moindre appétit de conquête ne les gagnait un jour à un emploi plus paisible, et par là plus profitable, de leurs dons.

*
* *

J'en viens maintenant à l'essentiel de ce que je voudrais dire. Dans le projet de loi Jean Zay qui prétend réglementer l'édition, on ne trouve même pas un titre : « De l'Éditeur ». Ce n'est ainsi pas assez de dire qu'on y méconnaît notre rôle : on voudrait l'ignorer. Il n'est que de lire l'article du projet où, pour la première fois, s'inscrit le mot « éditeur » pour se rendre compte de la désinvolture dont témoigne envers nous le nouveau statut de l'édition : « Article 30. — Le contrat d'édition est un contrat par lequel l'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique concède l'exploitation de son œuvre par voie de fabrication en nombre et dans une forme déterminée d'exemplaires de l'œuvre. Le concessionnaire de ce droit, appelé éditeur, a la charge de... ». Ce qui donne à entendre qu'on appelle éditeur tout individu à qui un écrivain cède le droit d'exploiter son œuvre, et cela du seul fait de cette

cession, — ainsi qu'il en va dans tous les marchés de celui qu'on appelle acheteur. Ce qui est méconnaître notre métier lui-même, notre « qualité », comme disent les juristes. Dans l'Encyclopédie, au mot « Éditeur », on lit : « *Ce nom est donné à un homme de lettres qui veut prendre le soin de publier les ouvrages d'un autre* ». Notre « qualité » y est ainsi déterminée, et aussi l'objet de nos « soins ». Je sais bien que certains diront ici que cette définition répond au sens ancien du mot « éditeur ». On a, en effet, longtemps désigné par ce mot des hommes de goût qui, sans être commerçants, prenaient l'initiative de publications qu'ils estimaient opportunes. Quant à ceux qui faisaient commerce de leurs publications, ils portaient le nom de « libraires ». Diderot dit, en ce sens, parlant de notre profession d'éditeur : « le commerce de la librairie ». Pourtant, on est en droit de penser que si l'Encyclopédie ne fut pas, à proprement parler, le tournant de l'histoire de la Littérature où le mot éditeur changea de sens, elle fut celui où un métier nouveau naquit. Pour ma part, comme je l'ai déjà dit, je me plais à voir en Diderot le premier créateur d'une entreprise d'édition dans le sens où nous entendons la chose aujourd'hui. Je ne serais même pas éloigné de croire que ses contemporains virent beaucoup plus en lui le promoteur, le guide, l'animateur (j'aimerais dire « l'éditeur ») que l'écrivain. Diderot se déclare d'ailleurs lui-même, dans le document auquel je me réfère pas à pas, à la fois écrivain et éditeur. « Heureusement pour moi, monsieur, écrit-il, et pour vous, j'ai à peu près exercé la double profession d'auteur et de libraire. » Et c'est de ce double rôle qu'il se revendique pour être écouté.

*
* *

L'éditeur, dans la plus haute acception de ce mot, participe étroitement à la création de la richesse littéraire. En beaucoup de cas, sans lui, l'œuvre ne serait pas née. Dans tous les cas, elle n'eût pas été transformée en valeur monnayable. L'on peut même dire que, de nos jours, l'éditeur a entièrement pris à son compte cette transformation de la valeur en moyen de vivre, que la vie impose au talent, voire au génie. Très souvent c'est l'éditeur qui, le premier, a reconnu des dons

dans de simples ébauches, qui a corrigé, qui a encouragé, qui a parfois donné le sujet. Que tous ne conçoivent pas leur rôle de cette manière, que cette façon d'indifférence au profit immédiat, qui est la marque des meilleurs d'entre nous, que la poursuite par l'éditeur de satisfactions voisines de celles qui viennent à l'écrivain de la paternité de son œuvre, ne soient pas le fait de tous, j'en conviens. Mais alors qu'on édicte les conditions dans lesquelles l'éditeur mérite son nom, dans l'acception que je lui donne ici, et ainsi la protection due à tous ceux qui créent. Vous avez, monsieur Jean Zay, le souci légitime de protéger la création partout où elle est? Il ne s'agit de rien moins, dans ce document, que de vous demander de protéger la nôtre. Vous voulez, à juste titre, la sécurité pour les écrivains? Au lieu de méconnaître notre métier, consacrez-le. Créez un « Ordre de l'Édition » fondé sur des garanties de goût et de moralité qui en rendront l'accès difficile. Ces garanties seront d'un autre poids que des clauses édictant par exemple que l'éditeur sera tenu à tel chiffre de publicité ou qu'il encourra telle pénalité pour déclaration inexacte. Je ne vois pas pourquoi le Beau aurait moins de titre que le Juste à être protégé de cette manière.

*
* *

Diderot fait lui-même la distinction nécessaire entre ces quelques-uns « attendus par la gloire et par la misère qui ne les manquent jamais » — pour lesquels il demande toutes les protections de la loi — et la foule des marchands de livres.

« L'industrie d'un particulier, écrit-il, n'a pas plus tôt ouvert une route nouvelle que la foule s'y précipite... Une ruine presque évidente conduisait insensiblement le libraire à la pusillanimité et à l'engourdissement, lorsqu'on vit paraître quelques-uns de ces hommes rares, dont il sera fait mention à jamais dans l'histoire de l'imprimerie et des Lettres qui, animés de la passion de l'art et pleins de la noble confiance que leur inspiraient des talents supérieurs, imprimeurs de profession, mais gens d'une littérature profonde, capables de faire face à la fois à toutes les difficultés, formèrent les projets les plus hardis. »

Pourquoi, d'ailleurs, ne pas admettre, — puisqu'il faut à un éditeur de cette nature des dons très voisins de ceux qu'il faut à l'écrivain, — qu'il n'y ait, comme Diderot le donne à entendre, que trois ou quatre éditeurs par génération, quand il n'y a pas, dans le même temps, plus de dix hommes de lettres qui ont quelque chance de durer? La loi doit-elle être faite pour ces quelques-uns ou pour le nombre? A cette question, je répondrai que, sans nul doute, la loi est faite pour le nombre, mais qu'elle ne doit pas toucher aux conditions permettant à ces quelques-uns de naître et de se développer. Au vrai, il y a, dans l'histoire de l'édition, un phénomène que l'on pourrait appeler cyclique. Il est des périodes où l'édition est comme engourdie, et d'autres où on pourrait presque lui faire le reproche de gouverner trop étroitement les Lettres. Sans doute, les contemporains trouvent leur compte dans de telles périodes, mais la vraie culture peut en souffrir. Et c'est précisément l'un de ces moments, si favorables aux écrivains du temps, que le législateur de 1937 a choisi pour troubler l'édition.

*
* *

Ce qui m'a le plus frappé dans le document de Diderot, son plus grand prix, selon moi, en ce tournant de la littérature, tient en ceci qu'avant même que ne fût expressément reconnu par la loi le droit exclusif de l'écrivain sur son œuvre, entraînant pour lui le droit d'en céder l'exploitation à sa convenance, Diderot tire de la nature des choses une sorte de « droit naturel des créations de l'esprit », dont la clef de voûte est la sécurité de l'éditeur. Dans les circonstances présentes, son opinion a d'autant plus de poids qu'il fut un des pères de l'ordre démocratique sorti de la Révolution française, et, qu'à ce titre, ses arguments ne peuvent être négligés par ceux-là mêmes qui se revendiquent de cet ordre pour porter atteinte à la profession d'éditeur. Diderot tient d'ailleurs, en tête de son mémoire, à sauver ses principes de l'affaire : « Je vous dirai donc d'abord, écrit-il, qu'il ne s'agit pas simplement ici des intérêts d'une communauté (lire : corporation). Eh! que m'importe qu'il

y ait une communauté de plus ou de moins, à moi qui suis un des plus zélés partisans de la liberté prise dans l'acception la plus étendue, qui souffre avec chagrin de voir le dernier des talents gêné dans son exercice, des bras donnés par la nature et liés par des conventions, qui ai de tout temps été convaincu que les corporations étaient injustes et funestes, et qui en regarderais l'abolissement entier et absolu comme un pas vers un gouvernement plus sage. » C'est qu'il y a de la distance entre les corporations de l'ancien régime et nos professions d'aujourd'hui. Diderot se déclare même, à plusieurs reprises, gêné par ce mot de « privilège » servant à désigner le droit exclusif de l'éditeur. Pour lui, il en va là d'un droit de nature. Bien loin d'opposer les intérêts de l'écrivain et ceux de l'éditeur, il voit dans « l'exclusif » de ce dernier la plus grande sécurité de l'auteur. Sécurité d'abord matérielle, du fait que l'exploitation durable et, par là, rémunératrice de l'éditeur, met l'auteur à l'abri des dommages qu'entraînerait pour lui l'effondrement de ce dernier. Sécurité surtout littéraire (la qualité était, à juste titre, la grande préoccupation de son temps), l'œuvre étant, par l'exclusif, défendue contre la contrefaçon. Au vrai, toute l'histoire de l'édition, depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'au décret de 1793, tient dans la dure lutte des libraires contre les contrefacteurs. En l'absence de toute loi écrite, nos prédécesseurs ne pouvaient compter là que sur le souci du Prince. Diderot dit là-dessus : « Placés entre le goût qu'ils avaient pour la science et pour leur art, et la crainte d'être ruinés par d'avides concurrents, que firent ces habiles et malheureux imprimeurs? Parmi les manuscrits qui restaient, ils en choisirent quelques-uns dont l'impression pût réussir, ils en préparèrent l'édition en silence, ils l'exécutèrent et, pour parer autant qu'ils pouvaient à la contrefaçon qui avait commencé leur ruine et qui l'aurait consommée, lorsqu'ils furent sur le point de la publier, ils sollicitèrent auprès du monarque et en obtinrent un privilège exclusif pour leur entreprise. Voilà, monsieur, la première ligne du code de la librairie et son premier règlement. » Quant au droit moral du libraire à une telle possession paisible et durable, Diderot n'est pas moins affirmatif. « On a supposé, écrit-il, que le

libraire n'avait aucun titre de propriété, et je suis tout à fait disposé à le croire. Il n'est pas d'un homme de mon état de plaider la cause du commerçant contre la postérité de l'auteur. Mais il est d'un homme juste de reconnaître la justice et de dire la vérité même contre son propre intérêt. Et ce serait peut-être le mien de ne pas ôter à mes enfants, à qui je laisserai moins encore de fortune que d'illustration, la triste ressource de dépouiller mon libraire quand je ne serai plus. » Tel apparaît à Diderot, avant même la reconnaissance par la loi du droit du créateur, l'exclusif du libraire. Ce n'était pas trop de dire, on le voit, que le fondateur de l'Encyclopédie fait de cet exclusif la clef de voûte du code de la librairie.

*
* *

Il est un point particulier de l'argumentation de Diderot que je signale au législateur de 1937. On sait qu'un des principaux arguments des rédacteurs du projet Jean Zay tient en ceci que la concurrence entre éditeurs servirait à la fois les intérêts des héritiers de l'écrivain et ceux du public en assurant une diffusion plus étendue et un moindre prix. Or, voici ce qu'écrit Diderot de la chose : « Les Estienne, les Morel et autres habiles imprimeurs n'avaient pas plutôt publié un ouvrage, dont ils avaient préparé à grands frais une édition et dont l'exécution et le bon choix leur assuraient le succès, que le même ouvrage était réimprimé par des incapables qui n'avaient aucun de leurs talents, qui, n'ayant fait aucune dépense, pouvaient vendre à plus bas prix, et qui jouissaient de leurs avances et de leurs veilles sans avoir couru aucun de leurs hasards. Qu'en arriva-t-il ? Ce qui devait en arriver et ce qui en arrivera dans tous les temps. La concurrence rendit la plus belle entreprise ruineuse ; il fallut vingt années pour débiter une édition, tandis que la moitié du temps aurait suffi pour en épuiser deux. Si la contrefaçon était inférieure à l'édition originale, comme c'était le cas ordinaire, le contrefacteur mettait son livre à bas prix ; l'indigence de l'homme de lettres préférait l'édition moins chère à la meilleure. Le contrefacteur n'en devenait guère plus riche, et l'homme entreprenant et habile, écrasé par l'homme inepte et rapace qui

le privait inopinément d'un gain proportionné à ses soins, à ses dépenses, à sa main-d'œuvre et aux risques de son commerce, perdait son enthousiasme et restait sans courage. » Comme ces lignes sont plus vraies encore aujourd'hui ! Au temps de Diderot, on ne pouvait contrefaire un livre que par un autre livre. On le peut maintenant de mille autre manières. Nous vivons un temps où, sous le couvert du mot « adaptation », on peut trahir un auteur à sa guise. Le jour même où j'écris cette page, on s'élève dans la presse contre la mise à l'écran d'un des bons ouvrages de ce temps qui s'y trouve complètement déformé. Pense-t-on vraiment qu'un écrivain, se donnant entièrement à son œuvre, a le temps, la compétence et les moyens de défendre l'intégrité de cette œuvre contre les déformations quotidiennes que permettent aujourd'hui les techniques nouvelles? Un tel rôle implique cette « infinité de petits soins » qui font le métier d'éditeur et dont Diderot déclare qu'un véritable écrivain serait incapable.

*
* *

Les considérations où je suis engagé partent d'un sentiment de la création littéraire, d'une conception de l'œuvre, d'un respect de la chose écrite qui ne sont pas, il faut le reconnaître, tout de la présente querelle de l'édition. Il en va aujourd'hui bien moins des intérêts élevés de la littérature que des commodités du « métier de lettres », moins de la défense des écrivains que de celle des faiseurs de livres. Ce que je disais tout à l'heure de la « qualité » chez l'éditeur, allant jusqu'à souhaiter que l'on créât, pour l'assurer, un « Ordre de l'édition », répond à des préoccupations que devrait avoir, dans son ordre à lui, tout écrivain digne de ce nom, pour la sauvegarde de la création littéraire. Je ne voudrais blesser personne, ni parmi mes confrères, ni parmi ceux qui considèrent la littérature avant tout comme un gagne-pain. Tous les métiers méritent d'être défendus, du seul fait qu'ils représentent, pour une catégorie d'hommes, un moyen légitime de vivre, et à la seule condition qu'ils soient exercés avec honneur. Pourtant, je suis bien obligé de dire que la Société des Gens de Lettres n'a pas plus que notre Syndicat

des Éditeurs, comme unique souci la création littéraire elle-même et le maintien des conditions qui lui sont le plus favorables. Il en va ici et là d'organismes ayant surtout pour objet la défense d'intérêts particuliers, et les honnêtes consuls qui y veillent sont souvent obligés de faire un effort pour considérer, par delà les droits et les intérêts de ceux qu'ils représentent, l'intérêt véritable des Lettres. Un « Ordre des Écrivains » manque autant, selon moi, qu'un « Ordre de l'Édition ». M'en tenant au projet qui menace présentement la librairie, je demande comment des hommes de lettres, qui n'ont jamais bénéficié des avantages qu'assurent les éditeurs aux écrivains qu'ils tiennent à s'attacher, pourraient apprécier les dommages causés à la littérature par la perte de ces avantages? Comment tel d'entre eux, qui a traité avec des éditeurs successifs dont aucun n'a tenu à le lier par un contrat, conviendrait-il que la longue durée des contrats est indispensable à l'éditeur pour qu'il puisse faire œuvre profitable aux Lettres? Comment, en un mot, ce « magistrat des Lettres » pourrait-il apprécier à sa valeur la forme tutélaire de l'édition d'aujourd'hui s'il n'en a pas lui-même bénéficié? Au vrai, l'un des risques que court la création littéraire dans le présent débat tient en ceci qu'il en est disposé par des hommes qui ne sont pas tous familiers avec sa nature et ses exigences.

*
* *

Sur les conditions de la création littéraire, sur les exigences naturelles du créateur, il faut, pour être éclairé, remonter aux temps où les Lettres ne répondaient qu'au besoin de créer, le droit au profit n'étant même pas reconnu à l'écrivain par la loi. On pourrait presque dire qu'en ces temps-là, qui englobent tous nos siècles classiques, la seule exigence de l'écrivain était que ne lui fût pas discutée la paternité de son œuvre et son ambition que cette œuvre fût répandue. Ce qu'était alors « répandre » une œuvre, c'est-à-dire tout simplement la conduire aux quelques-uns qui pouvaient la goûter. Il ne serait venu, je crois, à l'esprit d'aucun des écrivains de l'ancien régime que leur œuvre pût aller de leur vivant à

ce que nous appelons maintenant « le grand public », le « commun » comme l'on disait autrefois, qu'une œuvre de qualité ne touche que par accident, et qui est même naturellement hostile à ce scandale qu'est tout classique de son vivant. Certains genres, il est vrai, connaissaient par leurs moyens propres une plus large audience. Les comédies étaient jouées, les discours étaient répandus, les pamphlets circulaient, les chansons et les libelles couraient les rues. Bien avant la découverte de l'imprimerie, à l'origine même des Lettres françaises, poètes et conteurs se déplaçaient eux-mêmes pour faire connaître leur œuvre et en tirer avantages. Mais leur succès n'était pas toujours en raison de la qualité, mais en raison du goût de l'époque et de l'accès de l'œuvre auprès du nombre. Toujours est-il que les œuvres qui valaient alors des profits à leurs auteurs appartenaient toujours par un aspect à l'utile ou à l'agréable. L'œuvre purement littéraire ne connaissait pas de cheminement rapide dans la masse : et tous les écrivains le savaient. Aussi n'avaient-ils nulle exigence de ce côté-là. Il n'est pas d'ailleurs selon nous dans l'ordre des choses qu'une œuvre de qualité connaisse, du vivant de l'auteur, un succès étendu pour sa seule qualité. C'est la Postérité qui consacre la valeur véritable. La masse des contemporains n'est gagnée que par l'utile ou l'agréable. Il fallait faire appel chez la masse à ce sentiment composite où entrent à la fois l'ambition, le besoin de paraître, la vanité, auquel notre temps a donné le nom de « snobisme », pour gagner la masse à l'œuvre littéraire ne valant que par sa perfection. Encore, par ce moyen, répand-on moins des œuvres que des noms. C'est de l'exploitation de ce sentiment-là qu'est né, je l'ai souvent écrit, ce métier nouveau qu'est le métier d'éditeur, tel qu'il est pratiqué par les plus audacieux d'entre nous depuis vingt-cinq ans. Sans doute le droit au gain a été revendiqué par les écrivains bien avant que ce métier nouveau n'ait pris forme, bien avant même que ne fût reconnu explicitement par la loi le droit pécuniaire de l'écrivain sur son œuvre. Mais on peut dire que les ambitions proprement commerciales des écrivains sont nées du seul savoir-faire des éditeurs de notre temps. Je ne veux pas revenir ici sur les moyens qu'employèrent les éditeurs dans l'exploitation du

snobisme, moyens qui reposent sur la vanité de connaître les choses de la littérature au moment même où elles prennent corps, et d'acquérir ainsi à bon compte ce que notre grand siècle appelait « la qualité ». Sous l'ancien régime, une telle vanité ne jouait que dans un milieu étroit, qui devait fournir à Molière le thème d'un de ses chefs-d'œuvre. L'habileté des éditeurs fut de vendre à leur manière la qualité à tous ceux qui possédaient les moyens pécuniaires de l'acquérir. La publicité joua là. Cette forme particulière du snobisme, proprement française dans son excès, la bibliophilie, joua. Puis ce fut le tour des prix littéraires qui firent un long temps de chaque journal, dans sa rubrique de littérature, une tribune sportive quotidienne, dont le public ne se lasse que depuis peu.

De telles conceptions étaient bien étrangères à l'esprit des Classiques. On pourrait presque dire qu'ils n'imaginaient pas le gain venu de l'esprit. Ils abandonnaient, pour la plus large part, à ces marchands que l'on appelait les libraires, le profit des ouvrages qu'ils leur confiaient, en compensation de leurs risques. Quant à eux, ils tiraient leurs moyens de vivre d'un métier qui, pour le plus grand nombre, n'avait rien de commun avec leur poursuite du beau. Je me demande même si les plus grands n'auraient pas considéré que monnayer leur œuvre, c'eût été déchoir. Noblesse de Lettres, empêchant, comme l'autre noblesse — celle du sang, — de faire commerce. Il y a loin, on le voit, d'une telle conception de la littérature à celle de tant d'écrivains d'aujourd'hui. Combien peu, en effet, dans le choix d'un genre ou d'un sujet, sont indifférents au bénéfice de ce genre, aux avantages pécuniaires de ce sujet ! Dans un article récent, qui fit quelque bruit, M. Gaston Rageot déplorait cette « régression ininterrompue de l'écrivain, de l'homme de lettres, dans la société moderne, où il avait lui-même achevé sa servitude en essayant de l'industrialiser et de se mettre au régime de l'argent et des affaires ».

***

Pour ce qui était des bénéfices de leur œuvre, les écrivains d'autrefois s'en remettaient au Prince. C'est de lui qu'ils attendaient honneurs et argent. Le sentiment d'un titre à

la faveur du Prince semble ainsi leur être venu bien avant l'idée d'un droit qu'ils pourraient avoir sur les bénéfices des marchands. Ils devaient au reste, dans leur for intérieur, trouver insuffisants les avantages pécuniaires qui leur seraient venus du négoce, et d'ailleurs sans rapport avec la gloire véritable. Il fallait notre temps pour lier la valeur d'une œuvre à sa vogue, tout au moins pour récompenser le seul succès. J'ai toujours pensé, pour ma part, que les véritables créateurs ne mirent jamais en doute que le bienfait qu'ils apportaient ne pouvait être totalement payé par la monnaie qu'emploient les hommes dans leurs échanges, et qu'ils tinrent à la gloire plus qu'à l'argent. Dans les temps dont je parle, s'en remettant au Prince de tout ce qui était récompense digne d'eux, ils étaient même accoutumés de s'adresser à lui, comme dans une supplique, pour qu'il empêchât leur œuvre de périr. C'est sous ce jour que je vois le don qu'ils faisaient de leur œuvre dans l'Épître au roi, véritable appel à la Postérité. Tous, il est vrai, n'avaient pas l'audace d'offrir au roi leurs créations et d'attendre de lui honneurs et avantages. Beaucoup se contentaient de moindres seigneurs qui, faisant là office de Prince, étaient l'objet de telles dédicaces. Je pense que ces manières répondent, tout au moins pour ce qui est du sommet des Lettres, à l'ordre naturel des choses. Ainsi qu'il ne saurait être, sans Mécènes, de Lettres heureuses. C'est presque une banalité de dire que les éditeurs d'aujourd'hui sont, pour une large part, des Mécènes. Les meilleurs, en effet, ne se contentent pas de risquer, ils acceptent proprement de perdre quand il en va pour eux de l'acquisition d'une valeur littéraire certaine. Les maisons d'édition sont maintenant de véritables familles littéraires qui tirent plus d'orgueil de leurs quartiers que de leurs gains. Que les chefs de ces familles trouvent leur compte personnel dans l'accroissement en valeur de leur fonds et dans celui de leur renom, il n'y a rien là qui diminue le prix de leurs services. Je crois, tout au contraire, que la continuité d'un bienfait ne peut être mieux assurée que par la prospérité de tels établissements. Diderot le pensait déjà, en un temps où ces établissements ne reposaient cependant que sur la grâce du Prince. Parlant des fonds d'édition comme nous en parlerions aujourd'hui, il liait la prospérité des édi-

teurs au contentement des écrivains. On imagine ce qu'il penserait de la destruction par le législateur lui-même d'établissements si utiles aux Lettres, fondés depuis un siècle et demi sur la loi.

*
* *

Je sais bien que les bons apôtres de la foi nouvelle récuseront ici Diderot, qu'ils diront que les choses ont marché depuis lui, que l'État a maintenant de plus larges ambitions que celle d'assurer le simple jeu des libertés, donnant ainsi à entendre qu'il pourrait se substituer pour une large part aux éditeurs, et en particulier remplir auprès de tous les écrivains le rôle de Mécène. Mais si l'ambition de l'État est d'être lui-même éditeur, tout au moins de gouverner les Lettres si étroitement que les auteurs ne puissent attendre que de lui profits et récompenses, qu'on le dise clairement ! Ceux parmi les écrivains qui tiennent avant tout à l'indépendance de leur plume sauront au moins qu'on les conduit vers un régime qui ne serait plus seulement la fin de l'Édition, mais la fin des Lettres. L'exemple est là d'un État où la chose est faite.

BERNARD GRASSET

LA TRAHISON DE TALLEYRAND

M. Duff Cooper, ministre de la Guerre de Grande-Bretagne, a publié récemment un grand ouvrage sur Talleyrand qui a remporté le plus vif succès. La traduction de ce remarquable travail historique doit bientôt paraître en France. Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs un des chapitres de cet ouvrage, un des plus importants nous semble-t-il, puisque l'historien anglais y analyse, avec une haute impartialité, les raisons de l'attitude, si discutée, du ministre de Napoléon à Erfurt.

(N. D. L. R.)

I

Erfurt ! Talleyrand s'écriait à la veille de la seconde rencontre entre Napoléon et Alexandre que jamais aucun nom n'avait produit sur lui pareille impression. Le destin de l'Europe et du monde, l'avenir de la puissance politique, et peut-être de la civilisation européenne, en dépendait.

A Tilsitt, on avait laissé en suspens beaucoup de problèmes. Il avait été entendu que les deux empereurs se rencontreraient de nouveau. Durant les quatorze mois qui s'écoulèrent entre les deux entrevues, on avait négocié de l'époque et du lieu choisis pour la rencontre. La scène à Tilsitt avait été théâtrale. Le passage soudain de l'inimitié violente à une chaude amitié, le radeau sur la rivière, la reine de Prusse en pleurs, les deux jeunes empereurs décidant le destin du monde... Erfurt en comparaison était une affaire de sang-froid. Les empereurs avaient eu tous deux le temps de réfléchir et d'échapper à

l'attrait puissant qu'ils avaient exercé l'un sur l'autre, lors de cette première rencontre.

L'événement de l'année avait été l'intervention de Napoléon en Espagne. D'un effet doublement désastreux, elle avait prouvé à l'Europe que, si l'ambition de l'Empereur était insatiable, son pouvoir n'était pas invincible. Cela unissait les rois et les peuples contre lui. Aucune dynastie ne pouvait se sentir en sécurité après avoir vu la façon dont les Bourbons d'Espagne avaient été traités, aucune nation ne pouvait désespérer de la liberté lorsqu'elle voyait comment le peuple espagnol refusait d'accepter une domination étrangère. Les Russes craignaient sérieusement que Napoléon n'eût l'intention de traiter Alexandre à Erfurt comme il avait traité les Bourbons à Bayonne, et l'impératrice douairière, tout en larmes, suppliait son fils de ne point se laisser prendre au piège.

Bien que Talleyrand ne fût plus ministre des Relations extérieures, Napoléon décida que son aide lui serait utile à Erfurt. Il prévoyait les difficultés diplomatiques qui surgiraient et il comprenait la nécessité d'avoir sous la main quelqu'un de capable de négocier avec le Tsar. Avant de se mettre en route, Talleyrand dut prendre connaissance, selon les instructions de Napoléon, de toutes les dépêches échangées entre Paris et l'ambassadeur de France à Saint-Péterbourg, afin que la situation lui devînt tout à fait familière.

Le principal objet de Napoléon était encore la destruction de la Grande-Bretagne. En vue d'accomplir ce dessein, il avait d'abord à faire du blocus une réalité et cela ne pouvait être obtenu qu'après la soumission de l'Espagne et du Portugal. Mais Napoléon craignait que, tandis qu'il serait engagé dans la Péninsule Ibérique, l'Autriche ne saisît l'occasion de reprendre ses possessions. Il était trop tard pour reconnaître la sagesse de l'avis de Talleyrand après Ulm et Austerlitz. Au lieu d'un pays satisfait, désireux de conserver la paix, occupé à sauvegarder sa frontière orientale, Napoléon avait en face de lui une ennemie qui avait trop souffert pour jamais consentir à pardonner et qui, il le savait, n'attendait que le moment où il se trouverait lui-même en difficultés pour prendre sa revanche.

Pour cette raison, il désirait ardemment obtenir d'Alexandre

à Erfurt l'assurance que si l'Autriche se décidait à le gêner, il pourrait compter sur l'aide de l'armée russe. Talleyrand était résolu à ce que cette assurance ne fût jamais octroyée. Il était Européen autant que Français et convaincu que l'asservissement du continent entier à la volonté d'un homme — fût-il l'Empereur des Français — n'était ni le bien de la France, ni le bien de l'Europe. Né au milieu du XVIIIe siècle, il était étranger à cet étroit esprit nationaliste qui commençait à grandir, et l'idée de la conquête n'avait point d'attrait pour cette intelligence pratique, amoureuse de la paix. Il connaissait parfaitement la carte d'Europe, il désirait la préserver et non la détruire. L'empire autrichien était partie intégrante de cette carte. Le détruire, c'était substituer le chaos à l'ordre.

De plus, il avait aussi peu envie de ruiner l'Angleterre que l'Autriche. Son cerveau bien équilibré, fortifié par trente années d'expérience politique, jugeait que l'influence conservatrice de l'Autriche était essentielle au maintien de la structure de l'Europe, comme l'esprit libéral, anti-autocratique de l'Angleterre, était nécessaire à l'équilibre mental du continent. « Si la Constitution anglaise est détruite, mettez-vous bien dans la tête que la civilisation du monde sera ébranlée jusque dans ses fondements », dit-il un jour à madame de Rémusat.

Il est d'autant plus surprenant que Napoléon ait employé Talleyrand à un moment si critique qu'il doutait fort de sa loyauté. Le succès lui avait tellement faussé les idées qu'il ne croyait plus qu'un individu quelconque pût lui faire du mal. Vers cette époque, il dit avec mépris : « Quand je veux faire une chose, je n'emploie pas le prince de Bénévent. Je m'adresse à lui, quand je ne veux pas faire une chose, en ayant l'air de la vouloir ». Il devait apprendre qu'il ne pourrait même plus faire de Talleyrand un instrument docile. Metternich, alors ambassadeur d'Autriche à Paris, le comprenait mieux. « Des hommes tels que M. de Talleyrand sont comme des instruments tranchants avec lesquels il est dangereux de jouer, mais aux grandes plaies il faut de grands remèdes, et l'homme chargé de les traiter ne doit pas craindre de se servir de l'instrument qui coupe le mieux. »

Napoléon n'était pas aussi sage. Talleyrand était justement, pensait-il, l'homme qu'il lui fallait. Il voulait étonner l'Alle-

magne par la magnificence de sa cour, il désirait autant de rois et de princes que possible autour des marches de son trône. Lorsqu'il fut question de confier à Eugène de Beauharnais, gendre du roi de Bavière, la tâche de réunir les princes allemands régnants, il déclara : « Non, il ne faut pas se servir d'Eugène pour cela ; Eugène n'a pas assez d'esprit ; il sait faire exactement ce que je veux, mais il ne vaut rien pour insinuer. Talleyrand vaut mieux ; d'autant, dit-il en riant, qu'il dira en critique de moi qu'on me ferait plaisir en y venant. Ce sera à moi, ensuite, à montrer qu'il m'était parfaitement égal qu'on y vînt et que cela m'a plutôt gêné. »

Il lui donna donc ses instructions : conclure un traité qui lui permettrait de s'entendre avec l'Espagne, la Russie empêchant toute possibilité d'action de la part de l'Autriche. Pour tout le reste, il ne lui faudrait pas se compromettre. Il y aurait peut-être de vagues parlotes et de vagues promesses au sujet du partage de la Turquie. La Russie serait peut-être flattée dans son désir immédiat d'acquérir les provinces de Valachie et de Moldavie (l'actuelle Roumanie) et de faire reconnaître ses conquêtes, mais l'objet principal du traité serait d'unir les alliés dans leur hostilité contre l'Angleterre.

Talleyrand prépara le brouillon du traité d'après ces grandes lignes, mais il omit soigneusement toute allusion à l'Autriche. « Mais comment avez-vous oublié cela ? s'écria Napoléon après l'avoir lu. C'est là l'article essentiel. Vous êtes toujours Autrichien ! — Un peu, Sire, répliqua Talleyrand, mais je crois qu'il serait plus exact de dire que je ne suis jamais Russe et que je suis toujours Français. »

Dans cet esprit, avec l'intention délibérée de contrarier la volonté de son maître, Talleyrand se mit en route pour Erfurt.

II

Si un peintre de cour avait eu à représenter l'apothéose de Napoléon, il aurait probablement choisi Erfurt pour fond de tableau. Jamais auparavant tant de princes régnants n'avaient été réunis dans une même ville pour rendre hommage à un

seul homme. Toutes les dispositions prises à l'avance avec le plus grand soin pour rehausser le prestige de Napoléon réussirent admirablement. Les princes rivalisèrent d'adulations devant leur maître et Talleyrand dit d'eux plus tard qu'il n'avait pas vu à Erfurt une seule main pour oser caresser courageusement la crinière du lion.

Alexandre arriva le 28 septembre. Napoléon alla au-devant de lui sur la route, puis regagna ses appartements pour attendre la visite officielle du Tsar. Talleyrand était présent à la rencontre et accompagna ensuite le Tsar à son carrosse. En descendant l'escalier, Alexandre lui dit plusieurs fois : « Nous nous verrons ». En rentrant chez lui dans la soirée, Talleyrand trouva un mot de la princesse de Tour et Taxis lui mandant son arrivée. Il alla la voir immédiatement; il n'était pas chez elle depuis un quart d'heure, que l'on annonça l'Empereur de Russie. La soirée fut un succès. L'Empereur, avec une charmante simplicité, demanda une tasse de thé; à l'heure de la retraite, il proposa que la princesse les reçût tous les soirs de la même façon, après qu'ils seraient libérés des devoirs et des plaisirs de la conférence. Cela leur donnerait, dit-il, l'occasion de causer à leur aise et de bien finir la journée. Ainsi le salon de la princesse de Tour et Taxis, sœur de la reine de Prusse, devint le rendez-vous habituel d'un petit groupe de gens qui, le soir venu, s'adonnaient aux plaisirs de la conversation. Ils contaient des anecdotes généralement anti-françaises, tandis que l'Empereur de Russie faisait la cour à la princesse Stéphanie de Bade, parente de Joséphine, ou s'entretenait avec Talleyrand des meilleurs moyens de déjouer les projets de Napoléon.

Dans l'un de ces premiers entretiens, Talleyrand lui dit : « Sire, que venez-vous faire ici ? C'est à vous de sauver l'Europe et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé et son souverain ne l'est pas. Le souverain de Russie est civilisé et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français. »

Il poursuivit en développant cette idée. Il insistait sur le fait que les Français avaient un désir dominant : en finir avec la guerre et pouvoir jouir des fruits de la conquête. A moins

que le Tsar, car c'était son rôle, se fît le médiateur entre Napoléon et son peuple, ils continueraient à être traînés en victimes derrière son char de triomphe jusqu'à leur ultime destruction. Très habilement, avec un art consommé et le plus grand soin, il s'arrangea pour faire tenir le même langage à Alexandre par plusieurs personnes différentes jusqu'à ce que le Tsar fût convaincu qu'elles représentaient l'opinion de « tous les Français de bon sens ».

Un élément d'humour se mêle à la situation : tandis que Talleyrand essayait avec succès de trahir Napoléon, ce dernier essayait avec moins de succès de trahir Talleyrand. Convaincu que sa meilleure chance de persuader Alexandre était de traiter directement avec lui en évitant toute immixtion de conseillers russes ou français, Napoléon écrivit de sa propre main un brouillon de traité qui, de son point de vue, était en progrès sur celui que lui avait soumis Talleyrand. En le présentant à Alexandre, il insista sur l'importance d'en tenir secrets les termes, le priant de ne les communiquer à personne, même pas au ministre russe des Affaires étrangères. Quelques heures plus tard, dans le salon de la princesse, fermé ce soir-là à tout autre visiteur, Alexandre sortit de sa poche le brouillon du traité et le montra à Talleyrand qui obtint ainsi du rival de son maître cette information que celui-ci avait si soigneusement cachée. S'il avait jamais eu quelques scrupules sur sa trahison, ils durent être considérablement modifiés par la révélation de celle qui se tramait contre lui. Le maître qui ne se fie pas à ses serviteurs facilite leur trahison.

A partir de ce moment, Alexandre prit l'habitude d'informer chaque soir Talleyrand du cours des négociations de la journée. Les propositions de Napoléon, les arguments d'Alexandre, tout était dûment relaté : Talleyrand donnait alors son avis et fournissait à Alexandre de nouveaux arguments pour le lendemain. L'empereur de Russie fortifiait parfois sa mémoire en prenant note de ces suggestions : en somme, il recevait des instructions sous la dictée du diplomate français.

Trahison sans doute, mais trahison de grande envergure. Des deux empereurs qui commandaient au destin de l'Europe, Talleyrand avait fait de l'un sa dupe et de l'autre son informateur.

Il jouait toutes ses cartes pour un magnifique enjeu, et bien qu'il ne perdît jamais de vue son intérêt personnel, son principal objectif ne fut ni personnel ni mesquin. S'il n'avait songé qu'à son propre bien, il aurait agi différemment, car il risquait tout : sa position, sa fortune, peut-être sa vie, en s'opposant à la volonté d'un homme qui avait détruit jusque-là tous ceux qui s'étaient dressés contre lui.

Mais Talleyrand voulait sauver l'Europe, il savait clairement comment ce but devait être atteint, et pour cela il engageait toute sa chance; il attendit six ans sa récompense : il n'était plus jeune quand il l'obtint. Si nous comparons sa conduite envers Napoléon avec celle de la majorité des partisans de l'Empereur, y compris les maréchaux qui l'abandonnèrent tous et qui, pour la plupart, lui devaient tout, il nous sera plus difficile de condamner le politicien qui se tourna contre lui, au faîte de sa puissance, parce qu'il ne pouvait plus approuver sa politique.

Non seulement Talleyrand n'eut aucune honte, mais il fut fier du rôle qu'il joua en cette occasion. Il le décrit longuement dans ses Mémoires et souvent il s'en vanta par la suite : « C'est le dernier service que j'ai pu rendre à l'Europe tant que Napoléon a continué de régner, et ce service-là, dans mon opinion, je le rendais à lui-même. »

Il aurait probablement justifié la dernière partie de cette assertion en montrant que, si Napoléon avait pris à cœur la leçon d'Erfurt, il aurait compris la nécessité de la modération. L'Empereur n'avait pas réussi à obtenir d'Alexandre son aide contre l'Autriche, ce qui, il le savait, était utile à la poursuite de ses projets en Espagne. Ayant échoué, il aurait dû changer de politique et il continuait à agir exactement comme s'il avait réussi.

Peu de temps avant son départ d'Erfurt, Napoléon s'ouvrit à Talleyrand d'un projet qui lui tenait depuis longtemps à cœur. Napoléon s'était déjà retiré dans ses appartements, il ne voulait pas que Talleyrand le quittât. « Son agitation avait quelque chose de singulier; il me faisait des questions sans attendre ma réponse; il essayait de me parler; il voulait dire autre chose que ce qu'il disait; enfin il prononça le gros mot de *divorce*. » Il lui fallait un héritier; Alexandre avait une

sœur en âge de se marier... Talleyrand promit de pressentir Alexandre. En dépit de l'heure tardive, il se dirigea sur-le-champ au lieu habituel de rendez-vous, chez la princesse, où il trouva l'Empereur qui était resté ce soir-là plus longtemps que de coutume. Il convint d'une audience pour le lendemain matin et apprit en même temps, à sa grande satisfaction, qu'Alexandre allait écrire une lettre rassurante à l'Empereur d'Autriche.

L'idée du mariage russe ne souriait pas à Talleyrand. Fidèle à sa sympathie pour l'Autriche, il préférait une Habsbourg ; il fut donc soulagé lorsque Alexandre lui expliqua le lendemain matin qu'il n'était pas opposé lui-même à cette union, mais que, ses sœurs étant entièrement dominées par leur mère, il serait nécessaire d'obtenir le consentement de celle-ci. Talleyrand conseilla à Alexandre de soulever la question le matin même et, lui ayant soufflé les mots à dire, courut chez Napoléon pour le préparer. Napoléon fut tellement content que la proposition émanât d'Alexandre, qu'il fut tout à fait disposé à la laisser dans le vague.

Peu après, les deux Empereurs se quittèrent, selon toute apparence fort satisfaits d'eux-mêmes et l'un de l'autre. En fait, Talleyrand avait fait triompher ses volontés : il sortait en véritable vainqueur du champ de bataille diplomatique d'Erfurt.

III

Lorsque les deux empereurs se séparèrent à Erfurt, l'un montant dans le carrosse qui devait le ramener à Paris, l'autre retournant vers le nord, Talleyrand murmura à l'oreille d'Alexandre : « Si vous pouviez vous tromper de voiture !... » Alexandre eut donc deux représentants à Paris, son ambassadeur, un figurant tout au plus, qui ne savait rien de ce qui se passait réellement — son ostentation fournissait aux Parisiens une continuelle source d'amusement — et Nesselrode, qui devait jouer un rôle considérable dans l'histoire diplomatique du siècle. Ce dernier était accrédité secrè-

tement auprès de Talleyrand et servait à faire parvenir les renseignements à Saint-Pétersbourg.

Alexandre fut naturellement reconnaissant à Talleyrand de l'assistance qu'il lui avait prêtée à Erfurt et Talleyrand manœuvra pour que cette gratitude eût un résultat pratique. Comme il n'avait pas d'enfants légitimes, l'héritier de tout ce qu'il avait accumulé et le futur chef de famille était le fils de son frère, Edmond, qui avait atteint l'âge de vingt et un ans. Talleyrand, chez qui dominait l'orgueil familial, voulait que le jeune gentilhomme conclût une alliance convenable, ne fût-ce que pour réparer l'alliance fort peu convenable qu'il avait formée lui-même. Mais bien des difficultés s'élevaient. Pour la naissance, aucune famille en France, sinon la famille royale, ne pouvait conférer de l'honneur à la maison de Talleyrand, mais les héritières des grands noms qui n'avaient pas émigré étaient soigneusement surveillées par l'Empereur et réservées comme récompense à sa propre noblesse, car cela faisait partie de sa politique de greffer la nouvelle aristocratie sur ce qui restait de l'ancienne. De son point de vue, il n'y avait rien à gagner, mais plutôt quelque chose à craindre d'une union entre deux familles dont la noblesse datait d'avant la Révolution. Ayant perdu déjà une grande partie de la faveur de l'Empereur et pensant la perdre plus encore par sa conduite future, Talleyrand ne pouvait supposer que dans cette affaire il bénéficierait d'une exception. Il avait au contraire de bonnes raisons de penser que Napoléon aurait plaisir à assouvir une vieille rancune en empêchant toute union désirable qui pourrait être proposée. En 1803, avant qu'il eût revêtu la pourpre impériale, Bonaparte avait pensé que mademoiselle de Talleyrand-Périgord pourrait convenir à son beau-fils Eugène de Beauharnais et, lorsque la jeune fille en question fut fiancée puis mariée quelque peu hâtivement à un membre de la famille de Noailles, on chuchota que son oncle le ministre des Relations extérieures y était pour quelque chose.

Donc, lorsqu'en 1808, le prince de Bénévent chercha à marier son neveu, il est évident qu'il était bien avisé de jeter les yeux par delà les vastes territoires que l'empereur Napoléon tenait sous son pouvoir. La duchesse de Courlande était veuve

du dernier duc régnant de cette province, par la suite incorporée à la Russie. Encore jeune, elle était mère de quatre filles; trois d'entre elles s'étaient unies à de grands noms d'Europe. La plus jeune, Dorothée, avait quinze ans; ce fut pour obtenir sa main que Talleyrand sollicita l'Empereur.

Alexandre n'avait pas d'objection, la duchesse de Courlande qui, prétendait-on, nourrissait le projet de supplanter Joséphine sur le trône de France, fit bon accueil à la demande et la jeune fille elle-même, qui avait rêvé de devenir l'épouse de ce héros romantique, le prince Adam Czartoryski, bannit ce rêve et accepta en soupirant le comte Edmond de Périgord. Elle ne lui cacha pas qu'elle le faisait uniquement pour répondre aux désirs de sa mère, à quoi il répliqua avec une égale franchise qu'il n'était pas poussé par un autre motif que de plaire à son oncle.

IV

Pendant les derniers mois de l'automne qui suivirent les conférences d'Erfurt, Talleyrand ne chercha pas à cacher à ses compatriotes son état d'esprit. Après avoir contrecarré délibérément les plans de son maître, et bien décidé à continuer, un homme d'un caractère plus mesquin, voyant que ce maître était un despote, aurait pris soin de dissimuler ses opinions et de cacher ses agissements. Talleyrand fit le contraire. Il s'écarta de son chemin pour faire savoir à Paris qu'il désapprouvait la politique de l'Empereur. Il donnait à croire qu'il avait partie liée avec les ennemis de l'Empereur qui conspiraient sa chute.

Il avait reçu de Napoléon, parti pour l'Espagne peu après son retour d'Erfurt, l'ordre de donner de grandes réceptions pendant son absence, afin de permettre à ses partisans de se rencontrer et pour avoir ainsi le moyen de pénétrer leurs opinions. Talleyrand obéit. La grande maison neuve qu'il venait d'acheter rue de Varennes fut ouverte. Il se permettait toutefois, dans ses propres banquets et dans les salons de moindre importance, plus intimes, mais tout aussi ouverts qu'il fréquentait, de laisser tomber ces épigrammes mordantes et ces sarcasmes blessants où il était passé maître et qui trouvaient toujours des oreilles complaisantes.

L'événement le plus sensationnel de cette campagne d'intrigues se produisit à une réception donnée en l'hôtel de Talleyrand au mois de décembre. Pendant des années, la rivalité et l'antipathie mutuelle entre Talleyrand et Fouché, avait été un point aussi fixe et aussi familier au firmament politique que l'hostilité entre les Bonaparte et les Bourbons. Donc, lorsque, à une réception donnée par le prince de Bénévent, on annonça le ministre de la Police, les autres invités purent à peine en croire leurs oreilles et se tournèrent avec curiosité pour voir la rencontre des deux adversaires. Les chercheurs de sensations ne furent point déçus. Le maître de maison s'empressa en boitant pour accueillir chaleureusement le nouvel arrivant et, lui prenant le bras, arpenta avec lui les vastes appartements. Ils engagèrent une longue et ardente conversation, tandis que tout Paris regardait, montrait du doigt, murmurait et s'étonnait.

Le lendemain matin, la nouvelle de cette conversation se répandait comme une traînée de poudre dans toutes les capitales d'Europe, jusqu'à Valladolid, d'où Napoléon dirigeait alors les opérations de la Péninsule. S'il était resté plus longtemps, l'issue de la guerre eût été différente, mais il considérait qu'il était plus important de rentrer à Paris. On prétendit qu'il avait reçu des rapports l'avertissant que le Gouvernement autrichien se préparait à la reprise des hostilités, mais Napoléon croyait qu'une alliance entre Talleyrand et Fouché était plus formidable que la mobilisation de l'Autriche.

V

Une question se pose à laquelle il n'est pas facile de répondre : pourquoi Talleyrand, qui savait se taire et aurait pu rencontrer Fouché une douzaine de fois sans que personne en fût informé, aurait-il été dévoiler ainsi ses pensées et exhiber publiquement cette récente amitié ? Il savait bien que ses paroles et ses actes seraient rapportés et que Napoléon les interpréterait au plus mal. Il y a une seule explication. C'était sa politique alors de constituer le noyau d'une oppo-

sition qui pouvait, par cette publicité, rallier tous les mécontents, devenant ainsi assez forte, sans renverser Napoléon, pour l'obliger à modifier ses plans dans le sens désiré par tous les modérés.

Un embryon de complot se formait, à la vérité, pour substituer Murat à Napoléon. Talleyrand en avait probablement connaissance. Mais le fait qu'il ne l'ignorait pas, ou même qu'il faisait partie d'une conspiration, ne veut pas dire que c'était à cette période le seul but qu'il poursuivît. Ses paroles, ses actions n'étaient pas celles d'un conspirateur, mais plutôt d'un homme qui propose ouvertement une politique différente et espère la réaliser par la force de l'opinion.

L'étranger le plus fin à Paris était alors Metternich, l'ambassadeur d'Autriche. En septembre 1808, il écrivait à son Gouvernement : « Il faut être à Paris et y être depuis assez longtemps pour pouvoir juger de la véritable position de M. de Talleyrand.

» On ne peut que séparer en M. de Talleyrand l'homme moral de l'homme politique. Il n'eût point été, il ne serait point ce qu'il est, s'il était moral. Il est d'un autre côté éminemment politique, et, comme politique, homme à systèmes...

« Il existe en France deux partis, aussi opposés les uns aux autres *que les intérêts de l'Europe le sont aux idées particulières de l'Empereur*.

» A la tête de l'un se trouve l'Empereur et tous les militaires. Le premier ne veut qu'étendre son influence par des moyens de force... Napoléon ne voit en France que lui ; en Europe et dans le monde entier, que sa famille...

» L'autre parti est composé de la grande masse de la nation, masse inerte et sans malléabilité... A la tête de cette masse se trouvent les personnes les plus éminentes de l'état civil, et principalement M. de Talleyrand, le ministre de la Police, et tous ceux qui ont des fortunes à conserver... »

Metternich ne cesse jamais d'insister dans ses rapports à son Gouvernement sur l'existence de cette puissante opposition. Elle n'était pas restreinte aux gens de réputation douteuse, mais comprenait des héros de la légende napoléonienne comme Lannes et Berthier. Caulaincourt, lui-même, loyal entre les loyaux, partageait l'opinion de Talleyrand et il était,

pour ce motif, dans les meilleurs termes avec lui, bien que son sens strict de l'honneur ne lui permît pas de faire quoi que ce fût pour servir ses vues, sauf à les exprimer hardiment à son maître. C'était là le dilemme de ceux qui différaient de Napoléon; il leur fallait continuer une politique qu'ils condamnaient ou suivre les chemins détournés et les méthodes douteuses de Talleyrand et de Fouché.

En décembre, Metternich rapporte :

« Deux hommes tiennent en France le premier rang dans l'opinion et dans l'influence du moment, MM. de Talleyrand et Fouché.

» Jadis opposés de vues et d'intérêt, ils ont été rapprochés par des circonstances indépendantes d'eux-mêmes; je ne crains pas d'avancer que dans ce moment leur but et les moyens de l'atteindre sont les mêmes...

» M. de Talleyrand a, dès la campagne de 1805, conçu le plan de s'opposer de toute son influence, comme ministre des Affaires étrangères, aux projets destructeurs de Napoléon... Nous lui devons positivement des nuances plus ou moins favorables dans la négociation de Presbourg; il s'opposa aussi longtemps qu'il le put à la campagne de Prusse. »

Et Metternich montre comment Napoléon se débarrassa de Talleyrand à cause de son indépendance et comment Talleyrand et Fouché travaillent maintenant pour la paix générale, non pour la chute de Napoléon, mais pour consolider sa position par un nouveau mariage et l'établissement d'une dynastie.

Jusqu'à quel point Metternich avait-il raison dans son interprétation de leurs plans? Nul ne saura jamais ce qui se passa dans l'esprit de Talleyrand et de Fouché. Il est vrai qu'ils furent tous deux, dès le début, surtout Fouché, des avocats zélés du divorce et il est vrai qu'ils avaient tous deux plus à espérer d'un régime napoléonien réformé que d'une expérience quelconque avec les Bourbons. Caroline Murat, qui était probablement à l'époque la maîtresse de Metternich, semble l'avoir tenu au courant. Il la cite au titre de confidente de Talleyrand et de Fouché. Mais elle n'a peut-être pas dit à Metternich tout ce qu'elle savait et ils ne lui dirent certainement pas tout ce qu'ils comptaient faire.

VI

Rentrant d'Espagne en toute hâte, Napoléon arriva aux Tuileries le 23 janvier. Quelques jours plus tard, il convoqua en séance extraordinaire le conseil privé auquel assistaient les grands dignitaires de l'Empire, y compris Talleyrand, et un ou deux ministres, dont Fouché. Fouché aurait été, selon certains, appelé auparavant en audience spéciale et le rôle qu'il avait joué lui aurait été amèrement reproché. Dans tous les cas, il fut seulement spectateur de la scène qui suivit.

Napoléon commença par quelques remarques générales. Ses grands dignitaires et ses ministres n'avaient aucun droit, pas même celui de penser, bien moins encore celui de donner une expression à leurs pensées. Douter était pour eux le début de la trahison, n'être pas d'accord avec lui était le crime par excellence. A ces mots il se tourna vers Talleyrand qui, dans une attitude parfaitement gracieuse et négligente, s'appuyait légèrement contre une petite table près du feu. Pendant une bonne demi-heure, un flot d'invectives s'échappa sans interruption des lèvres de l'Empereur. Il n'y avait guère de crimes qui manquassent à cet acte d'accusation, guère de paroles injurieuses qui ne fussent prononcées. Talleyrand fut voleur, lâche et traître, s'entendit dire qu'il n'avait jamais rempli convenablement un seul de ses devoirs, qu'il avait trompé tous ceux avec qui il avait traité, qu'il ne croyait pas en Dieu et vendrait son propre père. Sur lui pesait la responsabilité de l'exécution du duc d'Enghien et de la campagne d'Espagne. Aflolé de l'impassibilité de sa victime, le Corse perdit toute retenue, railla sa boiterie et lui jeta à la tête l'infidélité de sa femme. Finalement, secouant le poing et semblant sur le point de le frapper, il informa son Vice-Grand Électeur, dans le langage des camps, qu'il n'était rien d'autre que « de la ... dans un bas de soie. »

Les témoins furent horrifiés. L'Empereur s'était conduit d'une façon qui aurait valu des réprimandes à un sous-officier s'adressant sur ce ton à une recrue. Méneval, son secrétaire particulier et son admirateur le plus fervent, admet qu'il

oublia sa dignité impériale. Tous les témoignages cependant s'accordent sur ce point : le seul homme dans la salle qui parut le moins troublé par cette explosion fut celui-là même qui était l'objet de l'attaque. Pas une seconde, Talleyrand ne changea d'attitude. Nulle trace de rougeur ne parut sur ses joues pâles. Nul battement à ses paupières ne trahit qu'il savait qu'on s'adressait à lui.

La séance fut levée à la fin de la tirade ; l'Empereur n'était pas disposé à traiter d'autres affaires. Comme Talleyrand s'en allait en boitant lentement le long du vaste couloir, il se tourna vers un de ceux qui avaient été témoins de son épreuve et dit calmement : « Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé ! »

Ce soir-là, il raconta toute l'histoire à madame de Laval en se reposant sur un sofa de son salon. C'était une de ses meilleures vieilles amies, une des dernières représentantes par la naissance de la grande famille de Montmorency. Ses yeux sombres, qui l'avaient rendue célèbre, jetaient des éclairs de colère au récit du catalogue d'insultes déversées sur Talleyrand. « Comment ? Il vous a dit cela ? en face ? — Eh oui ! Puis encore ces injures — Comment ? Vous l'avez entendu ; vous étiez avec lui ! et vous n'avez pas saisi une chaise, des pincettes, un tison, enfin, je ne sais quoi ! Vous ne vous êtes pas jeté sur lui ? — Ah ! j'y ai bien pensé, mais je suis trop paresseux pour cela. »

Si Talleyrand avait agi comme le lui proposait sa bouillante amie, il aurait pu encourir de graves ennuis ; il aurait été de toute façon empêché de jouer un rôle dans l'histoire de l'Empire et de préparer la revanche plus complète que son cœur désirait. Des témoins de la scène et ceux à qui elle fut rapportée conclurent naturellement qu'elle était le signe de la fin de Talleyrand. Talleyrand était décidé à ce qu'elle ne signifiât rien de semblable.

Le lendemain était un dimanche et Napoléon avait l'habitude de donner tous les dimanches une réception ; il aimait que les ministres y assistassent. Le ministre des Finances, le duc de Gaète, avait à faire ce jour-là ; ayant peu de temps à perdre à la Cour, il se rendit très tôt à la réception pour choisir une bonne place qui lui permît de s'éclipser aisément.

Il était au palais avant qu'on eût illuminé les appartements. Il fut stupéfait de découvrir qu'il n'était pas le premier arrivé. A la lueur des chandelles qui éclairaient la salle, il put discerner, debout près de la cheminée, la silhouette impassible du Vice-Grand Électeur qu'il n'avait jamais cru revoir à la cour de Napoléon. La curiosité fut plus forte que le désir de finir son travail, il attendit que l'Empereur l'eût dépassé, afin de voir quel accueil serait fait à Talleyrand. Napoléon parla à droite, à gauche, et l'ignora.

Le dimanche suivant, Talleyrand était à sa place. Ce fut encore au voisin que l'Empereur adressa la parole et posa une question. Celui-ci hésitant à répondre, Talleyrand le suppléa immédiatement, donnant l'information demandée aussi naturellement que si l'Empereur et lui avaient été dans les meilleurs termes. La glace fut rompue. Si l'Empereur ne lui avait pas parlé, il avait du moins parlé à l'Empereur et il n'y avait pas de raison pour que leurs relations futures ne fussent pas aussi normales que celles de n'importe quel maître et de son serviteur après une scène de colère. Napoléon regrettait probablement son manque de retenue et il fut sans doute reconnaissant à Talleyrand d'aplanir la situation. Il est possible aussi qu'il fût assez aveuglé pour croire que de telles insultes, ainsi lancées, pouvaient être oubliées ou pardonnées. Il retira à Talleyrand sa position de Grand Chambellan, tout en lui laissant les vains honneurs de sa charge de Vice-Grand Électeur.

DUFF COOPER

U. S. A.[1]

CARNET D'UNE ÉTRANGÈRE

A bord du « Normandie ».
Novembre 1936.

Au sortir de la Chine, immuable et sereine, la ville juive, murmurante comme une halte de nomades, ne me fut pas moins étrangère. C'était jour de sabbat. Toute pensée était commune et tout acte à la fête rapporté comme une palme. Des jeunes filles sans fard, vêtues de fines mousselines superposées, les bras chargés de fleurs, aéraient le mystère du jour des transparences de leur être et du rituel de leur démarche. Des hommes, longs et minces, en lévite noire, symbolisaient la survivance de l'esprit auprès de femmes mûrissantes en jupes de couleur. Des enfants bruns, d'un même type, mêlaient au groupe des adultes les grappes lourdes de leurs fronts.

Et la fête était bien dans la rue, car, derrière les devantures soigneusement closes, régnait le plus complet silence.

A cette fête où s'assemblait une seule famille, je me suis sentie l'intruse qui n'est pas conviée et, ressentant la gêne d'une indiscrétion, j'ai quitté le district d'Israël pour un nouveau monde inexploré.

*
* *

Harlem ! Première vision de la ville nègre. Premier contact, que nulle lecture n'a préparé... Un couple nègre se promène dignement, bras dessus, bras dessous, la femme en soie très ample, couleur de Bengali et soutachée de feuilles de laurier

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 février.

d'or, avec un madras vert chou sur la tête, des cercles d'or autour des bras, de grosses pendeloques aux lobes des oreilles ; l'homme, tout en contraste avec sa grosse épouse, mince, sobre et discret sous le haut de forme gris, vêtu d'un complet marron que désavoue seulement une cravate bouton d'or. Jamais couple assorti ne m'a paru plus satisfait, moins revenu des choses de ce monde.

Je continue ma route... Les devantures de magasins se donnent licence de couleurs. Une joie enfantine chante l'innocence du rouge vermillon, de l'aubergine, du jaune serin zébré de noir. Ivresse de l'éclat ! C'est comme un substitut à l'alcool prohibé. Et pourtant, rien d'un ersatz dans cette fraîcheur de vivre, dans cette pureté du rire contre toute misère. Un marchand de bonbons et de jouets prend lui-même fait et cause pour sa plus belle poupée de réglisse, dont les yeux plats sont faits de dragées peintes. A hauteur du Savoy-Hôtel, un habitué, qui se hâte vers son plaisir, met une véritable gentillesse dans ses explications de prosélyte : « Bal nègre... Concours de danse... Orchestre sans pareil... ». Il faut entrer.

Aux murs, de grandes fresques largement traitées qui représentent les stylisations diverses de la danse. Au fond de la salle, beaucoup de Joséphine Baker dans les costumes les plus variés. Au centre, un jazz irrésistible, triomphe de l'arbitraire, triomphe du despotisme le plus explosif, contenu et régi avec fatalité par la rigueur du rythme le plus impeccable... Race heureuse ! que j'envie cette libération totale d'un destin dans cette réponse exacte au mouvement, à l'étincelle sacrée du mouvement !...

« Toi danses ? » me demande le « professeur » attitré, avec un bon sourire que n'éteint point mon refus.

Le Savoy est le bal populaire, mais les meilleurs danseurs et danseuses ont été « enlevés » pour illustrer, en plein Broadway, le « Cotton-Club ». Je m'adresse à un petit chasseur nègre du Savoy : « Est-ce plus beau, le « Cotton-Club » ? » « Oh oui, si beau !... si beau !... belles poitrines, beaux derrières, belles jambes... » Croyons-en un tel juge. « Taxi, Cotton-Club ! »

... C'est une longue promenade dans l'immense Harlem. Et puis, soudain, en plein visage, les cent mille lumières de Broadway ! cette tornade lumineuse de Broadway, qui exalte

si bien l'impatience de New-York, son besoin perpétuel de changement, d'intensité et de luxe ; cette transe lumineuse de Broadway, tout en accès magiques et comme insaisissables; les mille dards de ses affiches lancinantes, ses fulgurations à éclipses et son grand tournoiement de nébuleuses exaspérées; l'étourdissante rumeur de cet abîme phosphorescent où roule, chaque nuit, comme un étrange frai, la foule avide de plaisir.

...Minuit. Le spectacle du Cotton-Club ne commence pas avant minuit et demi. A New-York, on ne doit pas perdre une demi-heure. Je m'engouffre dans un cinéma d'« Actualités ». Elles diffèrent beaucoup de nos actualités. Part plus large faite aux sports et à la vie physique. Aujourd'hui, le public s'enthousiasme pour un match de football qui vient d'avoir lieu entre équipes de Yale et de Harvard. A Yale soixante mille spectateurs avaient déjà pu assister à ce match, et depuis quarante-huit heures tous les cinémas du continent continuent d'assouvir l'ardeur du peuple américain.

Quant à l'activité politique, elle est représentée sur un mode nouveau, qui jouit d'un grand prestige aux États-Unis. Sous la rubrique : « March of time », un film complet est consacré au déroulement d'une carrière publique, d'une entreprise, d'un programme. En douze ou quinze minutes, les phases essentielles d'une vie marquante, dans son ascension quotidienne et son cadre familier, sont rassemblées hors du temps en un vivant raccourci.

C'est ainsi que l'Amérique écrit son histoire, au jour le jour. C'est ainsi qu'elle peut vivre tout entière dans l'intimité de son Président, à la Maison Blanche, à la campagne ou sur mer. L'ambiance humaine est sauvegardée si fidèlement que, par moments, l'on croit vraiment prendre part aux repas familiaux du grand homme, boire avec lui son café dans un des confortables rocking-chairs de la bibliothèque, être associé à son loisir, à sa rêverie dans le sillage d'un trois-mâts, finement gréé sur la haute cheminée. Assis avec tous les Roosevelt, vivants et morts, dans cette maison claire et comme transparente qu'est la demeure présidentielle, chaque citoyen américain a pu suivre de ses yeux, pendant la dernière campagne électorale, le large mouvement humain dont s'animait chaque pensée du Président parlant à « ses amis » de la radio;

125 millions d'habitants des États-Unis, écoutant son vivifiant message, ont pu épier la formation, l'inflexion et l'épanouissement de ce sourire célèbre dont la propagation a su gagner tant de cœurs. « Ah ! disait dans la foule un républicain convaincu, s'il avait pu perdre son sourire, nous aurions eu sa peau !... »

...Minuit et demi. Je me fraye enfin ma route, non sans peine, parmi tant de gens ivres de lumière en marche vers le « Cotton-Club ».

Une vingtaine de filles splendides occupent déjà le « plateau ». Toutes métisses, vêtues de satin blanc ou noir, elles m'apparaissent encore plus surnaturelles dans l'exil de leur chair.

Je considère avec émoi cette grande phrase humaine où chaque mot vivant est un beau corps de mulâtresse... Noblesse et pureté de la création ! Je n'ai point vu de corps plus harmonieux... Elles ont des hanches étroites et longues et, dans le prolongement direct de ces longues hanches, de longues, très longues jambes fines et musclées, sans galbe ni relief. Une souple acuité parfait la grâce de tous ces corps; une royale aisance les consacre. De toutes petites têtes sans cervelle s'affinent au bout de très longs cous. Et les traits sont puérils, que ne parvient à avilir, sous le nez sensuel, l'éclosion d'une bouche animale, surprenante comme un fruit tropical.

Ainsi sont au repos ces filles étrangement belles. Mais quand le mouvement de la danse les saisit comme le jaillissement du métal en fusion, quand leur stature hiératique a fait place au désordre du bond primitif, quand chaque muscle de leur corps se détend comme une lame sous la peau magnétique et, qu'au rythme accéléré des cuivres, elles s'élancent dans l'action, alors la foule gagnée par une sorte de folie collective hurle et trépigne sur place, enivrée du spectacle de la danse.

Auprès de ces splendides créatures, dont les figurations très soignées, sous des parures de haut style, font revivre pour nous les divinités de la brousse, les amazones de légende ou les filles de la mer, il y a la danse solitaire du nègre, soliloque de l'absurde, obsession de l'impair, articulée sur la syncope et l'insatiable contre-temps. Ou bien des hommes, si plastiques qu'ils semblent de latex, émigrent en des jeux d'angles, de spirales, de cercles et volutes, et quand, lassés de ces distorsions, ils

reprennent forme humaine, c'est pour entreprendre une danse si frénétique que leur corps un instant semble perdre toute substance et toute continuité.

... Prise de vertige et de fatigue, je quitte le « Cotton-Club » en état d'hypnose... Oui ! le groom du Savoy avait raison : « Si beau !... si beau !... »

*
* *

— Taxi, gare de X... !

C'est une admirable Packard, propre, confortable et bien chauffée.

— Cigarette, Madame ?... Et le chauffeur me tend un ravissant porte-cigarettes en cuir rouge de Russie.

— Merci, je suis pressée, très pressée. Mon train à 5 h. 50 : huit minutes à peine !

— Toujours pressées les femmes...

A plus de 120 à l'heure, nous franchissons la Cinquième Avenue. Arrêt brusque : je suis projetée contre le pare-brise.

« C'est le trafic... toujours le trafic. » Rien à faire. Il faut ronger son frein. Et pour tempérer mon impatience, voici que mon homme se retourne, engageant à loisir une conversation familière : « Tenez, je vais vous montrer quelque chose... » Et il ouvre sous mes yeux un portefeuille bourré de billets de 100 dollars. « Un prêt, un vieux prêt rendu ce matin, après deux ans d'attente. Je suis riche maintenant. Si je veux, demain je puis être Président... »

Ai-je affaire à un fou ? Non, mais à un de ces milliers d'Américains partis de rien, courant à tout, empruntant plus qu'ils n'occupent leurs emplois d'un jour, et qui trouvent naturel d'attendre d'eux-mêmes et de leur chance une ouverture illimitée de possibilités. Où êtes-vous, vieille Europe, avec vos couches stratifiées, vos fiefs de famille consolidés et vos lentes transmissions d'héritages ?... Ici, l'on court sa chance, avec un rude espoir au cœur. « Oui, peu d'élus, mais tous appelés ! » conclut l'homme au volant.

...Nouveau bond dans l'espace. La Packard semble glisser sur une matière fluide.

Nouvel arrêt brusque : « Et Blum, comment va-t-il ? *Fine chap, isn't he?...* » Ma nationalité a été vite reconnue.

Enfin, la gare de X... « Le train de Princeton? »

Un nègre saisit mes valises. Je sautille « à la française » derrière cette grande bête souple qui, en huit longues foulées, atteint sans heurt à mon pullmann.

Longue aspiration, suivie d'une profonde expiration.... Me voici enfin, détendue, déliée, agréablement installée dans mon fauteuil. L'impression sépulcrale des trains européens fait place ici à la gaieté d'un vaste couloir aéré et vivant, libéré des poussières de charbon et des odeurs de suie. Les yeux mi-clos, je vois venir de loin le conducteur du train : un nègre vêtu de toile blanche... Il s'arrête devant une pile de ces petits cornets de carton blanc dont on se sert en Amérique pour consommer, à tout propos, d'une eau merveilleuse et glacée que l'on trouve partout.

Je m'assoupis, grisée d'aisance et d'optimisme...

...Combien de temps a duré ce règne de confiance? La bonne humeur d'un gong me réveille brusquement. Dîner.

Sur une nappe immaculée, un jus de tomates incomparable; une noix de veau aux épinards digne de nos maîtres queux parisiens; un gâteau fait de cette crème aérienne qui ne se trouve qu'en Amérique.

...Dernier souci de netteté : à la descente du train, un nègre frottera doucement mes souliers.

Princeton-Junction!... «Avez-vous fait bon voyage, Madame?» me dit en excellent français une charmante dame américaine, qui m'accueille à la gare. Et c'est déjà toute la fraîcheur et la délicatesse de l'hospitalité américaine, l'impression exquise et qui si souvent devait se renouveler pour moi de n'être pas une étrangère en ce pays, mais une amie, tant on vous y reçoit partout avec bonne grâce et gentillesse.

*
* *

Suis-je vraiment en Amérique de ce siècle?... A une heure et demie à peine de New-York, je respire à pleine gorge, à pleins poumons, l'odeur forte de la terre mêlée aux fumées primitives d'un feu de plein air. Une pureté dans mon sang me tient toute vive et attentive, sur ce sol encore neuf où s'éveille l'instinct.

Ivre d'une telle surprise qui m'aiguise les sens, j'admire en

souriant cette sorte de grand parc privé qui a nom Princeton. De longues maisons nues, d'une pierre gris rosé, disséminées dans la verdure. Là vivent des étudiants. A travers les allées bien dessinées, on me conduit à la vieille demeure où je dois être fêtée ce soir.

Princeton-Inn, l'hôtel des étudiants, est un mélange de maison anglaise, type Oxford, et de relais du XVIIIe siècle. Même élégance, même aisance et même charme de bon aloi dans cette expression de secrète retenue qui fait la noblesse d'un style toujours inactuel. A l'intérieur, je retrouve le simple et large confort des aménagements britanniques : divans en chintz de tous les tons, éclatants de fraîcheur, meubles solides d'acajou. Par la porte ouverte du grand salon, j'entrevois le plus émouvant des paysages : une vaste prairie bordée d'arbres de haut jet et, tout au fond de ce green, incomparable dans la brume mauve d'une journée d'automne à son déclin, la grande ombre irréelle d'une église gothique... Spectacle très composé et très humain, qui me fait pressentir, comme un parfum d'oubli, toute la poésie de l'Université.

Et l'enchantement ira croissant au cours de ma promenade. Après la visite de divers bâtiments, c'est la révélation d'une ancienne ferme transformée en habitation de plaisance. Qu'elle est sensible et pleine d'âme, cette maison mi-anglaise, mi-normande, préservée, semble-t-il, pour la récréation du cœur !...

Parlerai-je du dîner ? Un vrai repas français, mêlant au raffinement des mets l'attrait d'une conversation subtile et très nourrie. Mes hôtes n'ignorent rien de ce qui peut nous ravir, dans le mouvement d'un dialogue de Molière ou dans l'essence d'un vers de Racine. Il y a, chez certains professeurs de Princeton, une connaissance de notre langue qui me surprend et m'émerveille. Parler devant ces esprits profondément cultivés, c'est pour une Française en Amérique un rare privilège, car c'est pour elle l'assurance de pouvoir s'abandonner à soi-même comme au fil d'une conversation naturellement reprise...

Vers minuit, par un vent glacial, je reprends le chemin de la gare. Malgré l'heure tardive, et par un suprême raffinement de politesse, mes hôtes ont tenu à m'accompagner.

Je quitte Princeton avec un sentiment de profonde douceur,

où j'aurais peine à démêler, humainement, l'inclination du cœur et la nostalgie de l'esprit.

*
* *

Wilmington, une ville? Non, plutôt un gros bourg, avec des alignements de maisons basses, style anglais, agrémentées de petits jardins.

C'est une de ces habitations qui va s'ouvrir pour moi. La femme exquise dont je suis l'hôte, et qui m'a conduite en souriant jusqu'à son seuil, tourne elle-même la clé de sa porte. Surprise d'être accueillie par le parfum d'un petit appartement de province française. Meubles de moquette avec leurs accotoirs en dentelle de fil; photographies aux murs et sur les tables; globe de verre bordé de peluche rouge et qui abrite une charmante pendule. Je traîne à mes semelles cet arome de parchemin et de chêne, apanage discret des vieilles demeures recueillies qui ferment leurs paupières aux agitations du monde extérieur.

Mrs S... a conservé une âme d'une rare fraîcheur. Très avertie, très sensible, elle vit seule, entourée de ses souvenirs. D'une activité surprenante, elle consacre une partie de son existence au « service de la France ».

— Depuis plus de quatorze ans, je reçois deux fois par semaine des amies et nous faisons ensemble la lecture d'œuvres françaises.

N'est-il pas touchant de penser qu'à plus de 3 000 kilomètres de l'Europe, sur un morceau de terre américaine, des têtes charmantes se réunissent autour d'une table pour évoquer la France dans ce qu'elle a de plus insaisissable?...

Wilmington est le fief de la famille Dupont de Nemours. M'en faire les honneurs, pour mon aimable hôtesse, est encore un charme de l'esprit : l'enchantement d'un conte à la française. Cheminant à travers les allées de ces grands seigneurs féodaux, j'ai bien un peu l'impression d'écouter l'histoire d'un autre marquis de Carabas : « Cette jolie villa blanche à droite, cette demeure de style colonial, c'est la maison des Henri Dupont de Nemours... Là-bas, à gauche, ce petit pavillon enfoncé dans la verdure, c'est l'habitation des Georges Dupont de Nemours... Voyez plus loin, la charmante ferme à un étage,

c'est encore aux Dupont de Nemours... Et ce cottage aussi, couvert de vigne vierge en flammes... Dupont de Nemours... Dupont de Nemours... » C'est encore le nom magique qu'après une heure de parcours, j'entends murmurer à mon oreille devant un grand quartier de serres fabuleuses.

— Je vous laisse visiter, mes jambes me font défaut...

Et seule au seuil de cette féerie, je pousse la porte vitrée sur une forte odeur de terre humide et chaude.

C'est le domaine de la fleur, à la mesure des songes de l'enfance. Non plus un de ces cabanons de verre, « préventorium » pour plantes délicates, que nous ajustons si tristement à leur squelette de métal, mais une création plus libre que celles de l'esprit, un palais translucide, aérien, comme une arche lunaire, un royaume sous-marin qui s'éclaire aux splendeurs d'une flore éternelle...

Le hall où je m'arrête, interdite et le cœur aux aguets, comme en l'attente d'un chant d'orgue, est uniquement dédié au monde chrysanthème. Une seule matière, le chrysanthème, envahit comme une algue ce parvis automnal. Une seule couleur, le jaune flammé d'or, illumine comme un sacre cette nef impériale. Qui se souviendrait encore d'associer cette fleur aux rites funéraires? Ce n'est plus l'astre des morts, mais un éclat vivant du gisement solaire. Mille langues dardées veulent nous restituer les parcelles de lumière captées au feu d'un bel après-midi. Foyers d'incandescence ou traînées lumineuses, ardeurs muettes sous la cendre ou pâles phosphorescences au sillage du jour, tant de vives nébuleuses s'éteignent parfois et s'assoupissent sous l'œil clos des comètes, jusqu'à n'être plus que leur survivance matérielle : ces lourdes grappes très charnelles qui me tentent soudain comme des fruits d'automne.

Et quand, lasse d'un attrait trop sensuel, je veux chercher refuge aux disciplines de l'esprit, voici qu'un monstre d'or, hors du rang, dressant sa tête ébouriffée de gnome en rébellion, me lance comme un défi sa haute note de métal, longuement tenue... C'est le prélude de l'hallucination, le maître mot de l'apprenti sorcier déchaînant contre moi de sourdes conjurations. Chaque fleur revêt alors une forme agissante et libre. Un peuple mouvant d'elfes m'enserre de sa ronde, de plus

en plus étroite, pendant que de petits êtres aux ongles purs s'accrochent à mes vêtements comme des ronciers en fleurs. Des chevelures dénouées m'enchaînent à cette brousse d'or. Et pour me délivrer, de longues filles souples me frayent une route aérienne... Où suis-je? Un murmure d'orgue au loin me guide vers l'orée de cette étrange sylve, plus haute maintenant qu'une tapisserie des Flandres. Des vapeurs enivrantes de forêt vierge me font vaciller. L'orgue se fait plus proche. Et soudain, à travers l'épaisseur du feuillage, je crois voir une lumière. J'écarte les branches pas à pas et, de clairière en clairière, me voici à l'entrée d'un délicieux salon inhabité... Quelques fauteuils distraits, des revues sur les tables, un grand plateau pour les boissons. Et nul timbre d'argent pour rompre cette attente... Où donc est la princesse endormie?

Sur la pointe des pieds, je m'éloigne, attentive à ne point troubler cette magie.

Pour revenir à mon point de départ, j'emprunte d'autres allées, où seul le bruit des sources se fait entendre. Sources enfantines, fraîches et naïves, dont le murmure s'alimente aux sources d'une vie antérieure; sources futures, ténébreuses et suspectes, dont la mémoire s'alourdit de nos pressentiments!... Ainsi, pour la première fois que je foule le sol du nouveau monde, j'entends ce langage mystérieux de l'eau qui, de toujours, m'entoure de toutes parts...

La bonne Mrs S... commençait à s'inquiéter :

— Comme vous êtes restée longtemps!... Je vous croyais ensevelie sous les fleurs... N'est-ce pas un enchantement?...

Et, reprenant le fil interrompu de notre conversation, elle me parle doucement des lieux de son enfance, des hommes et femmes de sa jeunesse, de la longue, très longue histoire des Dupont de Nemours... Je n'écoute plus, hors du temps, que le son de cette voix humaine. Je m'assoupis dans mes pensées, comme une femme aux rêves de sa vie familière... Secourable Mrs S..., qui m'avez enseigné qu'on peut rêver encore en Amérique.

*
* *

Washington... Je savais que l'heureuse capitale, entre ses beaux quartiers d'Offices et de Parcs, devait évoquer pour moi

une chose très française par son ordonnance classique, l'harmonieux dessin de ses claires avenues, la juste proportion de ses calmes demeures et, d'une façon générale, ce sens exquis de la mesure qui semble régir encore toute son économie très pure, affranchie de faubourgs, soustraite comme par miracle aux tentacules de l'industrie et sertie de feuillages en guise de fumées. Mais je n'imaginais point qu'une Française y pût respirer, avec autant d'aisance, une atmosphère aussi familière ; y pût rencontrer, à chaque tournant de l'esprit, la surprise d'autant de réminiscences et d'associations d'idées ; s'y pût retrouver, enfin, aussi libre d'être elle-même.

A peine descendue du train, je cherche en vain sur mon visage le masque d'un climat sensible. Une tiédeur ouatée et douce, où semble s'abolir toute condition physique, m'assure cette parfaite disponibilité de l'esprit et de l'âme, qui est la grâce même faite aux humains dans mon pays natal. Nul accident à craindre sous cette immunité. Les ruptures d'équilibre, auxquelles j'avais dû m'habituer à New-York, comme à un entraînement sportif, font place ici à une facilité d'accoutumance, à une continuité d'acclimatement pareilles à cette douceur, si difficile à percevoir à force d'être naturelle, d'une fin de journée d'automne en nos pays de Touraine ou d'Anjou.

Plus j'avance dans la ville, plus je suis pénétrée de cette langueur mélancolique qui me fait regretter seulement l'absence de vieux murs.

Ville provinciale malgré tout, et que sa netteté n'empêche point de rêver... Pas une cheminée d'usine à portée de ma vue. Pas un cri de sirène au-dessus des jardins que hante l'écureuil gris. Washington n'entre pas en ligne de course avec les hautes villes sifflantes d'Amérique qui cherchent, dans l'ivresse du progrès matériel, leur seule raison d'être. Elle est hors de l'ellipse de ces météores. Ville inutile, comme un poème. Distraite de son sort, elle tourne sur elle-même comme une grande rose. Sans jeunesse, ni vieillesse, elle semble éternelle.

Aujourd'hui encore, sur cette mer sans éclat où s'éteignent tant d'images, recueillant en moi-même la cendre éparse de trois semaines ardemment consumées, je retrouve, immuable en sa clarté d'albâtre, la sereine beauté de cette ville privi-

légiée. Les lignes courbes, fuyantes ou brisées qui concourent au tracé de son chiffre harmonieux, se poursuivent d'un même trait, inlassable et prodigue, au sein du même et large idéogramme. Chaque monument, dans ce réseau de lacs et d'entre-lacs, se détache avec précision, de par la pureté même de son propre dessin. Je n'en veux pour preuve que ce Mémorial de Lincoln, dont toute la noblesse antique vient se résoudre avec simplicité dans l'étroite mesure d'un miroir d'eau, miracle de justesse et d'élégance. Triomphe d'une conception architecturale qui n'ignore rien des exigences de la fatalité en art. Pas une seule fausse note ; un accord parfait libérant à leur conclusion les données du problème, où chante et se raconte tout un monde d'idées.

Et que dirais-je de cette étonnante Folger Library, issue d'une seule et grande coulée de pierre blanche dont le beau mutisme est à peine rompu, entre de vastes montants plats, par les masses compactes de magnifiques bas-reliefs? Alliée si sobrement à la matière nue, la lourde et forte sculpture de haut style imprime sa ferme pulsation, comme un battement du pied, au bas de tout ce large plain-chant.

L'étonnement, à Washington, est de voir alterner les monuments de pierre noble avec les constructions modernes, le style académique avec le style le plus familier. Délicieuse surprise de la « Maison Blanche », demeure officielle du chef de l'État... Est-il un plus heureux présage de la simplicité de vie américaine que cette résidence, entre toutes reposante pour l'esprit?

Le charme des belles demeures privées, malgré leur grâce réelle et le goût dont elles témoignent, hanterait moins notre mémoire, sans cet encadrement de hautes frondaisons par quoi la ville au loin s'allie à la sensibilité du paysage.

Sous les ombrages délicats d'un hêtre pourpre, couleur de sang, couleur de vie, j'ai rencontré le rêveur attardé de nos parcs d'Europe. « Charmeur d'oiseaux », avez-vous place en Amérique ailleurs qu'à Washington?...

Au bord du Potomac, un groupement de maisons roses, serrées les unes contre les autres, comme un rucher d'abeilles, rayonnait à mes yeux de toute l'intime vétusté de certains villages provençaux...

Plus loin, suivant la haute berge du fleuve près de Mount-

Vernon, j'ai vu s'unir et s'isoler, en bouquets majestueux, ces belles familles d'arbres qui séparent de grands quartiers herbeux, semblables aux savanes mal peignées des abords de Camargue...

Et comment ne pas songer aussi à la France, quand j'entendais évoquer devant moi la vie des huit ou dix familles anciennes de Washington, qui se voient chaque jour, partageant les mêmes distractions, les mêmes tristesses, les mêmes convictions?

Un Balzac américain eût trouvé là matière à de nombreux romans. Je ne veux qu'un détail pour mon carnet hâtif. Le hasard de ma course m'ayant conduit à Washington un dimanche, je m'étais rendue d'abord à la messe; dans l'église pleine comme en France, où tout le monde semblait se connaître, un curé familier, après le sermon d'usage, gourmandait ses ouailles d'autorité : « Vous devriez avoir honte de ne donner qu'un penny à la quête !... » N'étais-je pas, pour une heure de dimanche, à midi, dans un de nos villages français, où le curé, l'instituteur et le garde-champêtre parlent en maîtres aux membres d'une étroite communauté.

*
* *

Quitter New-York en avion pour Boston, c'est laisser derrière soi le plus abrupt des mondes renversés, un morceau de planète hérissé et crispé comme un accès de rage pétrifié, un champ de stalagmites géantes, sur leur socle de basalte, montant d'abîmes asséchés, une vision lancinante d'aiguilles et de cônes volcaniques : jeu monstrueux d'un dieu qui se serait plu à imprimer sur notre sol, à l'image du plus violent ressac, le sceau d'un âpre ressentiment. Penchée sur cette vision, je dérivais déjà dans mes pensées : un jour peut-être l'Amérique, lassée de ses « sky-scrapers », ne voudrait plus bâtir que des maisons à un étage... un jour peut-être l'Amérique...

Mais soudain, près de moi, voici tous mes compagnons massés sur un même point.

— Qu'y a-t-il?... Accident?

— Ah ! dit le conducteur, vous n'avez pas vu?

Et mon voisin m'indique du doigt un gros point noir.

— Le match ! Le match ! Le match de football !...

— Votre pari ? demande un vieux monsieur tout échauffé.

— Harvard ! L'équipe est bonne.

— Non, Yale ! Yale sans question ! s'écrie une autre voix.

Les passions sont bientôt déchaînées et les interjections se croisent par-dessus ma tête d'étrangère... Détournons doucement la tête vers la coulée du paysage nouveau, incessamment nouveau, que chaque tour d'hélice semble purifier de la contagion des villes.

Sous une brume rose comme un songe, haleine mystique de la terre, un beau réseau de filets d'or fait chanter dans ses mailles les plus fines poussières. De grandes nappes d'eau tout argentées par la lumière avivent la campagne. Si magiques sont-elles, qu'elles illuminent tout un quartier de la terre, comme la réfraction solaire au champ de l'astronome.

...Et puis voici enfin les premiers bâtiments de Boston... Étonnement et repos des yeux... Tout ici retrouvé à notre échelle humaine.

*
* *

Je comprends la fierté des habitants de Boston. Rarement ai-je rencontré ville conçue avec autant de goût. Avec autant d'abnégation, pourrait-on dire. Elle ne saurait participer aux grandes audaces architecturales, à la magnifique folie imaginative des bâtisseurs modernes de New-York : elle est placée sous le signe religieux. Et j'entends par là que l'esprit puritain a fortement contribué à lui donner ce caractère sobre et réservé qui fait son élégance de fille bien née.

Mesure et grâce, manque d'afféterie, tels sont les traits dominants de cette ville, dont la surprise tout d'abord est presque déconcertante. Lorsque l'esprit a pu s'accoutumer à cette « froideur de bon ton », qui n'est au fond qu'une sorte de pudeur, Boston, alors, vous livre toute sa personnalité, et le son de son âme, sous son exquise retenue, est une des plus belles conquêtes pour l'imagination.

Pénétrons discrètement dans les quartiers les plus élégants de Boston, Beacon-Street ou Commonwealth-Avenue. J'ai l'impression d'être dans une ville de province anglaise. Même

alignement de maisons calmes qu'apparente un air de famille, mêmes façades aux larges bow-windows, découvrant toute l'intimité claire et confortable du « home » anglais. Mais, en Angleterre, les maisons sont construites aussi bien en pierre qu'en ciment armé ou en briques. Ici, la même matière est employée presque partout : c'est une brique du pays, d'un ton brun très spécial, qui se dore ou rosit suivant les caprices du jour. Et cette couleur imprègne la ville d'une mélancolie heureuse.

Pour me révéler tout le charme de Boston, j'avais le tact parfait d'un être délicieux : une dame âgée de la vieille aristocratie bostonienne. Longue, svelte, encore souple, dégageant de sa personnalité une secrète et souriante douceur, véritable « Gainsborough » descendu de son cadre à la fin de la colonisation anglaise, elle était bien, pour le poète ou pour le chroniqueur, la véritable incarnation de sa ville. Sous l'apprêt de ses manchettes de dentelle, deux longues mains fines et gantées de près relevaient la bonne grâce du geste qui m'assurait l'accueil des places les plus anciennes.

« Sous cette statue de Washington, je suis venue jouer ici bien souvent... » « Tenez, là, il y a une belle habitation. Le portique de marbre appartenait au château des Tuileries... » « Plus loin, la maison du gouverneur Winthrop. Une des vieilles familles royalistes qui se sont établies ici au XVIIe siècle... » « Ici, les descendants du grand architecte Ralph-Adam Crann. Si passionnément attaché à l'Angleterre, qu'il ne se couchait jamais sans boire à la santé de « son » roi, au delà des mers... »

« Ah ! vous regardez cette petite habitation de style XVIIIe siècle ? C'est l'ancienne maison du Gouvernement... » Et puis, avec un gros soupir : « Quelle tristesse de ne plus voir passer, sous l'ombrage de ces arbres centenaires, des coachs bien astiqués, tirés par plusieurs paires de magnifiques chevaux... »

Ainsi la nouvelle Angleterre garde encore son regard tourné vers le passé ; et par là-même, dans le présent, vers la vieille Angleterre. Au coin de Tremont-Street et de Temple-Place, un magasin vendait des bonnets de dentelle « de la reine Mary »... Un bottier élégant me disait que les Bostoniennes se croiraient déshonorées de porter des souliers à talon haut...

Dans tous les vieux quartiers de Boston où j'écoute résonner mon pas de Française, chaque ruelle a son histoire, et c'est un délice de me l'entendre conter.

Musée Gardner... Une étonnante maison italienne, avec son patio débordant de chrysanthèmes... Je ne m'attarderai pas à évoquer la joie de toutes les œuvres d'art réunies dans cette belle demeure. Ce serait rompre le fil de notre rêverie dans la ville même où mes heures sont comptées.

Passant par Chestnut Street, une rue pleine de nostalgie comme la coulée d'un fleuve, j'entends déjà à mon oreille le murmure de la douce voix :

« J'ai écrit son histoire ; je connais le nom de tous ses habitants; et beaucoup sont des célébrités de notre petite ville... »

Enfin, nous voici face à la rivière Charles, qui est, pour ainsi dire, l'âme de Boston. Chère Mrs G..., dont l'âme aussi s'éveille au voisinage de choses claires, que j'ai aimé, à vos côtés, la vision de ces belles demeures de Boston, encadrant la pureté des eaux calmes et limpides!

« Voyez-vous, c'est peut-être folie de donner dans de telles songeries, mais je ne puis encore, à mon âge, suivre des yeux tous ces petits voiliers qui sillonnent la rivière sans évoquer leurs grands ancêtres, les clippers, qui partaient de Boston, avec leur chargement, à la conquête du monde... Vous avez eu des aïeules aux îles. Vous connaissez peut-être l'histoire de ce capitaine Tudor qui, à bord de son brick, la *Favorite*, s'en fut à la Martinique avec un chargement de 300 tonnes de glace pour combattre la fièvre jaune. Au départ, on se moquait fort de lui. Aventure « bien glissante », disait-on parmi les marins. Et cependant, que de vies il sauva par son courage !...

» Ah ! si vous restiez plus longtemps parmi nous, je vous conterais les belles histoires de pirates survenues dans la baie de Massachusetts..., comment le capitaine Samuel Bellamy et son équipage, capturés sur le *Whidah*, furent conduits à Boston pour être pendus haut et court... La légende veut que, chaque automne et chaque printemps, un homme de l'équipage, à l'aspect terrifiant, vienne rechercher sa part de trésor sur un point désolé de la côte... »

Rivière Charles, vous êtes peuplée de fantômes, et votre passé est aussi chargé d'aventures que la mémoire de ces beaux lacs écossais, hantés de lourds mystères. Quelle divine prescience a fait choix de vos rives pour la naissance d'Edgar Poë !...

Traversant le pont à tourelles, nous empruntons une avenue royale, en bordure de rivière, qui conduit à Harvard.

« J'ai tenté d'animer devant vous quelques images du vieux Boston, me dit mon aimable cicerone. Harvard est le domaine de la jeunesse. Mon rôle est terminé ; je demande à mon fils de vous faire connaître la grande Université. »

... Harvard, un monde à soi, et qui paraît indifférent à tout ce qui n'est pas Harvard.

Avec ses magnifiques habitations de briques, son église imposante, sa place et ses luxueux hôtels particuliers, tous ses greens impeccables, l'Université donne, à première vue, une impression d'extraordinaire richesse. Un simple trait vient confirmer cette première impression : une anecdote qui m'est contée.

Après la guerre de 1914, deux Américains se rencontrent à Paris, bar du Ritz : « Vous devriez venir avec moi, dit l'un d'eux. Les révolutionnaires de Bela-Kun ont saisi une splendide bibliothèque magyar : 50 000 volumes, de toute beauté. Je pars ce soir pour Budapest. Une acquisition pour Harvard ! Venez ! Si amusant d'acheter des livres... »

Il y a trois cents ans, John Harvard, fondateur (dont l'immense statue, à l'entrée du hall de l'Université, sert aujourd'hui d'appui aux visiteurs pour se faire photographier), réunissait avec difficulté 779 pounds, 17 shellings et 2 pences, pour établir les premières fondations du collège : la bibliothèque, alors, contenait 320 livres.

« Voulez-vous connaître mon logement d'étudiant ? », me dit le fils de Mrs G... Et, dans un de ces beaux immeubles en briques, deux petites chambres inondées de soleil m'accueillent avec aisance. Grands fauteuils confortables, tables couvertes de revues.

Imaginez une de nos grandes Universités possédant, en plus de son journal, toutes les revues littéraires et scientifiques, économiques, théologiques, linguistiques, avec même cinq ou

six journaux humoristiques, des publications artistiques, sportives, etc., etc.

« ...Car Harvard, me dit-on, admet toutes les opinions, et vous pouvez aussi bien y consacrer votre temps à l'étude des tavernes, des formations grammaticales, ou des doctrines communistes. »

...Dernière vision heureuse du grand centre d'études : j'entr'ouvre la fenêtre. La courbe lente de la rivière embrasse et guide jusqu'à nous, comme un fardeau de roses somptueuses, un monde de lumières et de couleurs de toutes espèces, voisines et lointaines. Les ombres se meuvent avec douceur : elles éteignent tour à tour les tons les plus mobiles et libèrent ainsi les qualités sensibles et permanentes de l'eau pure. Dans cet ultime éclat solaire, les petites voiles blanches chantent entre elles, auprès d'une éternelle jeunesse, la gloire impérissable du jour.

Quelques heures avant mon départ de Boston, j'ai voulu tout de même voir son musée ; me recueillir un instant devant le fascinant *D'où venons-nous?* de Gauguin. Saisie bientôt par les petites compositions avides de Boudin, j'admire l'ingéniosité du peintre à nous dérober *Le Port du Havre* derrière un grand brick attentif sous la mobilité du ciel... Mon hommage en passant au magnifique Degas : *Le Duc et la Duchesse de Morbilli.* Enfin, l'émoi de retrouver là, en une seule e longue phrase harmonieuse, tous les mots essentiels de la langue de Monet : *les Falaises, le Cap d'Antibes, les Blés à Pourville, la Creuse, les Cathédrales, Vétheuil, Giverny,* tou est là, magnifique comme ce morceau de fleuve que fut l Maître lui-même.

Que d'autres choses à voir !... Je perçois en passant la fraîcheur d'un Renoir, *la Seine à Chatou :* tout l'air de mon pays circulant à travers les provinces en fleurs et les blé inclinés.

... Dehors, c'est déjà la nuit... l'incertaine tristesse de tout ce qui se hâte vers les gares.

— Vous retournez là-bas, me dit Mrs G..., avec une moue charmante.

Là-bas, c'est New-York, la ville magique et ensorceleuse

devant qui, dans le sud, la Nouvelle-Orléans baisse pudiquement les yeux...

*
* *

Worcester est une grosse bourgade, commerçante et qui me paraît fort achalandée. Je ne peux en juger davantage, car il se fait tard quand j'y descends, et seuls les magasins violemment éclairés m'ouvrent leurs étalages.

Un sentiment de pieuse gratitude arrête encore ma pensée au seuil de cette maison américaine où j'ai reçu, du plus beau couple humain, l'accueil le plus touchant. Vision inoubliable de ces deux êtres qu'enchantent, comme une grâce, le rayonnement de leur bonheur et le bienfait de leur hospitalité.

Après un repas délicat où nos mets régionaux alternaient avec nos meilleurs crus du Bordelais et de Bourgogne, nous nous sommes réunis au nombre de douze autour d'une table pour goûter seulement le plaisir d'évoquer, en langue française, la France dans ce qu'elle a de plus humain et d'immuable : Vézelay... Chartres... les grandes routes charretières de Fontainebleau... les coiffes des Bigoudènes... telle fameuse auberge au sommet d'une côte, où l'on vous sert pour moins de dix francs les délices d'une province... De quelle essence êtes-vous donc faite, âme française, qu'on en veuille conserver le parfum jusqu'à ce Nouveau Monde, par delà les mers océanes?...

Dans la petite chambre de jeune fille, tendue de papier bleu, où j'attendrai ce soir le sommeil, plus frémissante qu'une ruche du Gâtinais, les roses peintes me composeront un lieu sans hâte et sans malice, pour retrouver en moi ce monde clair où me rejoignent deux êtres de grande noblesse, amis de mon pays.

*
* *

De Worcester à Yale, c'est un pays plein de richesse et de fraîcheur, qu'il me faut traverser avec une même qualité d'âme.

C'est un peu la Touraine, avec ses douces lignes bleuissantes et son haleine délicate où se perd tout relief. Mais ici, les maisons de pierre ont fait place à des chalets de style « colonial », source de jeunesse et de gaieté pour tout le paysage. Un sentiment de bien-être et d'abandon semble ralentir ma course au travers d'une vaste clairière. Et puis, les dernières courbes verdoyantes m'engagent jusqu'en cette aire dépossédée où la ville reprend ses droits avec ses cheminées d'usines. J'approche des faubourgs qui me séparent de Yale...

Chez l'un des « Head-Masters » de l'Université, qui me reçoit, je cherche le sens et l'enseignement de ma première révélation.

Adossée au flanc même d'un des principaux collèges, la maison est un mélange heureux de structure saxonne et de pensée française. Sous la fumée du samovar, de beaux livres mûrissent le fruit de leur richesse. Des revues s'ouvrent à portée des sofas. Une fillette anime de son rire le basset qu'elle écrase entre ses deux bras nus. Raffinement de l'esprit, le salon est tout illuminé par un Renoir, d'une qualité exceptionnelle. Et voici, par bonheur, les premiers mots qui me sont dits : « Je serais heureux si je pouvais vous faire sentir tout ce qu'il y a d'humain dans notre enseignement... »

Je connais déjà l'architecture extérieure. Plaise à mon hôte de me guider au cœur même du sanctuaire...

Par une série d'arcades, pavées de dalles pures, nous accédons à l'un des principaux collèges. Hall intime. Seuil franchi d'une résidence privée. Un grand salon Louis XVI, où les fleurs sont vivantes dans des jarres de grès, précède la salle à manger.

« Jetez-y un coup d'œil... Ce n'est pas indiscret. » Et ma surprise est grande d'un monde aussi éloigné de l'abstraction. Fraîcheur des nappes de couleur. Mets fumants et appétissants. Mousse blonde des bocks de bière. Conversations animées dans l'atmosphère de liberté... Cette vision de natures riches et spontanées, de santés calmes et confiantes, c'est le triomphe de la jeunesse heureuse et sûre d'elle-même, exempte de toute cuistrerie.

Un fin sourire erre sur les lèvres de mon hôte. « Vous vous étonnez de ce « cercle de famille » ? Mes amis — ou, pour rester plus conformiste, mes élèves, — jouissent d'une entière

liberté morale, à condition de respecter entre eux le minimum de règles nécessaires à la communauté. Nous entendons développer chez chacun d'eux le culte de l'honneur, le sentiment de la dignité personnelle, le sens des responsabilités... Je sais bien ce que vous pensez en Europe de nos étudiants, plus épris de football que de sciences spéculatives. Mais ne croyez-vous pas que le football peut remplacer avantageusement les interminables conversations politiques de vos étudiants français?... que la discipline du corps peut, avec la santé, préparer la discipline morale?... »

Oui, tout cela demeure très simplement humain.

J'y penserai plus longuement encore, en découvrant la marge de vie individuelle qu'assurent, à chaque étudiant, les conditions physiques de son aménagement : au long de vastes couloirs, de petits appartements bien conçus, librement décorés, au goût de chacun, et portant jusqu'au luxe le confort des installations hygiéniques. Quelle heureuse adolescence aménagée à ces jeunes hommes respectueux de leurs corps!...

Quittant Yale et ses bâtiments distribués comme les parties d'une même orchestration symphonique, je me retourne une dernière fois pour dégager les lois intimes de ce vaste groupement. Et une fois encore, l'élément humain me distrait de mon occupation intellectuelle : j'ai vu marcher, sous les ombrages des beaux arbres qui avoisinent l'Université, de libres étudiants en route vers leur vie d'hommes...

*
* *

Il est assez symptomatique qu'on ne puisse aux Américains parler de « la province »; ce mot en U.S.A. ne signifie proprement rien. Et pourtant quelques brèves incursions « dans l'intérieur » ont tôt fait d'alanguir le pas de course du visiteur étranger... Pour retrouver le rythme perdu, le « ton de vibration » qu'exige l'esprit américain, il faut repasser par le creuset de New-York.

— Vous rentrez de Boston? Un peu terne, n'est-ce pas? un peu fané... Mais, après tout, les vieilles tapisseries sont encore appréciées...

La jeune New-Yorkaise qui m'apostrophe ainsi est ma voisine de table à l'un de ces déjeuners de femmes si fréquents en Amérique.

Repas cordial, familier et vivant ; j'allais dire repas « entre hommes », où tous les sujets sont abordés sans transition. Ces femmes de tête parlent plus volontiers de politique, d'économie, de vie agricole ou industrielle, que de « potins » ou de « mode ». Il est vrai que les Américaines sont, depuis longtemps, mêlées aux activités de leur pays. Combien la Française leur paraît hors de la vie !

— Racontez-moi, est-il vrai que vous ayez besoin d'une autorisation maritale pour prendre le paquebot d'Amérique... Et si vous désirez acheter une ferme, employer une partie de votre fortune, le mari, n'est-ce pas? doit toujours être derrière vous pour signer.

Et toute la table d'éclater de rire...

La conversation reprend sur un ton enjoué. A mon tour d'interroger ces femmes sur leur activité.

— Oh ! n'admirez pas trop, me dit plus bas une voisine au visage plus pensif, nous avons aussi l'obsession de la « culture » et, quand il s'agit de culture, nous sommes un peu comme les Italiens en face d'un plat de spaghetti : nous avalons!..., nous avalons!... nous sommes insatiables! Tenez, madame X..., que vous voyez là-bas, a, dans la même journée, assisté à quatre conférences : la première, sur un nouveau remède découvert contre la mouche tsé-tsé ; la seconde, sur l'entraînement du chien policier à la défense du « home » ; la troisième, sur l'analyse et le traitement d'un nouveau complexe d'infériorité ; la quatrième, sur les amours de la Reine Margot... Croyez-vous, franchement, que le meilleur cocktail du monde vaille encore d'être goûté après un tel mélange de notions?

(On m'a conté l'histoire d'un jeune Américain qui demandait à un conférencier : « Pourriez-vous, s. v. p., m'entraîner à devenir dictateur? »)

Mais moi, je songe à l'intime nostalgie qui se cache peut-être derrière le « sense of humour » de ma jolie voisine. Je regarde, dans l'œil trop bleu, le point sérieux de la pupille où se lit l'inquiétude de l'esprit. Et c'est moi, maintenant, qui

veux la rassurer. Non, je ne souris pas de cette ardeur un peu puérile, de cette impatience de néophyte, que ne limite aucune vieillesse du goût. L'ardeur en soi, n'est-ce pas l'essentiel ? J'admire en tout cas sans réserve, dans l'ordre pratique, l'activité et la décision de la femme américaine, incomparable organisatrice.

Je n'en veux pour preuve que la vision de ce Cercle où je déjeune. Comment imaginer en France de telles installations ? Pièces modernes de grand style, aménagées dans la clarté avec un goût précis. Vastes salles aux divans confortables. Petits salons Louis XV pour la conversation intime. Salons de lecture aux tapis épais et moelleux, qui sauvegardent le silence. Salons de bridge. Jardins d'hiver. Piscine étincelante de blancheur. Et près de cette piscine, centre vertigineux d'attraction physique, un luxe étonnant de salles de massage, de culture physique, de gymnastique, de frictions de toutes espèces, de douches raffinées. (La Présidente met un légitime orgueil à me montrer « la douche Vichy, » qui n'existe nulle part ailleurs.) Chaque pièce est nette et pure, polie comme un miroir, tenue par une infirmière souriante sous l'uniforme de batiste blanche.

Avec la vive et fraîche courtoisie du peuple américain, la Présidente, ignorant que je m'embarque le lendemain, m'invite à faire usage de son cercle pendant toute la durée de mon séjour à New-York... Je lui dois d'avoir pu déchiffrer une énigme nouvelle : le secret de la santé des femmes américaines.

*
* *

... Et c'est, au bout de trois semaines, sur le même flot humain, la traversée des mêmes quartiers, qui, du même rythme, me conduisent au flanc du paquebot de France.

... Avec quelle acuité je suis les dernières bandes du film dont le déroulement semble se précipiter!.. Fermant, puis ouvrant les yeux, pour mieux saisir, d'une seule vision, la loi secrète qui régit la vie intime de New-York, j'y décèle avant tout une loi de contraste, comme le rythme syncopé du jazz qui rompt et réanime, à contretemps, le mouvement d'un thème très complexe et très hétéroclite.

Deux images, mes deux dernières images de New-York :

Sous le pont de Brooklyn, des dockers bien vêtus, aux mains gantées de cuir épais et confortable, vaquent à leurs travaux avec une sorte de libre aisance et de dignité humaine, qui dit toute la fierté d'un règne de prospérité; dans le même flot humain, comme une faille, un être misérable promène sans pudeur un écriteau sur sa carcasse d'homme : « Je suis chômeur. Mon métier : forgeron. Faites-moi des offres directement. Nous discuterons après. Merci. »

Dans l'artère engorgée qui mène aux quais d'embarquement, l'impérieuse coulée du « trafic » roule ses tonnes de véhicules avec une brutalité de fleuve en débâcle, contre laquelle ne prévaudrait aucune considération humaine; et, soudain, toute la file d'autos, de bus, de taxis, de voitures maraîchères, s'arrête net au coup de frein d'un énorme camion... pour laisser passer un jeune fox-terrier.

*
* *

... Cinq jours de mer, en compagnie du ciel et de l'hélice, m'ont déjà libérée de mon visage d'étrangère. Mon carnet clos, mon stylo remisé, c'est un visage de Française que je tendrai ce soir au premier souffle de notre vieille Europe.

Dans les cabines meurent les dernières tubéreuses...

Ce matin, par le hublot, cherchant au fond du ciel, plus pâle et nuancé, je ne sais quoi de tendre et de sensible qui nous révèle l'approche de la France, j'ai ressenti en moi le trouble d'un aveu.

Et tôt rendue sur la passerelle, pendant que l'on s'affaire en bas aux premiers préparatifs d'arrivée, attentive et muette, j'ai commencé d'épier au loin, parmi le dépouillement des brumes et des voiles où se dessinent maints présages, le déchirement de la dernière taie qui nous dérobe encore la France.

Dans la chambre de navigation, chacun est à son poste. Le commandant, qui a veillé, dicte ses ordres à voix basse; ses officiers se taisent. Et j'aperçois le calme profil de ces hommes de mer sur le champ gris des vitres embuées.

Une grande douceur virile semble descendre sur ce vaisseau

où, dans la plus magnifique discipline, l'équipage invisible travaille silencieusement.

... Et voici qu'à l'horizon, comme une promesse enfin tenue, la blanche ligne cartésienne des falaises normandes...

... Qu'est-ce donc là, sur mon visage, que j'efface du doigt?... une goutte de pluie?... un peu d'embrun?... non, une larme.

MARTHE DE FELS

(Fin.)

CHARLES PÉGUY

Être libéral, c'est précisément le contraire d'être moderniste et c'est par un incroyable abus de langage que l'on apparente ordinairement ces deux mots. Et ce qu'ils désignent. Mais les abus de langage les moins indiqués sont toujours eux qui réussissent le mieux. Et c'est ici une incroyable confusion. Et je ne hais rien tant ue le modernisme. Et je n'aime rien tant que la liberté.

CHARLES PÉGUY.

L'ÉVASION

L'écrivain qui incarne un jour nos forces historiques n'est pas forcément, de son vivant, un écrivain célèbre. Anatole France, devant qui tant de Français se sont fait la barbe comme devant leur plus parfait miroir, a fixé dans une langue admirable, un visage de la France déjà dessiné avant lui, sans y ajouter ni en modifier grand'chose. Sa société française, de traits si justes, est évanescente, et l'avenir révolutionnaire vers lequel il se tourne demeure pour lui à l'état de vague espoir. Charles Péguy, par contre, peu connu [1], a vécu dans sa nature la plus intime une des péripéties importantes de notre pays. La France

1. Il ne faudrait d'ailleurs pas exagérer et prétendre, avec certains, que Péguy était *inconnu* avant la guerre, et ne serait qu'une invention de M. Massis! Paul Reboux et Charles Muller publiaient à cette époque, dans *A la Manière de...* une parodie de Péguy parmi des auteurs déjà publics.

véritablement s'est retournée en lui. Une volte-face brusque, provoquée par les forces vives de l'instinct, lui a fait pointer ses armes puissantes sur le personnel et les cadres qui l'avaient formé. Plus vivant que Barrès, plus peuple que M. Maurras, il a donné à ce qu'il faut bien appeler la réaction française une couleur virile, une puissance et une souplesse de combat, une sorte d'indétermination féconde que des maîtres plus intellectuels et plus bourgeois n'avaient pu produire. Il y a une doctrine chez Péguy, mais cette doctrine épouse les mouvements d'un homme, d'un homme de pied, d'un fantassin de l'esprit, toujours en avant.

Cet homme, de présence si forte, doit une partie de son prestige à son absence. Tronquée par la guerre, sa destinée se prolonge en lignes cachées que chacun peut infléchir, mais non pourtant dans tous les sens. Nous connaissons la direction de son élan, nous ignorerons toujours quel eût été son point d'arrêt. Peut-être ne se fût-il jamais reposé. « Repose ailleurs », la sublime devise des Mérode était faite pour lui. Il aimait à se considérer comme un demi-solde qui n'aurait pas fait « de grande campagne historique ». Revenu, vrai demi-solde, de la grande campagne, quel eût été son rayonnement, le degré de son exaltation, de sa lassitude, de son doute ou de son enthousiasme ? Sa place fait un trou dans les remous de l'après-guerre. Du moins n'avons-nous de lui aucun déchet. Nous ne pouvons le saisir qu'au maximum de tension et de puissance. Son œuvre, tendue et souple, toute en ressorts d'acier, fut comme un tremplin qui le lança, d'un coup, dans la mort.

Péguy était solide, assez trapu, paysan (il y tenait), avec ce quelque chose de militaire d'un paysan qui se redresse et qui a remplacé les sabots par les gros souliers de marche. Il semble qu'il ait frappé tous ceux qui l'approchaient par deux traits dominants : l'entêtement direct et simple dans la voie choisie; et la précision. Un jour que le jeune Péguy, étudiant socialiste, venait demander à son camarade Lotte de l'argent pour une grève (« Il y avait toujours une grève quelque part, et il fallait toujours de l'argent à Péguy », ajoute Lotte), l'autre lui avoua qu'il avait envie de jouer aux courses. « On ne joue pas aux courses », dit simplement Péguy. « Je l'avais entendu mille fois, ce précepte, écrit Lotte. Ce jour-là, dit sans éclat,

doucement, fermement, il me bouleversa[1] ». Longtemps après, M. Robert de Souza, je crois, entrait dans la boutique des *Cahiers* pour acheter un livre. Péguy le servit, que M. de Souza ne connaissait pas. Le poète admira la rapidité avec laquelle l'ouvrage demandé fut trouvé, et l'extraordinaire précision des gestes de cet employé peu banal. « Voilà, se dit-il, un homme efficace! » Efficacité, précision, entêtement dans la précision et dans l'efficacité, roulement continu dans une voie unique, ce sont bien là les traits majeurs de l'œuvre de Péguy, de celui qui écrivait, à propos des professeurs en Sorbonne : « En un mot nous ne voulons pas que nos maîtres jouent des deux mains, et à la fois sur les deux tables. Nous voulons que chaque homme joue une fois. »

Tel était l'homme qui fut le sujet d'une révolution morale d'autant plus radicale que, par sa nature, il ne pouvait se tenir sur un chemin de crête, qu'il devait choisir l'un ou l'autre versant de la vie française, et que toute sa passion le portait à ne « jouer qu'une fois ». Il fallait que ce fût la bonne. Ce ne fut pas tout de suite la bonne. La révolution fut amorcée par une évolution. Péguy n'a pas, à proprement parler, changé d'idées, de croyances, mais il avait d'abord donné à ses idées, à ses croyances, un vêtement qui ne leur convenait pas. Sa crise consiste à s'être évadé des cadres qui l'emprisonnaient, puis à s'être sauvé spirituellement en proposant une doctrine de salut à la France.

A l'origine de l'évolution de Péguy, il y a une querelle d'enseignement, comme on en retrouve le long de l'histoire de France, qu'il s'agisse du conflit des jésuites et des jansénistes ou des batailles de notre Troisième République. On écrirait un bon roman de cette Troisième, disait Péguy, sous le titre : *Nos Maîtres et nos Curés*. Barrès en a donné d'importants fragments, mais avec une âme de partisan et un dédain d'ancien mauvais élève arrivé. Péguy, lui, né dans le peuple, dans ce Loiret qui est un des nœuds de l'histoire de France, a vraiment reçu l'enseignement du maître et du curé, vraiment et complètement, et joyeusement : « Nos maîtres laïques avaient un cer-

1. Cité dans le *Péguy*, de M. Daniel Halévy. C'est à M. Daniel Halévy que je dois également l'anecdote suivante, à M. Daniel Halévy qui n'a cessé, avec MM. Jérôme et Jean Tharaud, d'entourer la mémoire de Péguy de la plus diligente amitié.

tain enseignement. Nos maîtres curés avaient, donnaient un enseignement diamétralement contraire, une métaphysique diamétralement contraire. Nous ne nous en apercevions pas... » Il ne s'en apercevait pas, et il débordait de reconnaissance. Péguy, contrairement à Barrès, fut un bon élève, un élève confiant, efficace. Il montre cette justice et ce bon sens du bon élève qui comprend la valeur et l'effort ingrat de son professeur. N'oublions pas cette confiance de Péguy, cette terrible confiance, ce premier droit mouvement d'abandon et de discipline. Cet élan d'engagement, par un choc en retour, le précipitera, furieux et implacable, contre ceux dont il se jugera la dupe.

Donc, la métaphysique de l'instituteur n'était pas celle du curé. C'était une métaphysique un peu kantienne, le kantisme servant de cadre et de méthode générale à la morale laïque que la République édifiait. C'était en somme, pour relier le jeune bourgeois de Nancy au jeune artisan d'Orléans, la morale de Bouteiller. Ce n'est pas par hasard que Barrès et Péguy ont dressé tous les deux, contre la redingote de Bouteiller, la cuirasse de Jeanne la Lorraine, pucelle d'Orléans. Avec cette différence que Péguy aimait son modeste Bouteiller instituteur. Mais il se prit à détester la doctrine de celui-ci. Et, comme il était conséquent, et philosophiquement beaucoup mieux outillé que Barrès (il ne « volait pas l'outil » : il se le forgeait lui-même dans cette forge des *Cahiers*, où l'on respire une odeur de travail manuel), il déclara la guerre à ceux qui préparaient cette doctrine dans les laboratoires de la Sorbonne.

Il n'en vint pas là tout de suite. Les idées, chez Péguy, avancent par étapes, comme des marcheurs de fond qui mesurent la route à faire. Vint un temps où il se défit d'abord de la métaphysique du curé. Vers 1895, Péguy fut un bon socialiste normalien, sérieux et assez conventionnel. Le socialisme, à ce moment-là, il faut le dire, était neuf et vivant, quelque chose à bâtir. La grande vague de 1892 avait remplacé les Bouteiller opportunistes et radicaux par des Bouteiller socialistes, et la statue de Gambetta par celle du Prolétaire, dont chacun, grande commodité, composait la figure à sa façon. Mais Péguy, très vite, entre son passé et son avenir s'engagea de son bon pas de route dans une voie solitaire. Très vite il

inquiéta et dérouta ses amis socialistes. Voyez plutôt l'*Avertissement* de sa plume qui précédait les *Études socialistes* de Jaurès : « Nous sommes irréligieux de toutes les irréligions. Nous sommes athées de tous les dieux. Dans le douloureux débat de la raison et de la foi nous n'avons pas laissé la foi pour la foi dans la raison, mais pour la raison de la raison. » Ainsi il refuse au maître ce qu'il a retiré au curé : pas de mystique rationaliste! Mouvement de libération naturel chez celui qui avait jadis embrassé en même temps la foi du maître et celle du curé, et qui venait, sans grand enthousiasme mais consciencieusement, de suivre le maître; et qui déjà, sans le savoir (ou plutôt sans le vouloir encore), penchait vers le curé de tout le poids de ses ancêtres.

Mouvement naturel, mais qui le retournait contre ses camarades, lesquels dans leur rationnalisme mettaient justement plus de mystique que de raison. Si jamais poule couva un canard, ce fut le jour où Lucien Herr, grand régisseur du jeune socialisme, imagina de faire de Péguy le libraire du parti! La brouille de Péguy et des socialistes est un de ces événements déplaisants mais indispensables à l'histoire des mœurs et des idées. Nous n'insisterons pas trop, indiquant seulement quelques traits révélateurs. Péguy libraire, rapporte Charles Andler, « annonçait ses résolutions et ne les discutait pas ». Je le crois bien, le diable d'homme! Mais encore fallait-il être bon libraire. Il semble que, tant que Péguy demeura sous la tutelle amicale de ses camarades, il se comporta de manière assez despotique et décousue. Il apprit notamment, aux dépens de tout le monde, le danger des prévisions généreuses en matière d'édition : l'*Action socialiste*, de Jaurès, tirée à dix mille exemplaires, fournit un « bouillon » de huit mille! Là-dessus, Herr, pour repêcher Péguy et la littérature socialiste, fonde la *Société nouvelle de Librairie et d'Édition*, sise au 17 de la rue Cujas. « Mais aucun actionnaire n'aurait consenti à faire entrer Péguy dans le Conseil d'administration de cette petite société », ajoute Charles Andler, que la sagesse capitaliste inspire à point. Péguy, pourvu d'actions d'apport libérées, « par pure bonté d'âme », ne s'acquitta bientôt « presque » plus de ses fonctions de délégué à l'édition. Enfin, il prend la porte et ses actions d'apport, « et c'est ainsi, con-

clut Andler, que Herr, pour avoir sauvé Péguy et lui avoir sacrifié son avoir, fut accusé par lui de l'avoir détroussé »[1]. Herr en conçut, paraît-il, une vive douleur. Quand on parlait de Péguy devant lui, il se taisait.

On voit le ton, c'est un ton de guerre. Ils avaient raison, sans doute, et le fils de Péguy doit avoir également raison quand il proteste avec véhémence, car le ton de guerre n'est jamais tout à fait l'accent de la vérité. Ni dans un camp, ni dans l'autre, on ne dit l'essentiel. Affaires d'argent : monnaie courante de ces bousculeurs que sont les caractères puissants et entiers. Le vrai, c'est que rien ne dresse aussi violemment les hommes les uns contre les autres que de mettre sous les mêmes mots des réalités contraires. Le socialisme de Herr et de son groupe ressemblait à celui de Péguy à peu près comme du Corneille ressemble à du Mallarmé. Sous le conflit d'argent il y avait un conflit intellectuel, sous le conflit intellectuel il y avait un conflit de nature, une opposition dans la direction des énergies, comme deux locomotives lancées dans la même voie l'une contre l'autre.

Péguy et Cie ont accusé le socialisme de la Sorbonne et du Parlement d'avoir bourré le crâne des Français. N'exagérons rien. Si ce crâne infortuné fut bourré, il le fut des deux côtés. La Sorbonne socialisante et sociologue avait ses défauts, et des défauts graves. Mais enfin elle s'était donné une mission cohérente, et somme toute respectable. L'affreux mot de laïcisation serait insuffisant pour définir cette mission. La Sorbonne avait entrepris de « civiliser » la France. « Civiliser », entre guillemets, car il faut ici reprendre le mot dans son sens étymologique. Elle voulait rendre la France « civile », entièrement et purement civile. C'est-à-dire bien moins le contraire de religieuse que le contraire de militaire.

Ici, je demande à mes lecteurs quelque bonne volonté, car rien n'est plus ardu que de définir le militaire à un Français. Race guerrière, les Français se sont fait une philosophie antiguerrière, si bien que ceux d'entre eux qui sont demeurés fidèles à la tradition profonde de leur race font figure de

1. Les lecteurs qui s'intéresseraient au détail de l'affaire pourront lire la *Vie de Lucien Herr*, de Charles Andler et la *Vocation de Charles Péguy*, de M. Marcel Péguy.

culottes de peau. Le Français croit avoir échappé au militaire parce qu'il pense contre le militaire, parce qu'il se moque du militaire, mais il n'en est rien. En visant la religion, la Sorbonne de Péguy (comme on pourrait dire l'Hector d'Achille) tirait sur ce qui restait de militaire dans l'esprit français. Le catholicisme (romain, par surcroît) c'est un ordre, un système d'ordres qui plient le jugement libre au commandement, à un commandement imposé de l'extérieur. Tout ce qui pouvait passer de près ou de loin pour un *diktat* était nié par ces maîtres civils. Et c'est pourquoi le déterminisme scientifique, lequel est consenti par la raison libre, leur paraissait le seul état-major rationnel capable de triompher de *l'autre*.

Or Péguy, par toutes ses fibres, était un guerrier. Et le guerrier de ce type, remonté du plus vieux passé de France, c'était justement ce que le Français désapprenait à comprendre. Il avait besoin d'un ordre sentimental et d'un motif de sacrifice, ordre peut-être transcendant, mais non point incompris, et joyeusement accepté, *librement, mais en tant qu'ordre*. Sacrifice non point aveugle : au contraire, Péguy avait besoin de choisir, avec ses déterminations précises, l'action qui allait le délivrer de lui-même dans la joie suprême de l'affirmation tragique de soi.

Cette coïncidence du libre choix et de la soumission sentimentale à l'ordre, de l'élan vital et du sacrifice, tel était le but de Péguy, sa raison d'être. Allez donc faire comprendre cela à Andler, à Herr, à Lanson, à Ernest Lavisse! Car, lorsqu'ils allaient jusqu'au sacrifice (quand ils y allaient, et quelques-uns y sont allés), ils s'arrangeaient (d'ailleurs avec une pudeur hautement louable, mais là n'est pas la question) pour dissimuler le sacrifice derrière une « raison ». D'où il suit qu'il faut se méfier à la fois du jugement de la Sorbonne et du jugement de Péguy, mais du jugement de Péguy encore davantage. Car Péguy mesure les autres à son idéal sans jamais se rendre compte que cet idéal, au temps et au lieu où il était, n'était commensurable qu'avec le seul Péguy [1]. La faiblesse de Péguy est peut-être que sa vérité est inséparable de son humeur. Il a tout si bien vu, mais l'ombre portée par sa personnalité est si

1. Péguy n'aurait pu s'entendre qu'avec ceux qui demeuraient encore, officiellement, ses adversaires, les écrivains de la droite sentimentale et traditionnaliste.

dense et si longue que les nuances objectives lui échappent souvent. Il pense le vrai, mais solitaire comme un soldat parmi les civils, il ne sait pas le mesurer : il le déclenche d'un coup et le laisse aller à fond de course, de sorte que sa pensée, qui commence comme un éclair de phare, finit comme une fusée de combat. Ce grand moine guerrier, le fait de s'engager l'engageait. C'était insoluble.

II

LE SALUT

Cette nature guerrière ou militaire de Péguy m'apparaît à tous les tournants de sa vie. L'affaire Dreyfus fut pour lui avant tout une question d'honneur. Dès que l'honneur des croisés du droit fit place au « césarisme civil » du petit père Combes (notez *césarisme* et *civil* : pour Péguy, l'union des incompatibles; et notez aussi le caractère civil de « petit père »), il se retourna contre ses anciens compagnons de combat. Son socialisme orthodoxe avait reposé sur une confusion entre militant et militaire, et pour lui le collectif ne fut jamais très loin de ressembler à un régiment en marche.

Il y a plus. On sait l'attachement profond de Péguy à la République, à une République d'ailleurs passablement fantôme, puisqu'il la composait d'éléments et de valeurs précisément inverses des éléments et des valeurs que la société républicaine lui proposait, et qu'il aimait ses vieux maîtres républicains parce qu'ils étaient des « hommes de l'ancienne France ». Enfin, mettons que la République, pour Péguy, c'était la République de Péguy, celle qui croissait au 8 de la rue de la Sorbonne. Nous savons qu'il repoussa avec méfiance et quelque hostilité tout rapprochement avec les monarchistes[1]. Mais le présent n'épuise jamais les déterminations de Péguy. Toujours il s'engage en accord avec son passé, le passé de sa race; toujours, par une étonnante fidélité historique, il s'engage quand il peut engager son passé avec soi. Or, la Révolution et l'Empire avaient

1. Chose curieuse et à noter, ses objections aux monarchistes sont singulièrement monarchistes! Il reproche à l'*Action Française* de ranimer le vieil esprit des ligues, hostile à la souveraineté royale.

conféré au simple soldat, au soldat du peuple, une *dignité morale*. Insigne métamorphose, qui devait changer la figure de notre patriotisme. C'est seulement à partir de la Révolution, à partir de la République, qu'un Péguy, fils d'artisan, peut être chevalier; et, en vertu de cette réversibilité que j'ai dite, Péguy, peuple et guerrier, ne pouvait se détacher du régime qui avait ennobli les armes du peuple. Un Maurras, de la famille des théologiens et des légistes, peut comprendre que l'ennoblissement du peuple enrichirait la substance d'une France monarchique. Un Péguy, par cette fidélité qui n'était pas, comme celle du Caliban de M. Jean Guehenno, « difficile », ne le pouvait pas, ou ne l'aurait pu que péniblement, à longue échéance.

Il y avait pourtant, sous le régime ancien, une créature illustre qui avait annoncé, incarné, dépassé cet ennoblissement guerrier du peuple. Jeanne d'Arc n'est pas seulement le personnage central de l'œuvre poétique de Péguy : elle représente l'harmonie vivante et vécue des tendances qui cherchaient à s'unifier en lui : foi, héroïsme guerrier, communion populaire. Jeanne d'Arc l'obsédait, et, dès l'époque de son socialisme agnostique, dès sa vingtième année, il lui avait consacré son premier grand effort poétique, qu'il devait reprendre ensuite pour aboutir au *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc*. Flaubert disait : « Madame Bovary, c'est moi. » Sans les scrupules de la piété et de l'admiration, Péguy aurait pu dire : « Jeanne d'Arc, c'est moi », et plus profondément peut-être puisqu'elle était lui en puissance, l'idéal humain vers lequel il tendait. Pour cet homme qui n'a jamais vu les idées qu'à travers les personnes, qui prenait les gens au collet ou les serrait sur sa poitrine en manière d'argumentation, Jeanne ne fut pas seulement un modèle sublime, mais véritablement la solution du problème de sa destinée.

L'analyse du *Mystère* est révélatrice. Elle est indispensable à qui veut comprendre comme la personnalité de Péguy s'est organisée.

Le *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc* est le drame de la formation humaine et spirituelle de Jeanne, le drame de son avenir préfiguré dans l'angoisse avec laquelle elle se poursuit elle-même et tâche à se saisir. C'est bien son mystère, au sens

actuel et psychologique du terme. L'œuvre aurait pu s'intituler la *Tentation* de Jeanne d'Arc, inverse de celle de Saint-Antoine; tentation de Jeanne qui veut aimer Dieu plus que Dieu, peut-être, ne le veut; tentation d'orgueil qui se retourne et se résout en héroïsme chrétien, national. Pitié pour les damnés, horreur de la complicité passive des « bons » devant le péché, pointe de non-conformisme qui menace l'unité de la religion : ce sont là les signes d'une nature chrétienne supérieure, qui risque son salut par les excès mêmes de son exigence de sainteté.

« Alors, s'écrie-t-elle, comment que ça se fait que tant de bons chrétiens ne fassent pas une bonne chrétienté? » La « bonne » chrétienne est représentée par sa petite amie Hauviette qui trouve, « comme tout le monde », qu'il faut que Dieu soit à sa place et l'humanité à la sienne, et que le dimanche ne doit pas être comme les autres jours. Hauviette est la chrétienne qui *sait*; Jeanne est la chrétienne qui *voit*. Dialogue insoluble, comme le marque Hauviette avec la parfaite logique d'un bon sens non visionnaire : « Ce n'est pas nous qui ferons des chefs de guerre... » Mais ce dialogue insoluble sert à Jeanne de réactif psychologique. Elle se découvre par contraste. Alors qu'Hauviette accepte d'« être malheureuse quand c'est mon tour », Jeanne est un de ces êtres désignés qui ne peuvent plus s'arrêter de souffrir. Elle y applique une volonté qui met son salut en péril. A force d'aimer Dieu, elle ne s'en remet plus à lui, comme Hauviette : elle l'interroge, et son interrogation est presque à la limite du défi.

Elle s'expliquera plus clairement à madame Gervaise, « bonne » chrétienne, mais pleine des troubles secrets d'une vie déjà longue. Le nœud de l'angoisse de Jeanne, c'est la guerre, la guerre humaine, et la passivité des chrétiens devant la guerre. Et l'admirable évocation des sentiments de Marie, mère de Jésus, des pensées, simples, confuses, désordonnées de cette pauvre travailleuse vieille et lasse, mais que traversent des éclairs, et l'admirable évocation des pensées de Jésus au supplice ne font que resserrer ce nœud jusqu'à le rendre indénouable. C'est au point que la vive image des souffrances de Jésus, tournant l'indignation de Jeanne contre ceux qui l'ont abandonné, en arrive à « nationaliser » sa foi : « Ce n'étaient pas des français. Ce n'étaient pas des chevaliers français. »

L'entêtement répété de Jeanne, cet entêtement qui ne fait qu'un avec le mouvement naturel de Péguy lui-même, et que renforcent les répétitions martelées du style, rythme la fin du *Mystère*. Ce poème un peu lent mais dense et tendu est une sorte d'analyse lyrique. Devant Hauviette, devant madame Gervaise, Jeanne s'élucide progressivement, se pousse vers l'héroïsme et la sainteté. La beauté de ce progrès dramatique vient du silence qui peu à peu se fait autour de Jeanne, dans le cœur de Jeanne : elle ne peut plus être sauvée que par les voix.

On pourrait, sans trop forcer le texte, voir dans le *Mystère* une transposition de la situation de la France d'alors en face de l'Allemagne (« ... mais depuis quarante ans hélas on ne fait plus que cela, s'écrie Jeanne, on ne fait plus que de se perdre »). Il sera plus utile d'y relever les traces du drame intérieur de Péguy. Jeanne d'Arc devait devenir un grand chef de guerre, le type idéal du chef de guerre : or, c'est l'existence même de la guerre qui avait suscité son angoisse et sa colère contre les « bons » chrétiens. Il n'y a pas de contradiction, si l'on distingue les deux temps du mouvement intérieur de Jeanne. Si la guerre l'obsède à ce point, c'est sans doute qu'elle est chrétienne exigeante et « pas comme tout le monde ». Mais n'est-ce pas aussi (si nous la considérons comme un être-symbole et non plus seulement comme la petite Lorraine) qu'il y a en elle une exigence de guerre, une aspiration à la guerre? Et n'est-ce point parce qu'elle a besoin d'incorporer cette exigence à sa foi que, par un retournement bien connu des psychologues, elle projette cette exigence hors d'elle-même, se dresse contre cette exigence considérée comme une damnation? Et n'est-ce point enfin son âme guerrière, non mariée encore à son âme chrétienne, qui fait obstacle à la grâce en elle? Voilà le premier temps.

Une forte passion qui nous travaille, quand nous voulons plus ou moins inconsciemment l'incorporer à un ordre de valeur, nous lui cherchons, plus ou moins inconsciemment, une justification. Jeanne d'Arc la trouvera et ne pourra la trouver que dans une guerre sainte. L'association de ces deux mots qui semblent s'exclure réalisera le miracle, surmontera la contradiction. C'est pourquoi la jeune fille désignée ne pourra se déter-

miner qu'à l'appel des voix, car une guerre ne peut être sainte que par l'ordre formel de Dieu. J'ai noté, tout à l'heure, l'instinctive nationalisation de la foi de Jeanne. Les Français n'auraient pas abandonné le Christ? le Christ ne les abandonnera pas. Il y aura un côté de la guerre qui sera la guerre mauvaise, la guerre des ennemis de la France. Il y aura un autre côté qui sera la guerre bonne, la « juste guerre », la guerre menée par les Français pour la liberté nationale, avec l'aide de Dieu. Voilà le second temps.

Ces remarques me semblent éclairer les démarches morales de Péguy. On sait qu'il écrivit et combattit, au moins depuis 1905, sous le coup de la menace allemande. Il a cent fois répété que cette menace obligeait les Français à mettre provisoirement de côté toutes questions et problèmes qui ne fussent pas nationaux, y compris les questions sociales. Quand les gens de la Sorbonne protestèrent contre la loi de trois ans, Péguy vit dans leur attitude la démonstration pure de l'esprit qu'il dénonçait chez eux sans relâche depuis plus de dix ans. La Sorbonne, c'était l'anti-guerre, et Péguy, dans sa petite boutique de l'autre côté de la rue (du côté pair), représentait le Français mieux éclairé qui l'avertissait, à coups de cymbales, de son aveuglement. Image un peu simpliste. Péguy n'aurait pas trouvé cette nécessité d'héroïsme s'il ne l'avait pas cherchée, au moins par les tendances profondes de son être. La révélation de 1905 en avait été une dans les deux sens : l'Allemagne à Tanger illuminait brusquement le péril de la France; elle illuminait aussi la vocation de Péguy.

Seul, peut-être, de tous les écrivains français, il a uni, dans une même pensée, dans une même phrase, christianisme et patriotisme, par une transposition littéraire de cette même identité telle qu'elle avait été vécue par Jeanne d'Arc. Comme s'il n'avait pu redevenir pleinement chrétien qu'en s'acceptant pleinement comme patriote. Entre ces deux plénitudes, un événement politique fit l'office de trait-d'union : la menace allemande, la paix armée, le juste et le saint qualifiant une guerre française probable. Il se voit vivre dans un monde dont la situation est unique, où est imposée la tension de la guerre sans les compensations de la guerre, la lâcheté de la paix sans les compensations de la paix. Il y a chez Péguy,

comme chez Barrès, un « appel au soldat » : ce sont les pages extraordinaires et disproportionnées qu'il consacre à Ernest Psichari dans *Victor-Marie, Comte Hugo*. Si on les lit dans leur élan et dans leurs implications profondes, le vrai Péguy en surgira.

C'est pourquoi sa fonction de poète devait rester subordonnée. Malgré ses chants émouvants et emportés, il était trop *pressé*, si j'ose ainsi dire, pour demeurer purement et librement un poète. Sa poésie a deux fins pratiques : elle orchestre comme dans le *Mystère* une sorte d'élucidation métaphysique de soi; elle amplifie sa voix et son rythme, comme dans *Ève*, ainsi qu'une musique militaire. Dans les deux cas, elle est prise, organisée dans la marche forcée de la prose, dans cette marche héroïque à l'étoile que compose l'œuvre de Péguy depuis le début jusqu'à la fin. « Moi prosateur », disait-il à propos de M. André Spire. Nous lui laisserons le bénéfice de son jugement.

Péguy, comme Rousseau, est un grand sermonnaire; et il est un plus grand pamphlétaire que Rousseau. Sermon et pamphlet, deux temps, deux aspects de cette marche héroïque. Péguy était un homme qui avançait et un homme qui se défendait. Il avançait en lui-même, au delà de lui-même, et contre les autres. Le sermon exprimait l'avance, la durée créatrice, la maturation, l'affirmation de soi. Il communiquait comme dans *Notre Patrie* et dans *Notre Jeunesse*, la révélation urgente de la dernière heure. Par sa nature, Péguy ne pouvait s'exprimer qu'en s'imposant. Qui s'impose s'oppose, et quand il s'agit d'un Péguy, s'oppose violemment aux personnes, aux principes, aux valeurs, aux institutions qui lui paraissent offusquer la révélation ; dans les mêmes sermons d'abord, et puis dans les articles, les préfaces et post-faces des *Cahiers*. Ce commentaire perpétuel fait des *Cahiers* un immense dialogue de Péguy avec ses amis et ses ennemis; et plus encore un immense monologue qui court le long des *Cahiers* comme en filigrane. Péguy cherche le dialogue, mais il déborde bientôt son interlocuteur. Il cherche le dialogue, mais c'est au fond pour parler seul.

Or, il est remarquable que ce sermonnaire polémiste, si puissamment occupé par lui-même, se réfère à des principes

philosophiques assez précis. Il y a une philosophie vivante, dramatisée sans doute, mais intelligente et reconnaissable derrière les avancées du combattant, et sur laquelle il se replie non sans adresse. On peut citer au moins deux noms : M. Bergson et Georges Sorel.

Péguy, quoiqu'il ne fût pas spécialisé dans la philosophie, et qu'il n'eût guère eu le temps de perfectionner sa culture depuis l'École, savait comprendre les idées, et comprendre les idées c'est percevoir les thèmes dont elles composent des variations verbales. Il fut un des rares écrivains non philosophes de l'avant-guerre qui ne prononcèrent pas d'énormes sottises, en bien ou en mal, sur M. Bergson. Le bergsonisme semble lui avoir prêté principalement deux thèmes : une opposition positive de l'esprit et de la matière, et l'idée d'une philosophie en tant qu'action, en temps qu'acte délibéré et créateur.

L'opposition de l'esprit et de la matière ne doit pas s'entendre comme un dualisme abstrait et d'école : plutôt comme la différence entre deux températures éloignées, comme on pourrait dire qu'un corps s'oppose à lui-même à zéro degré et à cent degrés. On sait que pour M. Bergson tout événement, qui tend à s'étaler, à se fixer, à se raidir, participe d'une énergie spirituelle immanente qui peut ranimer ses cendres refroidies. Péguy a utilisé ce thème au moins dans trois distinctions précises : l'opposition de la mystique à la politique (de la mystique dreyfusiste à la politique combiste); l'opposition, dans son attaque contre la Sorbonne, de l'intuition du lecteur à l'induction du collectionneur de fiches, et du *discernement* d'un texte à son *établissement*[1]; enfin, en ce qui concerne le problème français dans son ensemble, l'opposition de l'énergie française, de source nationale et chrétienne, au matérialisme gaspilleur et stérile de l'état-major politique et intellectuel qui régnait sur le pays. C'est du même élan bergsonien qu'il condamne le césarisme civil de Combes et qu'il écrit : « Car si M. Lanson a le droit de parler de l'Amérique sur une saisie directe, j'ai peut-être le droit, moi, de parler de Corneille et de *Polyeucte* sur une saisie directe et sans avoir appris et enseigné toute l'histoire du théâtre français depuis Adam et Ève et le

1. Péguy avait l'étoffe d'un véritable humaniste. Telles de ses pages sur Hugo, sur Corneille sont de l'excellente critique de goût, de discernement.

Paradis terrestre. » M. Bergson a agi sur Péguy comme libérateur de pensée, c'est-à-dire d'énergie.

Mais Péguy a bien compris qu'une pensée libre n'est point une pensée folle. Il n'est pas tombé dans l'erreur chronique de ceux qui voient dans M. Bergson un ennemi de la raison. « C'est un préjugé, écrit-il, mais absolument indéracinable, qui veut qu'une raison raide soit plus une raison qu'une raison souple, ou plutôt qui veut que la raison raide soit plus de la raison que de la raison souple... Une logique raide peut laisser échapper des replis de l'erreur... C'est une logique souple, une méthode souple, une morale souple qui poursuit, qui dessine les sinuosités des fautes et des déficiences... La raideur est essentiellement infidèle et c'est la souplesse qui est fidèle. C'est la souplesse qui dénonce. » Ce n'était pas toujours la souplesse qui « dénonçait » chez Péguy (c'était souvent la raideur!), mais il reste que ce bergsonisme, ainsi accommodé, le pénétra et le soutint. Il lui donna, sur le vif, l'exemple d'une philosophie qui se fait, qui s'affirme; et une telle philosophie était plus proche de l'action, voire de l'action physique, que les systèmes refroidis qu'on lui avait enseignés à l'école.

« Ce curieux homme, écrit assez plaisamment Charles Andler de Georges Sorel, débonnaire d'aspect mais ivre de rancune, devenait enragé à sa table de travail. » Et il ajoute : « Je tiens pour certain que cet ingénieur des Ponts-et-Chaussées, qui fut un si étonnant pamphlétaire, a lancé Péguy en avant. » Il ne semble pas que pour être lancé en avant Péguy eût besoin d'une catapulte, fût-elle construite par les Ponts-et-Chaussées, mais Sorel eut certainement sur lui une forte influence, moins pure, plus confuse que celle de M. Bergson. On relève, dans *Notre Jeunesse*, un passage assez curieux : « Quand ils riaient ensemble (Bernard Lazare et Georges Sorel), quand ils éclataient, au même moment, car tous les deux avaient le rire jailli, c'était avec une profondeur d'accord, une complicité incroyable... Tout ce que disait M. Sorel le frappait tellement qu'il m'en parlait encore tous les autres matins de la semaine. Ils étaient comme deux grands complices. Deux grands enfants terribles. Deux grands complices qui eussent très bien connu les hommes. » Evidemment, Bernard Lazare étant un des saints du calendrier Péguy, son entente avec Sorel ne pouvait que

renforcer l'influence de ce dernier. Mais je crois discerner autre chose entre les lignes, d'un peu moins touchant.

Il semble, à parler franc, que Sorel ait passablement « épaté » Péguy, qui voyait en Sorel ce que Sorel voulait y voir en lui-même : un homme d'expérience et de politique, un grand enfant qui eût très bien connu les hommes, une sorte de sage tonitruant à la Shakespeare, revenu des choses humaines, enfin une espèce de Machiavel idéaliste quand même. En fait, Sorel, comme tout le monde, était un gros naïf, mais un naïf assez méchant que sa méchanceté rendait subtil. Il a transporté dans la littérature « de gauche » tout le bagage d'expérience, de finesse, les détours et le cynisme, le réalisme enfin qui fonde la richesse des chancelleries, des églises, des pouvoirs constitués, et qui faisait terriblement défaut aux camarades. Mais son idéalisme à lui, romantique et assez simpliste, n'en a guère profité. Il a raffiné sur lui-même, joué à cache-cache avec lui-même, sans jamais se dépasser.

L'influence de Sorel représenterait plutôt les temps faibles dans la pensée de Péguy, les moments de facilité, tandis que M. Bergson représenterait plutôt les temps forts, le sentiment des difficultés, de l'élan créateur à retrouver à sa source. M. Bergson a pu lui servir de levier, Georges Sorel de bélier seulement. Il y a certaines outrances et déformations de la polémique de Péguy qui ne sont pas dignes du meilleur de lui-même et qu'on trouve chez Sorel à l'état normal. Sorel apportait aux *Cahiers* un esprit de subtibilité inquiétant, parce que son aisance même et sa constante répétition faisait douter de la qualité du jugement qui l'inspirait. Mais il faut reconnaître qu'il savait décomposer minutieusement, comme un bon préparateur d'anatomie, et que par là il fut utile à Péguy. Il a décomposé le scientisme et le renanisme, le marxisme et le dreyfusisme. Péguy, qui avait les *ismes* en horreur, profitait joyeusement de préparations si bien faites.

Gardons-nous cependant de majorer ces influences. Elles nous ont servi à situer la pensée de Péguy, qui importe à l'histoire des idées en action, et qui complète sa figure d'homme. Péguy, comme Molière, prenait son bien où il le trouvait, et il l'appliquait à des fins pratiques, précises. Si les philosophes représentent l'état-major de la pensée, Péguy ne fut

jamais d'état-major. Il fut toujours un officier de troupe, qui transformait en tirs et en charges à la baïonnette les principes tactiques qu'on lui enseignait.

III

L'ORGANISATION

Officier de troupe : il faudrait presque prendre cette expression au pied de la lettre, appliquer au Péguy du temps de paix les fonctions et la figure de cet état, afin que son action du temps de guerre n'apparût alors que comme un achèvement de lui-même. Péguy sur le front en 1914 ne serait que l'image de Péguy civil tout à fait au point. Comme un bon officier de troupe il fut toujours sur le front, et toujours *avec* d'autres hommes. Car cet homme si fortement individualisé fut toujours *avec* d'autres, organisé avec d'autres dans une création commune. Nous n'avons pas le droit, étudiant Péguy, de nous en tenir à ce que nous avons fait jusqu'à présent : analyser les tendances essentielles d'une nature et d'une œuvre. Péguy est aussi inséparable des *Cahiers*, de ses amis et de ses adversaires, que Molière l'était de sa troupe et de ses spectateurs. Il y a une organisation Péguy, qui le prolonge et le soutient. On la saisit sous trois aspects : l'organisation avec les amis et les ennemis, l'organisation des *Cahiers*, l'organisation du style, qui est moins expression esthétique de soi que manœuvre de tactique et de stratégie.

C'est encore Molière qui souvent modelait un type sur la figure d'un de ses acteurs. Ainsi Péguy, qui n'eut guère de rapports avec les idées que par l'interposition de personnes, et presque toujours dans un mouvement d'enthousiasme ou de fureur. Il avait son ciel et son enfer, ses bêtes noires et ses anges blancs. Anges blancs, Bernard Lazare, sur lequel il appuie sa noble défense des Juifs, Halévy, Sorel, les Tharaud, Bergson, Psichari. Bêtes noires, Langlois, Lavisse, Jaurès, Lanson, Laudet et compagnie. Naturellement, il y avait des hauts et des

bas avec les anges blancs, qui à certains moments devenaient des anges gris. Mais toujours l'attaque, la justification ou la louange à l'adresse de quelqu'un lui fournit son thème et son ressort. Ce grand polémiste était capable d'admirer admirablement, comme en témoignent ses pages si belles sur Bernard Lazare; et aussi d'amitié nuancée dans la sincérité, comme dans le discours de feu à M. Daniel Halévy qui ouvre *Victor-Marie, Comte Hugo*. Cette galerie monstrueuse et céleste fait penser aux figures sculptées des cathédrales. Comme elles, les amis et les ennemis de Péguy donnent un relief humain aux idées; comme elles, ils arrêtent la pensée, la cristallise en formes trop définies. Péguy *raisonne* toujours avec vigueur, entêtement et ruse; il ne *pense* pas toujours jusqu'au bout, ne pouvant que rarement décoller ses idées de la personne dont il parle, à qui il parle. Cela fait une hiérarchie de valeurs fantasque et incertaine. La « morale de bande », qu'il admire avec Bernard Lazare, lui joue des tours comme toutes les morales de bande. Il n'y a plus au monde que les camarades et les méchants. Lavisse ne peut être qu'un scélérat, Psichari qu'un saint; et inversement la scélératesse s'incarne dans Lavisse, la sainteté dans Psichari. Il faut lire Péguy comme sermonnaire, polémiste, prêcheur de croisades. Il ne faut pas le lire comme historien.

Les *Cahiers*, par contre, offrent, un ensemble de documents historiques très appréciables, encore qu'un peu vieillis. Les *Cahiers*, c'est d'abord la boutique du 8 de la rue de la Sorbonne, l'échoppe, qu'on a comparée à un brûlot accroché au flanc de l'auguste vaisseau de l'Université. Comme elle était sise en face, on dira plutôt qu'elle était un poste de mitrailleurs, commandé par le lieutenant Péguy. L'échoppe, et Péguy dedans, assis sur une chaise. Albert Thibaudet, qui ne manquait jamais une métaphore intelligente, oppose la critique de Péguy, comme critique de la chaise, à la critique de la chaire (Sorbonne) et à la critique du fauteuil (Académie). Ces *Cahiers* étaient aussi originaux que leur créateur et maître. L'idée d'un livre-revue, avec la souplesse de calibrage du livre et la périodicité de la revue, semblait répondre à certains besoins de l'époque, et répondait plus encore au caractère de Péguy. Les *Cahiers*, c'était la création contrôlée d'une bibliothèque avec

reprises, retours, rappels et commentaires; d'une bibliothèque dialoguée, pour ainsi dire, où les livres eux-mêmes causaient entre eux. Une intervention de l'éditeur dans l'édition (le rêve, en somme, de M. Bernard Grasset). Une conquête savante du lecteur par la façon dont Péguy situait chaque *Cahier*, le critiquait, le rattachait aux autres, faisait le point, y préfigurait les *Cahiers* à venir. Dans la mesure où une bibliothèque fournit une culture à condition qu'on sache s'y cultiver, la bibliothèque des *Cahiers* apportait avec elle sa culture toute formée, toute exposée, on dirait même toute parlée, tant le style de Péguy est une voix. Imaginez, si vous voulez, des rayons de livres avec de petits postes de T. S. F. sous leurs couvertures.

Les *Cahiers* devaient être, par définition, de la plus grande variété. Je cite, au hasard : un *Edgar Quinet* d'Henri Michel, *Pour l'Arménie* (1902), les *Universités Populaires*, le *Testament politique de Waldeck-Rousseau* (1904), *de la Situation faite à la Défense Militaire en France*, par Georges Picquart, lieutenant-colonel en réforme (1906), les *Cahiers Rouges* de Maxime Vuillaume, sur la Commune, le gros dossier de M. Raoul Allier sur la Séparation, la longue série des *Millet*, le *Cahier* sur la *Loi militaire* (la loi de trois ans, 1913), etc. A côté, il y a les *Cahiers* célèbres : le *Beethoven* de Romain Rolland, premier grand succès de la collection, son *Tolstoï*, son *Jean-Christophe*; les importants et émouvants témoignages de M. Daniel Halévy : l'*Histoire de Quatre Ans*, l'*Apologie pour notre Passé*, les Sorel, les Tharaud, la collaboration de M. Julien Benda, de M. Robert Dreyfus. Il est beau et il est bon que de telles œuvres aient été pétries sur cette planche et cuites dans ce four. Mais elles ont promptement pris leur indépendance, et le lecteur non prévenu ne les associe pas aux *Cahiers*. Les plus intéressants, historiquement, sont ceux qui sont demeurés pris dans la collection, ceux qui sont restés dans le rang.

Leur diversité est ordonnée par l'unité d'intention qui présidait à leur choix; intention de combat, qui les publiait pour une campagne d'éclaircissement, de redressement, de mise au point. Pédagogie militante non encore appuyée sur une doctrine complète et précise, mais destinée justement à réunir des matériaux pour une telle doctrine. Un des ouvrages de Sorel est intitulé : *Matériaux d'une Théorie du Prolétariat* : les *Cahiers* sont

une réunion de matériaux pour une théorie de la France, de la culture et de la renaissance françaises. Leur justification réside dans la volonté d'abattre la doctrine d'en face, la doctrine adverse, qui, elle, était achevée et fonctionnait officiellement. Cette doctrine officielle [1] unissait, dans des proportions diverses, une volonté laïque et civile du type rationaliste traditionnel; un déterminisme physiologique et sociologique; une méthode historique qui rejetait les conclusions et les jugements au terme d'une recherche de longueur indéterminée, avec l'espoir que ces conclusions seraient d'accord avec la volonté rationaliste du départ. A ces trois directions de pensée, Péguy oppose un appel aux faits, afin d'établir que les faits en dénoncent la triple erreur.

D'où le caractère documentaire des *Cahiers*. Documentation double : enquêtes matérielles pour déterminer comment un événement s'est passé (Arménie, Commune, Loi militaire); témoignages individuels, valables tantôt par la personnalité du témoin (Péguy, Halévy, Benda, Waldeck-Rousseau), tantôt par son caractère représentatif (les Millet, les *vrais* républicains). Ajoutez les mauvais témoins, les témoins-repoussoirs, qui servent de contre-partie. Les « bons » témoignages, même objectifs, sont toujours liés à une certaine qualité morale de l'auteur, de sorte qu'on trouve dans les *Cahiers* moins une critique du témoignage qu'une affirmation, et souvent un défi du témoignage. On voit les qualités et les défauts d'une telle méthode. Il reste que cette recherche du document nu, officieux, vivant, a souvent donné d'excellents résultats, et que le rayon des *Cahiers* ne doit pas manquer dans la bibliothèque de l'historien de nos idées et de nos mœurs.

J'ai dit que le style de Péguy était, lui aussi, une organisation, une manière d'entreprise qui déborde le seul jugement esthétique et lui échappe par plusieurs côtés. On n'y puise pas la délectation, on n'en reçoit pas les visions éblouissantes qui font reconnaître un pur style d'artiste. Péguy se rapprocherait plutôt, ici encore, des sermonnaires, des éloquents, qui ont quelque chose à démontrer. Mais le style oratoire de Péguy n'est pas moins original que sa situation et sa personne. On ne

1. Cf. *La Doctrine officielle de l'Université*, de Pierre Lasserre.

peut le ranger dans aucune catégorie classée. On a parlé de litanie, et la comparaison est insuffisante. Il y a certes de la litanie dans le style de Péguy parce qu'il aime à se répéter. Mais ses effets de répétition sont dans l'ensemble plus complexes, plus concertés; et, dans sa phrase, la ponctuation a encore plus d'importance que les redites.

Péguy écrivain n'est pas donneur. Il retient, en paysan, sa poignée de mots, les compte et les recompte, les pose, les reprend, les fait sonner et sonner encore. L'idée qu'il avance, il l'a fait soupeser longuement, et si le lecteur l'accepte, il sait ce qu'il emporte. Le style de Péguy est un style d'entêtement et de ruse. A force de mots répétés il retourne les poches d'une idée; mais aussi il la gonfle de tout son souffle et nous étourdit sur son importance. Il procède ainsi par idées à la fois accusées et peu étendues, qui ne se poursuivent pas dans des conséquences longues et subtiles, mais qui acquièrent de la durée par une affirmation redoublée, par un rebondissement sur place, produisant une sorte d'analyse par élasticité :

« Le bon Dieu a appelé tout le monde, il a convoqué tout le monde, il a nommé tout le monde. Sa Providence pourvoit. Sa Providence prévoit. Sa Providence veille sur tout le monde, voit sur tout le monde, voit pour tout le monde. Il a vue sur tout le monde. Il conduit tout le monde par la main. Il nous a toutes désignées. Nous sommes toutes entrées au couvent de chrétienté. Nous nous sommes toutes réfugiées au grand couvent de chrétienté. Dieu nous a toutes instruites, convoquées, il nous a toutes commandées. Nous sommes tous de la maison, de la même maison, et c'est Dieu qui conduit toutes la maisonnée... »

On peut remarquer deux choses, entre autres, dans ce texte où la litanie ne manque pas : la variation de « appelé », « convoqué », « nommé », qui est là pour renforcer l'idée, et en même temps pour souligner et renforcer également la répétition de « tout le monde »; les répétitions par assonance, si l'on peut ainsi dire, comme « prévoit » et « pourvoit », destinées à varier l'expression tout en maintenant l'effet de répétition. On voit assez la force et la faiblesse d'un tel style : il imprime l'idée, sans doute, dans la mémoire; mais en même

temps il cède à une sensible complaisance envers cette idée. On dirait qu'à mesure qu'elle prend de la force il devient de moins en moins possible de la corriger, de la nuancer, de la *recommencer*.

La répétition est, dis-je, concertée. Elle est provoquée par la relation qui s'établit entre l'idée et le nombre de mots requis pour l'exprimer. Au lieu de développer l'idée par une liaison de mots successifs dans la phrase, Péguy y parvient souvent par diverses combinaisons des mêmes mots entre eux, comme si un ou deux mots incarnaient l'idée. Nous avons vu de même que, psychologiquement, l'idée était, pour Péguy, incarnée dans quelques personnes. Il y a, chez Péguy, un véritable réalisme verbal, comme si changer de mot eût été perdre l'idée :

« Il y a la communion des saints; et elle commence à Jésus. Il est dedans. Il est à la tête. Toutes les prières, toutes les épreuves ensemble, tous les travaux, tous les mérites, toutes vertus ensemble de Jésus et de tous les autres saints ensemble, toutes les saintetés ensemble travaillent et prient pour tout le monde ensemble. Pour toute la chrétienté, pour le salut de tout le monde. Ensemble. »

C'est au point que parfois les relations de deux ou quelques mots seulement suffisent à développer l'idée, et que l'on pourrait presque remplacer le reste par des signes d'opérations algébriques :

« C'est toujours la même chose, la partie n'est pas égale. La guerre fait la guerre à la paix. Et la paix naturellement ne fait pas la guerre à la guerre. La paix laisse la paix à la guerre. La paix se tue par la guerre. Et la guerre ne se tue pas par la paix. Puisqu'elle ne sait pas tuer par la paix de Dieu, par la paix de Jésus-Christ, comment se tuerait-elle par la paix des hommes? »

Péguy use sensiblement des mêmes effets pour mesurer la durée d'un événement ou indiquer la direction d'une action. Voici, par exemple :

O fils le plus aimé qui retrouvait son père;
Fils de dilection qui remontait aux cieux;
Fils entre tous les fils qui rentrait chez son père;
Enfant prodigue, fils prodigue de son sang;
O fils le plus aimé qui montait chez son père.

Dans ces vers, « retrouvait », « remontait », « rentrait », « montait », qui sont des répétitions, non verbales, mais psychologiques, mesurent le temps de l'ascension, la font en quelque sorte accompagner par le lecteur. Voici maintenant pour la direction de l'action :

« Il y a les sentiments qui nous inclinent, qui nous conduisent vers Dieu, qui nous mènent, qui nous ramènent à Dieu; il y a des passions qui nous jettent à Dieu; il y a les mécanismes, les jeux de mécanisme qui nous poussent à Dieu; il y a le versant, le plan incliné, l'inclination, l'inclinaison qui nous fait glisser, qui nous fait tomber du côté de Dieu. »

L'idée est reprise sur tous les angles. Dieu, comme but, est répété quatre fois, et, sur quatre lignes, tous les mots qui mènent à Dieu, qui inclinent vers Dieu, qui font glisser vers Dieu. Cela donne un effet de convergence, et, par les reprises, crée une sorte d'espace verbal, comme le passage précédent créait une durée verbale. Le style de Péguy n'est pas un développement dialectique de l'idée, mais un développement de cette idée dans l'espace et dans le temps, pour ainsi dire sa matérialisation. Elle n'est pas prouvée, elle est amenée à l'existence. C'est le style d'un mystique et d'un homme d'action.

C'est peut-être par la ponctuation que Péguy a le mieux affirmé son écriture. Toute pratique et toute originale, elle est destinée à mettre en relief les relations des phrases entre elles, relations dramatiques, émotives, analytiques, suivant les circonstances. Destinée à montrer l'idée, à la mettre en épingle, elle rompt avec l'ordonnance habituelle de la ponctuation. Par exemple, Péguy sépare par un point deux phrases qu'il veut rapprocher psychologiquement : « On n'a pas besoin des Anglais. Pour massacrer les Français. » « Il devait savoir. Lui. C'était son métier. De sauver. » Les points sont là pour piquer l'attention sur le mot. Les virgules et les points et virgules marquent, pour des mesures variables, des temps de suspens, des syncopes, qui préparent la phrase finale vers laquelle les autres précipitent, et en même temps dont elles retardent l'arrivée. Entre ces points et virgules et ces virgules, Péguy glisse volontiers, avec les répétitions progressives, les subordonnées :

« Heureux surtout, heureux celui, et lui aussi il ne donnerait pas sa place à un autre, lui non plus, heureux celui qui

pourtant ne le vit qu'une fois. Heureux celui, heureux surtout, heureux sur tous, le plus heureux de tous, heureux celui qui le vit dans le temps, et qui pourtant ne le vit qu'une fois. »

La ponctuation sert, non seulement à préparer, mais à situer l'idée : « C'était de savoir si on aurait le courage de le reconnaître, de le déclarer innocent. De le manifester innocent. C'était de savoir si on aurait le double courage. Premièrement le premier courage... » Comme exemple de préparation par la ponctuation, on ne trouvera pas mieux que l'extraordinaire « introduction » de *Notre Patrie* : plus de dix-huit pages, ponctuées seulement par des virgules! Il s'agissait, pour Péguy, de liquider les basses préoccupations de la politique combiste, afin de mettre en plein relief la révélation du danger allemand. Il dit par là ce qu'il veut dire, et à la fois s'en débarrasse, comme pour rappeler qu'on ne s'arrête pas, que ce n'est pas là le sujet. Ces virgules marquent le rythme rapide du dédain.

Le besoin d'affirmer, de préparer, de retenir, *d'acheter* l'attention du lecteur domine le style de Péguy. Style d'urgence, d'angoisse et d'orgueil. Il lui semble qu'il n'aura jamais assez de temps pour rendre tout à fait clair ce qu'il a à dire : ses mots fonctionnent alors comme ces signaux à répétition qui ne s'arrêtent que lorsque le danger est conjuré. Comme il ne l'était point quand Péguy écrivait, ses morceaux d'éloquence n'ont théoriquement pas de fin. Style d'orgueil aussi : ses idées lui paraissent d'une importance si capitale qu'il ne veut pas s'en dessaisir avant d'être tout à fait sûr qu'on les aura entendues comme il le voulait; de là les préparations, les attentes savamment ménagées, les cent trompettes qui annoncent qu'un jugement va surgir. Il y a là un pli un peu lourd, avec un soupçon de vulgarité. « Hé quoi! songe le lecteur, c'est entendu, j'ai compris! » Et, pour un peu, il se boucherait les oreilles. L'inconvénient, c'est qu'à force d'éloquence, Péguy finit par détourner sur le mouvement oratoire l'attention et l'intérêt qu'il veut diriger sur l'idée. Nous sommes emportés, secoués ou bercés plutôt que convaincus.

Mais ce flot d'éloquence a de la force et de la grandeur. On n'en voit pas qu'on puisse lui comparer à l'époque. Péguy est le seul grand coup de tempête de notre littérature depuis

Victor Hugo, Veuillot, Montalembert. Et sa tempête est bien personnelle, avec un je ne ne sais quoi plus familier, plus proche de nous, plus mêlé aux lecteurs. On a dit que le style de Péguy était un style de marcheur, et c'est parfaitement juste, et son fameux *Pèlerinage* peut passer pour le symbole rythmique de toute son œuvre. Style de marcheur qui ne s'arrête pas, qui ne veut pas s'arrêter, qu'il faut qu'on arrête, et pour qui tout arrêt est un événement. Il est typique que deux de ses plus grands thèmes, le réveil national devant l'Allemagne (*Notre Patrie*), et sa charge contre la Sorbonne (surtout dans l'*Argent*) soient liés à deux événements qui ont interrompu le marcheur dans sa marche : le passage du roi d'Espagne entouré des Gardes de Paris, dans *Notre Jeunesse* (un des plus jolis, des plus gracieux morceaux qui soient sortis de sa plume), et le barrage de la rue de la Sorbonne pour une cérémonie universitaire, qui l'empêcha un jour de gagner sa boutique. Après s'être laissé soulever sur ses ailes fougueuses, on a plaisir, pour terminer, à replacer Péguy dans la rue, à se mettre à son pas, à épouser ses enthousiasmes de badaud et ses fureurs de travailleur pressé, à retrouver, dans son sang et dans ses muscles, ces mouvements naissants que sa plume transformait en grands gestes prophétiques.

Au terme de cette étude, la question que j'esquissais au début revient, impérieuse; d'autant plus impérieuse que la réponse hésite et voudrait se dérober : quel eût été son rôle parmi nous, et son jugement sur nous? Il faut se décider pourtant, et, avec toutes les réserves que son absence nous impose, suggérer au moins ce qu'on n'ose affirmer.

Le négatif sera plus facile à préciser que le positif, surtout si l'on observe que les idées entre lesquelles se débattait Péguy, souvent réduites alors à leur nature d'idées, aujourd'hui ont fait irruption avec éclat sur la scène publique. Péguy, par la force des choses, eût accentué le côté politique de son message. La boutique de la rue de la Sorbonne fût devenue autre chose qu'un refuge de non-conformistes presque ignorés.

Tout d'abord, M. Marcel Péguy a raison d'affirmer que Péguy n'était pas et n'aurait jamais été marxiste (sa religion d'ailleurs, s'y opposait). Dès 1901, dans son *Avertissement* aux

Etudes Socialistes de Jaurès, il écrivait : « Nous ne sommes pas des dieux qui créons des mondes... Un socialisme orgueilleux serait une aberration. Un *métaphysique serait criminel ou fou.* » Voilà qui est clair. Voici qui ne l'est pas moins, et qui me paraît plus important encore. Nous lisons dans son *Avant-Propos* au livre de Picquart sur la défense militaire : « Si l'on veut dire qu'il y a des affaires financières dans les affaires du Maroc, cela est possible, cela est probable, cela est même sûr... Mais quand on a dit cela, on n'a rien dit, justement parce qu'il y a partout, aujourd'hui, des affaires financières...» « Et s'imaginer aujourd'hui qu'on a vidé une histoire de son contenu d'humanité parce qu'on a dit qu'il y a dans cette histoire des affaires financières, c'est commettre un des intellectualismes les plus marqués de tous ceux qui aujourd'hui parasitent le vieux socialisme révolutionnaire. » Généralisons : parlons d'intérêts économiques et non seulement financiers. On sait que l'argumentation des marxistes, quand ils jugent les actes de leurs adversaires, consiste à les « vider » de leur « contenu d'humanité », au nom précisément des intérêts économiques. Péguy, au contraire, entendait conserver sa pleine liberté, son libre jugement d'homme et d'humaniste pour apprécier ce contenu. Cette opposition de méthode (qui fait tout le fond idéologique de la querelle qui divise aujourd'hui la France en deux) eût dressé une barrière infranchissable entre lui et les partisans d'un socialisme « métaphysique ».

Pour ce qui est du socialisme parlementaire et modéré, plus souple, ouvert à des conceptions diverses du devenir social, il n'eût pas trouvé meilleur accueil chez Péguy, pour des raisons plus strictement personnelles. Son triomphe actuel a porté au pouvoir les ennemis immédiats de Péguy, ceux contre lesquels il s'acharnait. Et la présence de M. Léon Blum (une de ses bêtes noires) à la tête du gouvernement, prend à cet égard, une de ces valeurs symboliques qui ne manquent jamais à l'histoire d'un grand pays. Et pourtant, sur un plan plus élevé, la mort de Jaurès et la mort de Péguy, à quelques semaines l'une de l'autre, chacun sacrifié à sa cause, figurent un rapprochement, une sorte de conciliation tragique réservée malheureusement aux dieux de l'histoire.

D'ailleurs, il y aurait beaucoup à dire sur le socialisme de

Péguy. Il a fait une distinction célèbre entre la misère et la pauvreté, dénonçant la misère, penchant en chrétien vers la pauvreté. Nul trace chez lui de l'hédonisme, du goût matériel de la puissance qui entrent comme éléments nécessaires, à côté du sentiment idéal, dans la volonté des masses socialistes. L'idée de la dignité humaine, réclamée pour tous, est nettement dissociée par Péguy de l'idée de puissance matérielle. Il suit ici la voie chrétienne et la voie nationale, en les confondant volontiers, comme il a été indiqué plus haut. Aujourd'hui que chacun se dit socialiste, y compris le détenteur de la richesse, nous sommes assez familiers avec ce genre de socialisme qui ne se précise pas, et qui s'allie avec des forces différentes. Péguy, ici encore, aura été un précurseur.

Ce socialisme national (pour ne pas dire nationaliste) aurait-il rapproché Péguy de ce qu'on appelle très confusément le fascisme? Sous un certain angle, on n'en saurait douter. N'oublions pas que Georges Sorel fut un inspirateur direct des doctrines totalitaires, et l'on peut trouver dans *Notre Jeunesse* l'esquisse d'un socialisme national, régénérateur et quasi-corporatif. Péguy, vivement frappé par le sort de l'ouvrier moderne (que lui rappelait en termes excellents, dans les *Cahiers* mêmes, M. Pierre Hamp), n'a point vu d'issue dans la conquête prolétarienne du pouvoir, mais dans un redressement spirituel de la société tout entière, où l'ouvrier aurait trouvé sa place d'homme parmi d'autres hommes ordonnés à la patrie et à la religion. Il aimait l'ouvrier, mais il l'aimait en paysan. Il penchait donc vers l'artisanat, qui ne dresse pas entre l'homme des champs et l'homme des villes les hauts murs aveugles de l'usine. Il y avait là de fortes affinités avec les idées dites fascistes.

D'autre part, pour en revenir à la France et aux partis français de redressement national, il eût compris à merveille la mystique de guerre des anciens *Croix de Feu* (rappelons-nous l'appel au soldat, l'hommage à Psichari, la nature profonde de Péguy lui-même), et il n'eût pas moins bien compris l'évolution politique de M. Doriot. Il eût sans doute reproché à ces mouvements l'esprit ligueur qui les anime, et qui déjà l'avait éloigné de l'*Action Française*. Péguy avait horreur des ligues, il y voyait des sortes d'indurations néfastes au corps de la nation. Mais surtout, il leur eût reproché certaine surdité à Dieu,

certaine absence de courant et de feu chrétiens qui les fait ressembler à des « césarismes civils ». Ce que justement l'absence de Péguy nous a fait manquer, c'est une grande charge du christianisme militant, quelque chose comme l'aile combattante d'un catholicisme humanisé tel que le propage M. Jacques Maritain ou un groupe comme *Esprit*.

République nationale chrétienne, ou peut-être monarchie assouplie, populaire, non anti-sémite et ouvertement fidèle à l'Église, c'est entre ces deux directions que j'hésiterais à prolonger l'action de Péguy, mais en ajoutant aussitôt une réserve essentielle. La pensée chrétienne et politique de Péguy s'harmonisait toujours en deçà ou au delà de la politique proprement pratique. Lui, qui était tout action, il ne se préoccupait pas d'étendre et de consolider cette action par une étude positive des conditions et des faits. Prophète, oui; chef de parti, non. Il cherchait, avant tout, à juger, à désigner les valeurs moins pour les inscrire dans le réel que pour s'y dédier lui-même, corps et âme. Péguy n'a jamais voulu réellement et complètement que sa propre volonté. Il était de ces hommes qui se font un ciel pour ne point se souiller aux boues de la terre, et pour parler aux hommes de plus haut. Oui, ce qu'il eût apporté d'essentiel dans nos troubles, c'eût été un accent, c'eût été une voix.

Cette voix nous manque étrangement. Si Péguy a trouvé le ciel qu'il cherchait, on l'imagine en avant, penché vers la terre de son poste d'écoute, et condamné au seul martyre qu'il ne pût supporter : le silence.

RAMON FERNANDEZ.

SERVITUDE HUMAINE[1]

XV

Pendant trois mois, Philip vint tous les jours voir Mildred. Il apportait ses livres et travaillait après le thé pendant qu'étendue sur la chaise-longue elle lisait des feuilletons. Parfois, il levait la tête pour la regarder avec un sourire heureux. Elle sentait l'appel de ses yeux.

— Veux-tu bien ne pas perdre ton temps, petit sot. Travaille, disait-elle.

— Tyran! répondait-il gaiement.

Quand la propriétaire venait mettre le couvert, il posait son livre et plaisantait avec elle. Cette petite femme du peuple, prompte à la réplique, ne manquait pas d'esprit. Mildred s'était beaucoup liée avec elle et lui avait fait le récit détaillé, mais très fantaisiste, de ses malheurs. Attendrie, la bonne pâte ne pensait qu'à la dorloter. Mildred avait jugé plus convenable de faire passer Philip pour son frère. Ils dînaient ensemble et Philip se sentait ravi quand un plat, commandé par lui, tentait son appétit capricieux. Quelle joie de s'asseoir en face d'elle! Parfois, il lui pressait la main. En sortant de table, elle s'installait dans un fauteuil près du feu, et, assis par terre, la tête contre ses genoux, il fumait. Ils passaient de longs moments sans parler et, souvent, Philip s'apercevait qu'elle s'était assoupie. Alors, sans bouger pour ne pas la réveiller, perdu dans son bonheur, il regardait rougeoyer les bûches.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier, du 1er février et du 15 février.

— Tu as fait un bon petit somme? demandait-il en souriant, quand elle s'éveillait.

— Je n'ai pas dormi, protestait-elle. J'ai seulement fermé les yeux.

Elle ne convenait jamais qu'elle avait dormi. Son tempérament lymphatique s'accommodait assez bien de son état. Elle s'occupait beaucoup de sa santé et acceptait les conseils de tout le monde. Par les belles matinées, elle s'astreignait à sortir. Si la température le permettait, elle allait s'asseoir dans Saint-James' Park. Mais le reste de la journée, elle traînait volontiers sur sa chaise-longue à dévorer des romans de concierge ou à tailler une bavette avec la propriétaire. Les potins présentaient pour elle un intérêt inépuisable. Elle parlait à Philip des locataires du rez-de-chaussée et des voisins. Parfois, prise de peur, elle lui confiait ses inquiétudes au sujet de l'accouchement. Et si elle allait mourir! Elle lui racontait la naissance des enfants de la propriétaire et de ceux de la femme du rez-de-chaussée. Celle-ci, Mildred ne la connaissait pas : « Je suis une personne réservée », disait-elle. « Je ne me commets pas avec n'importe qui » — et elle en donnait tous les détails avec un curieux mélange de peur et d'exaltation. Mais, en somme, elle attendait l'événement avec calme.

— Après tout, je ne suis pas la première à avoir un bébé, n'est-ce pas? Et le docteur dit que tout se passera bien. Ce n'est pas comme si j'étais mal faite.

Madame Owen, la directrice de la clinique où elle devait se rendre, le moment venu, lui avait indiqué un médecin qu'elle allait voir une fois par semaine. Ses honoraires seraient de quinze guinées.

— Naturellement on peut trouver à moins cher, mais madame Owen me l'a beaucoup recommandé et j'ai jugé inutile de risquer ma santé pour économiser quatre sous.

— Si tu es contente et rassurée, la dépense m'importe peu.

Elle acceptait tout de Philip comme la chose la plus naturelle du monde et, de son côté, il aimait à dépenser pour elle. Chaque billet donné à Mildred lui procurait de la fierté et de la joie : il lui en donnait beaucoup.

— Je me demande où passe l'argent, remarquait-elle. Il me glisse entre les doigts comme de l'eau.

— Ça ne fait rien, je suis si heureux de faire quelque chose pour toi.

Les travaux d'aiguille n'étaient pas son fort et elle ne s'occupait pas de la layette. Elle poussa Philip à l'acheter toute faite. Philip venait de vendre une de ses hypothèques. Il se sentait très riche avec cinq cents livres, à son compte en banque, qui attendaient leur remploi. Ils parlaient souvent de l'avenir. Philip aurait voulu que Mildred gardât l'enfant avec elle, mais elle s'y refusait. Comment gagner sa vie en élevant un bébé? Elle reprendrait du travail dans un des tea-rooms de son ancienne société, et on placerait l'enfant chez quelque brave paysanne.

— On me le soignera très bien pour sept shillings par semaine. Ce sera meilleur pour lui et pour moi.

Ce manque de sensibilité choquait Philip, mais s'il essayait de lui faire entendre raison, elle feignait de croire qu'il redoutait la dépense.

— Sois tranquille, disait-elle. Ce n'est pas toi qui paieras.

— Tu sais bien que je me moque de l'argent.

Au fond, elle espérait que l'enfant ne vivrait pas. Elle n'y fit qu'une légère allusion, mais Philip saisit sa pensée. Tout d'abord, il en fut indigné ; pourtant, il dut bien s'avouer que ce serait la meilleure des solutions.

— Tout ça est très joli à dire, remarquait Mildred, d'un ton dolent, mais une femme seule n'a déjà pas la vie facile et ce n'est pas un bébé qui lui simplifie les choses.

— Heureusement, je suis là, dit Philip, en lui prenant la main.

— Tu as été bon pour moi.

— Ne dis pas de bêtises.

— Tu ne peux pas dire que je ne t'aie pas tout offert en échange de ce que tu as fait.

— Voyons! Si j'ai fait quelque chose pour toi, c'est parce que je t'aime. Tu n'as aucune obligation. Je ne veux rien de toi, à moins que tu ne m'aimes aussi.

Cette façon d'offrir son corps en guise de remerciement ne plaisait guère à Philip.

— Mais moi, j'en ai envie, tu as été si bon pour moi.

— Eh bien, nous ne perdrons rien pour attendre. Quand tu

seras tout à fait rétablie, nous partirons pour notre petite lune de miel.

— Voyez-vous ça!

Mildred comptait accoucher vers le début de mars et se reposer ensuite une quinzaine au bord de la mer. Ainsi, Philip pourrait travailler sans interruption pour son examen; après viendraient les vacances de Pâques, et ils les passeraient ensemble à Paris. Philip ne se lassait pas de parler de leurs projets. A cette époque, Paris était délicieux. Ils prendraient une chambre au Quartier Latin dans un petit hôtel qu'il connaissait, et Philip la conduirait à ses restaurants favoris. Et les théâtres, et les music-halls! Cela amuserait Mildred de voir ses amis. Ils iraient au bal Bullier. Et puis, il y aurait les excursions : Versailles, Chartres, Fontainebleau.

— Ça te coûtera cher, remarquait-elle.

— Oh! zut pour la dépense! J'ai tant attendu ce moment. Ne sais-tu pas ce que ça signifie pour moi? Jamais je n'ai aimé et n'aimerai que toi.

Elle l'écoutait avec des yeux souriants. Il crut y lire une tendresse naissante et lui en fut reconnaissant. Elle avait perdu ses grands airs. A présent, elle ne se mettait plus en frais de coquetterie pour lui. Elle releva ses cheveux en une simple torsade et renonça même à sa frange. Ce genre négligé lui allait bien. La maigreur de son visage faisait ressortir ses grands yeux et sa pâleur en accentuait la nuance. Philip lui trouvait un air de madone. Il aurait voulu continuer toujours à vivre ainsi. Jamais il ne s'était senti aussi heureux.

Il la quittait chaque soir vers dix heures, car elle aimait à se coucher tôt, et il travaillait encore deux heures pour rattraper le temps perdu. En général, il lui brossait les cheveux avant de partir. Tous les soirs, il l'embrassait selon le même rite, sur la paume des mains. — Quels doigts effilés et quels ongles ravissants! elle passait le plus clair de son temps à les soigner — puis, sur les yeux fermés : le droit d'abord, puis le gauche, et enfin sur les lèvres. Il rentrait chez lui le cœur débordant d'amour. Il souhaitait ardemment une occasion de se sacrifier pour elle.

Le moment de la faire entrer à la clinique arriva. Philip ne put alors la voir que l'après-midi. Mildred se donnait cette fois

pour la femme d'un militaire rappelé aux Indes, et Philip fut présenté à la directrice comme son beau-frère.

— Attention à ce que nous dirons, lui recommanda Mildred. Il y a ici une autre personne dont le mari appartient au service civil des Indes.

— A ta place, je ne me frapperais pas, répondit Philip. Je suis convaincu que son mari et le tien sont partis sur le même bateau.

— Quel bateau? demanda-t-elle innocemment.

— Le Vaisseau-Fantôme.

Mildred accoucha dans de bonnes conditions, et quand on permit à Philip de la voir, sa fille reposait à côté d'elle. Très affaiblie, Mildred était toute à la joie d'en avoir fini. Elle examinait le bébé avec curiosité.

— Est-elle drôle! je ne puis croire qu'elle soit vraiment à moi.

L'enfant était rouge comme une écrevisse et toute ridée. Philip souriait en la regardant. Embarrassé par la présence de la directrice, il ne savait trop que dire. A son attitude, il sentait que, malgré les explications de Mildred, elle le prenait pour le père.

— Comment vas-tu l'appeler? demanda-t-il.

— J'hésite entre Madeleine et Cécile.

La directrice les laissa seuls pendant quelques minutes, et Philip embrassa Mildred sur la bouche.

— Je suis si content que tout se soit bien passé, chérie.

Elle lui entoura le cou de ses bras frêles.

— Tu as été épatant pour moi, mon petit Philip.

— Enfin, je te sens mienne. Je t'ai attendue si longtemps!

La directrice revenait, et Philip se releva vivement. Elle entra. Un vague sourire errait sur ses lèvres.

XVI

Trois semaines plus tard, Philip embarqua Mildred et sa fille pour Brighton. Elle semblait mieux portante que jamais. Elle allait dans une pension de famille où elle avait passé quelques week-ends avec Miller. Pour expliquer son arrivée seule avec le bébé, elle avait écrit que son mari était en

Allemagne pour affaires. Toutes ces inventions l'amusaient et elle se plaisait à jongler avec les détails.

A Brighton, elle comptait mettre l'enfant en nourrice. Sa hâte de s'en débarrasser scandalisait Philip. Mais elle lui fit comprendre qu'il valait mieux se séparer de la pauvre petite avant de la laisser s'habituer à elle. Philip avait espéré qu'après deux ou trois semaines, l'instinct maternel la pousserait à la garder, mais rien ne se manifesta. Mildred n'était pas méchante pour l'enfant, elle la soignait bien, parfois même avec plaisir, et elle en parlait beaucoup, mais le cœur n'y était pas. Elle ne parvenait pas à la considérer comme la chair de sa chair. Déjà, elle lui trouvait une ressemblance avec le père. Comment s'en tirerait-elle plus tard pour l'élever? Elle s'en voulait d'avoir été assez bête pour la mettre au monde.

— Si seulement j'avais su ce que je sais maintenant! soupirait-elle.

Elle se moquait de la sollicitude de Philip.

— Tu ne ferais pas plus d'histoires si tu étais son père, disait-elle. Ce n'est pas Emil qui se serait mis dans un état pareil.

Philip se tourmentait à la pensée des brutes qui maltraitent les malheureux gosses confiés à leurs soins par des parents égoïstes.

— Ne te fais donc pas de bile, disait Mildred. Ça n'arrive que si l'on donne un forfait pour s'occuper du bébé. Mais quand on paie à la semaine, c'est leur intérêt de bien le soigner.

Philip insista pour placer la petite chez des gens sans enfants, prêts à s'engager à n'en prendre aucun autre.

— Surtout, ne marchande pas, recommanda-t-il. Je préfère donner une demi-guinée par semaine et ne pas avoir peur que l'enfant soit battue ou privée de nourriture.

— Quel drôle de type tu fais!

La faiblesse de ce petit être attendrissait Philip. On avait attendu sa naissance dans la honte et dans l'angoisse. Personne n'en voulait. Il dépendait de lui, un étranger, pour tout, jusqu'à ses langes.

Au départ du train, il embrassa Mildred. Il aurait volontiers embrassé le bébé aussi, mais il craignit les plaisanteries.

— Tu m'écriras, chérie, n'est-ce pas? Je vais attendre ton retour avec tant d'impatience.

— Tâche de ne pas rater ton examen.

Il avait travaillé avec ardeur et, pendant les dix derniers jours, il donna le coup de collier décisif. Il tenait beaucoup à réussir pour économiser du temps et de l'argent — depuis quatre mois, l'argent filait à une vitesse incroyable — et aussi pour en finir avec les travaux ennuyeux. Ensuite, l'étudiant commençait la médecine, la gynécologie et la chirurgie, sciences plus captivantes que l'anatomie et la physiologie. Philip s'y intéressait d'avance. Il ne voulait pas non plus avoir à avouer un échec à Mildred. L'examen avait beau être difficile — la plupart des candidats échouaient la première fois — elle le mépriserait s'il ne passait pas. Elle avait une façon très humiliante de formuler ses appréciations.

Mildred lui envoya une carte postale pour annoncer sa bonne arrivée. Chaque jour, il lui adressait une longue lettre. Il éprouvait toujours une certaine timidité à s'exprimer de vive voix, mais, la plume à la main, il savait sortir de sa réserve. Il profita de cette correspondance pour lui ouvrir son cœur. Jamais encore il n'était parvenu à lui dire le sentiment d'adoration qui inspirait tous ses actes et toutes ses pensées. Il lui parla de l'avenir, de ses espérances et aussi de sa gratitude. Qu'y avait-il donc en elle pour l'emplir d'une pareille ivresse? Il ne savait qu'une chose : auprès d'elle, il était heureux, et, loin d'elle, tout lui paraissait froid et gris. En pensant à elle, il sentait son cœur se dilater jusqu'à l'étouffement et battre si fort que la joie de sa présence avait quelque chose de douloureux. Ses genoux tremblaient et il chancelait, comme exténué par des privations. Il attendit la réponse dans la fièvre. Il savait combien elle avait de peine à écrire et se trouva très satisfait, après sa quatrième lettre, de recevoir un petit billet mal tourné. Mildred parlait de la pension, du temps, du bébé, et racontait une promenade sur la digue avec une dame de l'hôtel, qui était folle de la petite. Elle devait aller au théâtre le samedi soir. Brighton se remplissait. Philip trouva dans cette banalité un motif d'attendrissement. Le style prétentieux lui donna envie de rire et de prendre Mildred dans ses bras pour l'embrasser.

Il se présenta avec confiance devant les examinateurs. Aucune épreuve ne l'inquiétait. L'écrit s'était bien passé et, même à l'oral, où il était toujours plus nerveux, il parvint à bien répondre à toutes les questions. Une fois le résultat proclamé, il envoya à Mildred un télégramme triomphant.

En rentrant chez lui, il trouva une lettre. Elle jugeait préférable de rester huit jours de plus à Brighton. Une femme acceptait de soigner le bébé pour sept shillings par semaine, mais Mildred tenait à prendre quelques renseignements. Et puis, l'air de la mer lui réussissait; cette petite prolongation lui ferait un bien énorme. Elle détestait parler argent, mais voudrait-il lui en envoyer par retour du courrier? Elle avait dû s'acheter un chapeau neuf : son amie était si élégante qu'elle ne pouvait pas décemment se promener avec elle, coiffée de son éternel canotier.

Philip eut un moment d'amère déception. Tout le plaisir de son succès en fut gâté.

— Si elle m'aimait seulement le quart de ce que je l'aime, elle ne supporterait pas de rester là-bas un jour de plus.

Il chassa cette pensée égoïste. Bien entendu, la santé de Mildred avant tout. A présent qu'il n'avait plus rien à faire, il pourrait passer la semaine auprès d'elle à Brighton. Ils seraient toute la journée ensemble. A cette idée, il tressaillit de joie. Comme ce serait amusant de se présenter tout à coup devant Mildred, en l'informant qu'il venait de retenir une chambre à la pension! Il consulta l'indicateur. Mais il s'interrompit. Serait-elle vraiment contente de le voir? Elle aimait tant les gens brillants. Elle s'était fait des amis à Brighton et, il s'en rendait compte, elle s'amusait davantage avec eux. La crainte de se sentir importun le torturait. Plus rien ne le retenait en ville : il aurait pu la rejoindre pour une semaine. Mais il hésitait à le lui écrire. Elle le savait libre. Si elle avait désiré le voir, elle le lui aurait demandé. N'allait-il pas recevoir en guise de réponse des objections pour l'empêcher de venir?

Le lendemain, il lui écrivit pour lui envoyer un billet de cinq livres. A la fin de sa lettre, il glissa que, si elle avait envie de le voir pour le week-end, il viendrait volontiers à Brighton; mais, en aucun cas, elle ne devait changer ses projets. Il attendit avec impatience.

Si seulement elle avait été prévenue à temps, elle aurait pu s'arranger, répondit-elle, mais elle venait de promettre d'aller samedi soir au music-hall; de plus, la présence de Philip à la pension ferait jaser. Pourquoi n'arrivait-il pas le dimanche matin pour passer la journée? Ils déjeuneraient au Métropole et elle le mènerait ensuite voir la personne vraiment très bien qui allait se charger du bébé.

Dimanche! Il bénit sa chance, car il faisait beau. Aux approches de Brighton, le soleil inondait le wagon. Mildred l'attendait sur le quai.

— Que c'est gentil de venir à ma rencontre, s'écria-t-il, en lui saisissant les mains.

— Tu t'y attendais, pourtant?

— Je l'espérais. Comme tu as bonne mine!

— Ça m'a fait beaucoup de bien, mais je crois sage de rester ici le plus longtemps possible. Et puis, à la pension, on se trouve dans un milieu charmant. J'avais besoin de distractions après tous ces mois passés sans voir personne. Ce n'était pas drôle tous les jours.

Elle était très élégante avec son chapeau neuf, une grande paille noire couverte de fleurs. Autour de son cou, flottait un long boa en imitation de cygne. Plus maigre que jamais, elle se tenait, comme toujours, un peu courbée en marchant, mais ses yeux ne semblaient plus aussi grands et si son teint manquait encore de fraîcheur, il avait perdu son aspect terreux. Ils descendirent vers la mer. Philip ne s'était pas promené avec elle depuis des mois; il se rendit compte qu'il boitillait et fit effort pour marcher d'aplomb.

— Es-tu contente de me voir? demanda-t-il, dans un transport amoureux.

— Bien sûr. En voilà une question!

— A propos, Griffiths t'envoie ses amitiés.

— Quel toupet!

Il lui parlait souvent de ce mauvais sujet de Griffiths et l'amusait en lui racontant des aventures confiées sous le sceau du secret. Tout en prenant des airs pincés, Mildred l'écoutait avec curiosité. Dans son admiration, Philip exagérait le charme et les avantages physiques de son camarade.

— Je suis sûr qu'il te plaira comme à moi. Il est épatant et tellement brave type.

Philip lui dit aussi comment Griffiths, à une époque où ils se connaissaient à peine, l'avait soigné pendant sa maladie.

— Impossible de ne pas l'aimer, disait-il.

— Moi, les jolis garçons ne me plaisent pas, déclara Mildred, ils sont trop poseurs.

— Il veut faire ta connaissance. Je lui ai beaucoup parlé de toi.

— Que lui as-tu dit?

Philip ne pouvait parler qu'à Griffiths de son amour pour Mildred et, peu à peu, il lui avait raconté toute leur histoire. Il lui avait décrit Mildred avec minutie plus de cinquante fois. Griffiths connaissait exactement la forme de ses doigts effilés, le degré de pâleur de son visage, et il se moquait de Philip, quand il s'extasiait devant ses lèvres minces et pâles.

— Eh bien! j'en ai de la veine de ne pas prendre les choses aussi au tragique, disait-il. Quelle existence!

Philip souriait. Griffiths ignorait le bonheur d'un amour assez fou pour devenir indispensable comme la nourriture et l'air que l'on respire. Griffiths savait que Philip avait fait vivre cette fille au moment de la naissance de son enfant et qu'il allait, maintenant, partir avec elle.

— Tu ne l'auras pas volé, on peut le dire, remarqua-t-il. Tu dois savoir ce que ça te coûte. C'est heureux que tu aies les moyens de jouer au nabab.

— Je ne les ai pas, mais je m'en fiche.

Comme il était trop tôt pour déjeuner, Philip et Mildred s'assirent au soleil sur la Promenade et se mirent à regarder les passants. Des commis de magasins défilaient, en faisant des moulinets avec leur canne, et les jeunes vendeuses se pavanaient en groupes joyeux. On pouvait distinguer les promeneurs venus de Londres pour la journée. L'air vif donnait un coup de fouet à leur lassitude. Beaucoup de Juifs : grosses femmes en robes de satin collantes, des diamants partout, accompagnées de leurs hommes, des nabots aux gestes emphatiques. Des messieurs corrects, entre deux âges, passaient le week-end dans l'un des grands hôtels. Après un petit déjeuner trop copieux, ils prenaient de l'exercice pour

s'ouvrir l'appétit avant de se remettre à table. Ça et là, une canne à pomme d'argent à la main, un acteur connu, en escarpins et en cape à col d'astrakan, ou, au contraire, vêtu comme s'il arrivait de la chasse, en knickerbockers, avec un ulster de Harristweed et un chapeau de tweed, posé en arrière. Il affectait de ne pas remarquer l'effet qu'il produisait. Le soleil miroitait sur la mer.

Après le déjeuner, ils allèrent à Hove pour voir la future gardienne de l'enfant. Elle habitait, dans une rue écartée, une petite maison très propre. Avec ses cheveux gris et sa poitrine débordante, madame Harding avait, sous son bonnet de dentelle, un aspect maternel. Philip lui trouva un air de bonté.

— Ça ne va-t-il pas beaucoup vous ennuyer de vous occuper de cette petite? lui demanda-t-il.

Elle expliqua que son mari, un vicaire déjà âgé, trouvait difficilement à s'employer, car les pasteurs préféraient des assistants plus jeunes. Il faisait parfois un remplacement, à l'occasion d'un congé ou d'une maladie. Une institution charitable leur servait une petite pension. Ils menaient une vie assez solitaire : l'enfant serait une distraction, et quelques shillings de plus par semaine les aideraient à faire bouillir la marmite. La petite ne manquerait de rien.

— Tout à fait une dame, n'est-ce pas? remarqua Mildred, comme ils s'en retournaient.

Ils prirent le thé au Métropole. L'orchestre, le public nombreux enchantaient Mildred. Fatigué de parler, Philip l'observait, tandis que, d'un œil implacable, elle inspectait les toilettes. Elle avait un flair spécial pour évaluer le prix des choses, et se penchait vers lui pour lui faire part, tout bas, de ses réflexions.

— Tu vois, cette aigrette, là-bas? Elle coûte au moins sept guinées. Ou bien : cette hermine, Philip! C'est du lapin, ce n'est pas de l'hermine. — Elle riait d'un air triomphant. — Je flaire ça d'une lieue.

Philip souriait. Tant d'ingénuité lui semblait touchante. L'orchestre jouait de la musique sentimentale.

Après le dîner, ils se rendirent à pied à la gare et Philip lui prit le bras. Il lui parla de leur voyage en France. Il comp-

tait la retrouver à Londres vers la fin de la semaine, mais elle le prévint qu'il lui serait impossible de partir avant le samedi suivant. Il avait déjà retenu une chambre à Paris et attendait avec impatience le moment de prendre les billets.

— Ça te sera-t-il égal de voyager en seconde? Il ne faut pas faire des folies, et l'important est de pouvoir bien nous amuser là-bas.

Cent fois, il l'avait entretenue du Quartier Latin. Ils erreraient à travers ses vieilles rues si sympathiques et se reposeraient sous les ombrages du Luxembourg. S'il faisait beau, quand ils auraient assez de Paris, ils iraient à Fontainebleau. Les feuilles commençaient à s'ouvrir. Au printemps, rien d'aussi beau que la verdure naissante de cette forêt harmonieuse comme un chant, douloureuse comme l'amour. Mildred l'écoutait, très calme. Il se tourna vers elle et essaya de plonger dans ses yeux.

— Ça te fait plaisir, à toi aussi, n'est-ce pas? demanda-t-il.

— Bien sûr.

— Je suis si content... Je me demande comment j'arriverai à attendre encore quelques jours! J'ai si peur que quelque chose ne vienne nous empêcher. Ça m'exaspère parfois de ne pouvoir te dire à quel point je t'aime. Enfin, enfin...

Il s'arrêta net. Ils atteignirent la gare, mais ils avaient traîné en chemin et Philip eut à peine le temps de lui dire au revoir. Il l'embrassa vite et se précipita au guichet. Elle demeura où il l'avait quittée. En courant, il était grotesque.

XVII

Mildred revint le samedi suivant et, ce soir-là, Philip la garda pour lui tout seul. Ils dînèrent au champagne, puis il l'emmena au théâtre. Elle n'était pas sortie le soir à Londres depuis longtemps et elle s'amusa de tout. Dans le cab qui les ramenait à Pimlico, où Philip lui avait retenu une chambre, elle se pressait contre lui.

— On dirait vraiment que tu es contente de me voir, dit-il.

Elle ne répondit pas, mais lui serra affectueusement la main. Les manifestations de ce genre étaient rares chez elle. Philip en demeura enchanté.

— J'ai demandé à Griffiths de venir dîner demain, lui annonça-t-il.

— Tant mieux. J'ai envie de faire sa connaissance.

Impossible de l'emmener au théâtre le dimanche. Toute une journée de tête-à-tête aurait pu l'ennuyer. Griffiths les aiderait à passer leur soirée. Philip les aimait tant tous les deux qu'il désirait les réunir. Il quitta Mildred sur ces mots :

— Plus que six jours.

Ils avaient choisi le restaurant Romano. Pour le prix, la cuisine y était excellente. Philip et Mildred arrivèrent les premiers. Griffiths se fit attendre.

— Jamais à l'heure, celui-là, dit Philip. Il se sera probablement attardé auprès de l'une de ses belles.

Bientôt il arriva. Grand et mince, ce beau garçon attirait par son allure conquérante, sous ses cheveux bouclés. Son regard était hardi et rieur, ses lèvres très rouges. Philip surprit le coup d'œil appréciateur de Mildred et en éprouva une curieuse satisfaction. Griffiths les salua d'un sourire.

— J'ai beaucoup entendu parler de vous, dit-il à Mildred, en lui serrant la main.

— Pas autant que moi de vous.

— Ni si mal, dit Philip.

— Vous a-t-il dit des horreurs sur mon compte?

Griffiths se mit à rire. Mildred remarqua ses dents blanches et régulières et le charme de son sourire. Philip s'en aperçut.

— Vous devez déjà vous considérer comme de vieux amis, dit Philip. J'ai tellement parlé de l'un à l'autre.

Griffiths se sentait de fort bonne humeur. Il avait enfin passé son examen final et décroché son diplôme. On venait de le nommer interne de chirurgie dans un hôpital du nord de Londres. Il prendrait son service au début de mai et, en attendant, il allait retourner chez ses parents, en vacances. Il comptait bien profiter de sa dernière semaine. A l'admiration de Philip, bien incapable d'en faire autant, il se mit à raconter des histoires. Sa conversation superficielle ne manquait pas de brillant. Une vitalité communicative s'en dégageait, comme la

chaleur des corps. Jamais Philip n'avait vu Mildred aussi animée et il se félicita de sa bonne idée. Elle s'amusait comme une folle. Elle riait de plus en plus fort. Plus rien ne subsistait de la réserve si distinguée devenue chez elle une seconde nature.

Bientôt, Griffiths remarqua :

— Dites-moi, j'ai beaucoup de peine à vous dire madame Miller. Philip ne vous appelle jamais que Mildred.

— Elle ne t'arrachera pas les yeux si tu en fais autant, dit Philip.

— Alors, il faudra m'appeler Harry.

Philip les écoutait bavarder, tout heureux de les voir contents. Griffiths le taquinait avec gentillesse sur son sérieux perpétuel.

— Je crois qu'il t'aime beaucoup, Philip, dit Mildred en souriant.

— Ce n'est pas un mauvais bougre, répondit Griffiths, en tapotant gaiement la main de Philip.

L'affection manifeste de Griffiths pour Philip ajoutait à son charme. Peu accoutumés au vin, ils ne tardèrent pas à s'exciter. Philip dut prier Griffiths de se calmer. Griffiths s'entendait à faire valoir le romanesque et la drôlerie de ses aventures. Il y jouait toujours un rôle comique et galant. Les yeux brillants, Mildred le poussait à continuer. Une anecdote s'enchaînait à l'autre. Elle fut toute surprise quand on commença à éteindre les lumières.

— Ce que cette soirée a passé vite ! Je croyais qu'il était à peine neuf heures et demie.

Ils se levèrent pour partir et, en disant au revoir à Griffiths, elle ajouta :

— Je prendrai le thé chez Philip demain, vous devriez venir aussi.

— Volontiers.

En regagnant Pimlico, Mildred ne parla que de Griffiths. Quelle jolie figure, quelle voix chaude, et cette élégance...

— Je suis content qu'il te plaise, dit Philip. Te rappelles-tu, tu renâclais à l'idée de faire sa connaissance.

— Et comme il est gentil pour toi. En voilà un ami.

Elle lui offrit ses lèvres. Cela n'arrivait pas souvent.

— Je me suis bien amusée ce soir, Philip. Je te remercie.

— Ne dis pas de bêtises, répondit-il en riant, mais touché aux larmes.

Elle ouvrit sa porte et, au moment d'entrer, elle se retourna :

— Dis à Harry que je suis follement amoureuse de lui.

— Entendu, plaisanta-t-il. Bonsoir.

Le lendemain, comme ils prenaient le thé, Griffiths arriva. Il se laissa tomber dans un fauteuil. Les mouvements lents de ses membres allongés avaient quelque chose d'étrangement sensuel. Philip s'amusait de leur bavardage. Il les aimait tous deux au point de trouver naturelle leur admiration mutuelle. Qu'importait le béguin de Mildred pour Griffiths ; ne l'aurait-il pas pour lui tout seul pendant la soirée? On aurait dit un mari, sûr de sa femme et ravi de la voir flirter en toute innocence avec un étranger. Mais, à sept heures et demie, il tira sa montre :

— Il va falloir aller dîner, Mildred.

Il y eut un silence et Griffiths parut réfléchir.

— Eh bien, je me sauve, dit-il enfin. Je ne savais pas qu'il était si tard.

— Faites-vous quelque chose ce soir ? demanda Mildred.

— Non.

Nouveau silence. Philip se sentait un peu agacé.

— Eh bien ! Je vais me préparer, dit-il. Puis, à Mildred : Veux-tu te laver les mains?

Elle ne répondit pas,

— Et si vous dîniez avec nous? dit-elle à Griffiths.

Il regarda Philip et remarqua son air sombre.

— J'ai déjà dîné avec vous hier. Je ne voudrais pas être indiscret.

— En voilà une idée. Dis-lui de venir, Philip. Il ne nous gênera pas du tout, n'est-ce pas?

— Mais oui, il n'a qu'à venir, si ça lui chante.

— Alors, bon, s'empressa de dire Griffiths. Je monte me laver les mains.

A peine fut-il sorti, Philip se tourna vers Mildred avec colère.

— Pourquoi diable lui as-tu demandé de dîner avec nous?

— Je n'ai pas pu m'en empêcher. Ça aurait paru drôle de ne rien dire, puisqu'il était libre.

— Quelle bêtise ! Comme si tu avais besoin de savoir ce qu'il faisait !

Les lèvres blêmes de Mildred se serrèrent.

— Il faut bien que j'aie un peu de distraction. J'en ai assez d'être toujours seule avec toi.

Ils entendirent Griffiths descendre quatre à quatre l'escalier, et Philip passa dans sa chambre. Ils dînèrent, non loin de là, dans un restaurant italien. Philip boudait, mais la crainte d'une comparaison désavantageuse le poussa bientôt à dissimuler sa contrariété. Il but beaucoup pour noyer son chagrin et se força à parler. Prise de remords de l'avoir rabroué, Mildred faisait de son mieux pour se faire pardonner. Elle se montra attentive et même gracieuse. Bientôt, Philip se reprocha sa jalousie. Après le dîner, dans le hansom qui les conduisait au music-hall, Mildred, assise entre eux, lui abandonna sa main. Sa colère fondit.

Soudain, l'idée lui vint que Griffiths tenait l'autre main. Sa peine se réveilla. Il ressentait une véritable douleur physique et se demandait avec terreur comment cette idée ne lui était-elle pas encore venue ? Et si Mildred et Griffiths s'aimaient. Devant ses yeux flottait comme un brouillard de rancune, de désespoir et de suspicion, mais il tâcha de continuer à parler et à rire. Soudain, dans un maladif besoin de se torturer, il se leva en disant qu'il allait boire quelque chose. Jamais Mildred et Griffiths ne s'étaient encore trouvés seuls. Il désirait les abandonner à eux-mêmes.

— Je vais avec toi, dit Griffiths. Moi aussi, j'ai soif.

— Oh, quelle blague ! Reste donc tenir compagnie à Mildred.

Il les jetait dans les bras l'un de l'autre pour rendre sa souffrance plus intolérable. Il n'entra pas au bar, il monta au balcon, d'où il pourrait les surveiller sans être vu. Ils ne regardaient plus la scène. Les yeux dans les yeux, ils souriaient. Griffiths parlait beaucoup, comme toujours, et Mildred semblait suspendue à ses lèvres.

Philip eut tout à coup très mal à la tête. Il n'osait plus bouger. En revenant, il les aurait gênés. Ils s'amusaient sans

lui et il souffrait, souffrait ! Le temps passa. A l'idée de les rejoindre, il éprouvait à présent une timidité extraordinaire. Pas un instant, ils n'avaient dû songer à lui. Dire qu'il avait fait les frais du dîner et du music-hall ! Ils le ridiculisaient. Le rouge de la honte lui monta au visage. Comme ils paraissaient heureux ! Son premier mouvement eût été de les abandonner et de rentrer chez lui, mais il n'avait ni son manteau, ni son chapeau, et il aurait fallu, pour les reprendre, des explications sans fin. Il regagna sa place. Une ombre de contrariété passa dans les yeux de Mildred.

— Ce que tu es resté longtemps! dit Griffiths, avec un sourire accueillant.

— J'ai rencontré des amis. Nous nous sommes mis à causer et je n'arrivais plus à m'en dépêtrer. J'ai pensé que vous n'étiez pas bien à plaindre tous les deux.

— Je suis ravi de ma soirée. Quant à Mildred, je n'en sais rien.

Elle laissa échapper un rire satisfait, dont la vulgarité révolta Philip. Il proposa de partir.

— Venez, dit Griffiths. On va vous reconduire tous les deux.

Philip soupçonnait Mildred d'avoir suggéré cet arrangement pour ne pas rester seule avec lui.

Dans la voiture, il s'interdit de prendre une main qu'elle ne lui offrait d'ailleurs pas; il savait, de façon certaine, qu'elle tenait celle de Griffiths. Qu'avaient-ils combiné pour se rencontrer à son insu? Il s'en voulait de les avoir laissés seuls, venait tout bonnement de se donner du mal pour leur faciliter les choses.

— Gardons la voiture, dit Philip, comme ils arrivaient chez Mildred. Je suis trop fatigué pour rentrer à pied.

Pendant le trajet, Griffiths, indifférent en apparence aux réponses monosyllabiques de Philip, ne cessa pas de parler. Ce dernier tenait à marquer son mécontentement. A la fin, son silence devint par trop significatif et, soudain énervé, Griffiths se tut. Philip aurait bien voulu attaquer certain sujet, mais sa timidité l'en empêchait. Le temps passait. Il allait laisser échapper l'occasion. Autant connaître tout de suite la vérité. Il rassembla son courage.

— Es-tu amoureux de Mildred? demanda-t-il brusquement.

— Moi ? dit Griffiths en riant. Ah ! C'est pour ça que tu faisais une tête pareille? Bien sûr que non. Mon bon vieux !

Il voulut glisser sa main sous le bras de Philip, mais Philip s'écarta. Il savait que Griffiths mentait. Il aurait voulu obliger son camarade à l'assurer qu'il n'avait pas tenu la main de la jeune fille. Tout à coup, il se sentit à bout de forces.

— Ça t'est égal à toi, Harry, dit-il, tu as tant de femmes ! Ne me la prends pas. Elle est toute ma vie. J'ai été si malheureux.

Sa voix se brisa et il ne put contenir un sanglot. Il éprouvait une honte horrible.

— Mon cher vieux, tu sais bien que je ne voudrais à aucun prix te faire de la peine. Je tiens trop à toi. Je m'amusais, tout simplement. Si j'avais su que tu le prendrais ainsi, j'aurais fait attention.

— Est-ce vrai ?

— Je me moque pas mal de cette fille. Je t'en donne ma parole d'honneur.

Philip poussa un soupir de soulagement. Le cab s'arrêta devant leur porte.

XVIII

Le lendemain, Philip s'éveilla de bonne humeur. Pour ne pas lasser Mildred par l'abus de sa présence, il évita de la voir avant l'heure du dîner. Quand il vint la chercher, elle était toute prête et il la taquina sur cette exactitude inaccoutumée. Elle portait une robe neuve, dont il venait de lui faire cadeau. Il la félicita de son élégance.

— Il faudra que je la fasse retoucher, dit-elle. La jupe ne va pas du tout.

— Alors, presse ta couturière, si tu comptes l'emporter à Paris.

— Je l'aurai à temps.

— Plus que trois jours ! Nous prendrons le train d'onze heures, n'est-ce pas ?

— Si tu veux.

Il l'aurait toute à lui pendant près d'un mois. Il posa sur elle un regard d'admiration avide.

— Je me demande ce qui m'attire tant chez toi, fit-il en souriant.

— Comme c'est aimable!

A travers son corps diaphane, on pouvait presque apercevoir le squelette. Sa poitrine était plate comme celle d'un garçon, sa bouche d'une pâleur maladive, et son teint...

— Pendant notre voyage, je te bourrerai de pilules Pink, dit Philip en riant, et je te ramènerai avec des joues de pivoine.

— Je ne tiens pas à engraisser.

Elle ne souffla mot de Griffiths, mais, pendant le dîner, Philip, un peu par malice, car, ce soir, il se croyait sûr de lui et de son pouvoir sur elle, attaqua le sujet:

— Tu peux te vanter d'avoir flirté avec Harry, hier soir.

— Je t'ai dit qu'il m'avait tourné la tête, répliqua-t-elle, en riant.

— Heureusement que lui n'est pas emballé.

— Qu'en sais-tu?

— Je le lui ai demandé.

Elle hésita, regarda Philip, et une lueur méchante passa dans ses yeux.

— Veux-tu lire la lettre que j'ai reçue ce matin?

Elle lui tendit une enveloppe, et Philip reconnut l'écriture hardie et nette de Griffiths. Il y en avait huit pages. Franche, charmante, c'était la lettre d'un homme habitué à courtiser les femmes. Il l'aimait comme un fou, il l'avait aimée dès le premier instant; il luttait contre cet amour, car il connaissait l'attachement de Philip pour elle, mais comment s'en empêcher? Le pauvre Philip! Il n'y pouvait rien, la passion l'emportait. Il faisait à Mildred des compliments délicieux. Pour finir, il la remerciait de consentir à déjeuner avec lui le lendemain et lui disait son impatience de la revoir. La lettre était datée de la veille. Il avait dû l'écrire et descendre à la poste aussitôt après avoir quitté son camarade.

Philip lut avec une émotion douloureuse, mais il réussit à cacher sa surprise et rendit la lettre à Mildred en souriant.

— Tu t'es amusée à ce déjeuner?

— Plutôt!

Ses mains se mirent à trembler et il les dissimula sous la table.

— Ne prends donc pas ce papillon de Griffiths au sérieux.

Elle relut la lettre.

— Moi non plus, je ne puis m'en empêcher, dit-elle, d'une voix qu'elle essayait de rendre indifférente. Je ne sais ce qui m'arrive.

— C'est gai pour moi, ne trouves-tu pas?

Elle lui jeta un coup d'œil.

— Eh bien! Tu n'as pas l'air de trop te frapper.

— Que veux-tu que je fasse? M'arracher les cheveux?

— J'étais sûre que tu allais te fâcher.

— C'est curieux, mais je ne suis pas fâché le moins du monde. J'aurais dû m'y attendre. J'ai été idiot de vous réunir. Je reconnais qu'il a sur moi tous les avantages. Il est beaucoup plus brillant, très joli garçon, très amusant, il peut te parler des choses qui t'intéressent.

— Qu'entends-tu par là? Si je ne suis pas intelligente, ce n'est pas ma faute, mais je ne suis pas aussi bête que tu te le figures. Ça, je te le garantis. Tu t'en crois un peu trop, mon petit.

— Vas-tu me faire une scène? demanda-t-il avec douceur.

— Non. Mais je ne vois pas pourquoi tu me traiterais comme une je-ne-sais-quoi.

— Je regrette, je ne voulais pas t'offenser. Je désirais seulement tirer les choses au clair. A quoi bon créer l'irréparable? J'ai bien vu que tu te sentais attirée par lui et j'ai trouvé ça tout naturel. Ce qui me dégoûte, c'est qu'il t'ait encouragée. Il savait combien je tenais à toi. Je trouve ça un peu fort. T'écrire une lettre pareille, cinq minutes après m'avoir assuré qu'il se moquait pas mal de toi!

— Si tu comptes me refroidir en disant des méchancetés sur lui, tu fais fausse route.

SOMERSET MAUGHAM

(Traduction de Mme E. R. BLANCHET).

(La fin dans le prochain numéro).

L'ÉTAT TUTEUR

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le problème de la rémunération du travail n'a été envisagé pendant des années — et même des siècles — que sous son aspect économique, se traduisant par la formule lapidaire : « A travail égal, salaire égal ».

Le travailleur chargé de famille élevait ses enfants comme il pouvait, c'est-à-dire vivait de privations, alors que son camarade d'usine ou d'atelier, resté célibataire, jouissait, sinon de l'opulence, du moins d'une certaine aisance. Ce fut le temps de la cruelle « loi d'airain » de Lassalle.

Jusqu'à Ricardo, aucun économiste ne considérait les besoins du salarié comme un élément fondamental du problème des salaires et Paul Leroy-Beaulieu déclarait : « Il est clair qu'un même ouvrage ne peut avoir trois ou quatre prix différents, suivant qu'il a été fait par un ouvrier célibataire ou par un ouvrier marié avec huit ou dix enfants ».

Les économistes chrétiens, disciples de Le Play, furent à l'origine d'une évolution qui, transposant la question du plan économique au plan social, se traduisait par une nouvelle formule : « A chacun suivant ses besoins ».

Puisque la famille devait être considérée comme l'armature de la cité nouvelle, le salaire devait varier avec les besoins de la famille ouvrière[1].

Telle est l'origine des allocations familiales ou sursalaires à accorder aux ouvriers, pères de familles nombreuses.

1. Thivot. *Thèse de doctorat en droit.* Paris 1929.

Une association se constitua, en 1896, qui, sonnant la cloche d'alarme de la dénatalité sévissant en France, depuis plus d'un siècle, prit en mains la cause des familles nombreuses et réclama, pour elles, des allégements de toutes sortes.

Dès 1888, un député, mon père, le docteur Javal, qui fut huit ans plus tard un des fondateurs de « l'Alliance nationale contre la dépopulation », avait fait voter par le parlement une loi qui portait son nom et qui exonérait de toute contribution mobilière les pères de sept enfants. Il se trouva que, dans de rares communes, le plus gros contribuable fut exonéré. Cette situation provoqua des réclamations et la loi fut abrogée l'année suivante.

Les pères de familles nombreuses, qui étaient dans l'impossibilité presque absolue de boucler leur budget, n'avaient d'autres moyens de subsister que de recourir à la charité, qui, d'ailleurs, ne leur faisait presque jamais défaut. Mais ce moyen était, tout au moins, aléatoire et, avec l'évolution des esprits, devait, de plus, être considéré comme humiliant.

La charité est une des branches de ce paternalisme que les ouvriers modernes n'admettent plus et qu'ils considèrent, non sans raison, comme un vestige de l'époque féodale. Ils veulent avoir des droits et les exercer.

Il ne faut pas dire que les pères de familles nombreuses ne recevaient aucune espèce de facilité pour élever leurs enfants. On leur donnait une très grande préférence pour les bourses d'études dans l'enseignement secondaire, les communes les inscrivaient volontiers à l'assistance médicale, mais ces avantages étaient minimes, surtout par rapport à ceux qu'ils ont conquis depuis, dans un certain désordre, — il faut le reconnaître, — et que les tracts de l'Alliance nationale groupent en neuf catégories.

Certains d'entre eux sont puérils, comme la médaille de la famille française, créée par décret du 26 mai 1920 ; d'autres sont dangereux, comme des prêts à intérêt réduit, ou même sans intérêt, car les qualités que l'homme a manifestées pour procréer des enfants ne sont pas forcément les mêmes que celles qu'il doit avoir pour gérer fructueusement une entreprise.

D'autres avantages sont inefficaces et témoignent de l'inter-

vention de l'État dans les domaines qui ne le concernent pas, comme les réductions des transports ferroviaires. Les familles nombreuses et nécessiteuses voyagent peu et, en cas de déplacement inopiné et urgent, laissent tomber cet avantage faute d'avoir demandé ou renouvelé les cartes permanentes, qui nécessitent des frais et des démarches préalables. Les billets collectifs, qui ont toujours existé, pourraient être perfectionnés par des tarifs dégressifs, pour les familles nombreuses, sans sortir du cadre d'une formule normale d'exploitation industrielle. Il faut noter aussi que ces réductions des frais de transport ne s'étendent ni aux transports sur route, ni aux transports aériens.

Comme autre exemple de mesure désordonnée, signalons cette proposition d'un conseiller général de la Seine (à propos d'un renouvellement de concession gazière) de réduire le prix du gaz suivant le nombre des enfants, de sorte que le releveur de compteurs aurait dû être doublé d'un agent de l'état-civil.

Pourquoi ne pas imposer au boucher et au boulanger de vendre leurs marchandises à des prix basés sur le livret de famille des clients ?

Les dégrèvements d'impôts directs avec leur cortège de coefficients inextricables sont, de la part du législateur, une manifestation de bonne volonté, mais n'occupent pas le haut de l'échelle dans la liste des mesures efficaces, propres à soulager les familles nombreuses : le nombre des assujettis à l'impôt direct est de plus en plus restreint et, pour une famille nombreuse, cet impôt est, en général, peu important — voire même insignifiant — par rapport à toutes les contributions indirectes.

La majoration des pensions et retraites affecte une allure de récompense nationale, car elle atteint, en général, les familles dont la plupart des enfants sont déjà élevés : c'est la moutarde après dîner.

Le plat de résistance offert actuellement aux familles nombreuses est incontestablement l'allocation familiale, plat qui est devenu (depuis très peu de temps il est vrai) assez substantiel pour que l'on puisse, sans inconvénient, supprimer tous les hors-d'œuvre dont il avait été précédé.

Malheureusement, en France, chaque loi traite de tout un

peu et n'abroge que bien rarement une loi précédente, de sorte que notre législation devient comparable à l'enfer, pavé, comme chacun sait, de bonnes intentions.

A titre d'intention tout à fait excellente, signalons l'existence d'une Commission sénatoriale des abus et simplifications, dont nous avons lu, dans les journaux, l'appel à la collaboration du public, mais qui ne s'est jamais réunie, n'ayant trouvé, sans doute, aucun élément pour justifier son activité.

*
* *

La question des allocations familiales, que nous nous proposons d'étudier spécialement, comporte deux phases absolument distinctes. La loi du 11 mars 1932, rendant les allocations obligatoires, a mis fin à la première et longue étape de la période facultative.

Ira-t-on jusqu'à admettre que le salaire du travail proprement dit ne pourrait constituer, dans certains cas, que l'accessoire des ressources mises à la disposition de la famille? C'est possible et une évolution de cette envergure ne nous choquerait pas. Elle entraînerait la nécessité de mettre au rancart la vieille formule « il faut travailler pour vivre », qui a fait un long usage, mais qui, après tout, n'a aucune raison de jouir du privilège de l'éternité.

Il est loin d'être prouvé qu'une nouvelle répartition des ressources mises à la disposition des travailleurs, basée sur leurs charges de famille, atteigne l'objectif des natalistes, qui n'est d'ailleurs pas à l'origine de l'institution, mais, en tous cas, puisque nous vivons en un temps où toute expérience sociale jouit du préjugé favorable, il nous semble que le moment est parfaitement bien choisi pour encourager les protagonistes des allocations familiales à pousser la leur jusqu'au bout.

Le Comité central des allocations familiales, dirigé par M. Bonvoisin, possède une documentation que, dans la suite de cet article, nous nous proposons de mettre largement à profit.

Les brochures de propagande nous apprennent que l'idée de

donner un sursalaire à un ouvrier chargé de famille n'est pas très ancienne.

Avant la guerre de 1914, quelques administrations et quelques sociétés avaient institué, pour leur personnel, des indemnités pour charges de famille à des taux relativement faibles. C'est seulement en 1916 qu'une première application générale a été réalisée dans la métallurgie grenobloise, sur l'initiative d'un ingénieur, M. Émile Romanet. De là, l'institution a progressivement gagné la plupart des centres industriels et s'est répandue — écrivait en 1921 le ministre du Travail — avec une rapidité dont on ne trouve pas d'exemple dans l'histoire des institutions sociales, grâce au système dit de « Compensation ». Ce système consiste à répartir les charges des allocations familiales entre les adhérents, proportionnellement à l'importance de leur entreprise et indépendamment de la composition familiale de leur personnel respectif.

L'on n'avait pas tardé à se rendre compte, en effet, que si chaque patron assurait isolément le service des allocations familiales à ses salariés, il pourrait avoir tendance, par mesure d'économie, à évincer les chefs de familles nombreuses de l'embauchage. La mise en commun des dépenses correspondantes supprime tout intérêt à ce calcul et rétablit la concurrence entre les établissements adhérents.

La première caisse de compensation a été fondée, en 1918, par M. Marcesche, président de la Chambre de commerce de Lorient. Quatorze ans après, en 1932, le patronat français avait librement constitué 255 caisses, étendant leur activité à près de 2 millions de salariés et distribuant 380 millions d'allocations.

Les cotisations patronales étaient calculées, soit sur les salaires, soit sur l'effectif moyen du personnel, soit sur le nombre des journées de travail. Les très rares caisses agricoles adoptaient, en général, comme base de cotisations, la superficie cultivée avec application de coefficients différents suivant le genre de culture.

Les caisses payaient, soit par l'intermédiaire des patrons, soit directement, par mandat mensuel aux ouvriers des affiliés, les allocations qui leur étaient dues, d'après un tableau fixe, adopté par chaque caisse et qui variait suivant les régions et,

pour les caisses industrielles, dans les limites ci-dessous, *par mois et pour enfants au-dessous de treize ans.*

Nombre d'enfants allocataires.	Barème moyen.	Barème maximum.
—	—	—
1	25 francs	55 francs
2	64 —	125 —
3	118 —	205 —
4	190 —	315 —
5	264 —	425 —
6	385 —	575 —

On peut calculer qu'en valeur absolue, un père ayant élevé sept enfants pouvait avoir touché, entre la date de naissance du premier et celle où le dernier atteindrait treize ans, en dehors du salaire et au seul titre des allocations familiales, une somme totale comprise entre 50 000 et 100 000 francs.

Les allocations étant fixes, les contributions patronales étaient forcément variables et si l'on a envisagé, au début, une cotisation de 2 p. 100 des salaires, les taux réellement pratiqués, par la suite, ont atteint rapidement et même dépassé 5 p. 100. Les caisses se sont toujours réservé de faire des appels de fonds supplémentaires en cas d'insuffisance, après approbation des comptes trimestriels.

Dans cette période de gestation, entre 1918 et 1932, les caisses ont été amenées souvent à modifier leurs barèmes et leurs statuts. Ces changements appartiennent au domaine du passé et n'ont plus d'intérêt actuel.

Disons seulement que les caisses limitaient, en général, leur action en superficie, soit au rayon d'une chambre de commerce, soit à un arrondissement, soit à un département.

Dans les régions de grosse industrie concentrée, elles étaient souvent strictement professionnelles (métallurgie, textile, bâtiment); dans les régions moins riches en ouvriers salariés, elles étaient interprofessionnelles, mais souvent sectionnées en commerciales et industrielles et avec des taux différents pour ces deux branches.

Sur 244 caisses existant en 1932, 37 seulement acceptaient l'affiliation des agriculteurs qui, d'ailleurs, ne s'y précipitaient pas.

Au temps de la prospérité relative, l'agriculture n'avait réussi à fonder qu'une quarantaine de caisses touchant 8 000 enfants. Malgré l'apostolat de MM. Ferté et Duval-Arnould, beaucoup entrèrent en sommeil ou furent en voie de disparition pendant les années de crise. En 1936, il n'en restait qu'une quinzaine.

*
* *

La loi du 11 mars 1932 a coupé court à beaucoup de discussions en rendant obligatoires les allocations familiales.

La difficulté de faire accepter la loi provenait, non pas de son texte ou de son principe, mais du déplorable souvenir qu'avait laissé dans la mémoire de tous (patrons et ouvriers) l'institution de la loi folle des assurances sociales.

Pour rassurer l'opinion publique, on proclama immédiatement que, cette fois-ci, on s'y prendrait tout autrement, et on fit bien. On laissa subsister les caisses existantes auxquelles les assujettis étaient simplement invités à s'affilier et on ne créa ni caisse d'État, ni paperasse, ni fonctionnaires. L'État se borna, ce qui est son rôle, à coordonner et à contrôler.

Ce minimum d'ingérence, auquel on n'était pas habitué, produisit bon effet et aucune protestation sérieuse ne s'éleva. On n'essaya pas d'uniformiser tout et tout de suite. Les caisses continuèrent à fonctionner sur des modes différents et à des taux différents. On imposa simplement des minima, qui se trouvèrent très dissemblables suivant les départements et les caisses, puisqu'ils variaient du simple au triple et même au quadruple. En fait, on chercha à codifier ce qui existait.

On décida d'assujettir successivement et par paliers les différentes professions, ce qui amena bien quelques controverses, vite terminées pour deux raisons : une fois toutes les professions astreintes, la nomenclature des métiers, telle qu'elle figure à la statistique générale de la France, n'avait plus qu'un intérêt théorique et la grande bonne volonté des patrons à se soumettre à la loi évitait bien des conflits.

Le patron a le sentiment, en payant ses cotisations, que son argent est bien employé. Il le voit refluer immédiatement et

avec un minimum de formalités sur ses ouvriers surchargés de famille : il se sent déchargé de bien des soucis. C'est tangible et rapide.

Quel est le patron qui, en cotisant aux assurances sociales, a l'impression que son effort financier sert aux collaborateurs de son entreprise?

Compte tenu des allocations versées par l'État et les administrations publiques, on estimait, en 1935, à 2 milliards par an l'aide apportée par le patronat à la famille ouvrière et employée.

Ne reste actuellement que la profession agricole à organiser : elle a été réservée pour la fin, à raison des difficultés inhérentes à son genre de travail et à son mode de rémunération.

Un règlement d'administration publique a paru, le 5 août 1936, pour étendre à l'agriculture l'application de la loi du 11 mars 1932. Ce règlement prévoyait une consultation des Chambres d'agriculture, qui devaient faire savoir, avant le 21 septembre 1936, si, dans leurs départements respectifs, elles préconisaient une application de la loi immédiate ou différée, totale (c'est-à-dire toutes les branches de la profession agricole), ou partielle.

Après avoir recueilli tous les avis et sans s'astreindre à en tenir compte, le ministre, par décrets en date des 7 et 8 novembre 1936, fixa au 16 novembre suivant la mise en application de la loi dans tous les départements pour toutes les professions agricoles, à l'exception des exploitations agricoles proprement dites *(Sic!)*. Il a été prévu des applications par paliers, pour l'application générale, même aux exploitations agricoles proprement dites, même dans les départements dont les Chambres d'agriculture avaient émis un avis défavorable, de sorte que, le 1er juillet 1937, la loi sera définivement obligatoire pour tout le monde.

Dans la définition légale de la profession agricole, on a fait entrer les exploitations forestières, les haras, les sociétés coopératives agricoles, les entreprises de battage, les caisses mutuelles d'assurances et de crédit, c'est-à-dire des entreprises ou organismes dont les ouvriers ou employés ont des conditions de travail totalement différentes de celles des agriculteurs exploitants. A ces catégories nominalement agricoles, rien

n'était plus simple que d'appliquer les formules en usage dans l'industrie et le commerce.

Lorsque l'on veut s'attaquer à l'agriculture proprement dite, on rencontre des difficultés (non insurmontables) qui méritent d'être signalées.

Une caisse de compensation ne fonctionne dans de bonnes conditions que lorqu'elle a un certain volume — ni trop grand, ni trop petit — d'adhérents et lorsque ses adhérents ne sont pas trop étalés en surface. Or, la caractéristique des exploitations agricoles est, précisément, leur dispersion. Il n'est pas inutile de rappeler que l'on compte, en France, 2 millions d'exploitations agricoles et que la moyenne générale des salariés occupés dans les fermes n'atteint pas deux : c'est dire que la très grande majorité des patrons travaillent seuls ou avec leur famille, ou occupent moins de 75 jours d'ouvriers dans l'année, minimum fixé par la loi pour assujettir le patron à cotiser. Si l'on envisage plusieurs caisses par département, il y en aura donc forcément de très étiques et, si l'on cherche à étaler les cotisants d'une seule caisse sur plusieurs départements, il faudra se résigner à un contrôle rudimentaire.

De plus, les para-agricoles (charrons ou entrepreneurs de battage) ne peuvent cotiser qu'au prorata des salaires payés, tandis que les petits fermiers ou métayers, qui n'ont pas de livres, ne peuvent pratiquement cotiser qu'à l'hectare, la déclaration des surfaces étant le seul renseignement contrôlable que l'on puisse leur demander ; d'où nécessité, pour une caisse agricole, d'avoir au moins deux régimes de recettes, pour lesquels il sera difficile, mais nécessaire, d'établir des équivalences. C'est précisément cette objection qui a toujours empêché les caisses industrielles d'englober les agriculteurs, au temps des allocations facultatives.

Les fermiers adhéreront lentement, malgré les termes impératifs de la loi et dans un ordre qu'il est facile de prévoir. Viendront d'abord ceux qui ne nourrissent pas leur personnel et qui, par ce fait, recrutant plus volontiers des pères de famille, auront chance d'être plus souvent compensés que compensateurs. Viendront, en dernier, les exploitants qui nourrissent et logent leurs ouvriers et qui, par conséquent, recherchent les jeunes gens ou célibataires ; ceux-là, n'ayant

aucune chance d'être jamais compensés, pourront cotiser toute leur vie sans jamais voir le moindre argent refluer chez eux : il ne faut donc pas compter sur leur enthousiasme.

Il en résultera que, pour atteindre les allocations même minima, fixées par la loi, il faudra demander, tout au moins au début, des cotisations patronales beaucoup plus élevées que celles qui ont été prévues.

Les taux d'allocations sont très variables suivant les départements. La loi du 11 mars 1932 et les arrêtés ultérieurs ont fixé les minima pour le commerce et l'industrie. Un arrêté du 14 novembre 1936, concernant spécialement l'agriculture, a imposé, dans chaque département, les mêmes minima que pour les autres professions, sauf cependant pour la Seine, dont les taux sont devenus dissemblables depuis l'arrêté du 15 décembre 1936, qui les a relevés au seul profit du commerce et de l'industrie.

Nous croyons savoir que cette égalité entre les différentes professions d'un même point du territoire est précaire et que des relèvements sont en préparation pour certaines régions, qui toucheront le commerce et l'industrie seulement.

Depuis quelques mois, beaucoup de groupes industriels ont institué des barèmes très supérieurs aux minima légaux : les industries textiles de Lille ont adopté les chiffres les plus élevés qui nous soient connus.

Pour bénéficier d'un taux bas de contribution patronale, une caisse aurait avantage à se recruter, de préférence, parmi les moins chargés d'enfants. Pour l'industrie, la loi interdit la concurrence entre caisses, pour les mêmes professions, sur un même territoire. Pour l'agriculture, la superposition territoriale n'est pas interdite, mais on a cru éviter la concurrence entre les caisses en instituant une Commission départementale chargée d'unifier les cotisations patronales.

Personne ne suppose que les caisses agricoles, surtout au début, se lanceront dans des allocations supérieures au minimum légal, mais, pour atteindre ce seul minimum, les contributions patronales pourraient différer grandement et la péréquation se fera forcément au plus haut.

Une caisse agricole, peu chargée d'enfants, pourra donc avoir des reliquats très importants et, comme il lui est interdit

de faire des bénéfices, elle pourra consacrer le surplus de ses fonds disponibles à d'autres améliorations sociales (secours d'allaitement, primes de natalité, consultations de nourrissons), de sorte que la concurrence déloyale existera avec la caisse la plus chargée du même département qui l'aura obligée à demander à ses adhérents des cotisations inutilement élevées pour les stricts besoins de son exercice normal.

Dès que ces avantages seront connus, il y aura forcément migration des patrons d'une caisse à une autre dans le sein d'un même département, ce qui ne souffrira aucune difficulté, puisque, dans presque tous les statuts, les adhérents ne sont engagés que pour six mois ou un an.

Les ministres de l'Agriculture et du Travail incitent les caisses agricoles d'allocations à se former dans le sillage des mutuelles, ce qui prouve (mieux vaut tard que jamais) que les pouvoirs publics ont tiré une leçon de leur lamentable erreur des assurances sociales. La leçon a-t-elle été bien comprise? On peut en douter, car si rien n'était plus assimilable aux assurances mutuelles que les assurances sociales, on ne peut pas soutenir que l'allocation familiale soit comparable à une assurance quelconque. Ici apparaît une pointe d'étatisme qui nous rend méfiants.

L'État promet aux caisses mutualistes de compensation certains avantages, mais ces caisses protégées sont obligées de s'affilier à une caisse nationale de surcompensation pour 25 p. 100 de leurs recettes, par un mécanisme qui n'a pas encore été dévoilé. Il nous semble que les agriculteurs de Bretagne risquent de payer une part des compensations du Midi. Lorsque l'on se rappelle qu'un éminent sénateur du Lot annonçait avec candeur, le 4 mai 1936, dans son discours d'ouverture du Conseil général, que ses administrés touchaient, comme secours, huit fois plus que ce qu'ils payaient en impôts, on peut se demander si des départements à mentalité différente ont intérêt à faire bourse commune, ne serait-ce que pour un quart.

Les mutuelles, qui se sont fédérées depuis longtemps[1], ont l'avantage d'avoir des locaux et un personnel administratif qui

1. Il y a même deux fédérations rivales : rue de Douai et boulevard Saint-Germain.

pourrait englober, à peu de frais, une nouvelle branche d'activité. Mais il n'est pas prouvé que la tutelle de l'État les incite à une gestion parcimonieuse et il est permis de rappeler que les caisses de compensation industrielles ou interprofessionnelles, qui se sont développées librement jusqu'en 1923, ont été conduites, en général, avec un souci d'économie qu'il est difficile d'égaler.

*
* *

Il n'est pas possible de traiter la question des allocations familiales sans dire un mot de *l'encouragement national*, institution superposée et poursuivant un but jusqu'à un certain point semblable.

Une loi du 22 juillet 1923, sur l'aide nationale aux familles nombreuses, met à la charge de l'État des allocations au delà du second enfant de moins de treize ans, avec faculté, pour les départements et les communes, de voter des majorations sur leurs ressources propres et dans la proportion qu'ils détermineront.

Après que fut intervenue la loi du 11 mai 1932, commençant à rendre les allocations familiales obligatoires, et dans ces temps oubliés où l'on songeait encore à équilibrer le budget, un décret-loi du 4 avril 1933, pris par M. Doumergue, ordonna que l'encouragement national ne se cumulerait pas avec les allocations familiales allouées en exécution de la loi de 1932. Cela permit de diminuer de 70 millions le crédit ouvert au titre du chapitre 36 du budget de la Santé Publique.

Cette décision présentait toute l'apparence de la logique. Tant que les allocations familiales étaient libres, c'est-à-dire octroyées par la générosité des patrons, l'État n'avait pas à les connaître. Mais si l'État les imposait aux chefs d'entreprises, c'était pour leur en transmettre la charge et s'en débarrasser.

On connaît le sort des décrets-lois d'économies. Ils furent grignotés jusqu'à disparaître. Celui-là, en particulier, fut abrogé un des premiers. Aujourd'hui, encore, la dualité subsiste et, quel que soit le taux des allocations familiales que l'on imposera aux patrons, l'encouragement national se maintiendra en vertu du principe que, lorsque l'État fait des largesses, il ne les reprend jamais... sauf par le moyen de la dévaluation.

*
* *

Pour apprécier le chemin parcouru au cours d'une génération dans la protection de la famille nombreuse, je veux présenter au lecteur mon ami, le père Honoré, que j'ai toujours connu et qui n'a que dix ans de plus que moi.

Avant son mariage, qui date de 1889, le jeune Honoré était charretier de culture et gagnait 2 francs par jour, plus sa nourriture, évaluée à 1 franc. Son salaire était donc de 90 francs par mois, car il travaillait le dimanche toute la journée.

Honoré a eu treize enfants et en a élevé onze.

Après la naissance de son cinquième, il trouva que les 2 francs qu'il pouvait apporter à sa femme étaient « un peu justes » (c'est son mot) pour assurer la subsistance de sept personnes, plus son entretien en chaussures et en vêtements. Il changea de situation et se fit manouvrier pour travailler à la tâche.

L'hiver, il coupait du bois et arrivait à gagner 90 francs par mois, plus son chauffage, car les bûcherons avaient pour eux les souchons qui ne sont pas vendables. L'été, il moissonnait à la faux et pouvait couper huit hectares de céréales pendant la saison. Il se faisait payer en grain et arrivait à avoir les cinq à six quintaux de blé nécessaires pour le pain de toute l'année et de toute la famille, car il faisait moudre à façon et sa femme cuisait une fois par semaine.

Honoré avait un jardin qui le ravitaillait entièrement en légumes. La commune lui donnait, pour ses pommes de terre, quatorze ares de terrain, à la condition formelle qu'il en payât les contributions qui s'élevaient à 0 fr. 90 par an. Madame Honoré avait deux ou trois chèvres qui fournissaient tout le lait nécessaire au ménage, vingt-cinq lapins et des volailles dont elle ne vendait aucune. Elle élevait, de temps en temps, des moutons quand il fallait remonter les matelas des enfants.

Les jours de fête, on tuait une oie et les treize membres de la famille mangeaient de la viande toute la semaine. Quand les

aînés furent en âge d'aider à la moisson et au bois, on eut quelquefois la possibilité d'acheter un peu de vin.

Il entrait, dans le ménage, moins de 1 000 francs par an, dont il fallait distraire 100 francs pour le loyer.

La commune n'accordait pas l'assistance médicale à Honoré, estimant qu'il gagnait largement sa vie.

La seule difficulté était d'habiller convenablement les enfants pour qu'ils puissent aller à l'école.

Heureusement, me dit le père Honoré, il y avait au château des enfants de l'âge de mes grands; et défunte votre mère, avant de rentrer à Paris à la fin des vacances, me ravitaillait en vêtements et bottines usagées que mes enfants se repassaient pour les terminer. De temps en temps, aussi, il y avait des bottines neuves.

A la naissance de son treizième enfant, la commune gratifia la famille Honoré d'un pot-au-feu de 2 francs.

« Je vous assure, monsieur Adolphe, me dit le père Honoré, » que mes enfants n'ont jamais manqué de rien. J'ai toujours » payé comptant tout ce que j'ai acheté : je n'ai jamais » demandé de crédit, ni dû un sou à personne.

» Vous vous rappelez mon André qui a été tué à la guerre. » Les dix autres sont tous mariés et fort bien établis (ce qui » veut dire qu'aucun n'est resté cul-terreux).

» Vous savez, ma Marie. Elle a épousé un concierge dans » une succursale de la Banque de France. Sa loge, c'est un » palais. Vous connaissez les autres : ils sont tous beaux et » forts et ce sont de bons enfants : ils gagnent bien leur vie. » Ils viennent tous nous voir quand ils ont des vacances. Tous » nous offrent de nous aider, mais on n'a besoin de rien.

» On a eu de la chance.

» Quand j'ai eu 55 ans, continue le père Honoré, il y avait » la loi sur les retraites ouvrières. J'ai versé 18 francs pendant » cinq ans. Ma femme a versé 12 francs pendant six ans. » Nous avons donc payé, à nous deux, 162 francs en tout.

» A 60 ans, on nous a liquidé notre retraite à 40 francs par » an, l'Etat y a ajouté, d'abord, une bonification de 100 francs » pour chacun. Cela faisait 240 francs. Puis une bonification de » 10 francs pour le dixième enfant, soit 260 francs. Puis, la » loi du 29 avril 1926 a doublé les bonifications : cela a fait

» 480 francs. Puis la loi du 5 avril 1928 a quintuplé les boni-
» fications, ce qui a fait 1 128 francs. Nous touchons, pour
» notre fils tué à la guerre, 1 400 francs de pension d'ascendant.

» Avec tout cela, il n'y a pas besoin que les enfants nous
» aident ; on n'a jamais eu tant d'argent.

» Et puis, je peux encore bricoler un peu, puisque, tous les
» ans, à la moisson, je viens ramasser des bottes derrière vos
» machines.

— Oui, lui dis-je, et j'ai même remarqué que vous ne m'avez jamais demandé le prix que je payais à l'hectare, avant de commencer ».

Et Honoré m'a répondu simplement : « Pourquoi faire ? On a toujours eu confiance dans les patrons ».

*
* *

Honoré a élevé onze enfants en gagnant 1 000 francs par an, plus quelques stères de bois et 5 ou 6 quintaux de blé. Le ménage a donc disposé, avant que les enfants n'aient été en âge de travailler, de 0 fr. 20 par tête et par jour : un franc papier Poincaré.

Voyons maintenant quelle aurait été la situation d'Honoré s'il était né quelque quarante ans plus tard.

Son salaire mensuel de 90 francs-or s'exprimerait (coefficient entre 6 et 7) par 550 ou 600 francs-Auriol 1936, sans autre avantage appréciable que de pouvoir gagner ces nouveaux francs en 250 heures de travail par mois au lieu de 330.

Prenant comme exemple la période limitée pendant laquelle il a eu le maximum d'enfants en bas âge, c'est-à-dire huit au-dessous de quatorze ans, il aurait touché l'encouragement national, s'élevant à un tiers de son salaire et, comme ouvrier agricole, des allocations familiales variant de 145 à 800 francs par mois suivant les départements.

Dans l'industrie, ces allocations auraient pu s'élever à 1 200 francs par mois suivant les caisses et les régions.

Comme fonctionnaire, le maximum, bien entendu, soit 1 325 francs par mois, c'est-à-dire plus du double de son salaire normal.

Le tableau ci-dessous résume tous les cas :

Nombre d'enfants au-dessous de 14 ans	1	2	3	4	5	6	7	8
1° Encouragement national (en francs par mois).	0	0	7	30	71	132	173	214
2° Allocations familiales (en francs par mois) :								
1° Barème minimum obligatoire pour tout un département (commerce, industrie et agriculture) :								
a) Département au taux le plus bas (Corse) . .	15	30	45	65	85	105	125	145
b) Département au taux le plus élevé (Aube) .	25	85	200	320	440	560	680	800
2° Barème minimum obligatoire spécial au département de la Seine :								
a) Agriculture.	30	70	120	200	280	360	440	520
b) Commerce et industrie (arrêté du 15 décembre 1936)	30	80	150	300	500	700	900	1.100
3° Barème facultatif :								
Taux le plus élevé (textile de Lille).	30	80	200	400	600	800	1.000	1.200
4° Fonctionnaires	55	135	300	505	710	915	1.120	1.325

Une aide qui peut dépasser de beaucoup le montant des salaires n'est pas négligeable, mais on voit, par les exemples cités, que le concours apporté à la famille est d'une amplitude très variée.

Loin de nous l'idée qu'il soit désirable de niveler tout et tout de suite. Nous savons parfaitement bien que le prix de la vie n'est pas le même sur tout le territoire, mais nous n'ignorons pas, non plus, que les progrès des transports et de la distribution font diminuer, de plus en plus, les écarts. En dehors des loyers, les prix, à la campagne, ne sont que d'une

petite fraction inférieure à ceux de la ville et les indemnités de résidence des fonctionnaires, si elles prennent prétexte de la cherté de la vie, ne sont, en général, que des abus.

*
* *

Les allocations familiales atteindront-elles l'un des buts que certains leur assignent en relevant la natalité ? Il faudrait avoir l'optimisme traditionnel de tout ministre en exercice pour déclarer que c'est une certitude. Des sondages ont été opérés : ils n'ont pas répondu à toutes les espérances.

En 1919, une enquête fut faite dans les corps et services du Ministère de la Guerre, dotés de petites allocations, depuis 1899, majorées par la suite, en 1924, 1925 et 1926. Or, en 1929, sur un effectif de 38 000 agents, le nombre, par famille, des enfants bénéficiaires, n'avait progressé que de 1,76 à 1,81 et le nombre moyen des enfants par agent n'était passé que de 0,77 à 0,87.

Une autre enquête fut menée en 1928 dans la région de Clermont-Ferrand où les usines Michelin avaient doté leur immense personnel d'allocations familiales très supérieures à celles des administrations publiques de l'époque : elle sembla révéler des résultats plus favorables.

En 1924, la natalité pour 1 000 habitants était de 14,60 dans les familles « non Michelin » et de 25,10 dans les familles « Michelin ». En 1928, respectivement 11,90 et 29,80.

Mais une telle statistique ne tient pas compte de la migration des travailleurs.

Dans une région où une seule entreprise distribue des sursalaires, il est évident que, se présenteront de préférence à l'embauchage les ouvriers déjà pourvus d'enfants et surtout ayant la noble intention de récidiver. Et comme la règle du jeu interdit au patron loyal de consulter le livret de famille avant d'embaucher, il arrive que les familles nombreuses sont attirées par l'entreprise, comme les papillons par la lumière.

Nous connaissons une ferme qui fut seule de tout son département à distribuer bénévolement, pendant cinq ans, des allocations familiales. Pour vingt-cinq ouvriers, elle avait fini par avoir soixante-quinze enfants allocataires et plusieurs familles

étaient susceptibles de concourir au prix Cognacq-Jay. Les allocations étaient montées à 12 p. 100 des salaires, alors que, normalement, on les évalue de 2 p. 100 à 4 p. 100.

Lorsque, dans quelques semaines, tous les paliers seront franchis et que la loi sera devenue obligatoire dans tous les départements pour toutes les professions, point ne sera besoin de faire des sondages pour apprécier très rapidement les résultats. Si, en 1938, la statistique de la France annonce 100 000 naissances de plus qu'en 1936, personne ne contestera le triomphe de la loi.

Mais si l'on n'arrive pas à atteindre le but démographique avec l'amplitude que tout le monde désire, il n'en restera pas moins que la loi aura procuré aux pères de familles nombreuses des facilités matérielles pour élever leurs enfants. Elle diminuera aussi la mortalité en bas âge, ce qui fait parti intégrante du programme.

A notre avis, aucune mesure financière ne peut être prise avec une ampleur suffisante pour résoudre une question qui est liée, avant tout, à la mentalité — disons même la moralité — des citoyens français. Y a-t-il des masses de jeunes gens qui veuillent se restreindre en quoi que ce soit pour élever une famille nombreuse? Je n'en connais pas beaucoup qui se priveraient de vin et de tabac toute leur vie — et aujourd'hui de cinéma — pour nourrir onze enfants. Par contre, j'en connais trop qui trouvent assez d'argent pour s'offrir un permis de chasse, mais n'en ont pas pour payer leur boulanger.

Cet abaissement de la conscience commençait à se manifester avant 1914. La guerre aurait pu le redresser alors que l'après-guerre l'a aggravé par le pillage des finances publiques dans la foire aux prébendes et aux pensions.

La famille, a-t-on dit, est l'armature du pays. C'est un mot. Est-on sûr que le fait de substituer entièrement l'État aux enfants pour nourrir les vieux parents ne soit pas la rupture d'un maillon important dans la chaîne familiale?

Les jeunes gens d'aujourd'hui ne peuvent même plus comprendre la mentalité de mon admirable ami dont j'ai raconté l'histoire et me demandent narquoisement dans quel siècle il faut situer la conversation que j'ai rapportée. Je suis obligé d'affirmer qu'elle a pu se tenir encore hier, soit quatre cent

quatre-vingt-quatre ans après la prise de Constantinople par les Turcs, qui marque la fin de la féodalité.

*
* *

Pour le moment, les protagonistes des allocations familiales poursuivent des buts limités; ils cherchent, avec raison, à perfectionner l'instrument qui en a grand besoin.

Il ne faut pas que la loi favorise certaines professions au détriment d'autres, comme ce fut malheureusement le cas de nombreuses lois sociales, et nous ne pouvons cacher que, encore et toujours, les agriculteurs vont se trouver en état d'infériorité, parce que tard venus et dans l'impossibilité de dépasser les taux minima.

Examinons le cas d'un manœuvre ayant huit enfants en bas âge. Salarié en Corse il toucherait 145 francs par mois d'allocations familiales; dans le Calvados, 205 francs; dans une usine textile de Lille, 1 200 francs; cantonnier sur une route nationale, 1 325 francs. Que les patrons textiles du Nord dépeuplent les fermes en offrant aux manœuvres des avantages irrésistibles, rien à dire, puisqu'ils travaillent avec leur argent; mais que l'État arrache les ouvriers à la terre en les avantageant avec l'argent des contribuables, c'est inadmissible.

Le danger est réel. Sans doute est-il moindre depuis que les agriculteurs entrent dans le cadre de la loi; mais la différence des taux est trop forte, d'une région à l'autre et d'un métier à l'autre. Quand on parle des fonctionnaires, il faut penser aux facteurs et cantonniers qui sont, dans l'immense majorité, d'origine paysanne. Charger le fumier dans la cour de la ferme ou casser les cailloux sur la route nationale vaut le même argent. Pour l'ouvrier ayant huit enfants, cela peut faire, en fin d'année, une différence de 15 000 francs.

Le lecteur aimerait certainement savoir si, dans l'état actuel des salaires et des lois sociales, un ouvrier agricole peut subvenir convenablement aux besoins d'une famille nombreuse. Je serais tenté de répondre: « sûrement pas en Corse et peut-être dans l'Aube »; mais, pour traiter la question d'une façon moins évasive, il faudrait se livrer à des calculs

sur le prix de la vie et je regrette de ne pouvoir entamer, aujourd'hui, une discussion sur ce sujet.

Nous assistons actuellement à un steeple-chase entre le prix de la vie, les salaires et les lois sociales et l'on ne pourra raisonner utilement que lorsque la course sera terminée. Les salaires qui montent le cheval de l'État (je pense aux fonctionnaires) ont profité d'un dopping intense, mais personne ne peut contester que le coût de l'existence a repris du poil de la bête. Il est impossible de dire si les allocations familiales, qui sont dans le peloton, prendront la tête ou abandonneront la course. Il faut aussi prévoir le cas où tous les concurrents culbuteraient dans la rivière avant d'arriver au poteau.

Signalons, à ce propos, que les allocations familiales doivent normalement empêcher un certain nombre d'ouvriers d'accéder au patronat. Il ne manque pas de travailleurs, surtout à la campagne, qui rêvent de s'établir à leur compte, soit comme cultivateurs dans de toutes petites fermes, soit comme artisans. La crise les a déjà, en grande partie, détournés de cette ambition, qui leur est suggérée par ceux qui rêvent de restreindre le prolétariat, tout au moins agricole, au profit du petit patronat. Tant que l'on n'aura pas étendu les allocations familiales au petit patronat, ce qui n'est pas facile, nous croyons que les ouvriers chargés de jeunes enfants n'auront aucun intérêt à s'établir à leur compte.

La culture ne peut conserver un personnel stable que lorsque les services publics n'embauchent pas. On nous annonce que la loi de quarante heures va obliger les Compagnies de Chemins de fer à recruter 60 000 nouveaux agents. C'est évidemment l'agriculture qui fournira la quasi-totalité de cette main-d'œuvre ; elle sera obligée de la remplacer par une nouvelle importation de Polonais. Les politiciens nous racontent que le recrutement dans les services publics doit, comme les grands travaux, résorber le chômage. Nous estimons que c'est un bobard, dans l'état actuel des règlements sur les allocations de chômage ; mais il y a, cependant, un moyen de faire passer la théorie officielle dans le domaine des réalités en obligeant les Compagnies de Chemins de fer à recruter les 60 000 nouveaux agents parmi les 400 000 chômeurs inscrits.

Si l'on peut discuter les lois sur les allocations familiales

dans leur forme, en ne peut nier que le fond soit excellent. Les destructeurs de la société moderne veulent faire croire que le patronat est ouvertement ou sournoisement hostile à toutes les lois sociales. Rien ne saurait mieux démontrer le contraire que l'histoire d'une réforme sociale qui a été créée par les patrons bien avant d'avoir été inventée par les législateurs.

*
* *

Comme l'a fait très justement observer M. Marchandeau, si le progrès se mesurait au volume de la production, nos dirigeants actuels pourraient tirer une légitime fierté d'avoir fourni, au *Journal officiel*, un tonnage record de lois, décrets et règlements, comme les Japonais se glorifient de fabriquer des montres qu'ils vendent au kilo.

Mais la France est un pays qui, jusqu'ici, tenait sa supériorité de la qualité de ses fabrications, et nous sommes bien obligés de constater que l'économie dirigée en quatrième vitesse a pour effet d'ébranler quelque peu notre vieille réputation en substituant aux produits finis d'autrefois — tels le code civil et la déclaration des droits de l'homme — une production législative, que nous aurions tendance à qualifier de camelote, si l'on nous permet cette irrévérence.

Dans nos précédentes recherches sur l'État banquier, l'État assureur, l'État châtelain[1], nous avions été conduits à n'émettre presque que des critiques.

Nous sommes donc particulièrement heureux, au terme de cette étude sur l'État tuteur, de pouvoir soumettre au lecteur des conclusions très différentes.

A notre avis, l'État ne doit être ni banquier, ni assureur, ni châtelain. Il doit, au contraire, être tuteur. En remplissant cette fonction légitime, en légiférant sur les allocations familiales, il nous a dotés d'une loi qui, malgré ses imperfections techniques, est de beaucoup ce qui a été fait de mieux — et depuis longtemps — pour le progrès social.

DOCTEUR ADOLPHE JAVAL

1. *Revue de Paris* : 1er janvier 1934 ; 15 février 1935 ; 15 mars 1936.

LES ÉCOLES DU SENTIMENT[1]

...Avant-hier, elle a capturé une rainette. Il a fallu l'installer dans un bocal couvert de gaze, où plonge une échelle faite de brindilles ficelées. — « Elle annoncera le temps ! » Mais Muriel n'a pas laissé au minuscule batracien le loisir de devenir baromètre. Sans cesse, elle prenait la bestiole froide, regardait, sur la paume de sa main, la petite gorge palpiter. Il fallut transporter le bocal tantôt dehors au soleil, parce que les grenouilles aiment l'air et la chaleur, tantôt l'installer dans la chambre de Muriel, derrière une persienne tirée, parce que les grenouilles, chacun le sait, veulent aussi de l'ombre.

Ce matin, j'ai entendu des cris étouffés ; ma chambre n'est pas loin de celle de Muriel qui m'a appelé. Je l'ai trouvée à quatre pattes près de son lit sous lequel avait sauté la rainette évadée.

— C'est incroyable ! Elle m'a échappé, — dit Muriel, qui, sans se relever, tourna vers moi sa figure rouge. — Il faut l'attraper avant que Suzanne arrive. Cette fille prétend toujours que je fais des taches d'eau partout. Vite, aidez-moi. A quatre pattes, voyons ! C'est ça... vous êtes un ange. Oh ! quel bonheur, je l'aperçois ! Mais j'ai une peur de l'écraser en remuant le lit ! La distinguez-vous, là, dans le coin ?

Nous étions presque allongés par terre, épaule contre épaule, la figure chaude. Ce n'était plus à la rainette que je pensais. Or, Muriel, le bras étendu sous le lit, essayait de la

[1] Voir la *Revue de Paris* du 15 février 1937.

saisir. Et moi de même. Si bien que nos mains tâtonnantes se prirent. Muriel, plus rouge encore que tout à l'heure, me regardait de si près que son souffle toucha mon front. Notre position était à la fois ridicule, incommode et troublante. Muriel fronça le sourcil.

— Remuons le lit ! — fit-elle en se dégageant.

Cela n'avait duré que quelques secondes. Nous fûmes debout, face à face, un peu décoiffés. Avec une brusquerie rageuse, elle empoigna un des montants de cuivre, tira le lit à elle. Il ne s'agissait plus d'épargner la vie d'une petite grenouille. Celle-là, nous la trouvâmes blottie contre le mur : un peu de poussière ternissait son dos vert. Muriel la prit vivement et la laissa de même tomber — « pour la laver ! » — dans le bocal qui attendait.

— Vous êtes cruelle...

— Cruelle ?

Ses yeux se foncèrent ; elle fit redescendre sa robe qui avait remonté autour de ses hanches. Les pieds écartés et les coudes aussi, les poings à demi serrés, elle avait l'air prête à se battre. Contre qui ?

— Cruelle ? — redit-elle.

Elle se décontracta, sourit, vint tout près de moi :

— Demandez donc à Philippe si je suis cruelle...

J'eus alors envie de lui allonger une gifle, comme à une fillette insolente — l'envie aussi, plus sournoise, de la serrer, de la secouer, comme pour faire tomber d'elle cette espèce de coquetterie. De l'embrasser... Pour lui apprendre qu'on ne se moque pas sans risques d'un garçon qui rentre d'une plage anglaise où... D'un garçon devenu un homme.

— Il est superflu, Henri, qu'on vous trouve planté là dans ma chambre, — elle repoussa le lit contre la paroi. — Je dois aller faire la lecture à Philippe, sous les tilleuls.

Et moi, agressif :

— Vous lisez *Les Malheurs de Sophie* ?

— Non, mon cher : *Pelléas et Mélisande* qu'on m'a défendu. Mais j'ai aussi *Le drame de Varennes* que je prends quand les mères surviennent. A tout à l'heure. Et merci.

Elle avait retrouvé son air hautain, son air des matinées dansantes.

Dans l'escalier que je descendis lentement, je fus rejoint par madame Armandier à qui je ne parlai point de sa fille. Elle portait un sac à ouvrage et souriait doucement, comme toujours.

— Dire que je tutoyais ce grand garçon, il y a quelques années... Eh bien, ça va, ce séjour ici?

J'assurai que j'étais ravi. Elle ajouta que ma mère, par une lettre qui venait d'arriver, m'autorisait à rester à Boëcy tant qu'on voudrait bien de moi.

— Philippe est si content de vous avoir. Cher Philippe!... Et Muriel aussi. Et vous avez fait la conquête de madame Desgenins. Vous en doutez-vous? C'est une femme si exquise, n'est-ce pas? Elle a pourtant beaucoup souffert...

Nous étions entrés dans le petit salon blanc et rouge, aux fenêtres ouvertes. Madame Armandier s'y installa en me parlant. J'étais toujours flatté de la voir s'adresser à moi sérieusement, comme à quelqu'un de son âge.

— Racontez-moi un peu comment vous trouvez Philippe... Un peu sauvage? Quoiqu'il soit hors d'affaire, Dieu merci, son état présent l'attriste : il a de la fierté... mettons : de l'amour-propre. Oui, je crois que ma petite Muriel est la seule jeune fille qu'il supporterait de voir, tant qu'il est « infirme », comme il dit. C'est qu'il la connaît depuis toujours...

La voix de madame Armandier était devenue rêveuse. Elle reprit :

— Philippe adore Muriel. N'est-ce pas? — et, sans me laisser répondre : — C'est une des plus jolies choses de la jeunesse que cette confiance entre un grand garçon et une grande petite fille. Une espèce de tendresse... Et même s'il n'en reste rien d'autre, plus tard, que des souvenirs un peu tendres, c'est déjà bien...

Madame Armandier, le visage penché, semblait un peu triste. Elle ajouta encore quelques mots. Je me rappelai, en l'écoutant mal, ce que j'avais entendu dire quelquefois : qu'elle n'était pas heureuse. Mes parents parlaient de son mari sur un ton assez réprobateur, en ajoutant : « Il a du charme... Trop! Quant à elle, pauvre Marthe, elle rêve tant! Elle ne vit que pour le cœur... » Or, voilà qu'elle me disait :

— Notre vie est si hasardeuse, à nous autres femmes. Je tremble déjà pour Muriel, quelquefois. Alors, il m'est doux de la voir ici, entre sa mère, Philippe et moi, protégée, aimée...

Elle se tut. Il me parut qu'elle parlait comme quelqu'un qui est seul avec soi-même.

— Vous êtes un peu plus âgé que Philippe, n'est-ce pas? Hélène Desgenins remarquait hier que vous êtes un homme, vous. Presque un homme, — sourit-elle. — Comparé à son fils...

Un peu embarrassé, je me mis à dire combien Philippe m'était cher, et me faisait pitié aussi. Le ton de madame Armandier, autant que ses propos, m'émouvait, me donnant la sensation que j'étais associé par elle à certains secrets. Je murmurai, un peu au hasard, en l'observant :

— Philippe est heureux, je crois.

— Peut-être... Espérons! Je vais vous étonner, Henri : si j'avais un fils... — elle me regarda comme si elle eût cherché à m'évaluer, me mesurer, et je suis sûr que j'ai rougi — ... je voudrais que son cœur ne traîne pas un peu partout avant l'âge où l'on « fait sa vie » — elle rit, légèrement gênée. — Eh oui ! Votre mère ne vous dirait pas ça, par peur d'avoir l'air de vous sermonner : ça froisse les garçons. Mais, moi, j'ose. Comme une grande amie, comme « tante Hatty »... Non, je ne crois pas beaucoup à ces « expériences » par lesquelles un jeune homme se forme, soi-disant. Il y gaspille beaucoup de lui-même... Tandis qu'un sentiment unique, et pur, qui l'occuperait très tôt, pourrait être une chose merveilleuse... Une sauvegarde : pour l'homme de plus tard et, plus encore, pour celle qu'il aurait toujours aimée, dès leur adolescence à tous les deux. Elle aura un bonheur tout autre, plus limpide, grâce à cela. Mais on n'y pense jamais.

Elle hésita, prononça le nom de Muriel et celui de Philippe, tendrement, comme si elle n'eût pas osé donner une forme plus nette à sa rêverie.

— C'est bien sentimental, bien démodé, ce que je vous raconte là...

— Et vous croyez, Madame, que Philippe est... fixé?

J'éprouvais une espèce d'agacement.

— Ne vous moquez pas de lui, — dit-elle seulement. —

Ni de Muriel... Voilà ce que je vous demande, mon cher Henri.

Elle me fixa de ses ravissants yeux bleus où je crus voir une sorte de confusion. A ce moment, dans le jardin, devant la fenêtre ouverte, passèrent lentement Muriel et Philippe. Je me souviens encore de l'expression tendre qui gagna le visage de madame Armandier. Alors, une jalousie inconnue me saisit : « Tout leur est permis, à eux deux ! Et que font-ils ? » Je ne pouvais plus rester là, en face de cette dame qui proférait Dieu sait quelles niaiseries et se faisait de ces illusions ! D'abord, étais-je un zéro, moi ? Je prononçai, d'un ton volontairement ambigu :

— Oh ! sait-on jamais ce que pense Muriel, Madame ?

Elle parut surprise. Moi, je n'étais plus un garçon malhabile, mais un homme content de troubler la paix d'autrui.

— En tout cas elle vous trouve un camarade épatant, c'est son mot.

Et cette mère se mit à rire avec l'inconscience des mères. Alors je glissai négligemment :

— Il n'y a pas que les camarades, dans ce monde.

Et je ris, moi aussi, pour envelopper cette flèche, car madame Armandier me jetait un curieux regard assez gênant. Mais je me levai.

Dehors, dans l'éblouissement de midi, je m'arrêtai, l'esprit en désordre. Pourquoi me parler ainsi de Muriel et de Philippe? Madame Desgenins, dont j'avais « fait la conquête », et l'autre mère aussi, me considéraient-elles donc comme tout juste bon pour accompagner le duo de leur progéniture? Quelques mots peuvent suffire à griser d'amertume un tout jeune homme, en le révélant à lui-même. Je me crus pris dans un système d'intrigues où sournoisement rôdait l'amour. Et Muriel? Que savait-elle? Que voulait-elle?

Installés sous les tilleuls, elle faisait la lecture à Philippe et ne changea pas de livre quand j'approchai. Ni elle ni lui ne parurent prêter attention à moi. Muriel, de sa voix un peu sourde, lisait l'affreuse histoire du maître de poste et de la Reine. Elle m'adressa un signe de tête sans s'interrompre. J'observai Philippe, à demi soulevé sur son coude, qui, en s'appuyant, faisait de temps en temps grincer l'osier de la

chaise longue. Muriel était renversée dans son fauteuil pliant. Quand, après une longue phrase, elle reprenait son souffle, sa poitrine se marquait sous la robe et l'on voyait son flanc bouger doucement. Cela, je ne le remarquai qu'en suivant les yeux de Philippe fixés sur elle, de Philippe à côté de qui je m'étais assis. Ce regard la parcourait tout entière, lentement, comme pour l'envelopper : je le vis se poser sur les pieds de Muriel chaussés d'espadrilles ; puis il monta jusqu'à ses genoux, qui n'étaient pas joints, et s'y attarda. Alors, comme si ce regard se fût blotti là, humble et ardent, les paupières de Philippe s'abaissèrent peu à peu, jusqu'à se clore presque. Mais Muriel, brusquement, ferma le livre. Et ce fut une petite fille qui déclara qu'elle courait se laver les mains parce que : « Mon Dieu ! » — la cloche du déjeuner sonnait.

... Désormais une gêne singulière m'envahit dès que je suis tête-à-tête avec Philippe. Les deux mères, sorties cet après-midi, ne rentreront pas dîner. Elles nous ont laissés, Muriel, lui et moi. Mais Muriel, invisible, chantonne dans sa chambre après avoir annoncé, d'un air sibyllin, des lettres à écrire. Elle a tout refusé : lecture, tennis, pêche dans la rivière. — « Il fait trop chaud ! » — Je rêvasse auprès de Philippe qui bouquine dans la bibliothèque aux volets à demi tirés à cause de la chaleur. Il me semble que chacun s'ingénie à m'abandonner.

... Vers quatre heures, Philippe est monté dans sa chambre, fatigué par l'orage qui hésite et gronde encore à présent, et me fait penser soudain, non sans fièvre, à Eastshore, à Lilian qui a dû me trouver bien sot. Car une femme qui vous traite de « méchant » d'une voix tendre, s'attend à ce que l'on devienne tout à fait répréhensible et délicieux. Dire que j'eusse pu... Quel dommage ! Si Muriel savait combien elle me paraît peu de chose, comparée à ce qui, là-bas, était à la portée de mon baiser. Ce n'est pas moi, certes, qui vais troubler ces roucoulements, ni les espérances de ces dames.

— Dites, Henri, vous me faites la tête depuis notre chasse à la rainette ?

Muriel, entrée sans bruit dans la bibliothèque, s'est plantée devant moi. Ses bras nus sortent d'une robe rayée qui paraît

transparente ; les cheveux sont tressés en rond sur les oreilles. Le silence de l'après-midi finissante bourdonne de chaleur, d'insectes imperceptibles, et travaille mon sang qui bourdonne lui aussi à mes tempes comme un vol de guêpe. Je me suis dressé devant elle, qui devrait bien ne pas se donner ces airs provocants.

— Je ne vous fais pas la tête, Muriel. Mais on ne peut pas s'occuper sans cesse de vous !

— Ne grognez donc pas ! — elle a un sourire de biais. — Quand on se fâche, c'est qu'on a tort. Je pourrais croire que je vous fais peur ! Dame, il y a des garçons qui se méfient des filles...

— Des petites filles, oui.

Elle a respiré profondément : cela a fait saillir de nouveau sa gorge, qui n'est pas d'une enfant. Et, avec un air presque brutal, mais innocent — de l'inconscience peut-être ? — elle me lance :

— A votre âge, est-ce qu'on a déjà des maîtresses ?

Je ne sais quelle colère glacée m'a saisi :

— *Des* maîtresses, je ne sais pas. Pour moi, *une* me suffit.

Et j'ai prononcé cette imposture avec une fatuité dont je me suis moi-même aperçu.

Muriel a bronché, peut-être même un peu rougi. Et, agressive, d'un ton où perce la curiosité :

— Menteur !

Cette fois, je suis résolu à la confondre :

— Comme vous voudrez ! En tout cas, ma petite, on ne vous permettrait pas de venir le vérifier dans les coulisses du théâtre.

— Quel théâtre ?

— L'Odéon, fis-je, détaché.

Elle a repris sa mine de chatte un peu dégoûtée. Quel bizarre dialogue, à mi-voix, dans une bibliothèque de campagne où les rayons de livres qu'on ne lit plus, aux dorures mates, vont jusqu'au plafond : là-haut, deux mappemondes séparent trois bustes aveugles, en plâtre gris, aux barbes d'aèdes ou de sages. Devant ces reliures et ces témoins, Dieu que Muriel apparaît vivante, charnue, insolemment jeune !

— Moi, ma chère, je connais les femmes. Et aucun de

mes amis de mon âge ne pourrait en dire autant. Aucun. Je vous confie ça... Mais inutile d'en parler au pauvre Philippe.

C'est là une petite perfidie à peine voulue. Muriel s'en aperçoit peut-être, puisqu'elle me nargue d'un éclat de rire, sous mon nez.

— Les femmes? Allons donc!

Elle était si proche : entre ses lèvres restées ouvertes, ses dents ravissantes, bleutées par la pénombre, avaient l'air d'attendre quelque chose à mordre sans méchanceté. Ma foi, je l'ai saisie par les avant-bras, puis enlacée, avant qu'elle eût le temps de se dégager. Et elle a reçu tout de suite un baiser, puis un autre — dont Lilian eût été satisfaite, ou scandalisée. Quant à la grande enfant dont le corps était chaud sous la robe, je la trouvai étrangement soumise — étonnée, peut-être. Ses cheveux nattés gardaient un arome de plein air, d'herbe sèche au soleil. Quand elle tourna subitement la tête, ses lèvres effleurèrent les miennes.

Juste alors — je dis la chose telle qu'elle arriva — ce fut comme dans les romans ou les fables : la Fatalité. Oui, la pire chose possible : Philippe nous a surpris au moment où, presque aussi gêné que content, je relâchais Muriel dont je vis la figure alertée. Nous n'avions pas entendu le pas traînant de Philippe sur le tapis du salon; il surgit au seuil de la pièce demi sombre où Muriel et moi, face à face, avions laissé retomber nos bras. Et, avec cette désinvolture que nous envierons toujours aux femmes et qui souvent les sauve, elle me jeta, en se dirigeant vers une autre porte :

— Je ne suis pas du tout de votre avis! Et vous ne réussirez plus à me taquiner. — Elle eut l'aplomb de rire en regardant Philippe : — Ne demande surtout pas à Henri de quoi nous parlions : c'est tellement ridicule!

Et elle sortit, d'un pas de reine.

J'ignorais ce que Philippe avait vu. Sa figure était sérieuse comme toujours. Il murmura, en s'asseyant, quelques mots sur la longueur de cet après-midi orageux. Ceux que je répondis restèrent eux aussi comme à la surface du silence tombé entre nous pesamment. Il me sembla que la main de mon ami, tirant derrière son dos un coussin du canapé, tâtonnait, presque tremblante. J'eus la sensation d'être devenu un

traître, ce qui est désagréable. Mais, plus qu'à moi-même, c'est à Muriel que j'en voulais... Rien d'injuste comme un coupable.

— Muriel a-t-elle trouvé le volume du *Théâtre*, — me demanda-t-il distraitement, — où sont les photos de la première de *Pelléas*?

— ... Je ne crois pas.

— Il ne faut pas vous disputer, Henri, vous deux... que j'aime beaucoup.

Je regardai le tapis de Smyrne aux rouges et bleus fatigués.

— Nous ne nous disputons pas, — murmurai-je. — Mais...

Je fus sur le point de l'accuser, elle ! De quoi donc, l'accuser? J'en eus honte.

— ... Mais cet orage nous énerve tous, — termina-t-il simplement.

Ce garçon malade me parut tout à coup singulièrement maître de soi et magnanime. Lui et moi, jusque-là unis, allions-nous pourtant devenir des adversaires? Il s'était retourné sur le canapé avec un peu d'effort.

— Ta jambe te fait mal, Philippe?

Il secoua la tête :

— Veux-tu aller fermer la porte du salon, d'abord, et puis celle-ci, mon vieux?

En revenant près de lui, je remarquai qu'il tenait son mouchoir serré en boule dans sa main, après s'en être essuyé le front, sans doute. J'eusse voulu prendre cet ami dans mes bras, le ressaisir en une accolade fraternelle, car jamais il ne m'était apparu plus cher et si lointain. Je découvrais ce qui peut diviser les hommes. Des obstacles, d'affreux obstacles indéterminés s'élevaient malgré nous. Souffrit-il du silence autant que moi?

— Tout à l'heure, elle et toi... j'ai bien vu que... — mais il s'arrêta net, et changea de ton comme quelqu'un qui se décide. — Une drôle de fille, n'est-ce pas, Henri? Si gentille et si généreuse, le plus souvent... Capable de sacrifice.

— De sacrifice?

— Oui. Avant-hier, quand elle a refusé obstinément d'aller se baigner dans le Cher avec les autres, avec toi... on lui a reproché sa maussaderie. Mais, dès que vous avez été partis

sans elle, j'ai su qu'elle restait pour ne pas me faire de peine...

— Elle te l'a dit?

— Elle me l'a prouvé.

Sa voix avait fléchi. Et je me sentis plus anxieux encore quand il reprit, ambigument :

— Ç'a été mon plus bel après-midi. Nous étions seuls, ensemble, sans personne qui nous observe... Plusieurs heures... Vois-tu, c'est curieux : elle vit ici comme si elle était ma sœur. Le matin, quelquefois, je l'entends, derrière la paroi, qui se lève, qui se lave. Pourtant elle est une autre, cette année. Et, entre elle et moi...

Et voilà que, redressé et me fixant, d'un ton très calme qui me saisit :

— Tu l'aimes? — dit-il.

Quelle distance nous sépara aussitôt, créée par le sérieux même de cette question! Moi, aimer Muriel, quand la vie se révélait si riche en tentations imminentes et autrement substantielles que les coquetteries d'une innocente qui aurait bien vite pris peur! Aussi répondis-je, presque sincère :

— L'aimer, moi? Cette petite fille!

Je crus qu'il souriait, une seconde, rassuré... Puis un nuage revint :

— Alors, si tu ne l'aimes pas, Henri, pourquoi donc..? Laisse-la tranquille. — Il dit cela tout simplement, puis soudain, son amour-propre se réveillant peut-être, et pour me narguer : — Une petite fille? Pas tant que ça, mon cher!

Bien sûr, il voulait me faire croire que leur intimité avait de quoi me troubler. N'importe : là était, pour moi, une issue :

— Mon cher Philippe, quand tu sauras ce que c'est que de posséder une femme... — je vis son regard s'enfiévrer, et je pris un temps — Oh! j'aurais certes pu me toquer de Muriel il y a six mois, car je reconnais qu'elle est jolie... qu'elle le sera surtout. Mais, à présent...

Et je refis mon mensonge de tout à l'heure. Je m'y enfonçai pour m'y abriter contre les soupçons de Philippe. Et puis je lui rendrais ainsi son pâle bonheur, non sans prendre moi-même du relief :

— Oui, mon vieux, je préfère que tu saches : depuis ce

printemps, j'ai une maîtresse. Oh ! je ne dis pas que je l'aie vue tous les jours, ni que je sois son seul amant...

Ce vocabulaire, j'en usais avec une assurance et une sottise qui n'eussent pu tromper qu'un collégien.

— Raconte, — murmura-t-il, subjugué.

Alors, ma foi, je complétai, j'enjolivai. A ces mots : « Une femme de théâtre », il objecta un : « Non ? » admiratif qui m'encouragea. Or j'avais, l'année précédente, fou de timidité, accompagné un de mes oncles dans la loge de Sarah Bernhardt, un soir d'*Aiglon*. Cela me fournit, pour mon imposture, un décor que j'inventai à demi. J'assurai qu'en mars, à l'Odéon, après une « Heure des Poètes », j'avais fait la connaissance d'une élève du Conservatoire, classe de M. Truffier. A vrai dire, je l'avais vue d'assez loin, cette « élève », boire avec le frère aîné d'un de mes camarades, au Palais de Glace, et je me rappelais tout juste son nom et à peu près son allure. Cela m'aida bien pour le portrait qu'il fallut vite faire. Et, sans hésiter, je jetai sur cette jeune dame, vertueuse peut-être, le discrédit d'une liaison avec un bachelier médiocre. J'osai même donner quelques précisions voluptueuses. Daigne le ciel me le pardonner, puisque je fis jurer à Philippe de ne jamais prononcer, à propos de moi, le nom de cette artiste. Captivé, il jura, comme un homme d'honneur. Et j'en arrivais, presque autant que lui, à croire tout cela vrai, quand il s'enquit sourdement :

— Est-ce chic ?

— Quoi ?

— Une femme.

Je répondis, mi-gêné, mi-fier :

— Peuh ! Oui, très ! Tu verras ça... Oh ! il ne faut rien exagérer.

Mais ses yeux erraient au plafond, et la rêveuse douceur de son visage signifiait qu'il contemplait de tout autres horizons sentimentaux.

— Ce qu'il y a d'ennuyeux, — repris-je, — c'est la question galette... Bien sûr, je ne la paie pas, mais il y a des frais pourtant, dès qu'on sort, même l'après-midi. Ou bien à la brasserie, après le théâtre.

— Vous avez soupé ensemble ?

— Une fois, dis-je prudemment. Après *Andromaque*, où elle avait remplacé au pied levé je ne sais quel vieux trumeau dans le rôle de Céphise.

— Ah, elle ne joue encore que les confidentes !

— On commence toujours par là, — fis-je, péremptoire. — Alors, mon cher, je trouve Muriel tout ce qu'il y a de plus gentille... Mais désormais, pour moi... Tu comprends !

— Evidemment... si tu ne viens pas de me pousser une énorme blague !

Cependant la petite bourrade qu'il me lança dans les côtes me prouva qu'il me tenait non pour un blagueur, mais pour un veinard. Et j'avoue que j'en éprouvai quelque malaise, comme un ami mal habitué encore à l'imposture.

Or, voici que la voix de Muriel nous arrive du dehors, atténuée. Elle doit chanter à sa fenêtre ouverte, au-dessus de nous. C'est la mélodie d'un « boston » : elle me rappelle ce dernier printemps. Nos amies, à peine femmes, nous parlaient en dansant — et puis se taisaient, si notre genou passait vraiment trop près du leur, sans le vouloir, et trop souvent.

— Muriel est toujours gaie, elle, — me dit Philippe.

. . . . . .

Je ne sais où Muriel est allée chercher cette idée.

Nous ne nous étions revus que le soir, dans la salle à manger, où je la trouvai qui m'attendait avec Philippe. En dînant, nous avons bavardé, elle et moi, sans arrêt, comme pour nous donner une contenance devant notre ami moins loquace et presque pensif. Les deux mères ne devaient rentrer qu'assez tard. Et, en sortant de table, Muriel s'est éclipsée.

Nous sommes restés au salon, une averse rapide ayant mouillé la terrasse. Et Philippe s'est remis à me questionner sur mon « amie » de théâtre. De réponse en réponse, j'ai dû continuer d'inventer, chose moins facile, car dépassant le récit des préliminaires de ma liaison, j'avais à décrire des voluptés soi-disant accomplies. Or, là, mon expérience n'était encore que livresque. Et, soudain, dans cette atmosphère de fausses confidences, de curiosité brûlante, je multipliai, presque au hasard, des détails d'une hardiesse qui me stupéfia. Espérais-je prendre ainsi ma revanche sur tout ce qui m'en-

tourait à Boëcy depuis quelques jours : les rêveries douceâtres de madame Armandier, les illusions de Philippe, la pureté provocante — et intangible — de Muriel, petit mauvais génie de la tentation? Oui, j'évoquai, par compensation, des exploits imaginaires qui pouvaient donner à croire que j'étais tombé, pour mes débuts, sur une Messaline de Conservatoire.

Philippe, attentif, se taisait, et je n'eusse pu dire s'il m'admirait ou m'enviait, ou si je lui devenais de plus en plus distant...

Or, tout à coup, la porte du salon s'ouvrit et Muriel y parut. Elle tenait, au bout de son bras nu levé, un candélabre à trois bougies qui l'éclairait de haut en bas. Muriel déguisée ! Muriel pailletée, la tête couverte d'un voile rose ponctué d'argent ; Muriel, une espèce d'odalisque sous des gazes rayées et pâles dont l'une, maladroitement serrée autour de la taille et des hanches, les moulait.

Avant que Philippe et moi, stupéfaits, eussions pu dire un mot, elle s'écria, en posant le flambeau sur une table de palissandre obscur :

— On ne peut pas rester toujours pareil ! — et sur un ton de boniment : — Allons, Messieurs, plus de ces mines graves ! Ayez l'air de regarder la pauvre artiste.

Et, repoussant du genou deux fauteuils, elle se mit à danser devant nous, presque sur place, en chantonnant, une danse un peu lourde et pourtant souple, ingénument déhanchée. Parfois elle tournait avec lenteur, les bras hauts. Sous les tissus assez mal enroulés autour du corps, ce corps se révélait libre, d'une robustesse et d'une coquetterie encore gauche qui me fit monter le sang aux joues, car j'eus la sensation que Muriel nous guettant, essayait, sans bien savoir comment, son pouvoir. Deux rangs de faux sequins tintaient sur sa poitrine très apparente. Le brun-roux de ses yeux luisait. Alors — pourquoi? — nous nous mîmes, Philippe et moi, à claquer doucement des mains en cadence. Tout cela ne dura qu'à peine. Elle était pieds nus dans des babouches bleu-et-or, trop petites, et elle en perdit soudain une qui glissa vers nous. Muriel alors éclata de rire, se baissa pour la rattraper, puis, redressée, le souffle un peu court :

— J'ai fouillé l'armoire aux déguisements que ta mère m'a montrée l'autre jour.

La bouche rougie d'un léger coup de fard, elle semblait soudain embarrassée ; ses yeux erraient au-dessus de Philippe et de moi, encore assis. Nous lui dîmes gaîment, distraitement, qu'elle était superbe.

— Tout ça tient très mal et glisse, — déclarait-elle. — Je me suis habillée toute seule. Oh, mon vieux, resserre-moi donc cette draperie-ceinture qui lâche ! Est-ce que j'ai l'air d'une sultane ou d'une idiote ?

Elle s'était tournée de profil devant Philippe et levait le bras, montrant une aisselle au mince reflet blond, pour qu'il refît sur son flanc le gros nœud de gaze rayée. Je remarquai la prestesse adroite de mon ami ; puis son regard chaud et doux monta vers le visage soudain clos de l'enfant aux idées bizarres. Et je crus sentir vraiment qu'il la considérait déjà un peu comme sienne.

Elle s'était jetée dans un fauteuil en face de nous et riait, disant que nous devions la trouver stupide. Mais elle se releva et vint s'asseoir entre nous deux sur le long canapé. Et elle murmura :

— Oui, j'ai voulu changer, ce soir. Il faut changer... Et pour toi, Philippe, et pour vous aussi, Henri, c'est mieux que je devienne différente.

Elle posa légèrement sa main droite sur le genou de Philippe, sa gauche sur le mien. Je voyais sa joue, sa tempe, l'aile de son nez. Puis je vis une larme perler dans ses cils. Et cette absurde idée me vint : « Est-ce que Philippe voit une larme, lui aussi, de son côté ? » Je n'osai bouger.

— Tu ne savais pas encore, Henri, que notre amie Muriel a la douce manie des déguisements ?

Alors Muriel se tourna vers moi, toucha sa paupière du bout des doigts — et je vis que ses yeux étaient redevenus secs.

— Une manie ? — reprit-elle durement. — Non ! Pas une manie. Mais, danser, c'est toujours moins ridicule que de hurler la tragédie.

Et, du pas altier qu'elle prenait parfois et qui me donnait envie de rire, elle alla vers la porte. Là, elle se retourna :

— Dormez bien, mes deux chers...

— Qui est-elle ? — me demanda-t-il dès que nous fûmes seuls.

— Une agitée.

Il secoua la tête.

— Sa mère ne la comprend pas : madame Armandier est une rêveuse, tandis que Muriel...

— ... est une grande fille plutôt décidée !

— Henri, je te supplie de ne pas la mal juger.

Sa voix était rauque de tristesse.

— Voyons, Philippe, à moi de te demander : « C'est le gros béguin ? »

Je ne puis dire qu'il rougit, mais son visage devint autre, plus vivant.

— Dieu sait pour combien de temps je suis malade, — murmura-t-il seulement. — Alors... qu'est-ce que nous deviendrons ?

— Elle ? ou toi ?

— Tous les deux. Vois-tu, nous avons grandi ensemble...

— Paul et Virginie ! — fis-je, moqueur.

— Je t'en prie, Henri... Oui, tout nous semble permis. Enfin, tout... non ! — il rit, énervé. — C'est étrange, tout cela, et si facile, mais, comment dire ?... désarmant, aussi. Oh ! bien sûr, nos mères ont quelquefois pensé... Paul et Virginie, c'est ça ! — son ton devenait douloureux. — Alors j'ai eu peur qu'elle s'ennuie. Mais tu as accepté de venir...

Je n'osai le regarder. Pourquoi fallait-il que je fisse de la sorte la découverte et l'apprentissage de la coquetterie féminine, et de notre duplicité ?

— J'ai tant d'affection pour toi, Henri... Et la confiance... — il se força à rire — ... quelle que puisse être une rencontre dans une bibliothèque... la confiance est tellement nécessaire à un impotent comme moi !

Je lui mis la main sur l'épaule, sans parler. Nous étions deux amis, malgré tout, malgré le jeu de Muriel et ma faiblesse. Son regard devint clair. Il était neuf heures et demie : Muriel ne reparaîtrait plus entre nous. Il se mit debout, et avec un gentil sourire, s'excusa d'être un peu las, et d'aller se coucher.

Dans cette grande maison, je venais de faire sur moi-même quelques découvertes qui me troublaient. Dire que j'avais cru à la simplicité de ce séjour et de son plaisir innocent !

... Je me dirigeai vers ma chambre, le cœur tumultueux. Il me semblait que je fusse le seul homme à Boëcy, — le pauvre Philippe est un invalide — le seul homme, en dehors des deux vieux serviteurs (cocher-toutes-mains couleur de brique, maître d'hôtel à côtelettes grises) qui, à cette heure-là, fumaient en bavardant devant la porte de l'office, adossés à une haie de fusains. C'était leur coutume, chaque fois que le soir était doux. Une sensation d'oisiveté et de fièvre m'envahit, tandis que je suivais le long couloir menant à la chambre où j'allais avoir du mal à m'endormir, beaucoup plus tard — ma chambre, dont je vis, non sans surprise, la porte entr'ouverte par où venait de la lumière. J'approchai sans bruit, et j'entrai.

Interdite, Suzanne, la jolie femme de chambre, en coutil bleu pâle, et qui découvre mon lit, se retourne. Elle a des bandeaux châtains, des dents fraîches que laisse voir un sourire gêné. Et une forte odeur de lavande me vient en bouffée : au coin de la cheminée, le flacon de mon nécessaire semble avoir été posé là par une main hâtive : à côté, près d'un chandelier allumé, le bouchon de métal, dévissé, ne laisse aucun doute. Et Suzanne est devant moi toute rouge, muette, à la lueur de la bougie. Ses doigts énervés tripotent son petit rabat de piqué blanc.

Je sais que j'ai ri, la gorge un peu serrée, en lui demandant si elle aimait à sentir bon et si ma lavande lui plaisait. Elle doit avoir vingt ans, vingt-deux... Elle est rustique, moyennement grande, un peu sournoise peut-être. Je ne me rappelle plus comment elle m'a répondu, ni si même elle m'a donné une réponse. D'ailleurs je n'écoutais rien. Elle n'a pas bougé quand je me suis approché d'elle, quand j'ai posé ma main en haut de sa poitrine, à plat sur la clavicule — ma main tremblante. Elle m'a dit alors, d'une voix sans timbre, et l'air absent :

— Je n'ai pas encore allumé la lampe, Monsieur. Laissez-moi l'allumer.

Était-ce bien Suzanne, était-ce bien moi ?... Sans qu'elle résistât, je l'ai doucement poussée vers le bord du lit où elle s'est assise. Et je me rappelle que, cachant alors son front derrière son bras plié, elle m'a dit ces mots, qui viennent toujours :

— Oh, Monsieur, voyons !...

J'ai prononcé je ne sais quoi, à propos de sa robe qui semblait glisser à même la peau. Elle a répondu tout bas :

— C'est qu'il faisait tellement chaud aujourd'hui...

Je ne la voyais presque pas ; mon ombre la couvrait, le chandelier unique brûlant loin de nous. On s'enhardit vite, ainsi, quand l'occasion et la jeunesse du sang vous pressent. Et le plus troublant, c'est peut-être lorsque Suzanne, dont les bras s'ouvrent, murmure :

— Je suis venue si tard ici parce que j'ai été me baigner tout à l'heure, près de l'écluse...

Ses cheveux sont encore humides, sur sa nuque dont ma main s'est saisie. Et puis... que sait-on ? C'est comme une grande chute ensemble, dans les demi-ténèbres. Nous sommes des inconnus l'un pour l'autre, et rien pourtant ne compte plus au monde qu'elle et moi. On est maladroit, peut-être un peu brutal, mais l'autre, qui se tait, et de qui l'on entend le souffle rapide, n'y prend pas garde : un vertige merveilleux, presque effrayant vous saisit. C'est la première fois, mais, subitement, on rejoint l'éternel destin de l'homme et de la femme ; et tout me paraît très audacieux et très simple. Car, chez cette créature-ci, ni coquetterie, ni simagrées... Avait-elle, ce soir, elle aussi, dans tout son corps cette sensation périlleuse d'ardeur et de solitude ?

— Tu as pris de mon parfum, chuchotai-je tout contre sa joue brûlante.

Et elle a répondu : « Pardon !... » si bas, que cela autorise tout ; et je rencontre sa bouche entr'ouverte. Et puis... — les femmes nous devinent si bien ! — peut-être a-t-elle deviné que l'inexpérience mérite qu'on lui soit favorable : Suzanne qui, elle, n'a rien à apprendre de moi, m'a balbutié à l'oreille :

— Mon petit !

Puis, sitôt finie l'espèce de lutte, et sitôt la flambée éteinte, elle a murmuré deux ou trois de ces mots quelconques, tendres, qui vous emplissent le cœur :

— Calmez-vous, à présent... Comme vos mains brûlent...

Et jamais caresse ne sera, je pense, plus douce à mon front que celle de cette main un peu rêche, qui déjà me quitte, car Suzanne se dégage. Et voilà que nous sommes à la fois deux

complices et deux étrangers face à face, qui n'osent guère se regarder, dégrisés, dans la chambre à peine éclairée où pénètre la nuit campagnarde que pas une étoile n'anime.

— Ne partez pas !

— Si, si.

— Où est votre chambre ?

Mais elle secoue brusquement mes mains qui tiennent ses poignets. Elle est presque plus forte que moi.

— Demain matin... souffle-t-elle.

Et je me trouve seul ; un pas fuit dans le corridor. Il ne me reste que ces mots, dits d'une voix étrangement sérieuse :

— J'espère bien que vous ne raconterez rien, Monsieur.

Alors, je ne sais pourquoi, et sans que j'y puisse rien, deux larmes me sont venues. Accoudé à la cheminée, la figure mal éclairée par le chandelier, je les ai regardées, riant à demi. Larmes inattendues, comme je n'en verserai jamais plus. Était-ce du bonheur ? Non. Alors, de la pitié ?... Je pensai brusquement à Philippe, le malade, l'ignorant, qui dormait sans doute ou qui rêvait sous ce même toit. Et j'eus le cœur serré. Ou bien, avais-je pitié de celle qui venait de s'enfuir ? Pitié de Suzanne, parce que je découvrais combien nous sommes vite oublieux, et qu'il suffit d'une porte refermée pour que nous ne pensions plus qu'à nous. C'était donc si simple, et si bref, de faire acte d'homme ? Peut-être, tout simplement, était-ce deux larmes de jeune orgueil...

Sur l'avenue, dans le parc noir, j'entendis approcher la voiture qui ramenait les deux dames.

*
* *

Je ne sais si j'ai bien dormi, cette nuit-là. Il m'a semblé que des fantômes, bizarrement liés entre eux, venaient à moi. J'ai cru voir madame Armandier, rêveuse, me contempler, l'œil plein de reproches et murmurer que j'étais de goûts bien vulgaires. Madame Desgenins surgissait aussi, mais ne m'intimidait plus du tout, car elle me jetait en cachette des regards luisants. Elle me fixa même un rendez-vous : « Demain matin... », d'un air langoureux qui promettait ; puis ses ravissantes lèvres peintes prononcèrent ces mots déconcertants :

« Suis-je encore assez jolie pour toi ? » Enivré, je voulais bondir. Je crois que Philippe resta invisible et présent, comme souvent les héros des rêves. Ce rêve-là, j'y ai pensé maintes fois, depuis... Le plus troublant, c'était une grande fille qui nous servait le thé dans une espèce de bibliothèque où un sultan sans visage lui caressait les hanches sans qu'elle parût s'en apercevoir, chaque fois qu'elle passait à côté de lui... La pièce où nous étions tous donnait sur une salle de théâtre où se dressa, illuminé, désert, le palais grec de toutes les tragédies. Des tirades de Racine retentissaient derrière les colonnes. Une jeune personne levait les bras, la figure voilée, en péplos. Dans mon oreille, une voix dédaigneuse glissa : « C'est une confidente, et rien de plus ! » Dans la coulisse clamaient des héros frénétiques. Une autre voix me chuchota encore : « Voilà l'épouvantable Oreste. »

La confidente restait seule sur la scène où rien ne venait, ce qui est toujours effrayant. Moi, je voulais m'élancer vers cette jeune solitaire, nue dans sa draperie de coutil bleu-ciel. Et je sais qu'à un certain moment elle annonça, avec un accent berrichon :

— *Madame, c'en est fait, et vous êtes servie !*

Et je vis bien qu'elle me faisait un clin d'œil. Puis, elle m'embrassa légèrement et elle m'expliqua :

— Cette phrase-là, qui annonce que c'est servi, M. Oreste veut toujours la dire, mais je la lui ai prise pour une fois.

... Me réveillant en sursaut, je crus voir une forme bleue s'éloigner vite de moi ; les volets claquèrent et le soleil tomba dans la chambre. Il faisait grand jour à Boëcy. Suzanne, le chignon bien sage, me tournant le dos, plaçait un broc d'eau chaude sur le lavabo.

— Vous dormiez bien! — me dit-elle.

Je l'appelai à voix basse ; elle fit mine de ne pas entendre, et prenait sur son bras mes vêtements. Puis comme j'insistais, un peu plaintif, pour qu'elle approchât :

— J'ai déjà dit deux fois à Monsieur que le déjeuner, en bas, allait être servi.

Je m'élançai vers elle, en pyjama. Elle m'écarta du coude gentiment, mais décidée.

— Monsieur, excusez... Oh ! je ne suis pas du tout fâchée. Mais j'ai réfléchi.

Et je vis qu'elle était cramoisie, en sortant avec mes habits et mes escarpins de la veille.

« J'ai réfléchi. » ...J'avoue que, moi, je ne savais que penser. Je ne voulais plus penser, d'ailleurs. Un tub froid m'y aida. Quand je descendis, la table de la salle à manger montrait les reliefs du breakfast déjà consommé par Muriel et Philippe qui m'attendaient près du tennis, à ce que me dit le vieux Valentin. Je trouvai près de mon assiette une lettre de ma mère ; elle me priait de ne pas « m'éterniser » à Boëcy, ajoutait quelques conseils de politesse et précisait les sommes à consacrer « aux pourboires ». Me tenait-elle donc pour un bambin, moi, si changé depuis douze heures, et si mâle? Dehors, Philippe et Muriel causaient niaisement, sans doute, ou cherchaient en vain à pêcher des tanches dans la rivière, comme des enfants en vacances. Tandis que, bien différent d'eux désormais, je dévorais des tartines, moi si mâle. Et je les trempais longuement dans ma tasse, bien que ma bonne anglaise me l'eût interdit pour toute ma vie, dix ans plus tôt. Mais j'étais un homme, à présent.

Il est douloureux d'avoir à cacher un chagrin, mais non moins douloureux de devoir taire une prouesse à un ami. Hélas, je n'avais pas le droit d'éblouir Philippe. D'ailleurs, je lui avais déjà mis sur le cœur une fausse histoire d'amour et d'Odéon. C'était assez.

Tout le matin, je me sentis devant lui comme un étranger, ou plutôt comme si je l'eusse distancé et ne pusse qu'attendre qu'il me rejoignît, plus tard. Son visage, d'une gravité endolorie, me semblait à la fois limpide et mystérieux. Muriel ne parut pas. On l'entendait travailler son piano ; Philippe ne prononça pas son nom. Il essaya de me parler de mon « amie ». Tout d'abord je ne compris pas qu'il pensait à la tragédienne et je laissai tomber sa question. Le matin de soleil respirait lourdement dans les tilleuls un peu roussis.

Madame Armandier nous rejoignit enfin avec madame Desgenins ; Muriel, paresseuse, les suivait, en s'éventant d'un chapeau de paille à l'aile décousue. Il fallut aller avec eux quatre admirer dans le jardin français de nouveaux dahlias

dont la fin d'août faisait merveilleusement éclater la pourpre. Et soudain, parmi ces êtres amis, je pensai irrésistiblement à Suzanne, à une gorge ronde et fraîche, à cette créature dans une chambre nocturne, qui après l'abandon m'avait paru si tendre, si simple, probablement si vraie... Suzanne, à qui je n'étais plus censé adresser la parole qu'à propos de son service. Oh ! que je me sentis dès lors abandonné, parmi ce quatuor de gens, pareils à moi, qui parlaient horticulture ! Suzanne était peut-être dans quelque coin désert du château. Comment la rejoindre ? Mais je savais bien, non sans quelque honte, que ce qui me pressait ainsi n'était guère qu'une convoitise, donc de l'égoïsme, déjà, et presque de l'ingratitude.

Nous regagnions la maison, entre de gros massifs de fusains taillés. Muriel était restée à côté de moi, en arrière des dames et de Philippe, et son coude toucha le mien deux fois, exprès. Je l'avais regardée, tout à l'heure, sournoisement, sans qu'elle me vît, grande fille embrassée la veille, — pourquoi ? — et qui ne semblait rien se rappeler.

— Je veux vous parler, — dit-elle vite. — A deux heures, pendant la sieste des autres, près du barrage au fond du parc...

Elle avait coutume de s'installer là, quelquefois, dans l'ombrage des trembles. Que me voulait-elle encore ? Mais déjà elle me parlait, assez haut, comme une camarade.

Sur la table du vestibule, je trouvai un télégramme. Mes parents, invités en Alsace avec moi, me priaient de les rejoindre. Philippe et sa mère protestèrent. La figure de Muriel, muette, changea un peu. Un train de nuit, me dit-on, pouvait m'emmener vers Paris. Moi, je ne savais trop que penser, sinon que le Destin me retirait des mains le gouvernail.

... Il est deux heures. J'ai traversé le parc somnolent sous la chaleur, et j'ai marché vers le doux fracas que fait la rivière à l'écluse. A peine étais-je arrivé devant cette eau couleur de feuillage, que j'ai songé au crépuscule de la veille, à une baigneuse qui s'était avancée là, entre les bosquets obscurcis, dans l'herbe épaisse, et y avait laissé choir ses vêtements modestes — à cette place, peut-être, où des plantes à larges feuilles, dont j'ignore le nom, sont écrasées, près du miroir

frais sur lequel tremble une libellule. Des touffes de gros boutons d'or, dont le cœur est une houppe soufrée, poussent au bord du courant presque immobile. Oh ! comme les souvenirs m'assaillent ! Le corps devait être d'une blancheur étrange, dans le sous-bois où le soir venait. Les cheveux étaient, hier soir, encore humides sur la nuque — humides comme cette mousse que je foule et d'où monte une odeur crue.

Mais dans un bruissement de branches froissées, voici Muriel, un peu essoufflée, les joues en feu, les yeux durs :

— Vous partez ce soir ?

— Oui.

— Comme ça ?

— Que voulez-vous dire ?

— Vous me laissez seule, après m'avoir raconté cette... Ne faites pas cette mine !... oui, votre histoire de femme ... de femme vulgaire ?

Ne voulant rien dire, j'ai essayé de lui prendre la main. Mais ses yeux, à présent, brillaient de colère. Et elle s'écarta, d'un saut.

— Ne me touchez plus ! C'est une honte de raconter de pareils détails à une jeune fille ! Oh ! naturellement, ces femmes-là, elles font n'importe quoi avec vous autres ! Pour vous prendre !

— Muriel !...

Ai-je dit son nom avec douceur ? La voilà qui fond en larmes, et elle s'assied sur une marche de pierre verdie qui monte à la passerelle de la petite écluse.

— Henri, voyez-vous... je sais trop de choses... qu'on veut nous cacher, à nous autres... et je n'en sais pas assez. Alors, comment voulez-vous que je fasse !

Il faudrait pouvoir consoler cette grande enfant qui se désole. Je m'assieds à côté d'elle, qui me laisse poser ma main sur son poignet.

— Oh ! je ne vous aime pas, Henri... N'allez pas croire ça, surtout ! Seulement... — elle renifle, s'essuie les yeux avec ses doigts, et bougonne : « Je n'ai pas de mouchoir. »

Le mien est tout propre, en soie : le plus joli. Je le lui passe. Tout cela est un peu triste, et ridicule.

— C'est affreux, Henri ! Je crois que je vous méprise comme un ami traître... Ou bien je me méprise moi-même ! Quand je pense que je me suis déguisée, hier... pour voir!..

— Pour voir quoi ?

Elle hausse les épaules et me regarde avec pitié.

— Mais vous étiez ravissante, Muriel.

— C'est tellement bête, ce que vous dites !

Elle a de nouveau l'air furieux.

— Philippe vous aime tant, — ai-je murmuré.

Le silence tomba, on entendait doucement l'eau s'enfuir.

— Philippe... ? — reprit-elle. — Oh ! c'est un cher garçon... mais...

— Mais quoi ?

— Mais je le connais trop. Et il m'aime trop !

Je sentis mon cœur se serrer. Tout ce qu'elle disait me semblait si injuste, si cruel. Ces derniers mots surtout.

— Il ne comprend rien aux femmes... lui.

— Pour le moment, peut-être, Muriel... mais attendez...

Elle haussa les épaules de nouveau. J'ajoutai :

— Nous sommes très jeunes, tous les trois. Et je suis votre ami.

— Moi, je ne suis plus la vôtre ! En tout cas, pour longtemps.

Elle s'était brusquement levée, jetait à mes pieds mon mouchoir froissé. Elle paraissait calme, butée même. Tout à coup, j'eus le pressentiment de ce que Philippe souffrirait encore par elle, ou par d'autres ; et moi-même j'apprenais confusément combien est difficile ce que l'on appelle : aimer.

Bien sûr, ce fut rapide comme l'éclair. Mais je revois cet instant où Muriel et moi fûmes face à face, ennemis et pourtant liés par le seul fait que nous nous parlions ainsi, et qu'un même secret nous faisait battre âprement le cœur en nous obligeant l'un et l'autre à mentir. Elle avait un mauvais visage, qui restait néanmoins celui d'une enfant. Un visage qui s'éclairerait peut-être, dans une minute, à propos de rien, d'un plaisir, d'un compliment, d'un trait de soleil sur l'eau. Mais, pour le moment, un visage fermé.

— Henri, je vous préviens que je ne vous parlerai plus

jamais de tout ça. — Je ne répondis rien. — Adieu, je veux rentrer seule.

Elle s'est éloignée à grands pas, sur le sentier qui coupe l'herbe. Puis, au moment de disparaître, elle s'est retournée et m'a fait de la main un petit geste qui, me sembla-t-il, n'était pas destiné à tout rompre entre elle et moi.

Je devais partir le soir même. J'ai passé auprès de Philippe deux heures, à parler de toutes sortes de choses pour ne rien dire : de mes lectures, de mes projets, des siens. Volubilité banale, pour ne pas me taire avec lui, ni lui parler de notre cœur. Avait-il, lui aussi, la sensation que tout un monde nous séparait? Non, sans doute, puisqu'il me remercia, d'un ton si naturel, d'être venu à Boëcy, où je ne « devais guère m'être amusé ».

— A présent, tu connais le décor, comme on dit, et... ceux qui m'entourent — sa voix baissa : — Henri, je ne suis pas certain de guérir... Enfin, de guérir complètement. Alors, que veux-tu? je regarde surtout ce qui m'est proche... certaines personnes... Toi, tu es libre... — et avec un peu d'anxiété : — Mais tu reviendras près de moi, souvent, n'est-ce pas?

— Voyons, ne dis pas ces bêtises! Bien sûr que je reviendrai. D'ailleurs tu seras à Paris en octobre. Ne fais pas semblant d'en douter...

Ma voix était comme la sienne, un peu rauque. Il se renversa dans son fauteuil, sa figure me parut amenuisée par une fatigue secrète. Ses beaux cheveux, trop longs à présent, la chargeaient d'une sorte de fardeau, accusaient son air de malade.

— Tu m'écriras, Philippe, et je t'écrirai. Tu me diras tout ce que tu penses.

— On ne se dit jamais tout, mon vieux... — et, après un temps : — Tu le sais bien!

Mais sa main posée sur la mienne la tint un moment serrée.

Muriel ne reparut pas de l'après-midi. On me dit qu'elle était allée lire dans le parc, près de la rivière.

A la fin du jour, je montai préparer mon bagage dans ma chambre.

— Sonnez pour qu'on vous aide, mon cher ! — avait dit madame Desgenins.

Je sonnai. Une minute après, Suzanne parut.

— Monsieur s'en va ? — demanda-t-elle impassible.

Et, ouvrant l'armoire, elle se mit à plier mes habits. Je rangeais mon linge dans une de mes valises. Nous nous taisions. Elle portait la même robe que la veille au soir, je le crois du moins. La robe bleue, mais très bien repassée. Pourtant je reconnaissais à peine Suzanne. Ou plutôt, c'était « Suzanne » — et non plus l'autre, de la veille. C'était « Suzanne de toute la maison », digne, réservée, qui faisait diligemment son devoir. Une seconde, comme elle se baissait vers un tiroir béant, je lui mis la main sur l'épaule et prononçai son nom tout bas. Elle se retourna, je vis ses jolies joues rouges, son nez un peu gros, ses dents saines qui mordirent légèrement sa lèvre inférieure. Et elle secoua la tête. Puis, se redressant, elle dit, avec une gentillesse, une simplicité qui me saisirent :

— Non, Monsieur Henri... Et puis, il ne faut pas penser du mal de moi. Moi je n'en pense pas de vous.

— Mais, hier..? — dis-je sottement.

— Il y a des moments comme ça, n'est-ce pas, Monsieur.

Elle posa dans la valise mes mouchoirs, mes chaussettes, avec soin. Elle me parut à la fois résignée et insouciante, mais surtout infiniment naturelle et, malgré tout, si honnête. Tellement plus honnête que moi. Elle replaçait un à un dans mon nécessaire les divers objets de toilette. Quand elle prit le flacon de lavande, dont elle frotta de la paume le bouchon de métal, elle me dit avec un sourire :

— Ce que ça sent bon !

Je ris aussi. Les yeux au plafond, elle cambra la taille puis, me tournant le dos :

— Dire que c'est peut-être la cause de tout, cette eau de lavande !... — elle referma l'armoire. — Voilà ! j'ai fini, tout est prêt. Au revoir, Monsieur. J'espère que vous reviendrez, Monsieur Henri. Moi je serai peut-être encore là. Ou bien, partie...

Elle allait sortir. Depuis un instant, je me demandais avec angoisse si je pourrais, si j'oserais, lui donner un peu d'ar-

gent, comme aux autres serviteurs. Je voulus gagner du temps.

— Je suis allé à l'écluse, cet après-midi, Suzanne, là où l'on se baigne...

Elle attendait, les mains pendantes. Puis, d'un ton gêné, elle dit :

— C'est plein de jolies fleurs jaunes, vous avez vu ?

Je m'étais retourné vers mon nécessaire. Suzanne ne pouvait me voir y prendre la ravissante petite boîte de maroquin rose, rapportée de Venise l'an dernier, et presque neuve. Je la vidai de mes boutons de chemise qui s'égrènèrent parmi mes cravates. — « Une seconde, Suzanne » — puis j'y glissai « quelque chose », comme on dit. Et, me retournant, je la tendis à la fille simple, que je sentais plus forte que moi...

— Voulez-vous accepter ça ?... — hasardai-je.

Elle sourit, fit oui gaîment de la tête, et prit l'objet sans l'ouvrir. Et du ton le plus naturel du monde :

— Merci, Monsieur. C'est bien gentil. Ça sera un souvenir. Et puis, ça me servira pour mon dé et mes aiguilles. Merci...

. . . . . .

Je ne la revis pas jusqu'à mon départ qui eut lieu après un dîner dont on avança l'heure pour moi, et durant lequel chacun parla beaucoup. Muriel ne m'adressa pas directement la parole. Les deux dames, fort enjouées, me chargèrent de mille messages pour ma mère. Madame Desgenins me taquina sur ce qu'elle appelait les succès de ma campagne d'été, que j'allais « poursuivre ». Il y avait en cette femme je ne sais quel ton d'agacerie, de coquetterie, et cela m'irritait. Madame Armandier, plus rêveuse que jamais, regardait doucement Philippe et Muriel. J'eus la sensation d'une indéfinissable et fatale méprise.

Muriel et mon ami m'escortèrent jusque sur le perron obscur devant lequel, dans la nuit commençante, attendaient le dog-cart et le vieux cocher que je regardai, à la lueur d'une des lanternes, empoigner mes valises. Muriel, à peine visible dans une robe vert-d'eau, prenait une sorte de suavité silencieuse. Elle s'appuyait un peu à Philippe, à demi assis sur la balustrade de vieille pierre.

— Il fait presque noir, — dit-elle. — Tâchez de bien dormir dans le train.

Je lui serrai la main. Elle ajouta :

— C'est dommage que vous partiez. Mais nous essayerons de nous amuser un peu ensemble, Philippe et moi. N'est-ce pas, mon vieux?...

— J'espère bien! — fis-je gaîment.

Mais, dès les premiers tours de roues, je constatai que je n'étais pas du tout gai. Il me semblait que le trot de l'alezan m'emmenait, régulièrement, sans pitié, loin de mille choses merveilleuses — amour, amitiés, plaisir, franchise du cœur. Des choses merveilleuses, à la fois compliquées et faciles, cruelles mais plus précieuses que tout, et sans doute à jamais perdues. Et je n'avais pas très bonne conscience...

Dans le train où je me trouvai seul, après une demi-heure de songerie, j'ouvris ma valise pour y prendre un livre. Sur le dessus de mes effets pliés, à côté du nécessaire, je vis un petit carton, allongé, inconnu de moi. Il était couvert d'une étiquette rose : *Grand Bazar Moderne, Bourges, rayon de mercerie.* Je l'ouvris. Dans du papier de soie froissé, j'y trouvai trois de ces grosses fleurs d'or à houppette soufrée qui poussent à côté de l'écluse, presque dans l'eau. Je n'ai jamais voulu savoir si c'était Suzanne qui les avait glissées là — ou quelqu'un d'autre.

JACQUES CHENEVIÈRE

(Fin.)

QUE FERA M. LÉON BLUM ?

Cette stagnation politique signalée dans nos derniers articles, ne dirait-on pas, à lire certaines informations, à voir certains indices, qu'elle pourrait bientôt prendre fin? Parfois, en politique, le rythme des événements semble imiter celui des saisons. Tout Paris a été voir, cet hiver, un film américain, *le Vandale*, où cinq quarts d'heure de médiocre comédie dramatique à la Dumas ne faisaient pas oublier les images de plein air du début : des steppes blancs, des forêts engourdies sous la glace et, l'hiver, des baraques de bûcherons au cœur des clairières. D'énormes piles de bois s'entassaient au bord des rivières, qui semblaient gelées pour toujours, lorsque de petites lignes noires se mettaient à serpenter comme au hasard à travers ces blocs de blancheur, une eau grise suintait, mille filets liquides devenaient cascades, et soudain, c'était la débâcle et les troncs des sapins, comme des monstres délivrés, filaient le long des thalwegs vers le fleuve affranchi lui aussi par le dégel.

— Est-ce la prochaine débâcle du Gouvernement socialiste, que vous nous annoncez là, en style imagé?

— Pas si vite, ami lecteur, comparaison ne signifie pas prédiction. J'ai simplement voulu rappeler que les situations politiques n'évoluent pas toujours d'un rythme uniforme et que, parfois, à une préparation lente et presque invisible succède un dénouement accéléré.

Certains jugent ce dénouement proche — d'autres persistent

à croire que M. Blum est au pouvoir jusqu'en 1940. Y a-t-il, depuis notre dernier article, des faits nouveaux qui nous permettent de prévoir avec quelque chance de précision ? A défaut de faits nouveaux, y a-t-il quelque chose de changé dans l'appréciation des événements par les milieux politiques ?

Une longue analyse de la situation économique serait parfaitement inutile. Pour parler des succès de l'expérience que M. Léon Bum a cru pouvoir fonder sur une reprise économique, elle-même fonction de l'augmentation du pouvoir d'achat, il n'y a plus que les officieux du Gouvernement et de la C. G. T. et la radio, qui paraît de plus en plus recruter ses collaborateurs dans les asiles de nuit. Nous écrivions le 1er février, en conclusion de notre dernier article : « Aujourd'hui, comme en 1925, le problème financier domine le problème politique. » Depuis cette date, la situation n'a fait qu'évoluer dans le même sens : après avoir trouvé un emprunt à Londres, on en cherche un autre à Amsterdam et, dit-on, à Bruxelles. En attendant, l'État vit de la charité de la Banque de France et les sorties d'or atteignent un tel volume que les problèmes de la Trésorerie, si angoissants qu'ils puissent être, ne passent que bien après les problèmes monétaires dans les préoccupations des techniciens de la rue de Rivoli. Le déficit de la balance commerciale a atteint en janvier le chiffre énorme de 1 546 millions (contre 456, moyenne de 1935, et 826, moyenne des dix premiers mois de l'année dernière).

Ce chiffre rend difficile de soutenir que la dévaluation soit un stimulant pour nos industries exportatrices. D'autre part, la hausse des prix continue. Bien que le Gouvernement ait refusé la révision du prix du blé, le pain est monté, le 4 février, à 2 fr. 30 c., et une nouvelle hausse est imminente, puisque, depuis cette date, la farine a augmenté de 8 francs le quintal, sans parler de la prochaine application de la semaine de quarante heures, qui se répercutera par une hausse de 9 p. 100 sur les frais de mouture.

Laissons la parole à un juge impartial. M. Fernand Baudhuin, le théoricien de la dévaluation belge, écrivait le 14 février dans la *Libre Belgique* : « Les informations générales réunies sont uniformément noires. Cette constatation offre un intérêt particulier du fait que bon nombre des per-

sonnalités présentes ne cachaient pas leur sympathie pour l'une ou l'autre des fractions du Front Populaire. »

Somme toute, les indications que nous avions relevées dans nos précédents articles n'ont fait que se préciser. La situation évolue, lentement comme on pouvait le prévoir et sans nous fournir aucun fait nouveau, mais, en politique, les faits n'agissent guère par eux-mêmes. Si l'on additionne à la Chambre les députés qui ne peuvent pas comprendre la situation, ceux qui ne cherchent pas à la comprendre, et ceux enfin qui ne veulent pas, nul doute qu'on trouve une majorité — cette majorité précisément qui soutient M. Léon Blum et le suit. Mais là, on commence à discerner quelques changements.

Chez les socialistes unifiés, le respect pour M. Blum n'a guère diminué, mais la dernière séance du groupe a été houleuse. On a demandé à M. Vincent Auriol s'il se sentait bien portant, à M. Spinasse s'il comptait redescendre un jour des hauteurs où il plane. Nous mentirions en disant que MM. Bedouce et Lebas soient admirés par leurs coreligionnaires pour leur jeunesse intellectuelle, ou M. Jardillier pour ses méthodes de travail. Chez les radicaux, bien que M. Campinchi multiplie les témoignages d'un zèle gouvernemental indéfectible, le doute s'est installé chez tous ceux qui réfléchissent; quant à l'Union socialiste, elle n'attend qu'une occasion propice pour faire connaître sa façon de sentir. Ceci dit, la course d'attente continue et, comme nous l'écrivions le mois dernier, le Parlement, disposé à sanctionner de son vote la constatation d'un échec, n'ose pas devancer le sentiment populaire. Laissons donc une analyse où nous ne récolterions rien d'inédit, et regardons du côté du Gouvernement.

M. Léon Blum a beaucoup parlé, ces temps-ci. Il a notamment honoré d'une allocution avec présence réelle les ouvriers de l'Exposition, et favorisé d'un discours radiodiffusé les fonctionnaires. Ces deux manifestations nous éclairent sur les préoccupations du Gouvernement.

Il veut tout d'abord faire l'Exposition de 1937, c'est-à-dire durer jusqu'au mois de mai, pour bénéficier de la reprise économique escomptée à l'occasion de l'Exposition. On ne saurait croire les chiffres saugrenus qui hantent les rêves de nos

ministres et de leurs conseillers; c'est par millions qu'ils escomptent les visiteurs, par milliards qu'ils supputent les bénéfices : surtout, qu'on ne s'avise pas de jeter une douche froide sur leur enthousiasme — le déficit des Jeux Olympiques de Berlin, — qu'on n'aille pas non plus mettre en doute l'attrait invincible que la France exerce sur les touristes étrangers, avec ses meetings et ses grèves qui fournissent à souhait des arguments à la propagande de nos adversaires! La foi en l'Exposition est devenue l'article premier du Credo du Front Populaire; seulement, on voudrait bien que l'Exposition soit prête, sinon le 1er mai, du moins le 15 ou le 20, et le malheur veut que les chantiers n'avancent guère.

M. Blum est donc allé faire un discours aux camarades ouvriers pour leur demander d'activer la cadence, et d'accepter *(sic)* le travail du dimanche sur les chantiers. Nous ne dirons rien de ce discours, de l'accueil que lui ont fait les ouvriers, du significatif incident diplomatique qu'il a provoqué; le résultat est sous nos yeux : depuis que M. Blum a parlé, il y a eu trois dimanches, nous ne pensons pas qu'on ait beaucoup travaillé ces jours-là en dehors du pavillon de l'Allemagne. Berlin, Munich, tous les postes de radio du Reich en ont tiré matière à amples commentaires.

Cet appel de M. Léon Blum, cet appel si peu écouté jusqu'ici, à quelle préoccupation répond-il? M. Léon Blum, si mal entouré qu'il soit, n'a pas la naïveté de croire qu'une Exposition équilibre un budget, la seule chose qu'il puisse donc espérer, c'est qu'elle nous apportera des devises étrangères : on voit bien là que le premier souci du Gouvernement est d'ordre monétaire.

Nous ignorons quel sera, finalement, l'effet des adjurations de M. Blum sur les ouvriers de l'Exposition, nous souhaitons qu'elles soient entendues, car nous n'avons jamais été partisans de la politique du pire. Mais les jours passent et le chaos des chantiers ne se débrouille guère. Que la pluie s'installe, que la Seine monte, et le retard sera irrémédiable. Elle serait lourde, dans ce cas, la responsabilité des chefs du mouvement ouvrier.

Le discours qu'il a adressé le 13 février aux fonctionnaires n'est pas moins révélateur des pensées du président du Con-

seil. On ne saurait lui refuser le mérite de la franchise. Rien de plus net que cet aveu : « Il est certain que la hausse du coût de la vie depuis huit mois fait supporter à un ménage de fonctionnaires des charges supérieures aux avantages que l'ensemble des mesures prises en leur faveur ont pu leur procurer ». Mais M. Léon Blum n'abjure cependant pas ses erreurs, il croit toujours aux vertus de « l'accroissement de la capacité de consommation », bien que M. Caillaux ait rudement fait justice sur le dos de M. Vincent Auriol de ce qu'il a appelé « le bobard du pouvoir d'achat », et, en présence d'une hausse des prix qui atteint, non seulement les fonctionnaires, mais à peu près toutes les branches de la population, il n'a proposé qu'un palliatif, la *pause* dans l'action réformatrice. Notion un peu confuse que nous voudrions éclaircir. Dans le service en campagne, faire la pause signifie qu'on s'arrête avant de repartir. En politique, quel serait le sens de ce mot, sinon que M. Blum se rend compte qu'on a voté et appliqué trop vite certaines réformes, et qu'il faut laisser au pays le temps de souffler? C'est ainsi que, sans refuser définitivement aux fonctionnaires l'augmentation qu'ils commencent à réclamer, on leur demande d'attendre, mais il n'est nulle part question de retarder l'application d'une loi qui coûte plus cher à l'Economie Nationale que le rajustement des traitements de fonctionnaires : la semaine de quarante heures. Au Congrès national du Parti Socialiste, M. Blum n'a donné aucune précision complémentaire sur l'action de son Gouvernement dans les semaines qui vont venir. Dans cette incertitude, les hypothèses se sont donné libre cours et l'on a fait un sort aux moindres incidents de couloirs.

M. Chautemps est ministre d'État et homme subtil. Chaque fois que le cabinet est arrivé en vue d'un passage difficile au Sénat, c'est M. Chautemps qui a eu la tâche délicate de placer le gâteau de miel entre les mâchoires grinçantes des Cerbères sénatoriaux. Depuis huit mois, il a veillé avec tant de sollicitude sur le Gouvernement du Front Populaire qu'on a pu le considérer comme le plus habile conseiller du président du Conseil, et qu'on s'est habitué à voir en lui l'ambassadeur pour les grandes circonstances. Or, l'autre jour, M. Chautemps est allé passer une après-midi au Palais-Bourbon. Il y a rencontré des hommes du centre et des radicaux qui ont été

ministres, comme tout le monde, et ne le sont plus. Qu'a-t-il pu leur dire, nous l'ignorons, mais ce qu'on répètait partout dès six heures de l'après-midi, c'est que le président du Conseil envisageait une extension de sa majorité, à laquelle il préluderait par un élargissement de son Ministère. Par le temps qui court, à la pêche aux informations, le moindre goujon est de bonne prise; on a donc fait un sort à ces bruits de couloirs et, les rapprochant des récents discours de M. Blum, on a conclu que le chef du Gouvernement se préparait à suivre le conseil de M. Paul Reynaud et à changer de politique. Ce bruit favorablement accueilli par la Bourse, joint à la rumeur d'une démission prochaine de M. Vincent Auriol et de M. Labeyrie, a fait, pendant deux jours, beaucoup de bien aux rentes et à leurs acheteurs.

Aucune confirmation n'est venue. Loin de là, M. Léon Blum, recevant les délégués de l'Union socialiste que lui amenait M. Paul-Boncour, leur a déclaré que la fameuse pause dont on avait tant parlé devait être employée à établir un *second programme d'action* pour le Gouvernement du Front Populaire, et que, sitôt passé le 1er mai, ce programme serait soumis à l'approbation des partis soutenant le Gouvernement. Sans donner beaucoup de précisions sur son contenu, M. Léon Blum a laissé, paraît-il, entendre qu'il marquerait une nouvelle étape dans le sens de la socialisation du pays; on a notamment imprimé dans plusieurs journaux que les Compagnies d'assurances et d'électricité seraient nationalisées et aucun démenti n'est venu de l'Hôtel Matignon.

C'est ici qu'il devient malaisé de pénétrer la pensée du président du Conseil. Nous disposons comme base d'interprétation d'un fait que nous croyons indiscutable : M. Blum veut arriver à l'Exposition. D'autre part, nous serions fort surpris si l'esprit de parti lui masquait les difficultés au point qu'il ne comprenne pas que sa position sera inextricable au moment de la préparation du prochain budget. Ne manœuvrerait-il pas pour se couvrir dans le cas où la situation s'aggraverait plus vite qu'on ne croit? Plutôt que de s'exposer à une condamnation de son œuvre, à un jugement sévère de sa gestion, ne préfèrerait-il pas faire porter le débat dans le futur, et, au lieu de laisser discuter le bilan de son action gouvernementale,

attendre — j'allais dire provoquer — la défection d'une partie de sa majorité actuelle, par l'énoncé d'un programme d'avenir qu'elle ne saurait accepter? Il nous a bien semblé qu'au cours des discussions du Conseil National Socialiste, on parlait déjà du *Mur d'Argent*. Ce mur d'argent, devant lequel les socialistes reprochent tant aux radicaux d'avoir capitulé en 1926, ne serait-ce pas le fin du fin, en 1937, que de montrer les radicaux incapables de l'aborder?

Cette manœuvre est-elle vraiment dans la pensée de M. Léon Blum? les radicaux s'y laisseront-ils prendre? Autant de questions auxquelles les leaders de la rue de Valois eux-mêmes seraient peut-être en peine pour répondre. En attendant, la vie politique continue, la seule différence, par rapport au mois dernier, étant dans un léger réveil, un imperceptible frémissement des milieux politiques.

M. P.-E. Flandin interpellera le Gouvernement au moment où paraîtront ces lignes, M. Blum lui répondra dans le sens de son discours de Saint-Nazaire, c'est-à-dire, la différence de talent mise à part, dans la ligne de M. Jouhaux. Ce débat ne sera probablement qu'une escarmouche, mais il aura cependant une valeur symbolique, ce sera en somme la première véritable interpellation de politique générale à laquelle M. Léon Blum aura eu à répondre depuis qu'il a pris le pouvoir Dans les semaines qui viendront, il est probable que d'autres interpellations marqueront chaque acte important du Gouvernement, c'est-à-dire que notre vie politique rentrera dans la normale et que le Parlement reprendra l'exercice de son droit de contrôle.

De leur côté, certains groupes de la majorité, ceux qui n'obéissent pas à la mystique socialiste ou aux ukases de Moscou, cesseront probablement de voter les yeux fermés tous les projets qu'on leur présentera. L'absurde loi sur les conventions collectives en agriculture passera, pour échouer sans doute au Sénat, mais les initiatives gouvernementales qui suivront subiront, semble-t-il, un examen préalable plus sérieux de la part des radicaux et des socialistes indépendants. Toute modification de la politique douanière, notamment, risque de provoquer des remous chez les députés ruraux, tandis que les projets de M. Spinasse contre la hausse du prix de la vie seront passés

au crible par les défenseurs du petit et moyen commerce.

Quant à la décision, nous persistons à croire que le Parlement en prendra acte bien plus qu'il ne la provoquera. Elle se produira sur le plan financier, car, comme l'écrivait M. Gaston Jèze, qui a rendu jadis quelques services à M. Vincent Auriol : « Ceux qui épargnent veulent conserver leur épargne, ils distinguent le gouvernement passager de la nation permanente... Aujourd'hui, comme en 1789, en 1831, en 1848, les classes moyennes expriment leur défiance. » Cette conclusion était déjà celle de nos précédents articles, la différence avec la situation d'il y a un mois ou deux n'en existe pas moins : on commence maintenant à la Chambre à parler de l'échec de M. Blum, sa chute ne sera plus très éloignée quand on parlera de son successeur possible. Nous n'en sommes pas encore là, mais plus d'un sans doute y pense.

FRANÇOIS LEUWEN

L'HISTOIRE

Au temps d'Abraham. — Liselotte, duchesse d'Orléans. — Le dernier mot sur Napoléon. — La seconde femme de Fouché. — Géographie des villes.

Un gros volume sur *Abraham* (Payot) ne manque pas de piquer l'attention. On ne croyait pas possible d'en savoir tant sur le patriarche par excellence. Encore faut-il remarquer qu'il s'agit d'Abraham avant son arrivée en Palestine. Tout le volume développe la sommaire indication de la *Genèse* : Abraham est venu de la ville d'Ur, en Chaldée. Qu'était la ville d'Ur? Pourquoi Abraham et les siens l'ont-ils quittée? Quelle formation, quelle civilisation apportait-il de son pays natal?

Tout le monde sait, au moins en gros, que la ville d'Ur, longtemps cherchée en vain en Haute Mésopotamie, notamment à Ourfa (Edesse), a été découverte et mise au jour sur la rive droite de l'Euphrate inférieur, à Al Muquayyar. Les premières fouilles remontent à 1854. Malgré l'intérêt des découvertes immédiates, elles furent suspendues et reprises seulement à l'époque contemporaine. Sir Leonard Woolley, qui les a dirigées, nous donne les résultats de douze années d'efforts (1922-1934) extrêmement féconds. Son ouvrage nous montre pourquoi l'Ur de la Bible est bien celle dont il est ici question. Elle n'était pas en Chaldée à l'époque d'Abraham, mais elle y était à l'époque où fut écrit le *Pentateuque*. Elle n'est pas non plus « au delà du fleuve », donc sur sa rive gauche, comme

l'indique le texte biblique. Elle est sur la rive droite parce que l'Euphrate, ayant crevé ses digues vers 300 avant Jésus-Christ, s'est creusé un nouveau lit à 18 kilomètres à l'est de l'ancien que les photographies aériennes permettent de reconnaître. Ce déplacement a rendu le pays au désert et la ville à la ruine. Pendant longtemps, Ur avait été capitale sumérienne. Elle est tombée sous le joug assyrien à l'époque d'Hamourabi, dont Abraham est le contemporain. C'est à ce moment, au xxe siècle, que se produit l'émigration de Tharé, père d'Abraham, en même temps que celle de beaucoup d'autres *Habiru* (Hébreux). Certains actes de la vie d'Abraham, par exemple son attitude envers Agar et Ismaël, ne s'expliquent que par le code gravé sur la stèle fameuse du Louvre, où le sort des femmes de second rang et celui de leurs enfants est prévu tel que nous le montre la Bible, sans en donner l'explication, au risque de faire paraître le patriarche injuste ou inconséquent. Sarah et Abraham pratiquent les usages d'Ur. La femme stérile donne à son mari une esclave, mais elle peut la reprendre comme esclave, même si elle a un enfant du maître. C'est ce qui se passe, c'est normal, et Abraham n'y fait aucune objection. Mais quand Sarah, mère à son tour, veut une seconde fois chasser Agar et Ismaël, elle va trop loin, elle se met dans son tort. Le fils reconnu de l'esclave a droit à sa part d'héritage et la mère à un champ pour vivre et élever son enfant. C'est pourquoi il faut l'intervention de Dieu pour qu'Abraham se résigne à chasser Agar et Ismaël dans le désert, ce qui était incorrect au point de vue sumérien. Voilà un commentaire qui éclaire un détail obscur jusqu'ici.

Tout cela se retrouve, mieux à la portée du grand public, dans une excellente *Histoire de l'Orient ancien* (Hachette) par M. Jean Capart pour l'Égypte et M. Contenau pour l'Asie occidentale. C'est le dernier né de la collection *l'Histoire racontée à tous*. Il est difficile de trouver un meilleur guide à travers le labyrinthe des âges inconnus, si magnifiquement éclairés en une génération. Et ce n'est pas fini. A ceux qui supposaient, au moins pour l'Égypte, qu'on avait trouvé le principal, Maspero répondait que le sol des pharaons « n'est encore qu'égratigné ». Les origines reculent sans cesse devant les découvertes, comme on trouve dans les fondations des plus

vieux temples des pierres remontant à des temples encore plus anciens. Nous commençons à peine à corriger l'erreur de perspective que nous avons héritée des Grecs classiques pour qui la protohistoire commençait sept ou huit siècles avant Jésus-Christ. Les prêtres égyptiens avaient cent fois raison de dire aux Grecs : « Vous êtes des enfants ! » Ils étaient fiers de compter par siècles, les Orientaux se flattaient de compter par millénaires.

*
* *

On a beau concevoir une histoire générale, comme l'ont fait MM. Halphen et Sagnac, qui soit celle des « peuples et civilisations » et non celle des guerres et des conquérants : il est impossible qu'un volume n'ait pas en titre le nom de *Napoléon* (Alcan). Ce n'est pas une biographie qu'a voulu écrire M. Georges Lefebvre, c'est bien un chapitre de l'Histoire du Monde, mais ce chapitre ouvre et commande tout le cours du XIXe siècle. Le rôle de Napoléon remplit vingt ans à peine, mais, dans cette période, dit M. Lefebvre, « tout paraît s'effacer devant lui, c'est lui qui mène l'histoire ».

Ce gros volume ne rappelle en rien les brillants essais de M. Ludwig et de Bainville qui sont avant tout, même s'ils s'en défendent, des portraits. M. Lefebvre est austère et solide. Il se refuse les vains ornements de la forme. Il nous donne ses notes de cours, consciencieuses, documentées, appuyées sur des bibliographies de toute confiance. Après tant de travaux merveilleusement risqués, l'heure est bonne pour revenir sur la terre ferme.

Il y a d'ailleurs des grandes routes dans la forêt. Pourquoi Napoléon a-t-il été incapable de fonder un État durable, encore moins une dynastie? Est-ce uniquement la faute de son instinct conquérant? L'Europe aurait-elle désarmé en face d'un Napoléon pacifique et conciliant? Aurait-elle accepté la France des frontières naturelles, telle qu'on la concevait depuis la Révolution, la France de la limite du Rhin, si Napoléon n'avait pas cherché à la consolider en la dépassant en Italie comme en Allemagne? M. Lefebvre n'arrive pas à le croire. Il montre que, pour l'Europe, Napoléon est toujours resté l'homme de la Révolution, l'héritier du Comité de

Salut public à l'extérieur, de la Constituante à l'intérieur.

Napoléon a abusé de la force ; son horreur de l'idéologie est au fond un immense mépris des idées et des sentiments. Mais enfin, il n'était pas le premier à faire fi du droit des peuples. Frédéric II s'en est toujours fait une règle. Seulement, Frédéric a su s'arrêter ; la seconde partie de son règne a été pacifique. Napoléon n'a pas eu cette seconde partie. Il parle bien en 1815 de son amour de la paix et de la liberté. On ne l'a pas cru. A-t-on eu tort? « Il est vain, dit M. Lefebvre, de rechercher le but que Napoléon assignait à sa politique et le terme où il prétendait s'arrêter : il n'y en a pas. » M. Ludwig a la même impression. « En réalité, il n'est pas de but pour lui. Chaque pas lui ouvre des perspectives nouvelles. » C'est l'histoire éternelle de Pyrrhus et de Picrocole. Il est certain que la guerre d'Espagne est une grosse faute, la faute irréparable. Elle a facilité, encouragé de nouvelles coalitions, mais rien ne permet de dire qu'elles ne se seraient pas formées sans cela. Napoléon a fourni aux mauvaises volontés une excellente occasion de se manifester, il ne les a pas créées. Elles étaient préexistantes. De même, la guerre de Russie a éclaté à propos du blocus continental, mais elle était en puissance dans la méfiance incurable du tsar au sujet des intentions de Napoléon sur la Pologne. Et Napoléon, à travers la Russie, songeait à l'Inde, il en caressait au moins la chimère. Son génie pratique était en proie à une imagination déréglée. Ses adversaires en profitèrent.

Napoléon n'est pas une énigme, il est une faillite. Ce général incomparable est un grand vaincu. Rien n'est resté de ses victoires ni de ses conquêtes, également éphémères. Rien n'a compté que sa défaite. Il se réclame de Charlemagne, mais il n'a pas su « faire Charlemagne », en partie parce qu'il est insatiable, en partie aussi parce que les perdants ne le lui permettent pas.

Par contre, il a stabilisé l'œuvre de la Révolution. Son œuvre politique et son administration se sont imposées à la Restauration qui en avait horreur. Il a fondé ou plutôt préparé le règne de la bourgeoisie libérale et parlementaire, assurément bien malgré lui. Tout le monde se rappelle le mot de Mignet sur Richelieu qui a eu « les intentions » de tout ce qu'il

a fait. Napoléon ne mériterait en rien un pareil éloge; non seulement il n'a pas réalisé ses intentions, mais la postérité n'a gardé de son héritage que tout ce qu'il n'avait pas l'intention de lui léguer. Il n'y a pas, dans toute l'histoire universelle, de plus puissant réactif que Napoléon, mais il a provoqué un précipité contraire à ses calculs.

*
* *

« Madame est morte! » Un an après, elle était ressuscitée. Les princes n'avaient pas alors le droit d'être veufs. La seconde Madame, c'est la mère du Régent. Elle s'appelle Élisabeth-Charlotte; on l'appelle Liselotte parce qu'en allemand Lise est le diminutif d'Élisabeth et Lotte celui de Charlotte. Elle ne rappelle en rien la fine et frêle Henriette d'Angleterre. Elle est née à Heidelberg en 1652, fille de l'Électeur palatin qui vient de récupérer à la paix de Westphalie son électorat mutilé, ravagé, dépeuplé, ensauvagé par les interminables destructions de la guerre de Trente ans. L'enfant était exubérante, primesautière, un garçon manqué. Elle décourage une première gouvernante à la main un peu leste. La mère est capricieuse et coquette, le père volontiers colère et rude. Il avait été enfermé à Vincennes sous Richelieu : « Monseigneur, lui avait dit le gouverneur, voici votre logement, prenez patience en enrageant. » Il avait enragé sans prendre patience. Le ménage est désuni. Une des filles d'honneur est une sorte de maîtresse légitime, à la fin même légitimée, avec le titre de « raugrave ». Sa chambre est au-dessus de celle de l'Électeur, avec une trappe au plancher et une échelle qui sert d'escalier dérobé. La petite Liselotte est soustraite à ce milieu peu éducateur et confiée à sa tante Sophie de Hanovre dès 1659. Elle a sept ans et tous les signes d'une opulente santé. Elle en est appétissante : « Elle serait bonne à manger », disait son parrain.

L'oncle était duc de Brunswick, mais n'en avait que le titre. Il était, d'autre part, héritier du Hanovre, mais sans émoluments. Il ne savait que faire; on le fit évêque d'Osnabrück. Le diocèse étant à moitié catholique et à moitié luthérien,

l'évêque était pris à tour de rôle dans l'une ou l'autre confession. L'évêque catholique meurt bien à propos en 1661, la tante Sophie devient « évesquine » et le ménage épiscopal quitte Hanovre pour s'installer au palais de sa résidence bipartite. Il y a aussi une maison de campagne épiscopale tout près d'un couvent où les moines font fête à la nièce de l'évêque luthérien. L'enfant est franche et naïve. L'abbé a défendu de pêcher dans l'étang. Liselotte, de sa fenêtre, voit les moines violer la consigne. Elle le raconte étourdîment. Les moines se vengent en versant dans son vin rouge du vin blanc sous prétexte d'eau. La tête lui tourne, elle manque de se noyer dans l'étang. C'était un Jeudi-Saint, dont on la plaisantait encore soixante ans plus tard à Versailles.

L'évesquine Sophie est une femme remarquable et charmante qui apprend elle-même le français à sa nièce et lui fait donner des leçons de guitare. La table est bonne. Madame, à Versailles, regrettera toujours les choux rouges, la choucroute, les potées de lard et de saucisses, les torrents de bière du pays natal. Elle se faufile à la cuisine pour rôtir les oiseaux que tirent les pages; elle court les champs, trouble le sermon en faisant éclater des digitales dans sa main, tire avec son arbalète dans le dos, voire un peu plus bas, des servantes d'une vieille voisine. Elle est fraîche et rose à ce régime, fait rire tout le monde dans un voyage en Hollande, où elle joue avec Guillaume d'Orange qui n'a que deux ans de plus qu'elle : un époux possible. Elle en plaisantait encore vingt ans plus tard dans une lettre à sa tante, avec sa verdeur de langage : « C'était le temps où je faisais dans ma chemise et ne me doutais pas qu'il ferait un jour si grande figure » (6 octobre 1688).

Revenue à Heidelberg, Liselotte y complète un peu à la diable son éducation. M. Funck-Brentano, dans un livre d'une érudition aimable et sûre, *Liselotte duchesse d'Orléans, mère du Régent* (Nouvelle Revue Critique), nous la montre à l'école de Spanheim, diplomate très averti, de Bottens, fils de huguenot français, infiniment intéressant et cultivé. Du reste, la Cour palatine, comme toutes celles d'Allemagne dans la seconde moitié du XVIIe siècle, se pique de littérature : l'Électeur admire Corneille et Racine, encore plus Calderon et Lope de Vega, et par-dessus tout Shakespeare. Liselotte joue avec son

frère la pastorale de Guarini, *Il pastor fido*, et aussi une *Mort de Séjan*, traduite de l'anglais. Elle n'est pas un puits de science, elle n'a aucun esprit critique, son immense correspondance est une mine inépuisable de nouvelles à la main, qu'on aurait tort de prendre au mot. Nous avons d'elle des milliers de lettres en allemand et il en manque beaucoup. La langue en est d'une originalité osée que Leibnitz trouve de bon aloi, ce qui nous dispense d'en juger autrement. Quant à ses lettres en français, elles ne sont pas plus mal orthographiées que celles de toutes les grandes dames d'alors. Elle a tort sans doute d'écrire « cule-de-chatte » pour cul-de-jatte, mais c'est un reste de prononciation allemande. La « Grande Mademoiselle », qui n'a pas cette excuse, en fait bien d'autres. Ajoutons qu'elle n'a pas le temps de se relire. « Quand un jour j'ai écrit vingt feuillets à S. A. la princesse de Galles (femme du futur George Ier), dix ou douze feuilles à ma fille (duchesse de Lorraine), vingt en français à la reine de Sicile (fille d'Henriette d'Angleterre et femme du duc de Savoie), je suis tellement fatiguée que je ne puis plus mettre un pied devant l'autre. »

Son protestantisme est large et dubitatif, comme le sera son catholicisme après sa conversion, nécessaire pour devenir belle-sœur du roi Très-Chrétien. Elle avait déjà failli se marier et l'eût été même sans un burlesque malentendu. Le fiancé, margrave de Bade, eut l'idée courtoise d'aller demander le consentement de la mère, femme répudiée de l'Électeur, retirée à Cassel. Des paysans attaquent son brillant cortège et en prennent les chevaux qu'ils supposent être ceux que des pillards lorrains leur ont récemment enlevés. Le margrave, qui n'y comprend rien, s'imagine que c'est un coup monté par l'Électeur, mécontent que son futur gendre ait voulu rendre visite à l'ancienne Électrice. L'Électeur n'y comprend rien non plus, tout est rompu. « Ce fut une des grandes joies de ma vie », écrit Liselotte.

Elle y gagne. Anne de Gonzague, princesse palatine, une des héroïnes de la Fronde, était sa tante, comme veuve du frère aîné du père de Liselotte, qui lui avait succédé. Elle a ses entrées partout à Paris, elle serait capable de marier la République de Venise avec le Grand Turc. Il lui fut plus facile de marier le duc d'Orléans avec sa nièce. Elle connaît Monsieur.

L'obstacle était la Grande Mademoiselle, cousine germaine de Monsieur et son aînée de treize ans. Le roi avait songé à elle. C'était la plus riche héritière du royaume et les favoris de Monsieur l'eussent préférée à une « sans le sou ». Elle-même préférait Lauzun. Il fallut un an pour tout aplanir, y compris la conversion, « chose indifférente », disait Anne de Gonzague, mais qui gênait l'Électeur à cause de ses sujets. L'abjuration, pour être moins voyante, eut lieu à Metz, ainsi que le mariage par procuration.

Cette union entre un prince efféminé et une princesse hommasse fut meilleure qu'on aurait pu le croire. Elle fut même excellente tout d'abord. Madame n'est pas jolie, elle s'empâtera de bonne heure, comme le montre son portrait au Musée de Versailles; elle plaît par sa bonne humeur qui fait contraste avec les « rosseries » de la Cour, comme on ne disait pas encore. Elle est à la mode, en faveur auprès du roi pour lequel elle éprouve un sentiment ingénu dont s'égaye la chronique. Elle est matérielle, elle n'est pas sensuelle. Elle n'est pas coquette, son bonnet est souvent de travers, toutes les dames finissent par faire comme elle, ce qui n'est pas une médiocre marque de sympathie.

Le premier nuage est qu'elle aime son Palatinat et ne se console pas de le voir mis à sac par les armées françaises. Le second, plus lourd et plus durable, c'est l'avènement de madame de Maintenon. Elle ne peut pas la souffrir et ne s'en cache pas. Quand on pense que ses lettres étaient lues et qu'elle le savait, on est stupéfait de sa liberté de langage. Il est vrai qu'une partie de ses lettres passent par des voies détournées. « La Cour, écrit-elle à sa tante Sophie (1er octobre 1697), devient d'un ennui tel qu'à peine y peut-on tenir. Le roi en arrive à s'imaginer qu'il fait œuvre pie en imposant à tous ennui et contrainte... Pour ma part, je ne croirai jamais que s'amouracher de vieilles femmes et devenir grincheux soit pour plaire à notre divin Maître. Aussi bien, cette voie dût-elle mener au paradis, j'aurais peine à m'y engager. Grande misère que renoncer à se laisser guider par la raison pour abandonner ses sentiments à la merci de la prêtraille et de vieilles courtisanes. » On voit que Madame n'est pas encore vieille et qu'elle ne sera jamais courtisane.

*
* *

Le Grand Amour de Fouché (Perrin), dont nous parle avec beaucoup d'intérêt M. A.-E. Moulin, c'est sa seconde femme. Elle était charmante, de belle famille, cette Ernestine de Castellane qui, à vingt-sept ans, épouse le duc d'Otrante, ministre de Louis XVIII, lequel signe son contrat de mariage. Fouché n'est pas le prince charmant et il a cinquante-six ans. Mais il est cultivé, spirituel, il a d'excellentes manières, une vie de famille irréprochable. Il est veuf depuis cinq ans, sa fille en a treize et sera pour sa belle-mère comme une très jeune sœur. Il a une fortune considérable. Il est un des hommes politiques les plus en vue de l'Europe. Il vient de présider le gouvernement provisoire qui a ramené les Bourbons. Nul ne peut prévoir que la Chambre Introuvable va exiger son exil comme régicide et que le roi ne se fera pas trop prier pour le congédier. Mademoiselle de Castellane n'avait pas de fortune; malgré son nom et ses agréments personnels, elle avait plus d'admirateurs que de prétendants. Elle faisait un beau mariage, ce qui ne veut pas dire qu'elle allait à l'autel comme une victime. Fouché a vingt-neuf ans de plus qu'elle. Elle était flattée d'inspirer une passion toute juvénile à un homme qui joue un tel rôle dans le monde, grâce auquel la seconde Restauration a pu se faire sans un coup de fusil et qui, pour le moment, est la coqueluche du noble faubourg.

La déception arrive tout de suite. Le contrat de mariage, où l'on avait prévu, à la suite de la signature royale, celles des princes du sang, laisse un terrible blanc. L'ingratitude va vite. Le roi était rentré à Paris le 8 juillet, le contrat est du 29. Avec M. Stefan Zweig, c'est encore plus vite; il place l'entrée du roi au 28 juillet. Les romanciers vivent en dehors du temps et de l'espace.

Fouché est d'abord envoyé à Dresde comme ambassadeur (15 septembre), — Stefan Zweig écrit le 15 décembre, — moyen à peine élégant de couvrir son exil. Au bout de trois mois, il est remplacé (4 janvier 1816) et ne sait où se retirer. Metternich, sans excès de bienveillance, lui conseille, ou mieux lui assigne Prague. Le climat n'est bon ni pour Fouché, déjà touché par l'âge et la maladie, ni pour la jeune femme

qui a, sous ce ciel gris, la nostalgie de sa Provence ancestrale. En outre, on lui fait grise mine, on fait courir les plus infâmes bruits sur l'amitié qui apparaît entre la jeune duchesse d'Otrante et le jeune Thibaudeau, fils de l'ancien collègue de Fouché à la Convention, également réfugié à Prague. Fouché interdit sa maison à ce personnage compromettant ou tout au moins indiscret. Il n'en faut pas davantage pour que toute l'Europe, où les mouchards et les jaloux fourmillent, soit en ébullition. Une feuille belge, *Le Vrai Libéral*, insère une note qui a un retentissement universel : « Madame Fouché, duchesse d'Otrante, s'est évadée de Prague. Elle a été enlevée par le fils du conventionnel Thibaudeau. Ils voyagent en Allemagne. On les a vus dernièrement à Francfort, dans un concert où la nouvelle Hélène a fixé l'attention par la beauté de ses bijoux. » Cette information était tirée d'une « lettre de Paris » publiée par le *Courrier de Londres*, et on la retrouve dans un libelle, *le petit livre à quinze sous*, publié à Paris. Fouché obtient la permission de la démentir, mais elle avait beaucoup couru ; elle ne cesse pas de courir. Trois semaines plus tard, la duchesse de Bassano écrit à la comtesse Thibaudeau (2 avril 1818) : « Cette histoire nous a fait beaucoup rire et comme tout se grossit dans l'éloignement, on nous écrit de loin qu'Adolphe a enlevé sa belle et cette aventure amuse généralement, tant on est disposé à prendre part à tout ce qui touche à cet illustre. »

Prague lui devenait odieux. Tout ce qu'il put obtenir fut de passer à Linz, qui n'est pas plus agréable comme climat et est plus pauvre en relations et divertissements. Fouché, malgré tout, espérait encore revenir en France et peut-être aux affaires. Il fallut se résigner à l'inexorable lorsque le comte de Serre eut prononcé à la Chambre le fameux anathème : « Jamais de grâce pour les régicides. » (17 mai 1819). Fouché obtient du moins de transporter ses pénates sous un ciel plus clément, à Trieste, qui appartenait à l'Autriche et où s'étaient déjà fixés le ménage Élisa Bacciochi et celui du roi Jérôme. Fouché et les siens y arrivent en janvier 1820. Il se retrouvait en pays connu, en pays qu'il avait administré comme gouverneur de l'Illyrie en 1813. C'était la dernière étape. Il meurt l'année même, 26 décembre, et son corps ne sera ramené en

terre française, dans le petit cimetière de Ferrières, qu'en 1875. La duchesse lui survivra près de trente ans. Elle mourra le 1er mai 1850, à Paris, et sera enterrée à Saint-Andéol, dans ce pays de Provence dont elle avait tellement eu la nostalgie. Quant à la fille de Fouché, Joséphine Ludmille, comtesse de Thermes par son mariage, elle mourra nonagénaire en 1893.

*
* *

Qu'est-ce qu'une ville? Pour l'administration, c'est une localité de 2.000 habitants. Pour les sociologues, c'est une localité où « la majorité des habitants emploie la majorité de son temps à l'intérieur de l'agglomération », par opposition au village où « la majorité des habitants emploie la majorité de son temps à l'extérieur de l'agglomération ». Pour le touriste, c'est une vieille localité qui a ou qui a eu un mur d'enceinte devenu plus ou moins un périmètre d'octroi, avec un marché hebdomadaire, une ou deux rues commerçantes, quelques monuments publics, comme une église ou un hôtel de ville de dimensions imposantes. Tel bourg est en passe de devenir une ville. Par contre, telle ville dépeuplée retourne au village parce qu'elle est du type des villes perchées qui descendent dans la plaine. Il y a donc une *Géographie des Villes*, et M. Pierre Lavedan n'a pas tort de lui consacrer un volume (Gallimard), qui montre l'effort de l'homme pour aménager au mieux de ses convenances la matière première, le site offert par la nature.

Car il faut bien partir de là. Il y a des conditions naturelles nécessaires à la création d'une ville durable. Mais ces conditions nécessaires ne sont pas suffisantes. Il faut qu'elles soient mises en valeur par l'homme, et l'homme ne le fait que s'il y a intérêt. Une ville artificielle ne dure pas. On en a vu au Nouveau-Monde disparaître en quelques années. D'autre part, tel emplacement favorable n'est pas utilisé parce qu'il ne s'est pas trouvé répondre à un besoin à un moment donné. La nature fournit le cadre, l'homme ne le remplit que si des considérations « politiques » — politiques au sens élevé et éternel du mot — l'engagent à le faire. La nature offre des possibilités,

l'homme en tire parti suivant ses désirs et ses besoins. Il arrive même que des endroits défavorables géographiquement aient été adoptés politiquement.

Les conditions nécessaires à la fondation d'une ville sont variées et variables. Ce ne sont pas les mêmes en tous les temps. Il faut une rivière, il faut de l'eau, dira-t-on. Sans doute, mais moins qu'autrefois. L'homme moderne ne boit plus l'eau des rivières et ne vit plus de la pêche. Si l'on mange du poisson, il vient de loin. Bâle est le plus grand marché européen du poisson de mer. Les collines isolées ont été, dans bien des cas, des berceaux de ville, alors que la sécurité locale n'était pas assurée par un gouvernement central. On a connu partout l'époque des villes perchées, aussi bien Gergovie et Bibracte que Tirynthe ou Athènes. Reste à expliquer pourquoi telle hauteur plutôt que telle autre. Pourquoi l'Acropole plutôt que la colline voisine de Philopappos? Pourquoi le Palatin plutôt que l'Aventin? Il y a eu choix de la part de l'homme, et un choix dicté par des raisons qui ne se voient pas toujours sur le terrain. Elles sont souvent d'ordre religieux. En tout pays et en tout temps, les « hauts lieux » ont eu un caractère mystérieux et sacré. Tel vieux sanctuaire est une protection, on y vénère la divinité « poliade », protectrice de la cité. La volonté de l'homme a donc fait plus que la commodité topographique. On en peut dire autant pour les cités insulaires. Une île est manifestement avantagée comme protection et comme lieu de passage des grandes routes, parce qu'il est plus facile de faire deux petits ponts qu'un grand. Mais notre île de la Cité n'était pas beaucoup plus indiquée que telle autre dans la même région. On a souvent abusé des mérites géographiques de l'emplacement de Lutèce. Julien s'en éprend en littéraire, en touriste, en Attique piqué du contraste, pas du tout en chef d'État.

La moitié des villes de France doivent leur naissance à la présence d'un pèlerinage ou d'un donjon. Elles se sont mises et ont grandi sous la protection morale et matérielle d'un saint ou d'un seigneur. Le facteur humain a joué le plus grand rôle. Il en est de même quand interviennent les questions de communications. Nous pouvons, sous nos yeux, voir évoluer ce rôle. Un livre très curieux, *le Rail, la Route et l'Eau* (de

Gigord), par M. Jules Antonini, donne le spectacle de transformations urbaines qui suivent les transformations des moyens de transport. Telle ville, prospère au temps des diligences et des coches, est frappée de déclin parce qu'elle n'est plus sur le parcours de la voie ferrée. Voyez Saint-Bertrand-de-Comminges. Mais la route a repris du terrain avec l'automobile, telle voie ferrée n'est plus qu'un tramway vide. Nouveau déplacement de l'activité. Demain, l'aviation commerciale amènera de nouvelles promotions et décadences.

Dans l'ensemble, plus l'esprit humain fait de progrès, plus la part de l'homme devient prépondérante dans l'existence et surtout le succès d'une ville. A l'état naturel, il est rare que les deux rives d'un fleuve soient également habitables. Les villes se fixent sur la plus élevée; elles ne sont pas sur le fleuve, encore moins traversées par lui; il en « baigne » la base sur un parcours parfois restreint : Toulouse, Orléans. C'est même ce terme qui figure dans les vieux manuels. Tel fleuve « baigne » telle cité. Il en était de même pour Paris. Le Paris gallo-romain est sur la rive gauche. Mais avec les progrès de la population, il a fallu s'installer en face, drainer les parties basses, escamoter sous les bâtisses l'ancien bras qui recueillait les ruisseaux de Belleville et de Ménilmontant, d'où résultent en cas d'inondation des infiltrations imprévues pour qui ne connaît pas la topographie primitive. Tout cela est l'œuvre de l'homme, non pas associé à la nature, opposé à la nature. Dans beaucoup de villes, on a versé dans le réseau des égouts ou simplement recouvert les cours d'eau inutilisés, comme la Bièvre à Paris, le Paillon à Nice.

En ce sens, la géographie urbaine est une branche de l'histoire. C'est l'histoire qui en explique les apparents caprices. Il y a, il y aura de plus en plus, des villes qui doivent plus à l'art qu'à la nature. La civilisation, pour parler comme Buffon, c'est le triomphe de la « nature cultivée » sur la « nature brute ».

A. ALBERT-PETIT
Membre de l'Institut.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

Cette seconde quinzaine de février a débuté, à la Bourse, dans une atmosphère mouvementée qui pourrait bien, vers la fin du mois, céder la place à une ambiance nettement favorable. Cette éventualité reste subordonnée, évidemment, aux événements qui vont se dérouler les jours prochains; mais, enfin, pour l'instant, ils semblent plutôt susceptibles de prendre une allure satisfaisante, au moins momentanément.

La liquidation, — dont il convient toujours dans les périodes troublées, de suivre le déroulement avec soin — avait apporté une surprise assez désagréable par un nouveau renchérissement du taux des reports. Celui-ci, on s'en souvient, avait été de 6 1/2 p. 100, au Parquet des Agents, en liquidation de fin janvier. En raison des dégagements de positions qu'il avait provoqués, on s'attendait à un taux à peu près analogue pour la mi-février. Or, il s'est élevé à 8 p. 100 et encore ne fut-ce pas sans peine, paraît-il, que, faute d'offres suffisantes de capitaux prêtés au marché on parvint à le limiter à ce niveau. Cet accident a fait l'effet d'une douche. Les chiffres afférents à la situation de place, connus le surlendemain, n'en ont pas, d'ailleurs, fourni une explication concluante. La position acheteur a bien progressé de 3 027 millions à 3 118 millions, tandis que la position vendeur revenait de 310 à 288 millions. Mais il n'y a rien là de vraiment excessif ou alarmant. Il fallait donc aller chercher ailleurs les causes de ce renchérissement intempestif des reports. Bien entendu on ne s'en fit pas faute et, dare dare, de nombreuses nouvelles concernant la situation monétaire ou la situation politique furent mises en circulation. Le résultat immédiat se traduisit par un alourdissement des valeurs françaises, tandis que certaines valeurs étrangères s'élançaient de nouveau en avant.

Cependant, presque aussitôt, un retournement du marché s'opérait.

C'est que, d'une part, on démentait certaines des nouvelles politiques qui s'étaient répandues dans l'opinion et que, d'autre part, on confirmait l'accord survenu relativement à la non-intervention effective dans la guerre intérieure espagnole, ce qui était très favorablement interprété. Aussitôt nous avions l'agréable surprise de voir

nos rentes bondir littéralement en avant, entraînant nombre de valeurs industrielles dans leur sillage, tandis qu'au contraire, les valeurs internationales se trouvaient délaissées.

Dans la suite, jusqu'à l'heure où j'écris ces considérations, ces vifs remous se sont apaisés.

Il en reste que l'ensemble du marché boursier apparaît plutôt satisfaisant.

Bien entendu, nous ne pouvons, ici, nous faire l'écho des bruits qui circulent. Les événements vont si vite que ce qui est inexact aujourd'hui peut devenir la vérité de demain, ou inversement. Nous avons eu déjà, maintes fois, depuis dix mois l'occasion de le constater.

Néanmoins, de quelque manière que l'on envisage l'avenir, il semble bien que la Bourse, et par conséquent les capitaux qui viennent y chercher soit un refuge, soit l'espoir d'un gain, ont beaucoup plus de chances d'y trouver des satisfactions que des déceptions.

En faisant abstraction des incidents éventuels quotidiens qui agissent surtout sur la surface du marché, il faut bien tenir compte que la fermeté et la hausse corrélative des prix des grandes matières premières industrielles peut se maintenir longtemps encore. Selon toute vraisemblance, et à part l'ultime risque qui emporterait tout, il n'est pas téméraire d'envisager que les investissements de capitaux en valeurs de Bourse, en sachant bien choisir celles-ci, s'avéreront, pendant une période durable, particulièrement productifs.

Et c'est d'ailleurs ce qui déjà s'est nettement manifesté sur les grands marchés anglais et américains bien avant de commencer à se dessiner chez nous.

ANDRÉ PLY
de la Banque de l'Union Industrielle Française.

Toute demande de renseignements détaillée concernant cette chronique doit être adressée directement à son Rédacteur M. André Ply, 4, rue de Vienne, Paris (8e).